



Questions sur le sort de M. Chevènement

● Claude Allègre juge « alarmant » l'état de santé du ministre de l'intérieur
● Les médecins ne se prononcent pas sur les conséquences du choc opératoire ● Les milieux gouvernementaux s'estiment insuffisamment informés par l'hôpital militaire du Val-de-Grâce



Kurosawa : la mort d'un « Empereur »

AKIRA KUROSAWA, réalisateur, entre autres, du *Château de l'araignée*, *Kagemusha*, *Dodescadén*, après l'échec duquel il tenta de se suicider, en 1971, est mort dimanche 6 septembre à son domicile, au pied du mont Fuji. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Celui que la presse japonaise qualifie d'« Empereur » a eu souvent des difficultés avec son pays, au point de devoir trouver des financements étrangers, d'abord russes, puis américains - avec Coppola (*Kagemusha*), Scorsese, Spielberg, Lucas (*Rivets*) - et français, avec le producteur Serge Silberman (*Ran*).

Lire page 26

L'HÔTEL MATIGNON et le ministère de l'intérieur minimisaient, lundi 7 septembre au matin, les propos du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, qui, la veille, au « Club de la presse » d'Europe 1, avait estimé que l'état de santé de Jean-Pierre Chevènement était « toujours stationnaire et alarmant ». Cinq jours après le grave accident dont il a été victime pendant l'anesthésie préalable à une opération sur la vésicule biliaire, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, le ministre de l'intérieur était toujours dans le coma. Selon un bonne source, son état était « stable » et certains indicateurs biologiques sont « plutôt en amélioration ».



Ce même jour, l'entourage médical du ministre de l'intérieur confiait son inquiétude quant aux conséquences rénales et hépatiques du choc subi par M. Chevènement.

Dans les milieux gouvernementaux, certains estiment qu'il n'y a pas « assez » d'informations. Lundi, le *Sirpa* a fait connaître au *Monde* la composi-

tion de l'équipe médicale et l'identité des médecins ayant pris en charge M. Chevènement. Il nous a également précisé que le caractère laconique des bulletins de santé publiés par le Val-de-Grâce tenait à la volonté de M. Chevènement de garder « une certaine discrétion ». Il était impossible, lundi matin, de connaître les conséquences, en particulier cérébrales et hépatiques, du choc anaphylactique subi par M. Chevènement. Il n'était pas non plus possible de connaître les détails des examens préanesthésiques qui lui avaient été faits avant son intervention.

L'absence prolongée de M. Chevènement du gouvernement, bien que l'intérim soit assuré par Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, va, à terme, mettre le premier ministre dans l'obligation de s'interroger sur le remplacement du ministre de l'intérieur.

Lire page 31 et notre éditorial page 16

Russie : M. Lebed prédit des émeutes

« Encore une semaine, a estimé, dimanche 6 septembre, Alexandre Lebed, et les Russes sortiront brusquement dans la rue et balayeront le pouvoir ».

Menaces de l'Iran sur l'Afghanistan

Téhéran s'estime en droit d'intervenir militairement en Afghanistan. Les talibans répondent aux manœuvres iraniennes en mobilisant près de la frontière.

La droite face à l'Europe

Les dirigeants de l'UDF et de Force démocrate refusent une liste commune de la droite aux élections européennes de 1999 qui ne défendrait pas l'idée d'une Europe politique.

Les naufragés de Melilla

Sur la côte marocaine, l'enclave espagnole de Melilla est, pour des centaines de réfugiés algériens, la dernière étape fantasmagorique avant une Europe qu'ils ne verront sans doute jamais. Reportage photographique de Sebastiao Salgado.

« Mains propres » en Corse

Les différentes facettes de l'opération mise en place après l'assassinat de Claude Erignac, et les objectifs du procureur général de Bastia.

Le nouvel Airbus

Dans un entretien au *Monde*, l'administrateur délégué d'Airbus, Noël Forgeard, explique le lancement du nouveau petit porteur, l'A 318.

Le PACS en débats

Les peurs et les ambiguïtés engendrées par le pacte civil de solidarité : points de vue de l'écrivain Dominique Fernandez et du groupe Paroles.

Biarritz voit rouge

Afin de déterminer la provenance des détritiques qui envahissent la côte basque, une nappe de colorant va être répandue sur l'Atlantique.

Football : la fête est finie

Après le résultat décevant obtenu samedi face à l'Islande (1-1), les Bleus doivent se ressaisir avant le rendez-vous du 10 octobre, à Moscou.

Kim Jong-il après Kim Il-sung

KIM JONG-IL, fils de Kim Il-sung, a accédé formellement, samedi 5 septembre, aux plus hautes fonctions du pouvoir en Corée du Nord, quatre ans après la disparition du « père fondateur » de la nation. Cette « élection » couronne un processus unique de succession dynastique dans l'un des derniers régimes stalinien. Elle entérine la prédominance des militaires sur l'appareil politique dans un pays en déroute économique, menacé par la famine. Pyongyang semble résolu à recourir au chantage pour obtenir des assistances financières. Le tir d'un engin balistique au-dessus du Japon confirme que la Corée du Nord se veut puissance militaire en Asie du Nord-Est.

Lire page 2

Günter Grass bat le tambour pour les Verts allemands

ERFURT de notre envoyé spécial

Qu'il semble loin, le temps où l'écrivain Günter Grass faisait campagne, dans les années 60, avec son ami Willy Brandt, le temps où les intellectuels étaient à l'unisson avec les sociaux-démocrates (SPD) allemands ! Gerhard Schröder, candidat social-démocrate contre Helmut Kohl aux élections du 27 septembre, paraît loin des intellectuels. Günter Grass, soixante et onze ans, fait aujourd'hui campagne pour les Verts. L'auteur du *Tambour s'est éloigné du SPD depuis que celui-ci a accepté, en 1992, de modifier la Constitution pour restreindre le droit d'asile. Il avait alors rendu sa carte du parti.*

« Je reste certes social-démocrate et je donnerai ma première voix au candidat social-démocrate dans ma circonscription », explique M. Grass. Mais son respect plus encore sa sympathie, va aux Verts : « Je leur donnerai ma deuxième voix » - celle, cruciale, qui détermine le nombre de députés envoyés par chaque parti au Bundestag, la première voix servant seulement à désigner, individuellement, ceux qui iront au Parlement fédéral. Günter Grass a ar-

penté l'ancienne RDA, se positionnant à Schwering, Leipzig, Weimar et Erfurt. A l'Ouest, il ne trouve plus guère d'écho, surtout depuis la publication, en 1993, de son roman *Une langue histoire*, assésiné par la critique, qui compare la réunification de 1990 à l'unité allemande de Bismarck en 1871. Dans l'église Saint-Thomas d'Erfurt, l'écrivain a fait salle comble. « Il s'agit pour nous, il comprend ce qui émeut les gens », se réjouit une retraitée. Pourtant il ne parlera pas du chômage, thème numéro un de la campagne et principale préoccupation des Allemands de l'Est, dont 18 % sont sans emploi. Il préfère se concentrer sur trois thèmes : l'unification allemande, le pacifisme, l'accueil des étrangers.

Arnaud Leparmentier

Paroles de Festina



A L'EXCEPTION de Richard Virenque et de Pascal Hervé, les coureurs de l'équipe Festina ont bien reconnu s'être dopés et ont donné des précisions sur les méthodes employées dans le cyclisme professionnel. C'est ce qui ressort des procès-verbaux d'audition publiés par *France-Sport* le 7 septembre.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Autriche-Guyane, 9 F ; Belgique, 25 ATS ; Bolivie, 45 F ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 200 F CFA ; Danemark, 10 KRO ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Italie, 1.400 L ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 40 F ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRON ; Pays-Bas, 2 FL ; Portugal, 200 PTE ; Suisse, 2,00 SFR ; Thaïlande, 10 B ; Thaïlande, 10 B ; Thaïlande, 2,00 SFR ; Tunisie, 12 DT ; USA, 1979, 2 \$; USA, 1980, 2,00 \$

M 0147-908-7,50 F

Notre problème ? Tokyo, pas Moscou

NE NOUS ARRÊTONS PAS aux apparences : ce n'est pas la Russie, si grave que soit la crise politique qu'elle traverse, qui constitue le premier sujet de préoccupation mondiale, c'est le Japon. Même si la situation russe devait aboutir à un effondrement économique complet et au triomphe politique d'une coalition ultranationaliste autoritaire, le reste du monde n'en serait pas davantage affecté que le reste de l'Europe ne le fut par la marche sur Rome des Chemises noires de Mussolini en 1922.

La Russie, fort heureusement, en effet, ne peut guère diffuser de fortes perturbations économiques vers l'Occident puisqu'elle nous a rendu le service de refuser très largement son insertion dans le marché mondial : soit ses nouveaux dirigeants capitalistes entendaient bien se réserver les secteurs les plus profitables, soit le gouvernement, ou ce qui en restait, a sagement arreté, dans une continuité essentielle avec le soviétisme, en faveur d'un abandon en l'état de l'industrie manufacturière en maintenant une sorte de plein emploi impérial pour ses salariés, plutôt que de faire face au coût so-

cial des restructurations, soit enfin elle a découragé les bonnes volontés étrangères naissantes par un climat d'insécurité juridique ou d'insécurité tout court.

Alexandre Adler pour *Le Monde*

Lire la suite page 26

مكتبة الأمل

SUCCESSION Réuni à Pyongyang, la Congrès suprême du peuple nord-coréen a officiellement élu, samedi 5 septembre, Kim Jong-il, numéro 1 du régime. Chef de la

commission de défense nationale, au centre du pouvoir, M. Kim dément « les rumeurs à toutes les questions que pose l'édification du socialisme », est-il précisé. Le Congrès a

décerné au père du nouveau numéro 1, le « président-fondateur » Kim Il-sung (décédé en 1994), le titre de « président éternel » du pays. ● LE POIDS DE L'ARMÉE semble s'accroître au sein de ce régime de type stalinien. La famine, le désastre économique et les risques d'instabilité sociale rendent le nouveau dirigeant dépendant des militaires.

● LE TIR, il y a une semaine, d'un missile au-dessus du Japon, a montré que la Corée du Nord était en mesure de devenir une puissance militaire, classique et nucléaire.

Le régime nord-coréen se soude autour de son armée pour survivre

A cinquante-six ans, le fils de Kim Il-sung, Père fondateur de la nation, a été officiellement promu à la tête du pays. Les gesticulations militaires de Pyongyang accroissent les risques de dérapage en Asie du Nord-Est.

TOKYO
de notre correspondant
Le régime nord-coréen se « normalise » : après quatre ans de vacance du poste de chef de l'Etat à la suite de la mort du « Grand Leader » Kim Il-sung en juillet 1994, la République populaire démocratique de Corée (RPDC), qui fête, mercredi

Une pénurie aux proportions inconnues

Parmi les mystères qu'entretient le régime nord-coréen, le plus dramatique est l'étendue de la pénurie alimentaire. En août, Pyongyang a annoncé que les intempéries avaient endommagé 60 % de la récolte de riz et une grande partie des autres céréales. Des réfugiés parvenus en Chine font état de cas d'anthropophage. Des missions humanitaires ont ramené de RPDC des photographes d'adolescents et d'enfants en état de malnutrition avancée. En mai et juin, 200 000 Nord-Coréens seraient passés en Chine en quête de nourriture et de vêtements, avance une organisation bouddhiste sud-coréenne active dans cette région, Korean Buddhist Shuang Movement.

Une délégation du Congrès américain qui vient de séjourner en RPDC estime que 10 % de la population (soit 2 millions de personnes) seraient décédées des conséquences de la pénurie alimentaire au cours des trois dernières années. Les organisations internationales présentes en Corée du Nord (Croix-Rouge, Programme alimentaire mondial) ne confirment ni renforcent ces estimations, considérées par des experts à Séoul comme « très exagérées ». - (Corresp.)

9 septembre, son cinquantième anniversaire, a officiellement un nouveau chef suprême en la personne de Kim Jong-il, fils du « père fondateur » du pays. L'un des derniers régimes stalinien de la planète, dont l'économie est moribonde et une bonne partie de la population affamée, vient d'apporter la dernière touche à une peu commune succession dynastique version communiste. Selon l'Agence centrale de presse nord-co-

réenne, Kim Jong-il aurait, « par sa clairvoyance et son bagage théorique et idéologique, (...) les réponses à toutes les questions que pose l'édification du socialisme ». Le régime Kim Jong-il semble surtout caractérisé par un accroissement du poids de l'armée dans les instances du pouvoir. Une dépendance qui suscite spéculations et préoccupations.

Par déférence pour le « commandeur » défunt qui repose en « président éternel » (selon la nouvelle Constitution), le Congrès suprême du peuple, réuni à Pyongyang le 5 septembre pour la première fois en quatre ans, a amendé la loi fondamentale supprimant la fonction de président pour élever celle de chef de la commission de défense nationale au rang le plus élevé dans la hiérarchie du régime. Kim Jong-il, qui exerce de facto le pouvoir depuis 1994, a été réélu « conformément aux vœux du peuple » à la tête de la commission de défense nationale (fonction dont il avait hérité du vivant de son père). Cet organisme détient le commandement des forces armées et le pouvoir de déclencher la guerre.

UNE ÉCONOMIE EFFONDÉE

L'amendement de la Constitution se traduit par un retour au système qui prévalait avant 1972, lorsqu'il fut créé le poste de chef de l'Etat pour Kim Il-sung (auparavant, celui-ci avait dirigé le pays en qualité de secrétaire général du Parti des travailleurs et premier ministre), mais donne la suprématie à l'armée sur le parti.

En 1992, un nouvel amendement constitutionnel avait dissocié la commission de défense nationale de celle de chef de l'Etat. Un an plus tard, Kim Jong-il s'était vu investi des premières. Depuis octobre 1997, il est également secrétaire général du Parti des travailleurs. Dans la nouvelle organisation du pouvoir, les fonctions protocolaires (notamment la réception des hôtes étrangers) sont dévolues à l'ancien ministre des affaires étrangères Kim Yong-nam, qui devient président du comité permanent du Congrès suprême du peuple. Le Congrès a en outre élu un nouveau premier ministre, Hong Song-nam, considéré comme un spécialiste des questions économiques.

Le redressement d'un pays exsangue est la priorité du régime. Outre la disette, la Corée du Nord



souffre d'un dramatique effondrement de son économie. Les usines ne tournent qu'à 30 % de leur capacité en raison d'une pénurie d'énergie. Mais réformes et ouverture à l'extérieur risqueraient d'ébranler un régime qui repose sur un endoctrinement habillé d'un patriotisme exacerbé. La dévotion portée au leader est conjuguée à un isolement drastique. Mélange de marxisme-léninisme et de respect coûteux des valeurs d'autonomie et de hiérarchie, le régime a mis en place un système d'Etat-famille censé être le « paradis des travailleurs ».

Aujourd'hui, les dirigeants mettent l'effondrement de l'économie sur le compte de la chute du régime soviétique, des sanctions économiques américaines (depuis la fin de la guerre de Corée, en 1953, Washington interdit les contacts commerciaux avec la Corée du Nord, « nation ennemie ») et des

interprétées. Mais il leur est de plus en plus difficile de masquer la réalité : le « paradis des travailleurs », s'il a jamais existé, est un paradis perdu, et le pays est schizophrène entre une population qui souffre et une élite privilégiée (membres du parti et militaires).

L'adversité est menée en stimulation. La répression pour ceux qui s'écartent de la ligne cimente le système. Selon les services de renseignement sud-coréens, en août, une cinquantaine de personnes occupant des fonctions officielles, dont un général, auraient été exécutées, publiquement. Mais l'endurance à des limites. L'effondrement de la production et la pénurie alimentaire ont entamé le système étatique. Une « économie sauvage » est apparue : les équipements d'usines sont pillés et revendus, le marché noir se répand et le régime a dû tolérer les marchés libres, où les

payans vendent directement leurs maigres récoltes.

L'état anarchique de l'économie et la quasi-paralysie des fonctions de l'Etat comportent des risques d'instabilité sociale qui ne laissent guère d'autre choix à Kim Jong-il que de dépendre des militaires. Comptant un million d'hommes (sur une population de vingt-trois millions) et absorbant un quart du produit intérieur brut (22 milliards de dollars), l'armée est la seule force organisée du pays. Kim Jong-il doit pouvoir compter sur elle en cas d'une hypothétique rébellion populaire, au cas où la situation alimentaire empirerait, et se prémunir contre un éventuel (tout aussi peu probable dans l'immédiat) coup de force militaire.

LE PILIER DE LA RÉVOLUTION

Ce sont les hauts gradés du régime, anciens compagnons d'arme dans la guérilla contre les Japonais, qui avaient été chargés par le « Grand Leader » de mettre en place la succession dynastique qui vient d'être consacrée. Le processus a duré plus de vingt ans et fut orchestré par le maréchal O Jin-u (mort en 1995), qui est venu à bout des adversaires du népotisme. Des fonctions militaires sont les premières que le jeune Kim ait assumées : en dépit d'un passé militaire mince, il avait été nommé maréchal et commandant suprême des forces armées dès 1991.

Depuis la mort de Kim Il-sung en 1994, la Corée du Nord a vécu en situation de quasi-urgence, dormant aux militaires une influence croissante. Dans son éditorial du 1^{er} janvier 1998, l'organe du Parti des travailleurs, *Ridong Shinmun*, a reconnu la suprématie des militaires : « L'armée a démontré qu'elle est le pilier et la force de propulsion de la révolution. » Au cours des cinq dernières an-

nées, Kim Jong-il a promu plus de neuf cents officiers au grade de général. Les militaires, qui détiennent désormais le double des sièges qu'ils occupaient auparavant au Congrès suprême du peuple (15 %), bénéficient de traitements de faveur en matière de logement et de nourriture. L'armée a commencé à jouer un rôle économique croissant par son contrôle sur l'industrie d'armement - la seule branche qui fonctionne et constitue une des rares sources de devises pour le pays (la vente de missiles au Proche-Orient aurait rapporté un demi-milliard de dollars depuis 1992).

Les observateurs, à Séoul et à Tokyo, sont perplexes sur les conséquences de la dépendance du régime Kim Jong-il envers l'armée. L'envoi du missile balistique au-dessus du Japon le 31 août (Washington ne peut imposer la thèse nord-coréenne de lancement d'un satellite et non d'un missile) pourrait être un geste donné par Kim Jong-il aux militaires. Ce pourrait être aussi la démonstration que le régime ne se départit pas de sa diplomatie de « chantage » pour obtenir des aides étrangères. L'apparent limogeage de Kim Jong-u, qui, en tant que président de la commission de promotion des échanges économiques avec l'étranger, était la personnalité nord-coréenne la plus connue à l'étranger, semble avoir été une autre concession aux militaires. En charge notamment d'attirer les investissements étrangers dans la zone d'économie libre de Rajin-Song-bong, Kim Jong-u a disparu de la scène depuis l'événement. Mais inversement, la RPDC, qui semble souffrir tout à la fois du chaud et du froid, serait disposée à l'ouverture d'un bureau de représentation des Etats-Unis à Pyongyang.

Philippe Pons

Un « paranoïaque » paré de toutes les vertus

TOKYO
de notre correspondant
Avec sa chevelure féroce et son air de Plectro huraire, son visage fermé et son inimitable costume Mao, Kim Jong-il n'a ni le

PORTRAIT

Jusqu'en 1994, Kim Jong-il a vécu dans l'ombre paternelle. Il passe pour irascible, impulsif et renfermé

charisme ni la prestance bonhomme de Kim Il-sung. Le nouveau « maître » de la Corée du Nord reste en tout cas une figure peu connue : rares sont les personnalités étrangères qui l'ont rencontré. Jusqu'en 1994, il a vécu dans l'ombre paternelle et aujourd'hui encore, bien qu'intronisé, il reste enveloppé de l'aura de son père, désormais « président éternel ».

Paré depuis deux décennies de toutes les qualités par la propagande du régime (penseur de génie, metteur en scène, stratège, héritier des vertus révolutionnaires du « Grand Leader » et professeur de journalisme), Kim Jong-il, âgé de cin-

quante-six ans, passe pour irascible, impulsif et renfermé. Il serait à l'origine de plusieurs actions terroristes. Sa vie sentimentale a été agitée. De sa première femme, Hong Il-chon, épousée en 1966, Kim Jong-il a eu une fille. Après l'avoir exilée, il épousa sa femme actuelle, Kim Yong-suk, qui lui a donné un fils et deux filles. Entre-temps, ce grand amateur de cinéma s'était lié à une célèbre actrice, Sung Hye-in, dont il eut un fils avant de la répudier. En 1978, il fit enlever à Hongkong un metteur en scène sud-coréen et sa femme, une autre actrice, qui restèrent prisonniers huit ans en RPDC.

Pour Jo Yang-hwan, professeur à l'université jésuite de Sogang à Séoul, qui a brosé un portrait psychologique du jeune Kim, « ce serait une erreur de le sous-estimer. Bien qu'il ait une tendance à la paranoïa qui peut nourrir des pulsions agressives, il est intelligent et peut faire preuve de machiavélisme ». Un avis que partage Hwang Jang-yop, le plus haut dignitaire nord-coréen à s'être réfugié en Corée du Sud, en février 1997, qui estime toutefois dans un entretien avec le *Washington Post* qu'« il est aussi arrogant, obsédé des complots et inflexible. Sa seule préoccupation est de perpétuer son pouvoir. Contrairement à son père, il n'écoute personne, tout en étant souvent indécis ». Comme celle de son père, la vie du jeune Kim a

été réécrite pour qu'elle cadre avec un « roman familial » qui se confond avec l'histoire nationale. Né en février 1942 dans un village de Sibérie (et non, comme le veut son hagiographie, au pied du symbolique mont Paektu, à la frontière chinoise, haut lieu de la guérilla contre les Japonais), Kim Jong-il, qui perdit sa mère en 1949, porta un nom russe (Yura) jusqu'en 1960. Après avoir fait partie du service de sécurité de son père, il entra en 1968 au bureau politique du Parti des travailleurs, puis devint directeur du bureau de propagande. Désigné successeur en 1974 - non sans susciter quelques étonnements dans le reste du monde socialiste -, il fut assisté au solé d'un club de la personnalité. Après avoir occupé des fonctions dans la commission des arts et de la culture du parti, il commença son ascension dans la hiérarchie militaire.

Kim Jong-il aurait été à l'origine de l'attentat visant à assassiner le président sud-coréen de l'époque, Chun Doo-hwan, à Rangoon en 1983 (dix-sept morts), ainsi que celui contre un appareil de Korea Air en 1987 (cent quinze morts) à la veille de l'ouverture des Jeux olympiques de Séoul.

Ph. P.

Deux sites nucléaires civils pourraient fournir du plutonium

LA CORÉE DU NORD a bâti un complexe militaire-industriel qui la met sur la voie de devenir, dans cette partie du monde, une puissance dont les capacités nucléaires, balistiques et classiques surprennent la plupart des observateurs internationaux. Le cas de l'engin tiré lundi 31 août en est une illustration. D'emblée, les Japonais ont annoncé qu'il s'agissait d'une base située dans la région de Hwadae, et identifiée comme telle en août 1997. Mais les Coréens du Nord, de leur côté, ont, plusieurs jours après, indiqué qu'il s'agissait de mettre en orbite un satellite diffusant... des chants révolutionnaires. Depuis, les Russes ont confirmé que la Corée du Nord avait bien réussi à lancer son premier satellite artificiel et les Améri-

cains n'en excitent pas l'éventualité.

Une ambiguïté identique règne en matière nucléaire, au point que, dans les services occidentaux de renseignement, on parlait plutôt de la « duplicité » de Pyongyang. Sur le site nucléaire nord-coréen de Yongbyon, à une centaine de kilomètres de la capitale, a été installé en 1989 un réacteur graphite-gaz d'une puissance de 5 mégawatts qui pourrait bien fournir, après retraitement des combustibles irradiés, entre 15 et 25 kilogrammes de plutonium, l'ingrédient indispensable à la fabrication d'une arme atomique. A cette installation s'ajoute un réacteur de 50 mégawatts, dont la capacité de production de plutonium pourrait atteindre les 50 à 60 kilogrammes par an.

Détectés par le satellite Spot, des laboratoires de recherche et d'autres centres, qui sont majoritairement situés le long de la rivière Ruryong - et dont certains seraient enterrés, et donc clandestins - sont susceptibles de participer à un programme nucléaire militaire de trois à cinq bombes.

UN PAYS EXPORTATEUR

Même s'il ne s'agit, pour l'instant, que de fortes présomptions sur les capacités réelles de la Corée du Nord en matière d'armes nucléaires, l'autosuffisance de Pyongyang manifestée dans le domaine des lanceurs et des missiles accrédite la thèse d'un pays qui cherche à se doter d'un arsenal complet et diversifié lui permettant de jouer un rôle stratégique majeur dans la

région. Pas seulement parce qu'il disposera des matériels nécessaires à ses ambitions, n'ayant signé aucun traité international de non-prolifération. Mais aussi parce qu'il est un pays exportateur - par exemple, des missiles No-Dong à la Libye et à l'Iran - de technologies militaires, contribuant ainsi aux risques de déséquilibres régionaux.

Cette puissance nord-coréenne s'appuie sur une panoplie classique de plus d'un million d'hommes, essentiellement dans l'armée de terre, et sur la possibilité de rappeler sous les drapeaux pas moins de cinq millions de réservistes à partir d'un service national dont la durée, selon les armées, varie entre quatre et huit ans, et jusqu'à dix ans dans l'armée de l'air.

Jacques Isnard

BTS • DEUG • DUT • LICENCE • MAÎTRISE

Accédez aux carrières du Management Hôtelier International et de l'Industrie des Services

Une double formation bilingue européenne et américaine conduisant aux titres les plus prestigieux, en alternance professionnelle, formation-entreprise pouvant être financée et rémunérée.

BACHELOR OF SCIENCE in International Hotel Management

EXECUTIVE MASTER in Hospitality Management

en association avec le CMI Centre de Management International - Genève

Contact : Veronique Sourmes 01 45 26 59 28

CEMHI CENTRE EUROPÉEN DE MANAGEMENT HÔTELIER INTERNATIONAL EUROPEAN CENTER OF INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT 52, rue Saint-Lazare 75009 Paris • fax 01 45 26 59 29

Vertical text on the left margin: L'P O C H P N G R I B P C P L C C T I A I T H O r i g i n e v h E l t a D x d a l e B o e s t t o g n e ç a t g u p h i K A I F R / T r b T o u n a g D e l d i n 3 1 o L n' e r T e l F o u i l e n c o n t r i è q u e g i o r O p a r c e u r p a r t t e a t c o n u e f a l s q u i r é a l i F i l t r t o n S a r / t h R i c o n c i n é m a r s c é n t h u r M a n U R

L'Iran s'estime en droit d'intervenir militairement en Afghanistan

Les talibans massent des hommes à la frontière



NEW DELHI de notre correspondante en Asie du Sud

Les bruits de bottes se multiplient le long de la frontière qui sépare l'Iran de l'Afghanistan. En réponse aux menaces iraniennes d'intervention militaire directe, les talibans ont pourvu à Kaboul ont massé près de 8 000 hommes dans la région frontalière d'Herat. Plus au sud, la milice islamique, qui contrôle les trois quarts de l'Afghanistan, distribue des armes à la population de la province de Nimroz.

Très forte depuis la prise par les talibans, le 8 août, des provinces du nord de l'Afghanistan et en particulier de la ville de Mazar-i-Sharif (qui était sous contrôle du parti chiite du Hezb-i-Wahdat), la tension s'est encore accrue avec les très importantes manœuvres iraniennes à la frontière afghane, les révélations d'Amnesty International sur les massacres de chiites à Mazar-i-Sharif et l'« assassinat » de dix diplomates iraniens qui s'y trouvaient. L'Iran, qui n'a jamais caché son opposition radicale aux talibans, a invoqué, samedi 5 septembre, son droit de « légitime défense » pour protéger ses intérêts. « Téhéran s'est employé à informer le Conseil de sécurité de l'ONU d'une situation susceptible de menacer la paix et la sécurité internationale », a affirmé la radio d'Etat irannienne.

« Au terme de cette procédure, l'Iran sera en droit, en vertu du chapitre VII, article 51 de la Charte de l'ONU de prendre toutes les mesures nécessaires dans un contexte de légitime défense », a poursuivi la radio. Au-delà du sort de ses diplomates et de la quarantaine de prisonniers iraniens détenus à Kandahar par les talibans, l'enjeu est pour l'Iran sa traditionnelle influence politique et culturelle en Afghanistan, notamment sur la communauté chiite.

IRRÉDENTISME SUNNITE

« Herat est depuis des siècles un centre de rayonnement de la culture persane, affirme un expert, et les Iraniens n'accepteront jamais un pouvoir hostile dans cette ville. » L'Iran, qui voit dans les talibans, extrémistes sunnites, ethniquement et religieusement antichrétiens, une création des Etats-Unis soutenue par l'Arabie saoudite et le Pakistan, ne veut pas non plus voir un bastion sunnite militant à sa frontière. Car celui-ci pourrait ouvrir l'irréductibilité de sa propre minorité sunnite. Puissance régionale, l'Iran ne peut enfin accepter facilement la défaite d'une opposition qu'elle soutient politiquement et militairement.

Annoncée comme « imminente » par les services de renseignements américains, une incursion terrestre irannienne est toutefois jugée peu probable par un certain nombre d'experts. Ils estiment, en revanche, que l'Iran pourrait agir par l'intermédiaire des milliers d'Afghans réfugiés sur son territoire. Deux millions d'Afghans venus au fil des vingt ans de guerre en Afghanistan sont aujourd'hui réfugiés en Iran. Et Téhéran n'aurait pas de mal à trouver parmi eux les éléments d'une guérilla qui obligeraient les talibans à rester massivement dans l'ouest du pays,

compromettant leur offensive pour assouvir leur pouvoir sur l'ensemble du territoire. L'Iran pourrait aussi agir par voie aérienne en bombardant les aéroports de l'ouest de l'Afghanistan ou les éventuelles concentrations de troupes.

En attendant, l'Iran a rejeté, dimanche, l'appel du département d'Etat américain au respect des frontières afghanes. « Les Américains donnent des conseils aux voisins de l'Afghanistan, alors qu'ils n'ont pas même réagi à la capture de ressortissants iraniens par les talibans, en particulier des diplomates, et n'ont pas soutenu nos efforts pour les faire libérer », a commenté la radio d'Etat irannienne. Alors que des milliers d'innocents sont enterrés vivants par les talibans, que l'on découvre les fosses communes les unes après les autres dans le nord du pays, « les gens sont violés par ce groupe sectaire engagé dans le trafic de drogue, le gouvernement américain émet des conseils en apparence conciliants ». La radio a accusé les Etats-Unis de « prendre la défense des talibans » et conclu que, « en équipant et en organisant les talibans, les Etats-Unis, qui sont responsables de toutes les catastrophes qui surviennent en Afghanistan, font pratiquement une guerre par procuration au peuple afghan. »

FRAPPES AMÉRICAINES

En insistant longuement sur les victimes, Téhéran veut sans doute dire aux Etats-Unis - qui ont frappé l'Afghanistan après les attentats meurtriers de Nairobi et Dar es-Salaam - que l'Iran a lui aussi le droit de défendre ses morts. Passant sous silence ces frappes, le département d'Etat a affirmé, samedi, avoir « demandé à plusieurs reprises aux voisins de l'Afghanistan de s'abstenir de s'engager dans des opérations qui pourraient intensifier le conflit. Nous leur demandons de respecter les frontières de l'Afghanistan ».

Parallèlement aux mesures militaires, les talibans, poussés par le Pakistan, qui cherche à préserver un semblant de relations avec l'Iran, ont promis de donner des informations sur le sort des diplomates iraniens dans un délai d'une semaine. Admettant qu'il y avait « une forte possibilité » qu'ils aient été tués, le porte-parole des talibans, Wakil Ahmed Mutawakil, a affirmé, samedi, que les talibans essaieraient « de trouver les corps des diplomates. Si nous échouons, une commission tripartite taliban, iran, Pakistan lancera une enquête à Mazar-i-Sharif », a-t-il dit. M. Mutawakil, qui, dès le lendemain de la prise de Mazar-i-Sharif, avait affirmé que les diplomates iraniens « avaient pu être tués », a réitéré la version des talibans selon laquelle le consulat iranien était vide à l'arrivée des talibans. Il a toutefois ajouté qu'il était « possible que nos forces les aient tués sans un ordre supérieur : ils [les diplomates] n'avaient rien à faire là ». Bien qu'ils contrôlent plus des trois quarts de l'Afghanistan, les talibans sont encore loin de pouvoir conforter leur victoire. La paix qu'ils promettent en Afghanistan semble encore très lointaine.

Françoise Chipaux

Le Zimbabwe organise un sommet régional sur la crise en République démocratique du Congo

M. Kabila et les rebelles congolais y participent

Organisé à l'initiative du président zimbabwéen, Robert Mugabe, le sommet réunissant les pays impliqués dans la crise sévit en République démocratique du Congo (RDC) et plusieurs observateurs devait débuter lundi 7 septembre, à Victoria Falls.

La République démocratique du Congo (RDC) et plusieurs observateurs devaient débuter lundi 7 septembre, à Victoria Falls.

Les rebelles congolais devaient participer, avec leurs alliés respectifs, au premier round de négociations censées rétablir la paix en RDC.

LA ZAMBIE devait présider, lundi 7 septembre, le sommet des pays impliqués dans la crise sévissant en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), organisé à Victoria Falls au Zimbabwe, à l'initiative du président Robert Mugabe. Le président zimbabwéen, Frederick Chiluba, était attendu dans la matinée près des chutes du fleuve Zambèze, aux confins du Zimbabwe, de la Zambie et du Botswana. La RDC, tout en affirmant ne pas être à l'origine de ces dispositions, s'en félicitait, dimanche soir, en estimant, selon un de ses diplomates, que « cela permettra à Robert Mugabe d'appuyer nos positions, ce qu'il n'aurait pu faire en tant que président du sommet ».

Le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie ont envoyé des troupes pour appuyer le président congolais, Laurent-Désiré Kabila, qui accuse le Rwanda et l'Ouganda d'agression et de soutien aux rebelles congolais. Tous les dirigeants de ces pays prendront part au sommet, auquel étaient encore attendus, lundi, les présidents namibien, Sam Nujoma, et angolais, José Eduardo Dos Santos. Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Salim Ahmed Salim, ainsi que les six ministres des affaires étrangères des pays impliqués étaient à pied d'œuvre, dimanche soir, et ont

poursuivi les entretiens largement entamés durant le week-end à Harare. Les rebelles congolais, invités au sommet par M. Mugabe, ont annoncé l'envoi d'une délégation qui devait arriver lundi après avoir transité par Kigali.

Le président Mugabe avait reçu séparément, dans la soirée de dimanche, M. Kabila, puis les présidents ougandais, Yoweri Museveni, et rwandais, Pasteur Bizimungu. Laurent-Désiré Kabila en a profité pour lui présenter ce qui devait être, selon lui, l'ordre du jour du sommet, à l'indiqué l'ambassadeur de RDC au Zimbabwe, Kikaya Bin Karubi. En échange des exigences congolaises, le président Mugabe et ses alliés ont demandé à M. Kabila de « donner l'assurance de poursuivre son programme de démocratisation ». Salim Ahmed

Salim, en arrivant à Victoria Falls dimanche, avait également souligné la nécessité pour Kinshasa de s'engager dans cette voie.

Selon M. Kikaya, la RDC exige le retrait des troupes rwandaises et ougandaises de son territoire, la reddition totale de leurs soldats et leur enrégimentement nominatif « afin qu'apparaisse clairement la nationalité des agresseurs », a-t-il souligné. Ceci concerne, selon M. Kikaya, « les rebelles et leurs parrains », actuellement pris en tenaille entre Kinshasa et Kitona, dans le sud-ouest de la RDC où l'armée angolaise a déployé l'essentiel de son contingent.

La RDC veut aussi le déploiement d'une force africaine de maintien de la paix dans les régions en crise, le sud-ouest et l'est de la RDC, et d'une autre force

chargée de vérifier la bonne application des futurs accords, toutes deux placées sous l'égide de l'OUA et financées par les Nations unies, a poursuivi le diplomate. Selon lui, le déploiement de ces forces a déjà été discuté à Durban, en Afrique du Sud, en marge du sommet des non-alignés, la semaine dernière, en présence de M. Salim et du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Kinshasa exige enfin réparation pour les dommages de guerre, notamment ceux occasionnés au barrage d'Inga et à sa centrale électrique, la principale du pays sur le fleuve Congo, qui fut un temps sous contrôle rebelle avant d'être repris par les forces angolaises. M. Kikaya a enfin souligné que la présence des troupes alliées ne saurait être discutée à Victoria Falls. « A nous d'établir par la suite le retrait des troupes invitées ; ceci ne fera l'objet d'aucune négociation ici », a-t-il dit.

Le ministre rwandais des affaires étrangères, Anastase Gasana, a affirmé que son pays n'accepterait « jamais la présence d'une force de maintien de la paix à sa frontière avec le Congo », car « nous sommes capables de défendre notre frontière nous-mêmes et nous ne combattons pas le Congo », a-t-il dit, démentant toujours que Kigali ait envoyé une quelconque force militaire en RDC. - (AFP, AP, Reuters.)

L'Eglise catholique exige des négociations

L'Eglise catholique a invité, dimanche 6 septembre, les autorités politiques et militaires à trouver une solution négociée à la crise qui secoue la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) depuis le 2 août. Dans un message aux fidèles dans toutes les paroisses, l'archevêque de Kinshasa, le cardinal Frédéric Etsahou a demandé aux chrétiens de mettre fin aux « atrocités » commises sur les ressortissants étrangers soupçonnés de complicité avec les rebelles.

C'est la deuxième fois que l'Eglise déplore les sévices infligés aux banyarwandaïses, Tutsis congolais d'origine rwandaise. C'est la première fois qu'elle appelle à des négociations entre le régime de Laurent-Désiré Kabila et les rebelles. Estimée à plus de 45 millions d'habitants, la population de la RDC est à 80 % chrétienne, selon des chiffres officiels.

Kigali accueille avec des sentiments mitigés les premières décisions du Tribunal international pour le Rwanda

KIGALI de notre envoyé spécial

Les Rwandais affichent des sentiments mitigés après les jugements prononcés à la semaine dernière par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), qui siège à Arusha, en Tanzanie, pour le génocide qui fit près d'un million de morts en 1994. Si le pouvoir n'a pu que saluer des verdicts longtemps attendus, les critiques ne se sont pas éteintes à l'égard de la cour internationale. Le caractère juridique et historique de ce premier jugement pour génocide depuis la Convention de Genève de 1948 pèse peu par rapport à la soif de justice, voire de vengeance, des Tutsis rwandais, ou à l'amertume de rescapés qui pensent qu'aucune condamnation ne pourra les satisfaire.

REPORTAGE

« Il faut au moins qu'ils viennent finir leurs jours dans une prison rwandaise »

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), qui siège à Arusha, en Tanzanie, pour le génocide qui fit près d'un million de morts en 1994. Si le pouvoir n'a pu que saluer des verdicts longtemps attendus, les critiques ne se sont pas éteintes à l'égard de la cour internationale. Le caractère juridique et historique de ce premier jugement pour génocide depuis la Convention de Genève de 1948 pèse peu par rapport à la soif de justice, voire de vengeance, des Tutsis rwandais, ou à l'amertume de rescapés qui pensent qu'aucune condamnation ne pourra les satisfaire.

Kigali, par la voix du ministre de la Justice, Faustin Nteziryayo, s'est réjoui des condamnations de Jean-Paul Akayesu, l'ancien maire de la commune de Taba, et de Jean Kambanda, l'ancien Premier ministre du gouvernement qui a conduit le génocide avec l'armée et les milices hutues. « Le tribunal a enfin un verdict à l'encontre de l'un des principaux meneurs du génocide », a déclaré M. Nteziryayo au micro de Radio Rwanda. La première chose que je vois demander à la cour est de poursuivre et d'accélérer les procès des autres criminels qui attendent d'être jugés à Arusha. »

Le ministre rwandais a également réitéré la revendication du pouvoir de voir les condamnés purger leur peine sur les lieux de leurs crimes. « Le Rwanda s'apprête à accueillir les condamnés », a-t-il dit. Pour le procureur général de Kigali, Simeon Rwagasore, « il est vraiment important que la population rwandaise sache que ces gens, même s'ils ont été jugés à l'étranger, seront emprisonnés au Rwanda ». « Ce serait un gain moral pour le pays, et aiderait les rescapés, les parents des victimes, à accomplir leur travail de deuil », ajoute-t-il. La justice ne doit pas servir uniquement à condamner, elle doit aussi aider la société. » Cette requête ne devrait pas être satisfaite par le TPIR. Le Rwanda

n'offre ni prisons conformes aux normes internationales ni garantie de stabilité, puisque l'Armée patriotique rwandaise (APR, tutsie) est toujours en guerre contre la rébellion animée par des Hutus chassés à la fin du génocide. Le TPIR ne prendra certainement pas le risque que les condamnés soient tués par une main vengeresse ou libérés par leurs partisans. Il mène donc de discrètes négociations pour trouver des pays d'accueil. Une prison spéciale pourrait être aménagée en Afrique du Sud, l'un des pays les plus stables et démocratiques du continent.

Au sein de la population tutsie, le fait que les condamnés ne reviennent pas purger leur peine au Rwanda est mal vécu. Comme est parfois mal accepté le statut du TPIR, qui interdirait aux juges de prononcer la peine capitale. « Comment peut-on ne pas condamner à mort un homme qui a participé à l'extermination d'un million de Rwandais ? » s'interroge un homme. Je suis évidemment en faveur des exécutions. Alors, puisque le TPIR nous empêche de juger ces gens ici et de les condamner à mort, il faut au moins qu'ils viennent finir leurs jours dans une prison rwandaise. » Une femme, qui a perdu son mari et son fils durant le génocide, s'insurge contre « la honte » que s'indigne la communauté internationale si elle refusait de renvoyer les condamnés au Rwanda. « Je voulais qu'ils soient jugés ici, dit-elle, je voulais voir leur visage lors des procès, je voulais qu'ils soient tués pour les horreurs qu'ils ont commises. »

« UN IMMENSE SOULAGEMENT »

Les jugements du TPIR ont cependant provoqué « un immense soulagement » au Rwanda, selon Simeon Rwagasore. Le pouvoir et la communauté tutsie se plaignaient de lenteurs des procédures et doutaient de la détermination de la communauté internationale à juger les criminels de guerre. Quatre ans après les faits, trois ans après la prise de fonction des juges à Arusha, la justice vient seulement de commencer à être rendue, alors que parallèlement les tribunaux rwandais ont condamné des centaines de personnes. Vingt-deux d'entre elles avaient été publiquement exécutées au printemps dernier, sous la pression d'associations de rescapés, très influentes dans les coulisses du pouvoir.

« Dans ce pays, les gens ressentent la peine de mort comme la facture à payer pour avoir pris la vie d'autrui, comme un juste prix. Mais ils n'en tirent certainement pas la satisfaction qu'eux-mêmes escomptaient, commente Alice Karekezi, une juriste rwandaise, observatrice des procès du TPIR pour une organisation de défense des droits de l'homme. Après les exécutions du printemps, ce fut comme après la condamnation de Kambanda. On s'est senti vidé, perdu, épuisé. Et on s'est dit : "C'est bien. Et après ?" » Le procureur Rwagasore pense pour sa part que « les exécutions ont soulagé les rescapés du génocide ». « Ce pays vit dans la culture de l'impunité, commente-t-il. Alors les familles des victimes n'ont pas cru en la justice tant que de premières exécutions n'ont pas eu lieu. »

lectuels hutus. Son plaidoyer de culpabilité est donc un acte fort. » Alice Karekezi insiste : l'aveu de Jean Kambanda est « considéré » pour le Rwanda, où 130 000 prisonniers attendent d'être jugés pour le génocide. « Ici, dans les prisons, ils nient leurs actes, se cachent derrière des valeurs comme l'autorité ou l'ethnicité, dit-elle. Et ceux qui plaident coupable n'ont pas la sincérité de Kambanda, ils essayent juste d'avoir des remises de peine. » Concernant les différents accusés du TPIR, elle oppose d'ailleurs Jean Kambanda, « un homme réfléchi, tendu, dense, qui force le respect », et ses ex-complices. « Ils viennent aux audiences presque insouciantes. Ils discutent, ils sont grassouillet et paraissent contents. Ils sont comme des enfants qui auraient joué à la mort et auraient perdu. »

« COMME DES ENFANTS »

Deux éléments essentiels doivent être distingués, pour Alice Karekezi, dans les premières condamnations du TPIR. D'un point de vue juridique, « le tribunal a fait un travail formidable pour le jugement Akayesu, le premier jugement pour génocide de l'histoire, notamment sur l'interprétation du génocide, sur la responsabilité pénale individuelle et sur la reconnaissance des crimes sexuels en tant qu'actes de génocide ». Elle se déclare en revanche « surprise » par la sentence qui a envoyé Jean Kambanda en prison à perpétuité, alors qu'il avait plaidé coupable et accepté de coopérer avec le procureur.

La juriste tient à propos de M. Kambanda un discours qui fait grincer des dents à Kigali. « J'ai trouvé Kambanda très digne et courageux, explique-t-elle. Il appartient à cette génération pour laquelle tuer un Tutsi était un devoir civique. J'ai eu l'impression de voir un homme qui a fait un bilan de sa vie, qui a remis en question la culture d'une génération de responsables et d'intel-

Rémy Ourdan

DESS

HAUTES ETUDES INTERNATIONALES
Langues Orientales

Débouchés

- Entreprises et banques à vocation internationale
- Journalisme spécialisé et agences de presse
- Centres d'études et d'informations
- Organismes internationaux

Admission

- 1^{re} année : Licence, connaissance d'une langue orientale, matura
- Admission directe en 2^{ème} année : maîtrise, connaissance d'une langue orientale, entretien.

Reinscriptions : Institut National des Langues et Civilisations Orientales
Hautes Etudes Internationales
2, rue de Lille - 75143 PARIS Cedex 07 - Tél. 01 49 26 42 14

هكذا من لياصل

Mise en garde d'Alexandre Lebed contre des émeutes en Russie

Les échanges rouble-dollar ont été annulés lundi 7 septembre, alors que le président Boris Eltsine essayait une nouvelle fois de convaincre les chefs de groupe parlementaire de voter l'investiture de Viktor Tchernomyrdine au poste de premier ministre.

La table ronde convoquée au Kremlin par Boris Eltsine pour tenter de convaincre les chefs de file parlementaires de voter l'investiture de Viktor Tchernomyrdine au poste de premier ministre, s'est ouverte

lundi 7 septembre en début de matinée. Présidée par le chef de l'Etat, elle regroupait Viktor Tchernomyrdine, huit chefs de groupe parlementaire de la Douma, huit représentants du Conseil de la Fédération

(Chambre haute) et les leaders des deux principaux syndicats du pays. Le président russe espérait obtenir, dès lundi après-midi, un vote favorable à M. Tchernomyrdine à la Douma (Chambre basse), afin de doter

le pays d'un gouvernement. La Russie reste plongée dans une grave crise financière. Le général Alexandre Lebed a pour sa part estimé, dimanche, que si « rien ne change d'ici une semaine », « les Russes sortiront

brusquement dans la rue ». Par ailleurs, les échanges rouble-dollar ont été annulés lundi, après que le rouble eut atteint 20,6634 pour 1 dollar, en baisse de 17,76 % par rapport à vendredi.

l'opposition majoritaire à la Douma, a eu des accents d'une viguerie inhabituelle dimanche à la télévision. « Heureusement, a-t-il dit, Eltsine n'est pas Nicolas II », le tsar réputé faible qui dut abdiquer en 1917 quand la révolution grondait. Selon la télévision NTV, les communistes réclameraient, en échange d'une confirmation de M. Tchernomyrdine, une démission anticipée de Boris Eltsine (souhaitée par deux tiers des Russes, selon un sondage), lors de la table ronde qui s'est ouverte lundi matin au Kremlin, avant le deuxième des trois votes dont dispose la Douma pour accepter ou refuser le candidat du président.

Sophie Shihab

MOSCOU

de notre correspondante
« Encore une semaine comme ça, et tout le système bancaire et financier du pays sera paralysé. Et à ce moment-là, les Russes sortiront brusquement dans la rue, dans tout le pays, et balayeront le pouvoir d'un seul coup ». Cette prévision d'Alexandre Lebed, faite à la veille de la journée politique cruciale du 7 septembre à Moscou, n'était pas l'avis isolé d'un ancien général en quête d'un rôle de sauveur de la nation. Selon un sondage mené la semaine dernière, 66 % des Russes estiment « possible » que le bras de fer entre Boris Eltsine et la gauche parlementaire « se termine par un coup de force, comme cela fut le cas en 1993 », quand le pré-

sident envoya les chars contre le Parlement.
Cependant, Alexandre Lebed a prédit que le scénario qui menace n'est pas celui de 1993, où les réformateurs ont réussi à se maintenir en place par la force. Mais bien celui de 1991, quand une tentative de putsch des communistes, qui s'accrochaient au pouvoir, provoqua leur chute. Aujourd'hui, répète à l'envi l'ex-général, toute tentative du Kremlin de réduire par la force la Douma provoquera une mobilisation populaire en sa faveur suivie d'un effondrement « en moins de vingt-quatre heures » du pouvoir « démocratique ».
Cette analyse, affirme M. Lebed, est celle de « quiconque vit en dehors du centre de Moscou ». Une

« fête de la capitale » y fut maintenue dimanche par son maire, le candidat à la présidence Iouri Loujkov, pour faire croire, non sans succès, que la vie suit son cours normal. Et ce, malgré la chute du rouble qui s'échangeait lundi à 20 roubles pour 1 dollar, contre 6 roubles il y a trois semaines, et pour lequel un marché à terme se réclamait 50 à l'horizon de mercredi.
RUMEUR DE MOUVEMENTS DE CHARS
Mais à Krasnoïarsk, la vaste région de Sibérie centrale dont M. Lebed est le gouverneur, comme dans tout le pays, une « sourde haine monte contre le pouvoir », affirme-t-il, en soulignant que « 35 % des magasins de Kras-

noïarsk sont déjà fermés ». L'ex-général n'a pas précisé que c'est sa décision d'imposer un contrôle des prix qui en est une des causes. Mais dans les régions dont les gouverneurs n'ont pas tenu de telles mesures conservatoires, les prix ont doublé ou triplé. Notamment pour les produits tels le sucre ou la farine sur lesquels la population s'est précipitée, y compris à Moscou. A cela s'ajoute une confiscation de fait des dépôts dans la quasi-totalité des grandes banques commerciales russes, que l'éclatement de la « bulle » financière russe a ruinées ; et une paralysie des paiements ayant interrompu les importations, qui forment quelquefois 60 % des ventes alimentaires en Russie. Il n'est donc guère étonnant que

les forces du ministère de l'Intérieur aient été mises en état d'alerte, comme l'a confirmé dimanche Alexandre Lebed. Il a toutefois précisé que l'armée, à « l'heure révolutionnaire », dont les soldats ont pour instruction officielle de s'adonner à la chasse et à la cueillette de champignons pour s'alimenter, n'est pas sollicitée, malgré les rumeurs sur des mouvements de chars autour de Moscou.
La tension pourrait ainsi devenir insupportable si le feuilleton politique, qui prive depuis deux semaines le pays d'un chef de gouvernement légitime, devait durer. Viktor Tchernomyrdine, que Boris Eltsine veut toujours voir confirmé à la tête du gouvernement malgré le refus d'obtempérer réaffirmé par

Les Quinze récusent un modèle de réforme purement libéral pour Moscou

SALZBOURG
de nos envoyés spéciaux
La « troïka » européenne, composée pour l'heure de l'Autriche, qui assure la présidence de l'Union, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, se rendra à Moscou « dès qu'un nouveau premier ministre aura été désigné ». Elle sera conduite par Wolfgang Schäussel, le ministre autrichien des affaires étrangères. Cette initiative, prise par les Quinze lors de la rentrée du conseil des affaires générales de l'Union, les 5 et 6 septembre à Salzbourg, témoigne de l'importance que l'Union attache à l'évolution de la situation en Russie, désignée comme un « partenaire vital », ainsi que de son intention de contribuer, dans la mesure du possible, à son redressement.
Tout en notant, très classiquement, que le redémarrage des réformes dépend d'abord des Russes eux-mêmes, la déclaration des Quinze manifeste la disponibilité de l'Europe à leur apporter son aide, et comporte une certaine dose d'autocritique quant à la stratégie adoptée par l'Occident depuis la disparition de l'URSS. « Les programmes d'assistance doivent être adaptés en fonction d'une situation nouvelle », a observé Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, comme si les événements actuels devaient donner l'occasion d'imaginer des méthodes moins simplistes que celles employées jusqu'ici.
La déclaration fait référence à la nécessaire cohésion sociale et ap-

pelle de ses vœux des institutions transparentes, efficaces et crédibles. Plusieurs ministres, ainsi que Jacques Santer, le président de la Commission européenne, ont insisté sur la nécessité de ne plus se limiter aux recettes purement libérales, de tenir compte des réalités, c'est-à-dire, aussi, des problèmes quotidiens des gens.
UN CONSEIL PARALYSÉ
« Nous faisons confiance à la Russie pour ne pas retourner à une économie administrée, mais pour poursuivre dans la voie des réformes afin de mettre en place une économie sociale de marché. » L'objectif désigné n'est pas le capitalisme à l'anglo-saxonne, mais, comme l'a relevé M. Schäussel, « notre modèle européen, avec ses filets de sécurité sociaux ». Au reste, la plupart des Quinze ne semblent pas redouter, outre mesure, la réapparition des mauvaises habitudes soviétiques. « La Russie, explique M. Védrine, c'est un peu l'Europe des années 30. On ne peut pas lui plaquer tous les mécanismes de l'économie de marché. Il peut y avoir combinaison de mesures diverses ; personne ne connaît la recette miracle. »
La mission de la « troïka » devrait permettre de mieux apprécier les intentions du futur gouvernement, ainsi que la position des diverses forces en présence à Moscou. C'est sur cette base que les Quinze délibéreront à nouveau, au cours d'une prochaine session, sur la manière d'apporter leur concours.

La Russie et la situation au Kosovo (lire page 5) ont dominé, dimanche 6 septembre, les discussions des ministres. La première partie de leurs travaux, la veille, avait été en revanche essentiellement consacrée à la réforme de leur propre mode de fonctionnement au sein du « Conseil des affaires générales » (CAG). La paralysie de leur conseil, au fil des élargissements successifs, devient de plus en plus préoccupante. Ordres du jour pléthoriques, tours de table interminables, débats d'orientation et « communications » diverses d'intérêt médiocre : les ministres des affaires étrangères, qui, d'après les rumeurs, ont un rôle essentiel pour coordonner les activités des conseils spécialisés (finances, agriculture, recherche, etc.), sont de plus en plus incapables de décider quoi que ce soit. Effet pervers de cette situation, souvent dénoncée sans qu'il y soit remédié... les apparitions des ministres aux réunions du Conseil se font de plus en plus brèves, souvent limitées au déjeûner pour l'examen des dossiers diplomatiques sensibles.
Pour le bon fonctionnement de l'Union, la réforme des méthodes de travail du Conseil apparaît à beaucoup comme presque aussi importante que celle des institutions, différée depuis l'échec d'Amsterdam. La perspective d'une négociation difficile sur l'« Agenda 2000 » (financement de l'Union, réforme de la PAC et des fonds structurels, préparation de l'élargissement), où leur mission d'arbitrage promet d'être cruciale, incite les ministres à agir. M. Védrine s'est félicité des décisions prises. « On entre maintenant dans la phase de mise en œuvre, sous la responsabilité de la présidence », a-t-il commenté. Il reste à voir si, contrairement aux expériences passées, ces bonnes résolutions seront cette fois appliquées.

Philippe Lemaître et Daniel Vernet

Indépendant depuis 1991, l'Azerbaïdjan semble être sorti de l'orbite de son voisin du Nord

BAROU
de notre envoyée spéciale
Bercosa de l'industrie pétrolière à la fin du XIX^e siècle, Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan au sud de la

REPORTAGE Plus que la crise russe, Bakou craint la baisse des cours du brut

chaîne du Caucase, littéralement « la ville des vents », semble avoir été épargnée par la tourmente qui ébranle la Russie, son grand voisin du Nord. Tout à la reconquête de son glorieux passé, à l'époque où les Nobel ou les Rothschild se lançaient à la recherche de l'or noir, Bakou fait peau neuve. L'alphabet cyrillique a presque disparu, la signalisation a été refaite, les multinationales se sont installées sur le front de mer, tandis que le pétrolier russe Lukoil a choisi d'établir ses bureaux dans un luxueux immeuble de la vieille ville entre les murailles du palais Shirvan et les caravansérails.
Dernière partenaire commerciale de l'Azerbaïdjan (après la Turquie), la Russie est présente dans les projets d'exploitation des champs offshore de la Caspienne (réserves totales prouvées : 78 milliards de barils) mais les participations de ses pétroliers sont infimes au regard de celles des majors anglo-américaines qui se taillent la part du lion. Le tandem BP-Amoco détient ainsi 34 % des parts (contre 10 % pour Lukoil) dans le consortium AIOC chargé de l'exploitation des champs offshore de Guneshli Chirag et Azad dans le cadre du contrat du siècle signé en 1994 entre l'Azerbaïdjan, Socat et onze pétroliers, pour 3 milliards de dollars.
Indépendant depuis 1991, l'Azerbaïdjan, rapidement débarrassé de ses bases et ses garde-frontières russes des 1992 - à l'inverse de ses voisins de Transcaucasie, Arménie et Géorgie - semble être sorti de l'orbite de son encombrant voisin.

Futur gros exportateur de pétrole, plaque tournante du transport des hydrocarbures, place stratégique, « le pays des feux », coincé entre l'Asie objective de l'Iran, la Russie et l'Arménie, leur a préféré l'axe Washington-Ankara.
« Nous sommes attentifs à ce qui se passe à Moscou mais je ne pense pas que nous serons touchés », affirme le premier ministre, Artur Rasizade. Plus que la crise russe, les officiels azerbaïdjanais se disent, en aparté, inquiets de conséquences de la baisse des cours mondiaux du brut sur une économie totalement dépendante du secteur énergétique. Le pétrole représente 60 % des recettes budgétaires et des exportations et 70 % des investissements étrangers sont concentrés dans ce type d'activité. Si le pays affiche aujourd'hui les meilleurs résultats macroéconomiques de toutes les républiques de l'ex-URSS : croissance du PIB (8,5 % pour les premiers mois de 1998), inflation maîtrisée (7 % l'an en 1997), stricte politique budgétaire et bonne tenue de la monnaie locale, stable face au dollar depuis son lancement en août 1992, c'est grâce au pétrole. Les revenus de l'or noir (quatorze contrats de partage d'exploitation ont été signés depuis 1994, neuf sont entrés en vigueur) mais surtout le versement de « bonus » - trois d'entrée des pétroliers dans les consortiums, estimé entre 15 et 20 millions de dollars par chaque puits - ont permis à l'Azerbaïdjan, qui a ainsi récolté 1 milliard de dollars au total avant tout partage de production, d'éviter l'endettement démesuré qui caractérise ses voisins de Transcaucasie (Arménie et Géorgie).
La baisse des cours du brut est venue rappeler aux autorités azerbaïdjanaises le danger d'une trop grande dépendance de la monnaie pétrolière. « L'Azerbaïdjan souhaite développer d'autres pans de son économie », a rappelé, mardi 1^{er} septembre, le président Guélar Aliev au secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, Jacques Don-

deux, venu à Bakou promouvoir les investissements français (2,2 % contre 4,9 % pour l'Allemagne en 1997). Les sociétés qui travaillent dans la région (Elf, Total, mais aussi de petits groupes comme Castel, qui a acheté deux brasseries à Bakou) louent l'environnement favorable, notamment la « stabilité politique », fruit de la gestion autocratique du président Aliev. La situation politique actuelle est plutôt bienvenue, après quatre présidents et trois coup d'Etat en trois ans (1990-1995).
RETOUR DE SIBÉRIE
Le paysage économique, hors extraction pétrolière, est cependant dévasté. Usines fantômes, aux carreaux cassés, cheminées qui ne fument plus, tronçons d'oléoducs émergents d'un désert de boue, conduits et tuyaux rouillés : le cinquième industriel de Soumgaï, à une trentaine de kilomètres de Bakou, était jadis le premier centre pétrochimique de l'Union. Cet endroit a désormais l'aspect d'un champ de bataille après l'Apocalypse, donnant la mesure de la tornade qui s'est abattue sur cette région stérile des indépendances proclamées. Depuis, la production industrielle continue de chuter, les impayés des entreprises s'élevaient à 65 % du PIB et, à ce jour, seul l'isthme d'Apcheron (Bakou et ses banlieues) où est concentrée 60 % de la population) est approvisionné normalement - ou à peu près - en gaz et en électricité.
« Nous ne regardons plus vers la Russie », explique Sahin, un dentiste qui vend depuis quatre ans des légumes dans la rue, comme la plupart des Bakouïtes. « J'espère seulement qu'on ne connaîtra pas la même chose ici. Le bon côté de cette crise, c'est que mes trois frères, qui sont partis il y a trois ans travailler en Sibérie comme l'on fait traditionnellement tous les hommes jeunes de mon village (1 million d'Azerbaïdjanais sur 7,6 vivent en Russie) vont enfin rentrer. »
Marie Jégo

Polémique à Prague sur des émissions de Radio Free Europe

PRAGUE
de notre correspondant
La première rentrée du nouveau gouvernement social-démocrate tchèque de Milos Zeman a commencé sous de mauvais auspices. Alors que le mécontentement gronde dans l'éducation et que le premier cabinet de gauche de l'après-communisme prépare d'importants chambardements à la tête des entreprises d'Etat sur fond de gel des privatisations, M. Zeman et ses amis se sont emparés dans une polémique sur des émissions de Radio Free Europe vers l'Irak et l'Iran.
Le gouvernement a accordé, fin août, du bout des lèvres, son autorisation pour la diffusion d'émissions en persan à partir de Prague, où Radio Free Europe (RFE), financée par le Congrès américain, est installée depuis son transfert de Munich en 1995. Mais il a suspendu sa décision sur les émissions vers l'Irak en attendant une demande formelle de Washington et surtout annoncé qu'il « contrôlerait l'objectivité et l'équilibre » des informations diffusées en persan avant de confirmer son accord dans trois mois.

La décision du gouvernement de M. Zeman a été violemment critiquée par le président Václav Havel, qui avait lui-même invité RFE, créée au début de la guerre froide pour informer les populations du glacieux soviétique, à s'installer à Prague. L'ex-dissident Havel a rejeté catégoriquement les motifs avancés par M. Zeman, qui a notamment reproché à la radio d'avoir diffusé l'adresse de son siège, une villa, ce qui revenait à envoyer « quasiment une invitation aux terroristes ». Le premier ministre a, par ailleurs, estimé que ces émissions pourraient nuire aux intérêts tchèques en Irak et en Iran, Bagdad et Téhéran ayant officiellement protesté contre la diffusion de RFE.
« FAIRE FORCE AU TERRORISME »
« Nous ne pouvons pas vouloir des autres qu'ils dépendent de la liberté lorsqu'il en va de notre liberté et refusent nous-mêmes de la diffuser lorsqu'il en va d'autres nations », a déclaré Václav Havel, soutenu par la presse et par la droite, en rappelant le rôle de RFE dans la chute du communisme. Le président a souligné que les Tchèques ne pouvaient se « défilier » de-

vant le terrorisme mais « devaient y faire résolument face ».
M. Zeman a reçu le soutien de l'ex-premier ministre ultra-libéral, Václav Klaus, qui, de son temps, s'en était pris au président Havel pour avoir invité et reçu le dalaï-lama et l'écrivain Salman Rushdie, « au mépris des intérêts du pays ». Aussi M. Havel a fait son cheval de bataille de la lutte contre le « provincialisme » et le « repli sur soi » de nombre de ses concitoyens et de la classe politique, peu enthousiastes à l'idée de rejoindre l'OTAN.
Aussi le chef de l'Etat, invité par le Congrès américain à Washington à la mi-septembre pour le remède de l'Alliance atlantique aux pays du bloc soviétique, « s'est tenu à des distances désagréables sur l'attitude de Prague envers Radio Free Europe », a indiqué son porte-parole. M. Havel pourrait, entre autres, se voir rappeler que la seule action terroriste perpétrée contre RFE dans son histoire fut organisée en 1981 par les services secrets... tchécoslovaques.

Martin Plichta

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

Membre et/ou accrédité
ACBSP - ECBE - IACBE - WAUC

ISM

ieMBA International Executive
Master of Business Administration

- Compatible avec vos activités professionnelles de salariés
- Réservé aux cadres de plus de 30 ans
- 520 heures de formation intensive : diplôme accrédité
- 10 séminaires mensuels à PARIS
- 2 mois à NEW YORK

MBA Master of Business Administration
in International Management

- Programme intensif de 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité.
- Pour diplômés de l'enseignement supérieur, 23-30 ans avec expérience professionnelle ou stages validés.

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08
International School of Management USA
Internet http://ism-mba.edu

ISM

2
2
Li
p
C
-
H
p
ni
64
16
10
13
-
pe
ce
Pe
Lc
co
tic
tal
lai
71
Or
rig
st
vi
El
ta
Dc
da
lé
Bo
est
log
ne
car
gub
-
KAI
FR
Trit
Tou
mag
Del
dun
31
0
L
Tel
Fou
il
en
con
tré
que
gion
O
par
our
par
teu
con
une
falle
qui
réal
-
Fin
top
Sar
1
h
-
R
com
ciné
mar
scén
thur
Mar
-
U
R

L'opposant cambodgien Sam Rainsy est menacé d'arrestation

BANGKOK. Hun Sen, chef du gouvernement cambodgien, a ordonné, lundi 7 septembre à Phnom Penh, l'arrestation du dirigeant d'opposition Sam Rainsy pour tentative de meurtre et tentative de renversement de son gouvernement, ainsi que l'arrêt des manifestations qui avaient lieu dans la capitale. « Il est temps de prendre des mesures légales contre les chefs de ces terroristes », avait-il déclaré après l'explosion, en milieu de nuit, de trois grenades, qui n'ont pas fait de victimes, au domicile qu'il n'habite plus depuis quelques années. Les forces de l'ordre devaient mettre fin à un sit-in organisé depuis quinze jours devant l'Assemblée nationale par le Parti Sam Rainsy (PSR). Dimanche, un défilé interdit de l'opposition avait réuni, dans la capitale, sept mille personnes et s'était déroulé sans incident. La police ne s'était pas montrée. Le PSR et le Funcinpec du prince Ranariddh, qui a regagné Phnom Penh dimanche, menacent de boycotter la réunion, le 24 septembre, de l'Assemblée, due le 26 juillet. Le roi Norodom Sihanouk, qui tente de réconcilier le gouvernement et l'opposition, avait déclaré dimanche que l'« impasse » était « totale et irréversible ». - (Corresp.)

Victoire de la droite aux élections à Malte

LA VALETTE. Eddie Fenech Adami, chef du Parti nationaliste maltais (droite pro-européenne), est redevenu, dimanche 6 septembre, premier ministre de Malte après la défaite du Parti travailliste lors des élections générales anticipées de la veille. Ces élections avaient été convoquées par le premier ministre sortant, le travailliste Alfred Sant, qui avait de plus en plus de difficultés à gouverner face à l'obstruction de l'aile gauche « tiers-mondiste » de son propre parti, dirigée par la grande figure du travailisme maltais, Don Mintoff, quatre-vingt-deux ans. Arrivé au pouvoir en 1996, Alfred Sant, un jeune économiste formé en France et aux États-Unis, avait retiré la candidature de Malte à l'Union européenne et était revenu sur un certain nombre de réformes adoptées dans cette perspective, notamment l'adoption de la TVA. Il avait renoué avec la tradition « neutraliste » travailliste en retirant l'île du Partenariat pour la paix avec l'OTAN. M. Fenech Adami, soutenu par les milieux d'affaires, a promis de reprendre les négociations avec Bruxelles et, le moment venu, de convoquer un référendum sur l'adhésion à l'Union.

L'ancien numéro deux malaisien pourrait être inculpé de « sédition »

BANGKOK. Anwar Ibrahim, qui a été limogé du gouvernement et exclu de l'UMNO (parti dominant) la semaine dernière, est l'objet de nouvelles enquêtes, a annoncé la police, samedi 5 septembre. S'il est inculpé de « sédition », l'ancien numéro deux du gouvernement peut être démis sans jugement pendant une période indéterminée. Anwar, qui a annoncé le lancement d'un « mouvement de réforme » contre le « népotisme » et la « corruption » du gouvernement du Dr Mahatir Mohamad, a affirmé dimanche que son frère adoptif avait été arrêté. Il compte entreprendre une tournée dans le pays mercredi, s'il n'est pas arrêté entre-temps. Des centaines de partisans du vice-premier ministre déchu campent dans sa résidence à Kuala Lumpur, où Anwar a reçu la visite et le soutien de dirigeants de l'opposition. L'UMNO s'est tenu vendredi et mercredi de ne pas se mêler de la crise. Les recteurs doivent « prendre l'initiative d'expliquer le limogement d'Anwar pour décourager les étudiants de recourir à des comportements négatifs », a déclaré le porte-parole du mouvement. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ CANADA : les recherches autour de l'épave de l'appareil de la Swissair qui s'est abîmé en mer mercredi au large du Canada ont progressé dimanche 6 septembre avec la découverte de l'enregistreur de données de vol, une des deux « boîtes noires », qui devrait fournir des indications essentielles aux enquêteurs sur les causes de l'accident. - (AFP)

■ CHINE : la haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mary Robinson, a commencé lundi 7 septembre ses entretiens à Pékin, alors que les dissidents chinois ont multiplié les appels afin qu'elle intervienne en leur faveur. M^{me} Robinson est arrivée dimanche à Pékin pour une visite historique, la première d'un haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme en Chine. Pendant son séjour, elle devrait également se rendre au Tibet. - (AFP)

■ ÉTATS-UNIS : une manifestation de milliers de Jeunes Noirs samedi 5 septembre dans le quartier new-yorkais de Harlem s'est achevée dans la violence avec dix-huit blessés dont quinze policiers, selon la police de New York. La « marche du million de jeunes », qualifiée par le maire de New York de « marche de la haine », a réuni de deux à cinq mille jeunes Noirs, selon la police, et vingt mille selon les organisateurs. - (AFP)

■ ISRAËL : un projet d'accord sur un retrait militaire israélien de 13 % de la Cisjordanie a été rédigé à l'issue de rencontres secrètes entre Israéliens et Palestiniens, a annoncé dimanche 6 septembre la presse israélienne. Aucune confirmation palestinienne n'a cependant pu être obtenue. - (AFP)

■ RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : Jean Hatfield, envoyé spécial du quotidien français Libération, a été arrêté, dimanche 7 septembre, dans le quartier du port fluvial de Kinshasa, par des militaires qui l'ont violemment battu, en l'accusant d'être un espion. Enmené ensuite dans un camp militaire, le journaliste de Libération a été libéré en fin de journée. - (Corresp.)

■ RWANDA : un employé de l'ambassade de France à Kigali a été blessé par balles, jeudi 3 septembre. Il a été transféré à Nairobi pour y être hospitalisé, a-t-on appris samedi dans la capitale kenyane. Le blessé a été rapatrié samedi soir par avion vers Paris. - (AFP)

James Baker va retourner au Sahara occidental

La Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Mimurso) a annoncé vendredi 4 septembre la fin de l'opération d'identification des futurs électeurs au référendum d'autodétermination (indépendance ou rattachement au Maroc) dans l'ancienne colonie espagnole (147 000 personnes). Mais il reste à résoudre le problème des membres de « trois tribus » - soit quelque 65 000 personnes - dont Rabat souhaite qu'ils puissent participer au référendum tandis que le Front Polisario est d'un avis contraire. L'Américain James Baker, ancien secrétaire d'Etat nommé émissaire de l'ONU dans ce dossier épineux, devrait se rendre début septembre - à une date non spécifiée - dans la région pour régler les modalités d'identification concernant les trois dernières tribus. Ces divergences ont retardé la mise en œuvre du référendum prévu au départ pour janvier 1992 et repoussé à plusieurs reprises depuis le cessez-le-feu conclu en 1991 sous l'égide des Nations unies. Le plan actuel de l'ONU prévoit de l'organiser le 7 décembre. - (Reuters.)

Réserves européennes sur la proposition serbe de règlement de la crise au Kosovo

Les Etats-Unis dénoncent de « horribles violations des droits de l'homme »

Les Quinze, réunis les 5 et 6 septembre à Salzbourg, ont accueilli comme un premier pas l'accord d'autonomie intérimaire pour le Kosovo ré-

cemment proposé par Slobodan Milosevic tout en voulant éviter de se laisser manœuvrer par le président yougoslave. Au Kosovo, une mission

américaine a rapporté « horribles violations des droits de l'homme » par les forces serbes qui ont procédé à des arrestations massives.

LA RÉCENTE proposition de Slobodan Milosevic de négocier un arrangement d'autonomie intérimaire pour le Kosovo a été accueillie - non sans réserves - comme un premier pas positif par les ministres des affaires étrangères des Quinze lors d'une réunion informelle de deux jours les 5 et 6 septembre, à Salzbourg, au cours de laquelle le sort de cette province serbe a été longuement évoqué.

L'accord intérimaire, proposé mardi 3 septembre par le président Slobodan Milosevic aux Albanais du Kosovo, prévoit l'organisation d'élections pour un nouveau Parlement de la province dans « trois mois », écrit le quotidien serbe, Glas Javosti, dans son édition de lundi en chœur, sous le couvert de l'anonymat, un haut responsable du Parti du chef de file kosovar Ibrahim Rugova. L'accord prévoit également la présence de sept cents observateurs étrangers qui seraient les garants de son application et l'organisation, au terme d'une période transitoire de cinq ans, d'un référendum appelant les Albanais à se prononcer

pour ou contre la transformation du Kosovo en République, à l'instar de la Serbie et du Monténégro qui forment depuis 1992 la Yougoslavie (RFY).

Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères, comme son homologue français, Hubert Védrine, ont cependant souligné la nécessité de rester prudent, compte tenu des mauvaises expériences du passé. Ils ont rappelé, en termes fermes, la volonté des Quinze de ne pas se laisser manœuvrer par le président serbe et que « la menace d'une action militaire tient toujours », nous rapportent nos envoyés spéciaux à Salzbourg.

Les deux ministres, suivis par l'ensemble de leurs collègues, ont expliqué combien ils étaient préoccupés à la veille de l'hiver, par le problème des réfugiés, et ont insisté pour que des dispositions soient prises, sans attendre, afin d'assurer leur retour. L'Union européenne a annoncé qu'elle allait débloquer une nouvelle aide humanitaire de 5 millions d'euros (environ 33 millions de francs) en faveur des dé-

placés au Kosovo. Elle a également évoqué la possibilité de créer au Kosovo des forces de police mixtes, y compris avec des policiers étrangers, chargés de la sécurité dans les villages pour encourager leurs habitants à y revenir.

REPRÉSENTANT PERMANENT

L'Union, pour tenter de mieux faire prévaloir son point de vue, voudrait disposer d'un représentant permanent dans la région. Elle avait porté son choix sur Felipe Gonzalez, ancien président du gouvernement espagnol, qui est également l'envoyé de l'OSCE. Mais M. Milosevic l'a refusé. Le chef de la diplomatie autrichienne, Wolfgang Schüssel, a été chargé de présenter une autre personnalité.

Les ministres, souvent avec beaucoup d'humour, ont rejeté les critiques de Christopher Hill, l'envoyé spécial américain qui reprochait, vendredi, aux Européens de se désintéresser des Balkans. « Il ne manque pas d'air. Ce n'est pas le rôle d'un ambassadeur américain de s'exprimer aussi cyniquement », s'est exclamé M. Kinkel.

Au Kosovo, la situation demeure toujours aussi critique. Des responsables américains ont déclaré, dimanche, y avoir constaté de « horribles violations des droits de l'homme, des violations du droit humanitaire et des actes de destructions punitives à grande échelle », a dit John Shattuck, secrétaire d'Etat adjoint chargé des droits de l'homme. Accompagné de l'ancien sénateur Bob Dole, président de la Commission internationale sur les personnes disparues, il venait de visiter Malisevo, Orshovac (Sud-Ouest) et Kijevo (Ouest).

Les autorités serbes ont annoncé l'arrestation vendredi et samedi d'environ 450 membres présumés de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), au cours d'opérations menées dans les forêts de Fouse et du sud-ouest de la province. Le Centre d'information albanais, à Pristina, a affirmé dimanche que onze Albanais, dont quatre femmes et cinq enfants, avaient été tués et vingt autres blessés, vendredi dans la région d'Orshovac, où, selon lui, dix-sept villages ont été la cible d'une « offensive d'envergure ».

sanofi

PROGRESSION DE 12% DE LA MARGE OPERATIONNELLE ET DU BENEFICE NET AVANT PLUS-VALUES AU 1^{er} SEMESTRE

La bonne progression de l'activité, +9,5 % à périmètre et change comparables (+6,5 % à structure historique), est à l'origine de la croissance de 12 % de la marge opérationnelle et du résultat net avant plus-values au premier semestre 1998.

La croissance rapide des produits internationaux et les premiers résultats favorables du lancement d'Approvel® et de Plavix® ont permis de financer à la fois les coûts des moyens commerciaux et de marketing mis en place en 1997 et de poursuivre la progression des dépenses de recherche et développement.

L'examen des résultats consolidés au 30 juin 1998 met en évidence :

- une progression de 2 points du taux de marge brute sur ventes, qui passe de 67,6 % à 69,6 %, résultant notamment du très bon comportement des grands médicaments internationaux en Pharmacie et de la baisse des prix de revient en Beauté ;

- une croissance des frais commerciaux et généraux de 9,9 % par rapport au premier semestre 1997. Les dépenses correspondantes ont été stabilisées à 5,3 milliards de francs, niveau enregistré au deuxième semestre 1997 ;

- un effort de Recherche et Développement en croissance de 6,8 % à 1,9 milliard de francs. La progression est de 8,4 % pour la recherche pharmaceutique.

La marge opérationnelle atteint 1 735 millions de francs et le résultat net avant plus-values (nettes d'impôts) s'établit à 762 millions de francs. Ces deux indicateurs marquent une croissance de 12 % sur l'an dernier.

Après prise en compte des plus-values nettes de 83 millions de francs, le résultat net consolidé du premier semestre 1998 ressort à 845 millions de francs ; le bénéfice net au 30 juin 1997, qui incluait une plus-value de 375 millions de francs, était de 1 055 millions de francs.

Une bonne progression de l'ensemble des activités

Les ventes du secteur Santé se sont établies à 11,2 milliards de francs, en progression de 9,5 % à périmètre et change comparables.

La Pharmacie (+10,5%) a bénéficié de la croissance des grands produits internationaux (+13% pour les dix premiers produits hors Approvel® et Plavix®). En incluant les ventes réalisées par les licenciés, les quatre premiers produits, Ticlid®, Dépakine®, Cordarone® et Fraxiparine® ont enregistré une croissance moyenne de 16%.

Au plan mondial, l'antihypertenseur Irbesartan (Approvel®, Avapro®, Karvea®) dont le lancement est intervenu à partir de septembre 1997 a réalisé des ventes de 352 millions de francs (dont 170 millions de francs consolidés par Sanofi) sur le semestre. Ce médicament, déjà présent sur l'ensemble des grands marchés, occupe d'ores et déjà une place significative dans la nouvelle classe des antagonistes de l'angiotensine II.

L'antithrombotique clopidogrel (Plavix®), lancé en mars 1998 aux Etats-Unis, a réalisé 173 millions de francs de ventes au 30 juin (consolidées par Bristol Myers Squibb). Il a obtenu le 15 juillet 1998 son autorisation de mise sur le marché en Europe.

Au plan géographique, la progression des ventes pharmaceutiques en France est de 3 %, et de 14 % hors France. La part du chiffre d'affaires consolidé réalisée à l'international a, de nouveau, augmenté et atteint plus de 72 %.

Les ventes des activités Diagnostics et Santé Animale ont été stables.

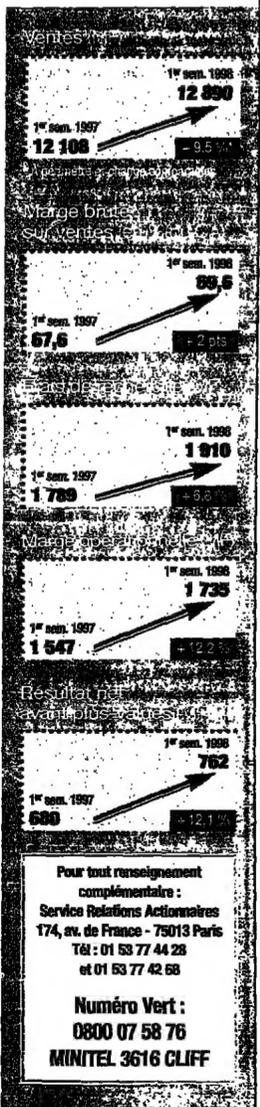
L'effort de recherche, représenté comme au 30 juin 1997, 17 % des ventes du secteur Santé.

La marge opérationnelle du secteur Santé s'établit à 1 696 millions de francs, en croissance de 7,5 % sur le premier semestre 1997.

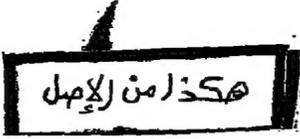
Le secteur Beauté, porté par la bonne performance d'Yves Saint Laurent et l'internationalisation de So de la Rente, a enregistré un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs, une croissance de 9,7 % à périmètre et change comparables. L'amélioration des prix de revient s'est poursuivie, permettant d'afficher une marge opérationnelle positive de 39 millions de francs au 30 juin 1998 contre une marge opérationnelle négative de 31 millions de francs au 30 juin 1997.

La contribution des affiliés au résultat net est en recul par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, Yves Rocher ayant connu sur le premier semestre une régression de son activité de vente par correspondance.

En termes d'équilibres financiers, la marge brute d'autofinancement s'élève à 1,6 milliard de francs au semestre, en progression de 14 % sur le 30 juin 1997. Le ratio d'endettement est, à 7 %, stable par rapport au 31 décembre 1997.



Donner raison à la vie.



FRANCE

LE MONDE / MARDI 8 SEPTEMBRE 1999

DROITE A dix mois des élections européennes de juin 1999, l'opposition s'interroge sur le nombre de listes qui seront issues de ses rangs. Le RPR et Démocratie libérale sont

partisans d'une liste unique, tandis que l'UDF annonce qu'elle sera intransigeante sur le caractère européen du message qu'elle défendra. **FRANÇOIS BAYROU** a appelé, di-

manche 6 septembre, lors de l'université d'été des jeunes de Force démocrate, au « respect » à l'égard d'Alain Madelin et de Démocratie libérale au sein de L'Alliance et a re-

fusé les « surenchères » en ce qui concerne les relations avec le Front national. **LES LOIS** sur le financement des partis présentent, selon M. Bayrou, des failles qui per-

mettent à certains de faire de la politique avec l'argent d'entreprises. Le président de Force démocrate veut demander une clarification au gouvernement.

Les centristes marquent leurs distances avec le RPR sur l'Europe

Après la querelle avec Démocratie libérale sur le Front national, que François Bayrou ne parvient pas à éteindre, l'UDF se distingue à présent des gaullistes sur la construction européenne. L'opposition pourrait se présenter en ordre dispersé en juin 1999

LA GRANDE-MOTTE (Hérault) de notre envoyée spéciale
Tourner au plus vite la page des régionales pour écrire celle des européennes : c'était l'ambition de François Bayrou, président de Force démocrate et candidat à la présidence de l'UDF, lors de l'université d'été des jeunes de son parti, à La Grande-Motte, dans l'Hérault, du 3 au 6 septembre. Après la décision prise par le bureau de L'Alliance concernant le statut de Jacques Blanc, réélu président du conseil régional du Languedoc-Roussillon grâce au vote du Front national, M. Bayrou se croyait quitte de la question des relations de l'opposition avec le Front national. Le président de FD ne l'aborde jamais sans réticences, notamment parce qu'il estime qu'en parler c'est servir le parti d'extrême droite. C'est l'une des raisons pour lesquelles Hervé Mariton, vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes, proche de Charles Millon et concurrent de M. Bayrou pour l'élection à la pré-

sidence de l'UDF, le 16 septembre, n'a pas été autorisé à se rendre à La Grande-Motte.
Cela n'a pas empêché la question de revenir sur le tapis, à l'initiative des jeunes centristes. Dès le 4 septembre, ils avaient contesté la décision prise par le bureau de L'Alliance. Au motif que c'était la moins mauvaise solution, M. Bayrou, François Léotard, Nicolas Sarkozy et Philippe Séguin avaient accordé à Alain Madelin le droit de conserver M. Blanc dans les rangs de son parti et de son groupe parlementaire, à condition qu'il ne participe pas aux réunions de l'intergroupe. A La Grande-Motte, les jeunes centristes ont demandé à leurs aînés de sommer M. Madelin et Démocratie libérale de « choisir entre M. Blanc et L'Alliance ».
Seul Gilles de Robien, député de Somme et l'un des chefs de file des libéraux qui ont préféré l'UDF à M. Madelin, s'est risqué à leur donner raison. « Dans cette affaire, L'Alliance a manqué de courage.

On a botté en touche. On ne bâtra pas une force politique sur l'ambiguïté », a déclaré le maire d'Amiens. M. Bayrou, en revanche, a donné la priorité à la préparation de l'avenir. Après avoir affirmé que L'Alliance avait choisi la « clarté », il a demandé que priorité soit donnée au « respect » au sein de L'Alliance. « J'ai désapprouvé les choix de Démocratie libérale. Pour autant, je ne veux pas que nous ayons entre nous des relations d'adversaires. L'Alliance, ce sont des alliés, des gens décidés à travailler ensemble et, donc, à se respecter. Sinon, nous allons installer de telles fractures au sein de L'Alliance qu'il n'y aura, pour l'avenir, aucune perspective », a plaidé M. Bayrou. « N'entrons pas dans des surenchères ! Ne donnons pas à nos adversaires de gauche et d'extrême droite le plaisir de voir dans l'opposition un univers complètement décomposé ! », a-t-il ajouté.

DIVISIONS SUR LA LISTE UNIQUE
L'armistice ainsi signé, M. Bayrou a ouvert la préparation des échéances européennes de 1999 et, notamment, des élections de juin. Au nom de Démocratie libérale, M. Madelin s'est prononcé, avant l'été, pour une liste unique de l'opposition. Une division de la droite sonnerait, juge-t-il, l'échec de la stratégie d'union mise en place avec L'Alliance. François Filion, porte-parole du RPR, a d'ores et déjà réclamaré pour son président, M. Séguin, la tête d'une liste commune de l'opposition. Dimanche, sur Radio, Eric Raoult, secrétaire national aux élections, a réitéré le souhait du RPR : « Il est évident que, parce qu'il a une dimension européenne, Philippe Sé-

guin est le mieux à même d'être la voix de la France en Europe pour ce scrutin », a déclaré l'ancien ministre.
A La Grande-Motte, les esprits étaient plutôt enclins à envisager la constitution d'une liste « européenne » distincte. Les centristes, qui s'inquiètent de ce que leur discours politique perde en force à mesure que leurs crédo traditionnels sont partagés par d'autres qu'eux, ont insisté sur la nécessité, pour la future nouvelle UDF, d'être, selon la formule de M. Bayrou, « le grand parti européen de la vie politique française ». L'Europe est la ligne de partage fondamentale pour notre famille politique », a insisté M. Douste-Blazy. Cette hypothèse présente évidemment un risque : celui que, compte tenu de son statut d'ancien ministre centriste, cette possibilité viendrait renforcer l'éventualité d'une organisation de la droite qui juxtaposerait un petit parti centriste et un pôle très dominant, issu du rap-

prochement - déjà évoqué par M. Madelin et dessiné dimanche par M. Raoult - du RPR et de Démocratie libérale. « Nous aurons beaucoup de choses à faire, dans les années qui viennent, avec Alain Madelin », a indiqué M. Raoult.
Renaud Domedieu de Vabres, député d'Indre-et-Loire et autre libéral de l'UDF, a souligné les risques du choix autonomiste : « Dans le trouble actuel de notre électorat, il y aura un arbitrage à faire entre l'appel à l'unité et l'envie de défendre sous notre propre étendard nos convictions européennes, a-t-il déclaré. Rappelons-nous que nous avons vocation à porter un jour au plus haut niveau l'alternance politique », ce qui ne saurait se concevoir pour une formation politique qui ne parviendrait pas à attirer sur son nom et son programme une fraction suffisante de l'électorat. En 1989, la liste centriste conduite par Simone Veil avait recueilli 8,42 % des voix, contre 28,87 % pour celle du reste de l'opposition, conduite par Valé-

ry Giscard d'Estaing. Placés devant cette alternative, les centristes ont réservé leur choix, tout en laissant entrevoir leur préférence. C'est Bernard Bosson, ancien ministre des affaires européennes, qui s'est le plus découvert : « Une liste unique, si c'est pour que nous ayons la tête de liste et que le RPR se range derrière nous à nos positions, d'accord. Si c'est pour être derrière Séguin, ne comptez pas sur moi ! », a-t-il déclaré. M. Douste-Blazy, qui a de nouveau exposé sa position au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » (lire page 15), souhaite, également, que l'UDF ne transige pas sur le message européen que devra porter la liste à laquelle elle participera. Evoquant la nécessité d'une « fédération européenne », le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a indiqué que l'UDF « accepterait très mal un mauvais compromis qui donnerait le sentiment à nos concitoyens qu'on entre dans l'Europe à reculons ».

« La droite est de retour », assure Nicolas Sarkozy

ARRIVÉ à Toulon, samedi 5 septembre, en hélicoptère, au milieu des drapeaux bleu, blanc, rouge, Nicolas Sarkozy est venu soutenir Marc Bayle, candidat d'union de la droite dans l'élection législative partielle qui aura lieu dans la première circonscription du Var, les 20 et 27 septembre. En juin 1997, le maire Front national de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, l'avait emporté face à une droite divisée. A la suite de son invalidation, le 3 février, pour infraction à la loi sur le financement des partis politiques, M. Le Chevallier avait présenté sa femme, Cendrène, qui avait été battue, au printemps, par la socialiste Odette Casanova. Cette dernière, invalidée à son tour le 28 juillet, repart de nouveau à la bataille, en candidate de l'ensemble de la gauche, face à M. Le Chevallier. M. Sarkozy a estimé que, cette fois, face à la gauche unie et à l'extrême droite, « la droite a fait le choix de l'efficacité ».

« Ça fait bien longtemps qu'on n'avait pas trouvé tout le monde autour d'un seul candidat. La droite est de retour », a assuré le secrétaire général du RPR à l'issue d'une réunion publique réunissant deux cents personnes et rassemblant notamment, sur l'estrade, le sénateur UDF-DL du Var, Hubert Falco, le secrétaire du RPR varois, Robert Ginesta, et son homologue de Force démocrate, Pierre Bonal. « Si l'extrême droite existe à Tou-

lon, c'est que depuis trop longtemps la droite était restée en dehors du débat des idées », a expliqué M. Sarkozy. « On fait trop de publicité au Front national, cela engendre le phénomène », a-t-il ajouté après avoir déclaré à la tribune : « Il y a des moments où il faut savoir se taire. Parler encore de Blanc et de Millon, ça suffit ! Il faut cesser de marquer des buts contre son propre camp. »

CONTRE LE FAVORITISME FISCAL
Puis M. Sarkozy s'est attaché à critiquer la politique du « gouvernement socialo-communiste ». Et d'abord le pacte civil de solidarité (PACS), qui va « favoriser fiscalement des couples qui ne peuvent, par définition, pas avoir d'enfants, aux dépens de la politique familiale ». Même si le secrétaire général du RPR souligne que « la différence homosexuelle est au demeurant tout à fait respectable » pour le mouvement gaulliste.
Après avoir affirmé que « les cent trente accords sur les 35 heures signés par Martine Aubry organisent la diminution du pouvoir d'achat des salariés français », M. Sarkozy a évoqué l'assurance-vie, dont le RPR a l'intention de faire son cheval de bataille pour la rentrée. « Expliquez-moi, a-t-il lancé, si nos enfants commencent à travailler plus tard, si on se retire plus tôt et qu'on vit plus longtemps, qui va payer nos retraites et notre protection sociale ? M. Voynet ? »

UNE HYPOCRISIE
En revanche, rien n'interdit à des associations ordinaires d'avoir elles aussi des activités politiques ou parapolitiques, à la réserve près qu'elles ne peuvent financer des partis ou des candidats. En revanche, puisque ce ne sont pas des partis, ces organisations peuvent recueillir des fonds auprès de qui elles veulent, particuliers ou personnes morales, et elles ne sont pas soumises au contrôle de la CCFP. De nombreuses structures de ce type existent. A

gauche, plusieurs « clubs » coexistent en marge du Parti socialiste, comme le club doriste Témoin et le club rocardien Convaincre. Les cas qui préoccupent le plus M. Bayrou sont dans l'opposition : Idées-Action, le club fondé par Alain Madelin, et, surtout, La Droite de Charles Millon. Le président du conseil régional Rhône-Alpes prend grand soin de répéter que son organisation n'est pas un parti politique.
M. Bayrou s'agace de cette situation, qui, à ses yeux, est une hypocrisie. Selon lui, ces mouvements n'ont d'autre but que de permettre à leurs fondateurs de contourner la loi et de se financer auprès des entreprises. « Si La Droite ne fait pas de politique, je me demande ce qu'est la politique ! », observe-t-il. Aussi le président de Force démocrate entend-il demander au gouvernement, via des questions écrites, une mise au point : soit ce type d'organisation permet de détourner la loi, et il doit être remédié à cette situation qui pénalise les partis ; soit le gouvernement n'y trouve rien à redire et, dans ce cas, M. Bayrou créera sa propre association.

Osez une grande Ecole Parisienne !
ESG
Ecole reconnue par l'Etat
Diplôme validé par le ministère de l'Éducation Nationale
Des carrières au plus haut niveau en :
Marketing
Finances
Commerce International
Expertise Comptable
Filières pour les étudiants en :
Droit
Gestion
Lettres
Sciences
Ecole Supérieure de Gestion
25, rue Saint-Ambré, 75011 PARIS
Tel: 01 53 36 44 00
Fax: 01 43 55 73 74
Internet: http://www.esg.fr

Pierre Moscovici tempère ses propos sur le Sénat
Après avoir qualifié les élections sénatoriales, le 4 septembre, de « parodie d'élection » (Le Monde daté 6-7 septembre), le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, a écrit, samedi 5 septembre, au président du Sénat, René Monory, pour lui expliquer que ses déclarations avaient une portée « locale ». « Les propos qui me sont prêtés sont largement sortis de leur contexte, en tant qu'ils de mon département, le Doubs », écrit-il. M. Monory avait « condamné fermement » ces propos et précisé qu'il avait écrit au premier ministre « pour qu'il soit rappelé des devoirs et les obligations de sa charge ». En avril, Lionel Jospin ayant qualifié le Sénat d'« amalgame parmi les démocraties », M. Monory avait saisi le chef de l'Etat.

LORIENT de notre correspondante régionale
Alain Madelin, maire de Redon (Ille-et-Vilaine), a fait les frais du ton offensif adopté, dimanche 6 septembre, par François Hollande lors de la fête des socialistes finistériens, à Carhaix-Plouguer. « Au sein de la droite, il existe un parti - Démocratie libérale d'Alain Madelin -, dont le fond est d'établir une passerelle entre le Front national et la droite », a lancé le premier secrétaire du PS. « Le jour où il faudra laisser la place, soit parce que nous ne tiendrons plus nos promesses, soit parce que nous travaillerons mieux bien qu'actuellement, il faut que ce soit la droite républicaine qui revienne aux affaires », a-t-il insisté. Conclusion : si cette dernière le faisait avec l'appui du FN, « ce ne serait pas un changement de majorité, mais un changement de régime ».

Quelques heures plus tôt, à Lorient (Morbihan), M. Hollande s'était coulé dans l'ambiance plus studieuse et feutrée du club Témoin, avec d'autant plus d'aisance qu'il a lui-même présidé ce cercle de réflexion, dont il est président d'honneur. Malgré l'absence de la scène politique de Jacques Delors, lui aussi président d'honneur, dont il se réclamait à l'origine, le club continue à réunir une assemblée formelle, dans le port longtemps dirigé par Jean-Yves Le Drian. Le thème de cette année, « De la commune à l'Europe, refonder les pouvoirs politiques », était bien dans la fibre traditionnelle des interrogations du club. Il a de nouveau été beaucoup question de cumul des mandats, de « statut » de l'Élu et d'institutions communautaires. « Si l'on comptait le nombre de journées passées à Lorient à débattre de la démocratie, on

PASSAGE À L'ACTION
« Nous débattons à perte de vue de modernisation des institutions... Combien de commissions mises en place ? De consultations qui ne débouchent jamais sur rien ? Evidemment, quand la seule vraie question existentielle se résume à la durée du mandat présidentiel, on peut continuer à s'interroger sans fin... », a ironisé M. Hollande. Il a fallu l'arrivée de Lionel Jospin pour enfin passer à l'action. Jacques Chirac n'a pas été le seul à bénéficier d'une pique. Le député de Corèze a souligné la responsabilité des partenaires de la majorité dans la réforme avortée du mode de scrutin européen. L'un, le PCF, au nom de l'« Europe

des nations » ; les autres - « c'est suspect » - n'ayant pas vraiment explicité leur choix.
Au chapitre européen encore, un sujet de prédilection de l'auditoire lorientais, l'ancien président du club Témoin s'est interrogé sur le rôle du Parti socialiste en Europe ou le sens exact de l'ambiguïté « troisième voie » prônée par Tony Blair. En outre, si « tous les débats de solidarité appartiennent à la nation, qu'est-ce qui relève du champ européen ? », a demandé M. Hollande. Le chef de file du PS a fait preuve de davantage de certitudes en présentant la réforme comme la clé « d'une bonne gouvernance ». « Les socialistes doivent toujours être les plus innovants en matière de réforme », a-t-il martelé. Pour M. Hollande, les « porteurs de la réforme », ce sont eux.

Une lacune dans la législation sur les financements politiques

LA GRANDE-MOTTE (Hérault) de notre envoyée spéciale
Au lendemain de la mise en examen d'Alain Juppé dans l'enquête sur le financement des permanents du RPR, Philippe Séguin, président du RPR, avait réclamaré, le 26 août, une loi limitant aux faits d'enrichissement personnel les poursuites judiciaires en matière de financements politiques entre 1988 et 1995. Cette proposition ne fait pas l'unanimité dans l'opposition.
Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF-Alliance de l'Assemblée nationale, s'est montré favorable à un « débat au Parlement » dimanche 6 septembre, au cours du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI ». « Jusqu'à maintenant, tout le monde acceptait que des fonctionnaires soient mis à disposition. Même les juges l'acceptent. Aujourd'hui, ils disent "non". Alors, disons "non" à partir d'un certain moment, quand la règle est claire et, si l'on veut que la règle soit claire, ouvrons le débat au Parlement ! », a déclaré M. Douste-Blazy, tout en se disant hostile à une « loi d'armistice ».

à la demande de M. Séguin s'apparenterait à une amnistie à peine déguisée. Le président de Force démocrate n'est pas, pour autant, satisfait de la situation actuelle en matière de financements politiques. Selon la loi, les partis n'ont pas le droit d'être financés par des entreprises. Les seules personnes morales dont ils puissent recevoir des fonds sont d'autres partis ou des associations de financement, elles-mêmes soumises à l'obligation de contrôle sur leurs comptes. Pour le reste, ils doivent vivre uniquement du financement public, des cotisations et des dons des sympathisants.

Four François Bayrou, au contraire, répondre

« Ce qui nous inquiète, c'est que si cette croissance disparaît, nous n'aurons plus les marges de manœuvre », a-t-il dit.

François Hollande accuse Alain Madelin de vouloir « établir une passerelle entre le Front national et la droite »

« Nous débattons à perte de vue de modernisation des institutions... Combien de commissions mises en place ? De consultations qui ne débouchent jamais sur rien ? Evidemment, quand la seule vraie question existentielle se résume à la durée du mandat présidentiel, on peut continuer à s'interroger sans fin... », a ironisé M. Hollande. Il a fallu l'arrivée de Lionel Jospin pour enfin passer à l'action. Jacques Chirac n'a pas été le seul à bénéficier d'une pique. Le député de Corèze a souligné la responsabilité des partenaires de la majorité dans la réforme avortée du mode de scrutin européen. L'un, le PCF, au nom de l'« Europe

des nations » ; les autres - « c'est suspect » - n'ayant pas vraiment explicité leur choix.
Au chapitre européen encore, un sujet de prédilection de l'auditoire lorientais, l'ancien président du club Témoin s'est interrogé sur le rôle du Parti socialiste en Europe ou le sens exact de l'ambiguïté « troisième voie » prônée par Tony Blair. En outre, si « tous les débats de solidarité appartiennent à la nation, qu'est-ce qui relève du champ européen ? », a demandé M. Hollande. Le chef de file du PS a fait preuve de davantage de certitudes en présentant la réforme comme la clé « d'une bonne gouvernance ». « Les socialistes doivent toujours être les plus innovants en matière de réforme », a-t-il martelé. Pour M. Hollande, les « porteurs de la réforme », ce sont eux.

« Si l'extrême droite existe à Toulon, c'est que depuis trop longtemps la droite était restée en dehors du débat des idées », a expliqué M. Sarkozy. « On fait trop de publicité au Front national, cela engendre le phénomène », a-t-il ajouté après avoir déclaré à la tribune : « Il y a des moments où il faut savoir se taire. Parler encore de Blanc et de Millon, ça suffit ! Il faut cesser de marquer des buts contre son propre camp. »

« Ça fait bien longtemps qu'on n'avait pas trouvé tout le monde autour d'un seul candidat. La droite est de retour », a assuré le secrétaire général du RPR à l'issue d'une réunion publique réunissant deux cents personnes et rassemblant notamment, sur l'estrade, le sénateur UDF-DL du Var, Hubert Falco, le secrétaire du RPR varois, Robert Ginesta, et son homologue de Force démocrate, Pierre Bonal. « Si l'extrême droite existe à Toulon, c'est que depuis trop longtemps la droite était restée en dehors du débat des idées », a expliqué M. Sarkozy. « On fait trop de publicité au Front national, cela engendre le phénomène », a-t-il ajouté après avoir déclaré à la tribune : « Il y a des moments où il faut savoir se taire. Parler encore de Blanc et de Millon, ça suffit ! Il faut cesser de marquer des buts contre son propre camp. »

Vertical text on the right edge of the page, likely from an adjacent page or a scanning artifact.

هكذا من الامل

Le PCF n'entend pas devenir « un courant du PS », avertit Robert Hue

Il demande le respect des engagements pris

JUSTE une petite journée de débats, histoire de marquer la semaine la plus importante de l'année pour les communistes, celle de la fête de l'Humanité, qui se tiendra à la Courneuve du 11 au 13 septembre. Lundi 7 septembre, les cadres du Parti communiste français se réunissent en comité national pour débattre de la « situation politique » et de l'« activité des communistes en cette rentrée ». L'occasion, aussi, pour Paul Lescagnol, secrétaire national chargé de la « vie du parti » et proche collaborateur de Robert Hue, présentateur du traditionnel rapport, de répondre au discours prononcé par Lionel Jospin, le 30 août à La Rochelle, et de lancer le débat sur le projet de budget pour 1999, qui sera présenté mercredi en conseil des ministres. M. Lescagnol devait revenir sur « l'ouverture du capital de Thomson Multimédia, la privatisation de l'aéroport de France Télécom », autant de décisions prises cet été, « dans la plus grande opacité », selon le PCF.

Le 6 septembre, dans un entre-

tien au Journal du dimanche, Robert Hue donne le ton. Il explique qu'« on ne [lui] fera pas passer pour une politique industrielle une politique de privatisations », en précisant que « ce n'est pas conforme aux engagements pris, que nous avons pris ensemble avec le PS ». « Il faut que cela soit clair », lance-t-il, tant à l'adresse de M. Jospin que de ses militants. Le 4 septembre, L'Humanité a, en effet, publié une déclaration du bureau national, datant du mois de juin, qui, pour mettre un terme à un débat et des travaux internes ouverts neuf mois plus tôt, levait un « tabou » sur la privatisation de services publics, tout en précisant que le texte « ne citait nullement le débat ».

« PROBLÈME DE CONTENU »

Pour le secrétaire national, le budget qui sera débattu par les députés à l'automne « peut être amélioré sensiblement ». Pour l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), dont il avait proposé qu'il prenne davantage en compte les biens professionnels, M. Hue reconnaît qu'il « n'a pas été entendu », mais ajoute qu'il « n'a pas l'intention de baisser la garde ». M. Hue revient aussi sur le rythme des réformes, dont le premier ministre a indiqué, le 30 août, qu'il serait « régulier ». M. Hue, qui, le 25 août à La Seyne-sur-Mer, lors de l'université d'été de son parti, avait demandé que le « changement » avance « à un rythme plus soutenu », disait ensuite non à « une vitesse de croisière tranquille », explique aujourd'hui qu'« il ne s'agit pas d'un problème de rythme, mais plutôt de contenu ».

Enfin, M. Hue a répondu à M. Jospin, qui, à La Rochelle, avait évoqué « une nouvelle synthèse » de la gauche. « On ne peut pas imaginer que la gauche plurielle puisse se réduire à une synthèse dans laquelle se fondraient différents courants », commente le secrétaire national dans Le Journal du dimanche. « Le PC, avertit M. Hue, n'est pas un courant du PS et n'entend nullement le devenir ».

Ariane Chemin

Le PRG critique les Verts

Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche (PRG), a multiplié les compliments à l'égard de M. Jospin - « déterminé, consensuel, réaliste » - et loué sa « méthode », lors de l'université d'été de son mouvement, à Ramatuelle (Var), les 5 et 6 septembre. M. Baylet a également crédité le PS de « tentatives législatives plus sporadiques ». Le PRG, qui ne se prononcera qu'en janvier sur sa stratégie pour les élections européennes de juin 1999, doute de trouver dans ses rangs une personnalité aussi « charismatique, enthousiaste, médiatique » que Bernard Tapie, tête de liste en 1994 (12,5 % des voix), laissant augurer d'un rapprochement avec le PS. M. Baylet a critiqué l'« esprit de compétition » des Verts, qui ont « comme objectif principal », pour ce scrutin, de « dépasser le score du PC ».

(Corresp.)

Deux cantonales partielles

HÉRAULT

Canton de Sète (1^{er} tour)

L, 15 698 ; V, 5 531 ; A, 64,8 % ; E, 5 280. Jacques Bill (PCF), 3 193 (60,47 %) ; Jean-Claude Martinez (FN), 1 167 (22,10 %) ; Nathalie Misiaszek (RPR-UDF) 789 (14,94 %) ; Francis Meynier (Indép.) 131 (2,48 %). **BALLOTAGE**

Il s'agissait de remplacer le conseiller général communiste, Raymond Felices, décédé. Avec 60,47 % des suffrages, Jacques Bill, secrétaire de la section locale du PCF et directeur du cabinet du maire de Sète, investit par toutes les formations de gauche, arrive en tête dans ce canton traditionnellement représenté au conseil général de l'Hérault par un communiste. Mais il n'a recueilli que 20,3 % des inscrits et devra donc affronter un second tour, le 13 septembre. Ce résultat renforce néanmoins la gauche « plurielle », qui, sous la direction de François Nipert (PCF), gouverne Sète depuis 1995. Le scrutin confirme aussi la prééminence du Front national sur la droite locale, privée de chef de file. Jean-Claude Martinez, conseiller régional et député européen, devance en effet nettement Nathalie Misiaszek, conseillère municipale, ancienne adjointe de l'ex-maire Yves Marchand, investie par le RPR et l'UDF. En mars dernier, déjà, dans le même canton, M. Martinez avait nettement distancé le candidat du RPR, Philippe Fougère. Le responsable du FN, qui a présenté sa candidature sous l'étiquette peu encombrante d'Union pour Sète et les Sétols, se place désormais dans la perspective des élections municipales de 2001 et entend rassembler l'ensemble de la droite sétoise, en s'appuyant sur l'ensemble de la rédaction, en mars, de Jacques Blanc à la présidence du conseil régional avec l'appui du Front national.

15 mars 1998 : L, 15 786 ; V, 9 372 ; A, 40,65 % ; E, 9 317 ; Raymond Felices, PCF, 4 301 (48,78 %) ; Jean-Claude Martinez, FN, 2 163 (24,53 %) ; Philippe Fougère, RPR, 1 700 (19,28 %) ; Roselyne Balher, Verts, 633 (7,41 %).

HAUTE-MARNE

Canton de Juvencourt (1^{er} tour)

L, 2 431 ; V, 1 431 ; A, 41,14 % ; E, 1 393. Michel Berthelot, RPR, 798 (57,29 %) ; Élu Jean-Marie Watremetz, div.d., 420 (30,15 %) ; Michel Perrin, FN, 80 (5,74 %) ; Jacques Stuber, PCF, 53 (3,80 %) ; Yves Leseux, RPR, 42 (3,02 %).

Organisée après l'annulation du scrutin du 22 mars suite à un recours de M. Watremetz, cette élection partielle confirme le succès du maire RPR de Rivaucourt, Michel Berthelot, dans un canton qui couvrait la localité de Colombey-les-Deux-Églises, où est tombé le général de Gaulle. Alors que la compétition avait été très serrée en mars, M. Berthelot distance nettement, cette fois-ci, M. Watremetz.

15 mars 1998 : L, 2 420 ; V, 1 588 ; A, 34,38 % ; E, 1 517 ; Michel Berthelot, RPR, 623 (41,07 %) ; Jean-Marie Watremetz, div.d., 595 (39,22 %) ; Jean-Marc Ragot, FN, 172 (11,34 %) ; Jacques Stuber, PCF, 127 (8,37 %).

DÉPÊCHE

■ WALLIS ET FUTUNA : la droite conserve une majorité de 11 sièges sur 20 dans l'Assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna, à la suite d'élections partielles, dimanche 6 septembre. Présidée par le député (RPR) Victor Brial, elle désignera, le 27 septembre, le sénateur du territoire : le siège est actuellement occupé par Basile Tui (UDF), qui a remplacé en avril Sosefo Papilio (RPR), décédé accidentellement.

Le CNPF et Force ouvrière mettent en cause les méthodes employées par Martine Aubry

M. Seillière attribue à la ministre « un certain mépris », M. Blondel « une vision jacobine »

Les négociations sur les 35 heures, l'éventuelle réduction des charges patronales sur les bas salaires et la gestion de l'assurance-maladie valent

à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, d'être critiquée par les dirigeants du CNPF, Ernest-Antoine Seillière et Georges Jollès,

et par le secrétaire général de FO, Marc Blondel. M. Seillière juge « stupéfiant » que M^{me} Aubry ait commenté les accords de branche.

REFORME des cotisations patronales, 35 heures, sécurité sociale... Dénonçant la gestion de ces trois dossiers, le CNPF d'une part, le secrétaire général de Force ouvrière (FO), Marc Blondel, d'autre part, s'en prennent très vivement à la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry. Dans un entretien publié par Libération, lundi 7 septembre, le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, accuse la ministre de manifester « un certain mépris » pour les partenaires sociaux, qui sont « majeurs et responsables ».

Le « patron des patrons », qui refuse de commenter les accords de réduction de temps de travail conclus dans les branches professionnelles, juge « stupéfiant » que M^{me} Aubry « ait décerné un mauvais point » à la métallurgie, « puis un bon » aux industries sucrières, se comportant, selon M. Seillière, « comme dans une classe d'école primaire ». « La seule question est de savoir si les entrepreneurs et les branches arriveront à préserver leur compétitivité malgré cette obligation des 35 heures », dit-il. Il « ne nie

pas » qu'il puisse « même y avoir des cas où, à la faveur des 35 heures, l'organisation du travail, les conditions de travail, la productivité s'améliorent ».

A propos des mesures de réduction des dépenses de santé prises par M^{me} Aubry, le président du CNPF se déclare « bien entendu favorable » à une éventuelle mise en concurrence de la Sécurité sociale avec les intervenants privés. « Qu'un des principaux ministres du gouvernement ait à négocier en direct le coût du cliché thoracique prouve que le système ne fonctionne pas », indique-t-il.

Évoquant la baisse des cotisations sociales sur les bas salaires, M. Seillière dénonce « une totale improvisation ». Le CNPF « ne connaît rien du projet de Martine Aubry » et « n'a pas été consulté », s'indigne-t-il. « Que le gouvernement, sentant que les 35 heures ne créent pas d'emplois, ou très peu, veuille mettre en place une baisse des charges sur les emplois peu qualifiés nous paraît raisonnable », déclare-t-il, ajoutant qu'il s'oppose à tout projet qui compenserait

cette baisse par une augmentation des charges sur les hauts salaires.

Georges Jollès, président de la commission sociale du CNPF, enfonce le clou dans un entretien publié le même jour par La Tribune. « Tout cela est contradictoire. Le projet Aubry vise à améliorer la compétitivité des entreprises et à favoriser l'employabilité des salariés peu qualifiés. Mais, si l'on reporte la charge sur les autres salariés, c'est un jeu à somme nulle pour l'emploi », fait valoir M. Jollès. Également président de l'Union des industries textiles, il indique que l'allègement des charges sur les bas salaires est « une mesure urgente de cause des 35 heures et de la création du double SMIC ».

QUARANTE PROPOSITIONS

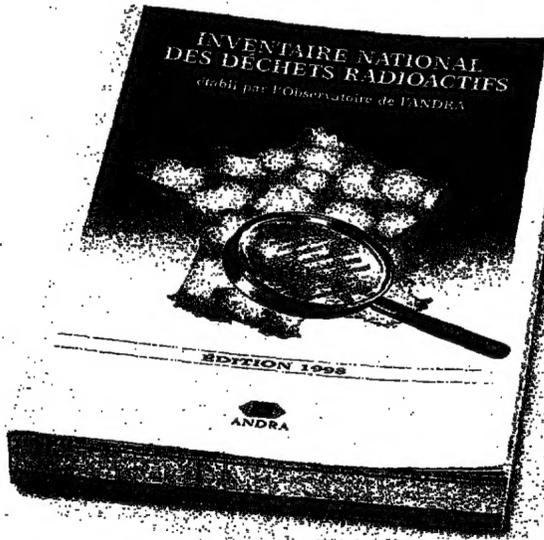
Dans un entretien à l'AFP, Marc Blondel se dit, lui aussi, « en colère » contre M^{me} Aubry, qu'il accuse, comme le CNPF, de vouloir imposer « une vision jacobine des relations sociales ». Il cite en exemple la volonté de la ministre de faire « passer au forcés » une réforme des cotisations patronales,

ainsi que les critiques qu'elle a formulées pendant l'été contre l'accord signé, notamment par FO, sur les 35 heures dans la métallurgie. Pour FO, « cet accord a valeur de précédent » et signifie que « nous avons fait avaler les 35 heures au patronat ».

Le secrétaire général de FO, évoquant l'évolution future du CNPF, souhaite le maintien d'« un patronat structuré » qui négocie, et non un « simple conseil d'entrepreneurs aux pouvoirs limités ». Il espère conclure avant la fin de l'année un accord sur une extension du dispositif ARPE (préretraite contre embauche). Enfin, M. Blondel énumère les dossiers prioritaires de sa centrale : « Dans l'ordre, les salaires, le relèvement des minima sociaux, l'extension et la reconduction de l'ARPE, la durée du travail et la sauvegarde de la négociation sociale. » Sur la Sécurité sociale, FO a l'intention de rendre publiques, prochainement, « quarante propositions ».

Alain Beauvieux-Méry et Caroline Monnot

Contribution de l'ANDRA à la transparence sur la gestion des déchets radioactifs en France.



Quels sont les déchets radioactifs ? Qui les produit ? Une déviation-ils ? Une des principales missions de l'ANDRA, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, consiste à « répertorier l'état et la localisation de tous les déchets radioactifs se trouvant sur le territoire national » conformément à la loi du 30 décembre 1991. Ce travail d'investigation et d'inventaire est une mission essentielle de service public. En effet, la présence de déchets sur un site n'est pas synonyme de danger. Ce qui compte avant tout, c'est la façon dont les déchets sont recensés, gérés et leur environnement surveillé. Cet inventaire, réalisé avec le concours des pouvoirs publics, des associations de défense de l'environnement et des producteurs de déchets, est accessible à tous gratuitement sur simple demande à l'Observatoire de l'ANDRA, Parc de la Croix Blanche - 1/7, rue Jean Mouquet - 92298 Châtigny-Malakay Cedex - Tél : 01 47 87 09 09 - <http://www.andra.fr>



Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Pour obtenir gratuitement l'Inventaire national des déchets radioactifs, appelez le 01 47 87 09 09 ou composez le 3614 code ANDRA

سكزا لمن لايصل

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MARDI 8 SEPTEMBRE 1998

JUSTICE L'opération « Mains propres », mise en place après l'assassinat, le 6 février, du préfet de région Claude Erignac, revêt plusieurs facettes. Si l'attention de la

justice se concentre sur la dérive dans la gestion des deniers publics, policiers et gendarmes s'attachent de leur côté à pénaliser des infractions mineures traditionnellement

impunies. ● **JACQUES Dallest**, le procureur d'Alaccio, vient de demander le dessaisissement du juge d'instruction Jean Guary chargé de l'enquête sur les prêts de la caisse

régionale du Crédit agricole. ● **CE DOSSIER** devrait être confié au juge d'instruction de Bastia, Jean-Pierre Niel. ● **DANS** l'entretien qu'il a accordé au Monde, le procureur général

de Bastia, Bernard Legras, estime, après trois mois de présence en Corse, que l'île « ne doit pas être le lieu d'une application dérogatoire du droit ».

Les différents visages de l'opération « Mains propres » en Corse

La politique de l'Etat, depuis l'assassinat du préfet de région Claude Erignac, concerne la gestion des deniers publics mais s'attache aussi au respect du droit dans divers aspects de la vie quotidienne pour les pouvoirs publics

L'ASSASSINAT, le 6 février, du préfet de la région Corse Claude Erignac a conduit l'Etat à engager une opération « Mains propres » à l'échelle de la Corse. Depuis six mois, cette politique qui vise à instaurer l'Etat de droit a revêtu plusieurs facettes : les pouvoirs publics souhaitent à la fois clarifier la distribution et la gestion de la manne publique, « reconquérir le territoire » en renforçant les effectifs policiers et changer les mentalités.

● **La gestion des deniers publics**
L'attention de la justice et des inspections administratives s'est concentrée sur les dérives observées dans la gestion des deux principaux bailleurs de fonds insulaires, la Caisse régionale du Crédit agricole de Corse et la Caisse de développement de la Corse (Cadec). Dans les deux cas, les règles d'attribution des prêts paraissent ne pas avoir été respectées. Ce système de prêts abusifs a permis à l'Etat de soutenir l'économie insulaire sans recourir au mécanisme

des subventions, soumises aux règles de la comptabilité publique. Il a aussi permis à certains pratiques clientélistes de perdurer. Lorsque l'inspection générale des finances (IGF) est chargée, entre le 17 mars et le 3 avril, de vérifier les conditions dans lesquelles les prêts destinés aux agriculteurs en difficulté ont été attribués, le verdict est sévère. Selon l'inspection, des millions de francs ont été accordés sous forme de prêts abusifs à des personnes qui ont usé de la solvabilité de celles-ci, ces sommes qui étaient utilisées à d'autres fins que l'agriculture étaient rarement remboursées. Selon les inspecteurs, « le nœud du problème » porte sur quatre cents à quatre cent cinquante exploitants, qui représentent plus de 45 % des encours. Le rapport final indique que cet échantillon permet « de donner une image fidèle de la politique de la Caisse agricole ». Pour l'IGF, aucun des dossiers étudiés n'aurait dû être retenu par le Crédit agricole s'il avait respecté les textes ré-

glant le système d'attribution des prêts. Saisie par l'IGF, la justice ne s'est, à ce jour, intéressée qu'aux bénéficiaires de cette manne publique. La Cadec présente, semble-t-il, des dysfonctionnements similaires à ceux du Crédit agricole. L'enquête préliminaire menée par le 8^e cabinet de délégations judiciaires et le service régional de police judiciaire d'Alaccio sur la gestion de cet organisme est terminée. Chargée de soutenir financièrement certains secteurs de l'économie insulaire, la Caisse de développement de la Corse a accumulé, à en croire les enquêteurs, 318 millions de francs de créances douteuses. Au terme des investigations préliminaires, les policiers ont invité le parquet de Bastia à orienter les futures recherches vers la filière hôtelière, en particulier le groupe Castel Verde, qui dispose de plusieurs hôtels près de Porto Vecchio, et l'hôtel Le Miramar, à Propriano. Ils signalent également le caractère suspect de prêts s'élevant à 20 millions de francs dans le

cadre de la « filière pierre ». Enfin, l'ensemble des activités de la filiale de la Cadec, Corsabail, paraît mériter, selon les policiers, un examen plus approfondi. ● **La « reconquête du territoire »**
Les conférences de presse clandestines des branches armées des mouvements nationalistes ou l'irruption de commandos lors d'événements publics ont toujours symbolisé la position attentiste de l'Etat sur l'île. Les autorités redoutent donc qu'une apparition, même furtive, d'un groupe clandestin porte atteinte à l'image du retour de l'Etat en Corse. Lors des journées internationales de Corse, lieu traditionnel du rassemblement annuel du mouvement nationaliste A Cuncolta, les 7, 8 et 9 août, les pouvoirs publics de l'île, en liaison directe avec le premier ministre, ont mis en place des moyens spectaculaires afin d'empêcher toute manifestation du FLNC-Canal historique : trois escadrons de gendarmes mobiles ; trois hélicoptères, dont un, qualifié d'« es-

pression », transporté du continent par l'aéroport ; des effectifs de gendarmerie ; des policiers des renseignements généraux et de la police judiciaire. Jugé disproportionné par certains, ce déploiement de force aura eu le mérite, à en croire un membre du cabinet du ministre de l'Intérieur, de marquer les esprits. ● **Le changement des mentalités**
Les gendarmes et les policiers ont été priés de redoubler de vigilance en matière de respect du code de la route, car, pour les pouvoirs publics, l'instauration de l'Etat de droit passe aussi par la sanction des infractions mineures traditionnellement impunies. Cet état, les procès-verbaux dressés pour défaut de port de la ceinture, pour absence de casque pour les deux-roues ou pour mauvais stationnement se sont multipliés au point que le commandant de légion de la gendarmerie a estimé nécessaire, à la mi-août, de rappeler à ses troupes qu'un excès de zèle pouvait nuire à l'efficacité de l'opération « Mains propres ».

« Nous constatons que s'instaure peu à peu un réflexe de précaution », souligne, pour sa part, le préfet de Haute-Corse, Bernard Lemaire. Par ailleurs, à la faveur de l'été, les autorités ont mené une offensive sur les terrains sanitaires et de l'urbanisme. Les inspecteurs de la Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ont contrôlé en grand nombre les restaurants, les commerces, les grandes surfaces et les hôtels. Le constat a souvent été très critique à l'encontre des gérants visités, et les motifs de sanction par l'administration ont été multiples. Enfin, le préfet de région indiquait que les habitations construites en bord de mer sans autorisation, connues sous le nom de « pallottes », devaient, à terme, être détruites. Au beau milieu de la saison touristique, la population découvrait, au quotidien, un autre visage de l'opération « Mains propres ».

J. Fo.

Le dossier Crédit agricole devrait être confié à un juge d'instruction de Bastia

LE PROCUREUR d'Alaccio, Jacques Dallest, a demandé, lundi 31 août, le dessaisissement du juge d'instruction Jean Guary, chargé de l'enquête sur les prêts de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse. Le dossier devrait être confié au juge d'instruction Jean-Pierre Niel, membre du pôle économique et financier de Bastia. Si le juge Guary refuse de se dessaisir, il reviendra à la chambre d'accusation de Bastia de trancher. « Il s'agit d'un dessaisissement technique qui intervient dans le cadre de la centralisation de toutes les affaires financières actuellement instruites sur l'île », souligne Bernard Legras, procureur général près la cour d'appel de Bastia.

Six personnes ont déjà été mises en examen dans cette enquête phare de l'opération « Mains propres ». La justice s'est intéressée, pour l'instant, aux bénéficiaires de ces prêts agricoles auxquels ils ne voulaient, semble-t-il, prétendre. Parmi eux figurent le président de la chambre régionale d'agriculture de Corse, Michel Valentini, et son épouse, qui ont été incarcérés deux mois avant d'être remis en liberté contre une caution de 1,2 million de francs. Joseph Barratier, administrateur de la caisse locale du Crédit agricole de Bastia et dirigeant du plus important groupement de producteurs de légumes en Corse, a lui aussi été mis en examen et placé en détention provisoire pendant près de deux mois pour avoir perçu indûment un prêt. Son fils a été laissé en liberté, mais le juge a fixé le montant de la caution à 800 000 francs. Mercredi 2 septembre, le juge Guary a également mis en examen Pascal Bacchini-Antoni, président de la caisse du Crédit agricole de Bastia. Cet associé de M. Barratier dans la Sica Plein-Champ a été laissé en liberté contre le paiement d'une caution de 500 000 francs. Tous ont été mis en examen pour complicité ou recel de détournements de fonds publics. Un seul dirigeant de la Banque verte a pour l'instant été mis en cause pour avoir entériné ces

prêts : François Musso, nommé président de la Caisse régionale du Crédit agricole de Corse au début de l'année 1998, ancien député (RPR) européen, de 1984 à 1994, puis chargé de mission auprès de Jacques Chirac. Il a été incarcéré deux semaines avant d'être finalement libéré après avoir versé une caution de 500 000 francs. Le magistrat lui reproche en outre d'avoir bénéficié d'une dizaine de prêts alors qu'il était simple administrateur de la caisse régionale.

● **S'ATTAQUER EN PRIORITÉ AUX COMPLICES**
Le dessaisissement du juge Jean Guary peut apparaître comme une simple mesure technique, mais il va peut-être permettre de revoir la stratégie de cette enquête. Le magistrat avait jusqu'alors choisi de s'attaquer en priorité aux complices ou aux receleurs des détournements de fonds publics et non à leurs auteurs. Les dirigeants de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse, ces derniers années, ainsi que les préfets et le directeur départemental de l'agriculture, partie prenante de la décision d'attribution des prêts, n'ont à ce jour pas été interrogés. Les avocats des personnes mises en cause estiment qu'il est étrange de procéder ainsi sans inculquer d'abord ceux qui organisaient ce détournement de la manne publique. Les conditions mêmes de l'ouverture de cette enquête avaient également compliqué la tâche du juge Guary. Le parquet d'Alaccio avait ouvert l'information judiciaire immédiatement après la transmission du rapport effectué de l'inspection générale des finances sur le Crédit agricole. A en croire les magistrats chargés de suivre ce dossier, ce caractère d'urgence aurait conduit la justice à embêter le pas aux inspecteurs des Finances, dont l'approche est administrative plus que pénale.

J. Fo.

Bernard Legras, procureur général de Bastia

« Je me refuse à utiliser des procédures d'exception »

« Vous êtes en fonction en Corse depuis le 8 juin, quelle est votre analyse de la situation ?
- Après trois mois de présence en Corse, j'ai pu constater que l'on attendait de la justice plus que ce qu'elle peut donner et plus que ce qu'elle doit donner. Il existe ici une attente très forte, voire trop forte, de l'institution judiciaire. La justice, en Corse, a connu des problèmes de moyens et de structure. Pour combler ces lacunes, nous avons créé, à Bastia, un pôle économique et financier. Les effectifs policiers du service régional de police judiciaire et de la section de recherche de gendarmerie sont en forte progression. Pour la première fois, les gendarmes seront chargés de suivre des affaires de délinquance financière.

- Certains magistrats parlent, à mots couverts, d'ingérence du pouvoir exécutif sur le territoire de la justice. Ils dénoncent notamment les abus, selon eux, de la transmission de dossiers par le préfet de région. Qu'en pensez-vous ?
- Il ne faut pas encombrer inutilement la justice. De nombreux problèmes relèvent du contrôle de légalité et donc, de la seule responsabilité du préfet. Certains dysfonctionnements constatés par les services de la préfecture et transmis à la justice n'ont pas de qualification pénale et devront par conséquent être classés sans suite. La chambre régionale des comptes de Corse et le tribunal administratif doivent jouer pleinement leur rôle.

- Dans le dossier du RMI, qui est actuellement en enquête préliminaire, on peut ainsi s'interroger sur les conditions dans lesquelles le trésorier-payeur général et le service de contrôle de légalité ont rempli leur mission. Les investigations devront éclaircir ce point. Les institutions ont pu faillir dans leur devoir de contrôle. Les dysfonctionnements sont généralisés. Il ne faut pas trop demander à la justice en donnant un caractère pénal à tous les faits découverts. Il faut éviter toute confusion institutionnelle et souhaiter que s'instaurent des relations de partenariat étroites entre le préfet et la justice en Corse. Quand les autorités judiciaires, les pouvoirs exécutif et législatif ne fonctionnent pas ensemble, cela conduit à l'échec.

- Vous estimez donc que le système dans son ensemble est en cause. Faut-il en déduire que la justice traitera avec clémence les élus, les représentants de l'Etat ou les fonctionnaires qui

ont assumé des fonctions en Corse depuis vingt ans ?
- Non, pour l'instant nous examinons tous les faits délictueux dont nous sommes saisis. Les responsabilités seront toutes établies, sans exception, dans la sérénité, qu'il s'agisse de membres du corps préfectoral ou de responsables ministériels. Pendant de longues années, je pense que les attermolements des pouvoirs publics ont eu des conséquences au niveau de toutes les administrations. Il était difficile de travailler, car on ne voulait manifestement pas que la justice s'intéresse de trop près aux dérives constatées sur l'île. Après l'assassinat du préfet Claude Erignac, l'Etat a affiché une nouvelle volonté en ce qui concerne la Corse. La gravité exceptionnelle de cet acte a marqué un point de rupture. L'institution judiciaire dispose désormais de tous les moyens pour mener à bien son action.

« Les responsabilités seront toutes établies, dans la sérénité »

- Vous sentez-vous en « mission » ?
- J'exerce mon métier comme ailleurs. Je refuse le terme de « mission ». Je me refuse à utiliser des procédures d'exception en Corse. Cette île ne doit pas être le lieu d'une application dérogatoire du droit. Je garde en permanence un œil sur le code de procédure pénale. On ne pourra rétablir l'Etat de droit qu'en appliquant nous-mêmes le droit.

- Que pensez-vous de l'enquête du juge Bruguière sur l'assassinat du préfet Erignac, qui a

suscité beaucoup d'incompréhension en Corse ?
- Les personnes chargées de cette enquête disposent de moyens très importants. On ne leur pardonnerait pas de négliger quel que ce soit. La méthode choisie passe par un ratissage systématique. Il faut fermer chaque « porte » de l'enquête. Méfions-nous des tentatives de manipulations provenant de camps qui ont tout intérêt à discréditer les investigations en cours à des fins politiques. Mais il nous faut dans le même temps faire un travail de pédagogie auprès de l'opinion publique. La justice doit expliquer ce qu'elle fait et quelles sont ses difficultés.

- Quelles sont-elles, justement ?
- C'est tout d'abord l'insécurité physique pour le personnel judiciaire. Nous nous heurtons également à une loi du silence particulière. Autant nous parvenons à boucler des enquêtes policières, autant, faute de témoignages, il nous est souvent impossible de mener la procédure judiciaire à son terme. Très récemment, à la suite du meurtre d'un jeune nationaliste, le groupe indépendantiste A Cuncolta a publié un communiqué mettant en garde les « méprisables délateurs ».

- Les lenteurs judiciaires ne portent-elles pas atteinte au crédit de l'action de l'Etat ?
- Je ne le pense pas. Le discrédit de l'Etat viendrait plutôt de la tentation de faire des coups spectaculaires et sans lendemain. Il s'agit avant tout d'être en mesure de soutenir un dossier devant un tribunal où s'exerceront librement les droits de la défense. Il existe un décalage important entre le rythme judiciaire et le temps médiatique.

Propos recueillis par Jacques Follorou

Le CREDIT LYONNAIS, Agence Centrale Entreprises, 46, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS, informe que la garantie financière qu'il avait délivrée à la Société FRANCE CONSTRUCTION IMMOBILIER D'ENTREPRISE SNC 42-44, rue de Bellevue, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, titulaire de la carte Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce n° B 94/1415 cessera à l'expiration du délai de TROIS JOURS FRANCS suivant la publication du présent avis.

Conformément aux dispositions de la loi du 2 janvier 1970 et de son décret d'application du 20 juillet 1972, modifié par le décret du 29 juin 1995, les créances éventuelles nées antérieurement à la date de la cessation de la garantie restent couvertes par le CREDIT LYONNAIS à condition d'être produites par le créancier dans un délai de TROIS MOIS, à compter de la présente publication, à l'agence précitée du CREDIT LYONNAIS.

Le présent avis ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la société FRANCE CONSTRUCTION IMMOBILIER D'ENTREPRISE SNC.

Offices d'HLM, L'enjeu social de la confiance

La pauvreté et la précarité continuent de progresser. Les quartiers d'habitat social cumulent les handicaps. La politique du logement exige la modération des loyers et la diversité de l'habitat.

Le logement social doit être reconnu comme une grande cause pour la cohésion de notre société.

Les Offices d'HLM proposent de redéfinir avec l'Etat les conditions de la gestion locative sociale, de réaménager le financement et l'attribution des logements, de développer les services rendus aux habitants et le partenariat avec leurs associations reconnues.

LES OFFICES DE L'HABITAT
Fédération Nationale des OPHLM et OPAC - 14, rue Lord Byron 75008 Paris - Tél. 01 40 75 78 00
Membre de l'Union Nationale des Fédérations d'Organismes d'Habitats à Loyer Modéré

PROPOS RECUEILLIS SUR... (Vertical text on the right edge of the page)

Un rapport s'interroge sur le rôle de la statistique sous Vichy

Commandé par l'Insee, le document tente de dissiper le malaise suscité notamment par la découverte, en novembre 1991, par Serge Klarsfeld du « fichier juif » du régime de Pétain.

La Mission d'analyse historique sur le système statistique de 1940 à 1945 a rendu public, vendredi 4 septembre, le rapport que lui avait commandé, en 1992, le directeur général de l'Insee, Jean-Claude Milleron.

LE RAPPORT de la Mission d'analyse historique sur le système statistique français de 1940 à 1945, rendu public vendredi 4 septembre, sera-t-il de nature à calmer la « conscience collective d'une communauté de travail » troublée depuis 1991 par les diverses révélations sur l'utilisation de données chiffrées par le régime de Vichy ? Tel était l'un des objectifs fixés par le directeur général de l'Insee en 1992, Jean-Claude Milleron, aux trois auteurs de ce document de soixante-trois pages grossi de quelques annexes : les historiens Béatrice Touchelay et Jean-Pierre Azéma ainsi que Raymond Lévy-Bruhl inspecteur-général honoraire de l'Insee, le directeur général de l'Insee, Jean-Claude Milleron.

Les trois auteurs (les historiens Béatrice Touchelay et Jean-Pierre Azéma ainsi que Raymond Lévy-Bruhl inspecteur-général honoraire de l'Insee) de ce document de soixante-trois pages ont tenté de dissiper

les malentendus nés notamment de la découverte en 1991, par Serge Klarsfeld, du « fichier juif » de Vichy. Ce document avait montré combien l'essor de la statistique moderne avait été contemporain de la pra-

tique du fichage policier par un régime antisémite. Le rapport étudie notamment l'action de René Carmille, responsable du Service national de la statistique (SNS) de Vichy, ancêtre de l'Insee.

ciens combattants, en novembre 1991, a souligné à quel point l'essor de la technologie moderne en matière de statistiques, de sondages et de démographie fut, en France, contemporain de la pratique du fichage policier à grande échelle exercée par un régime qui menait une persécution antisémite.

LE NUMÉRO À TREIZE CHIFFRES

Le rapport rappelle ainsi que le fameux numéro à treize chiffres - celui que l'on retrouve aujourd'hui sur toutes les cartes de Sécurité sociale - a été le fruit d'une instruction du 11 avril 1941. Cette instruction était due au Service de la démographie que dirigeait un ancien polytechnicien du nom de René Carmille (1886-1945). Certes, ce militaire anti-allemand à la forte personnalité, entendait faciliter la mobilisation clandestine de 250 000 réservistes pour une éventuelle « revanche » sur la défaite de juin 1940. Il mourut à Dachau, après

être rentré en résistance au sein du réseau Marco-Polo.

Mais René Carmille n'a pas hésité non plus à proposer de lui-même au Commissariat général aux questions juives (CGQJ) l'appui de ses ateliers de mécanographie perfectionnée. Un appui qui permettrait, précise-t-il dans une offre du 18 juin 1941 à Xavier Vallat, alors dirigeant du CGQJ, non seulement de « réunir tous les renseignements utiles sur les Juifs » mais encore « de découvrir ceux d'entre eux qui n'auraient pas fait leur déclaration, d'organiser un contrôle de l'état des biens et de leurs transferts éventuels et en définitive d'être éclairé exactement sur le problème juif ».

Quelques mois plus tôt, Henri Bunte, directeur de la Statistique générale de la France (SGF), que secondait alors le célèbre démographe Alfred Sauvy, avait lui aussi proposé sans état d'âme ses services au CGQJ en matière de recensement. Service de la démographie

et SGF finissent par être fondus par Vichy, le 11 octobre 1941, dans un grand Service national de la statistique (SNS) placé sous l'autorité de René Carmille, dont les effectifs atteignent en 1944 les huit mille employés. L'Insee sera, en avril 1946, l'héritier direct du SNS. Avec ses directions régionales et ses ateliers, cet organisme disposait désormais, des moyens de suivre l'évolution collective et individuelle des Français.

RÉPONSES ÉVASIVES

On comprend que l'Insee, titillé par la CNIL, ait eu à cœur de s'assurer de la disparition dans ses fichiers de toute trace de données enregistrées pendant l'occupation « portant atteinte aux droits fondamentaux des personnes ». Le suivi des dossiers individuels a été rendu impossible par l'abrogation de la déclaration obligatoire de changement de domicile à la Libération. Pourtant, le « fichier juif » n'avait-il pas révélé l'existence de documents administratifs qui, bien que datant de la période d'occupation, n'en avaient pas moins été maintenus « vivants » après 1945 ? Autre question douloureuse : le matériel recueilli par le SNS avait-il ou non été appliqué à des usages policiers ? En particulier, a-t-il servi au repérage, à l'arrestation, à la déportation des Juifs de France ?

Sur le premier point les auteurs du rapport se disent en mesure d'affirmer que toutes les traces des « années noires » sont désormais inutilisables. En revanche, les réponses à la question de l'utilisation policière des statistiques du SNS sont, dans le rapport, plus évasives, voire presque schizophréniques. Dans la conclusion du rapport on

précise que le SNS n'a pas été un organisme résistant, comme l'ont longtemps soutenu les plaidoyers post factum fondés sur d'invérifiables consignes orales de sabotage. Mais on s'empresse d'ajouter que celui-ci « n'a pas fait pire » que les autres administrations françaises. Si l'on dit n'avoir pas trouvé de preuve formelle de l'exploitation policière des données, on dit aussi que leur instrumentalisation par les services répressifs de Vichy ne peut être exclue. Le rapport évoque, à plusieurs reprises, le caractère encore lacunaire de la recherche, même s'il renvoie d'ores et déjà les contre-exemples à de simples « dérives », à des « franchissements de la ligne jaune ».

Simple dérivation le traitement par le SNS des fiches du recensement des Juifs de zone non occupée du 2 juin 1941, confié à sa direction régionale de

Clermont-Ferrand ? Simple dérivation, ou trait de mentalité d'époque, le fait qu'une portion de la France de Vichy où les troupes allemandes étaient fort éloignées - l'Algérie de 1941 - ait été le théâtre d'une initiative en matière de statistique où se croisent l'antisémitisme, le racisme colonial et la technologie de pointe ? Le service de René Carmille avait décidé en effet d'y modifier pour les Juifs et les indigènes, la composante relative au sexe dans le numéro à treize chiffres : 1 et 2 seraient réservés respectivement aux hommes et aux femmes « citoyens français », 3 et 4 aux « indigènes », 5 et 6 aux « Juifs indigènes ». Ce genre de précisions rendent ce rapport moins rassurant qu'il ne le voudrait peut-être.

Nicolas Weil

La Cour de cassation a rejeté deux pourvois du Front national qui avait poursuivi « Le Monde »

LA COUR de cassation a rejeté, le 16 et le 24 juin, deux pourvois formés par le Front national (FN) contre des arrêts des cours d'appel de Paris et de Versailles qui l'avaient débouté de ces demandes d'insertion de droit de réponse dans *Le Monde*. Le FN avait poursuivi notre quotidien pour avoir refusé de publier ses demandes d'insertion de droit de réponse. Le Front national entendait, d'une part, contester l'utilisation du terme « extrême droite » pour le qualifier et, d'autre part, répondre à une chronique de notre collaborateur Pierre Georges sur l'agression mortelle commise en marge du défilé du FN, le 1^{er} mai 1995.

L'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation du 16 juin concerne un pourvoi formé par le Front national contre une décision de la cour d'appel de Paris du 27 mars 1997 qui déboutait Jean-Marie Le Pen de sa plainte contre *Le Monde* pour « délit de refus d'insertion de droit de réponse ». Il s'agissait, pour le parti de Jean-Marie Le Pen, de contester l'utilisation, dans nos colonnes, du terme « extrême droite » pour qualifier son mouvement, en estimant que cela aboutissait à « diaboliser » le FN et à « l'encre de la vie politique ». *Le Monde* avait refusé par deux fois de publier ces droits de réponse.

Le tribunal de Paris puis la cour d'appel avaient donné gain de cause au *Monde* en estimant, dans son arrêt, que le double droit de réponse du FN révèle « l'intention, sous couvert d'exercice de ce droit, d'opérer une ingérence assimilable à une censure (...) », procède de la vo-

lonté de dissuader la presse de qualifier ce parti politique autrement que d'une façon qui lui agré[e] [et] constitue un abus de droit ».

La Cour de cassation, en rejetant le pourvoi du FN, le 16 juin, a suivi cette analyse. Elle a estimé qu'« en l'état de ces énonciations et dès lors que la publication d'une telle réponse, qui constituerait une restriction à l'exercice de la liberté de recevoir ou de communiquer des informations (...), ne peut être exigée sur le fondement de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, la cour d'appel a justifié sa décision ».

LE DÉFILÉ DU 1^{ER} MAI 1995

La seconde décision de la Cour de cassation, rendue le 24 juin, concerne un pourvoi formé par le Front national contre la cour d'appel de Versailles qui avait estimé « mal fondée » sa demande de droit de réponse à une chronique du 12 mai 1995 de notre collaborateur, Pierre Georges, intitulé « Les squatters du racisme ». L'article incriminé était consacré à la mort d'un jeune Marocain, Brahim Bouaraam, qui s'était noyé dans la Seine après avoir été poussé par des skinheads, en marge du défilé du 1^{er} mai 1995 organisé par le FN.

Dans un premier temps, *Le Monde* avait contesté la qualité de droit de réponse du texte du FN, estimant qu'il ne répondait pas à la chronique en cause, mais affirmait, sous la forme d'une tribune libre, que le Front national n'était pas un parti raciste et xénophobe. Notre quotidien avait été cependant contraint, par jugement du tribunal de Nanterre, de publier ce texte, au

motif que la chronique de Pierre Georges « avait pour thème le racisme et pour illustration le Front national » et qu'elle avait causé « un préjudice indéniable » au FN.

Le Monde ayant fait appel de cette décision, la cour d'appel de Versailles lui avait finalement donné raison, estimant que la réponse du FN n'est pas « adaptée à la mise en cause ». Les magistrats avaient estimé que « la mention critique, péjorative ou dénigrante qui peut être faite d'un parti dans un article de presse, s'inscrit, lorsqu'elle est de nature polémique, dans le cadre d'un tel débat ou d'une telle polémique » et qu'« il appartient alors au parti visé d'y répondre par les moyens d'expression dont il dispose (...), sans imposer au journal concerné un texte (...), dont l'insertion forcée méconnaîtrait la liberté dudit journal ».

En rejetant, le 24 juin, le pourvoi formé par le FN contre cette décision, la seconde chambre civile de la Cour de cassation a fait sienne cette analyse. Rappelant que « l'insertion d'une réponse en partie dépourvue de corrélation avec l'article en cause ne peut être exigée sur le fondement de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 », la Cour a estimé que l'exposé du FN a « méconnu la nécessité d'une adaptation de la réponse à la mise en cause, puisqu'il ne s'est pas borné aux explications et protestations qu'aurait pu susciter cette mise en cause ». En conséquence, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi du FN et l'a condamné à verser au *Monde* la somme de 12 000 francs.

Cécile Prieur

Des emplois-jeunes à la rescousse de la mémoire

LE DEVOIR DE MÉMOIRE est à la mode. Au point que ce thème, depuis le début de la décennie, a suscité des contestations parmi les historiens ; certains se disent inquiets à l'idée que l'obsession grandissante du passé ne finisse par brouiller les voies de l'avenir, et plus inquiets encore de voir le passé tomber en des mains non expertes, voire manipulatrices. Cette fois, l'objet de leurs réserves pourrait venir de haut, puisque le ministre de l'Emploi et de la solidarité, Martine Aubry, est venue assister, mardi 1^{er} septembre au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, à la signature d'un accord-cadre entre l'Etat et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Cet accord vise à créer dans tous les départements des postes d'« emploi-mémoire ». Pour M^{me} Aubry, montrer qu'un secrétariat d'Etat aux anciens combattants peut créer des emplois-jeunes alors que, pour d'évidentes raisons biologiques et géopolitiques, il aurait plutôt vocation à en perdre, revient à prouver que tous « peuvent le faire ». Jusqu'à présent, le prototype de l'emploi-jeune était l'« agent d'ambiance », chargé d'alléger l'atmosphère et de renforcer la sécurité dans les lieux publics. Faudra-t-il désormais y associer les figures du collecteur de témoignages, du géographe du « tourisme de la mémoire » ou de l'aspirant archiviste ? Les fonctions assignées aux futurs titulaires, qui devraient être recrutés au 1^{er} janvier 1999, restent aussi floues que les perspectives de « pérennisation » des postes, assurés pour soixante mois. Mais elles place-

ront souvent les personnes concernées au carrefour où se croisent - et risquent éventuellement de s'opposer - la mémoire et l'histoire.

Comme l'a souligné Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, il s'agit, « au moment où disparaît le service national », de former des professionnels de l'entretien vivant des « valeurs de la République », des « valeurs des droits de l'homme » et de la citoyenneté. Leur tâche, à en croire l'accord, sera de « promouvoir dans chaque département le potentiel culturel et civique que constitue l'histoire des conflits auxquels la France a participé au cours du XX^e siècle ».

Objectif éducatif et peut-être nécessaire, dès lors qu'il s'agit de la Résistance ou de la réhabilitation du Bleu de France, cette association créée en 1934 pour les blessés de guerre et baptisée d'après le sobriquet dont les soldats du premier conflit mondial affublaient les jeunes recrues. Mais objectif plus difficile à tenir, dès lors que la mémoire nationale et le passé se chargent d'ambiguïtés qui ne « passent » pas facilement, comme celle de la guerre d'Algérie, pour ne rien dire de Vichy... La solution serait sans doute de ne recruter que des étudiants en histoire au niveau de la licence, en assurant la fréquentation de l'université creuse la distance critique requise dès lors qu'il est question de périodes délicates. Mais M^{me} Aubry estime que l'on peut associer au programme des jeunes moins diplômés.

N. W.

Une information judiciaire devrait être ouverte dans l'affaire de la MNEF

UNE INFORMATION judiciaire ainsi qu'une enquête préliminaire devraient être ouvertes dans les jours prochains par le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, dans l'affaire de la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Le choix de ces deux procédures a été fait sur la base des éléments qui ont été transmis au parquet de Paris par la Cour des comptes, qui enquête sur la gestion de la MNEF et sur sa politique de diversification dans des sociétés commerciales. Confiée à un juge d'instruction, l'information judiciaire devrait viser les marchés passés en matière de communication par la mutuelle. L'enquête préliminaire, elle, viserait à vérifier si la politique de rémunération des représentants de la MNEF dans ses filiales commerciales est susceptible de recevoir une qualification pénale.

DÉPÊCHES

■ MEURTRE : un quadruple meurtre a été commis dans un foyer Sonacotra d'Herseange (Meurthe-et-Moselle), dans la nuit du 6 au 7 septembre. Le meurtrier présumé, qui a pris la fuite, faisait l'objet, lundi 7 septembre, d'un plan de recherches national et international. Il aurait abattu avec une arme à feu son colocataire, l'une de ce dernier et deux autres personnes.

■ ÉPISCOPAT : Mgr Louis-Marie Billé, nouvel archevêque de Lyon et primat des Gaules, a pris ses fonctions, dimanche 6 septembre, lors d'une cérémonie à la primatiale Saint-Jean. Il a été accueilli par Jean-Jack Queyranne, qui assure l'intérim de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, chargé des cultes, et par le maire de Lyon, Raymond Barre.



DISPARITIONS

NICOLAS SKROTZKY, l'un des créateurs en France du journalisme scientifique, est mort à l'hôpital de Lisieux (Calvados) samedi 5 septembre des suites d'une hémorragie cérébrale. Né le 29 novembre 1918 à Odessa (Ukraine), Nicolas Skrotzky avait, dans les années 50, commencé sa carrière au service des écoutés de l'Agence France Presse (AFP), où sa connaissance du russe l'avait conduit naturellement. Puis il participe, au sein de l'AFP, à la création d'une rubrique scientifique, avant de rejoindre Le Parisien libéré et France-Soir où, avec Robert Clarke, il contera la science aux Français. Ecologiste avant l'heure, curieux de tout, auteur de plusieurs ouvrages, ce diplômé d'anthropologie du Musée de l'Homme comprend très tôt le pouvoir des nouveaux médias et, après avoir assuré des émissions scientifiques à France-Culture, met le petit écran au service des sciences en animant avec Robert Clarke l'émission «Visa pour l'avenir». Même dans sa retraite, qu'il partageait entre voile et cheval, Nicolas Skrotzky, qui avait contribué à créer l'Association des Journalistes scientifiques de la presse d'information (Ajsip), n'oublie pas ses premières amours : il se préparait à publier un nouveau livre consacré à l'histoire des sciences en Russie, de la chute du tsarisme jusqu'à la fin du communisme.

ALAIN PHILIPPON, cinéaste, écrivain, enseignant et critique de cinéma, s'est suicidé le 27 août. Il était âgé de cinquante et un ans. Membre du comité de rédaction des Cahiers du cinéma de 1981 à 1988, Alain Philippon a été une des signatures importantes de la revue durant sa sorte des «années dogmatiques». Très sensible, en parti-

culier, aux recherches du cinéma français dans la période ayant suivi le premier élan de la nouvelle vague, et attentif aux apports théoriques des sciences humaines à la réflexion critique, il a publié plusieurs ouvrages traduisant ces incursions : Jean Eustache (Editions de l'étoile/Cahiers du cinéma, 1986), André Téchiné (Editions de l'étoile/Cahiers du cinéma, 1988), A nos amours de Maurice Pialat (Yellow Now, 1989), Jacques Dailion, entrepreneurs (Yellow Now, 1991). Ces livres figurent parmi les ouvrages de référence sur cette période, relativement peu étudiée. Enseignant de cinéma, il a notamment exercé à Paris-VIII et Paris-III. Alain Philippon avait réalisé, en 1985, le court métrage La Femme sans ombre et, en 1990, le long métrage Les Filles du Rhin.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances
Martin et Violaine BRIENS ont la joie d'annoncer la naissance de Clément, le 19 août 1998, à Paris. 18, rue de Presles, 75015 Paris.

Mariages
Mme Fatou Mbouda DIALLO et Jean-Paul BESSSET se sont mariés samedi 5 septembre 1998, à la mairie de Coublisou (Aveyron).

Alessandra SILVESTRI et Jean LÉVY sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré le 5 septembre 1998, à Fontaine-Guérin (Maine-et-Loire).

Mme Pierre LANDRON, M. Laurent YEATMAN, M. et M. Jérôme YEATMAN ont la joie de faire part du mariage de leur petite-fille et fils.

Cloïde YEATMAN avec M. Jean-Charles TRICHOT. L'échange des consentements sera reçu dans l'intimité par le R.P. Saint-Eve, en l'église Notre-Dame des Aïres à Saint-Cloud, le 18 septembre 1998, à 16 heures.

19, résidence Beausoleil, 92210 Saint-Cloud, 75 rue Lamarck, 32 rue Paris.

Anniversaires de mariage
- 8 septembre 1973 - 8 septembre 1998. Vingt-cinq années de passion, Ghislaine !

On prolonge pour vingt-cinq ans encore ? Je l'aime. Gérard.

Décès
- Les familles Adnan et Nurat font part du rappel à Dieu de M. Eva ADAM, née PRADCHERELLE.

le 3 septembre 1998, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 septembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16.

- M. Antoine Beaud, son grand-père. François et Marie Jo Beaud, ses parents, Kadouma Dorneche, sa compagne.

Les familles Beaud, Maroux et Dorneche, ont l'immeuse douleur de faire part du décès de Vincent BECAUD, survenu le 13 août 1998, à l'âge de trente-cinq ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 17 août 1998. « Les Cambaruds », Cimetières de Ménilles, 01290 Pont-de-Veyle.

- Ses enfants, Petits-enfants et arrière-petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de M. Simone CRÉTEAU-ALCAN, née ALEASSA.

survenu le 2 septembre 1998, à Blois, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Son enterrement a eu lieu à Cour-sur-Loire dans l'intimité familiale. Cet avis tient lieu de faire-part. Le Vivier Cidex 549, 41500 Cour-sur-Loire.

- Ses enfants et petits-enfants ont la tristesse de faire part du décès de Guy de WARGNY, homme de lettres, survenu à Antibes, le 24 août, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Selon son désir, ses cendres ont été déposées dans le caveau de famille, au cimetière de Montparnasse, à Paris. Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue de l'Orangerie, 78000 Versailles.

- Bernard et Marie-Claire Boucher, née Perrard, Yves, Luc, Jérôme, Claire-Noëlle Boucher, M. Christine Delacour, M. Jacques Oufry, Père Sébastien Delacour, Sœur Marie-Madeleine Delacour, ont la tristesse de faire part du décès de M. Pierre FERRARD.

le jeudi 3 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, rue de l'Huberman au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes. 15, résidence du Parc, 91300 Massy.

- Martine et Jean-Pierre Voloch, ses enfants, Les familles Rapp et Voloch, ont la douleur de faire part du décès de M. Jules RAPP.

survenu le 3 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 9 septembre, au cimetière du Vésinet, 30, rue du Potain, 75018 Paris.

- Christoph Rothmund, sa fille, Elisabeth Rothmund, sa fille, font part du décès, le 26 août 1998, de Jane ROTHMUND-DHUICO, ancienne élève de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, agrégée de l'université, chevalier des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale. Des dons en faveur des enfants malades peuvent être adressés en souvenir d'elle à votre école chez vous, 29, rue Marlin, 75011 Paris, CCP Paris 10.703.54.1.

- Roger Vaury, Philippe et Jean-Jacques, leurs épouses, leurs enfants, Et les petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de Geneviève VAURY, née CADICQX, survenu le 3 septembre 1998, à Lognon (Vau).

Cet avis tient lieu de faire-part. 199, chemin de la Cassarine, 83510 Lognon.

Remerciements

- M. Patrick Boulogne-Demange, Ses enfants, Et toute la famille, très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées dans leur douloureuse épreuve, vous expriment leurs sincères remerciements. 27, rue Thibaudière, 75015 Paris.

Anniversaires de décès

- Sa famille, Ses amis rappellent le souvenir de Bernard HIRSCH, ingénieur des Ponts et Chaussées, emporté par la maladie le 8 septembre 1998.

Avis de messe

- Le comité Olivier de Romanet de Beaune fait part, dans la tristesse et l'espérance, du rappel à Dieu de la comtesse Olivier de ROMANET de BEAUNE, née Kathleen CHAUFMAN.

Elle avait fait don de son corps à la médecine. Une messe sera célébrée par le Père Antoine de Romanet de Beaune, le jeudi 10 septembre 1998, à 19 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16^e, à son intention et à celle des victimes de la maladie d'Alzheimer. Ses proches tiennent à exprimer leur gratitude aux équipes de l'hôpital Chardon-Lagache qui l'y ont soignée avec respect et amour.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Hommages

- Paris-6^e, Pierres, Tucoquegnieux, Boulogny. Il a plu à Dieu de rappeler à Lui M. Thérèse DE LUCA.

décédée à Paris, le 5 août 1998, dans sa soixante-dix-septième année, munie des sacrements de l'Église. Elle a été inhumée à Pierres, le 26 août, après une cérémonie religieuse au sein de sa famille et de ses amis.

En hommage à cette si chère et si précieuse personnalité qui avait donné son grand cœur à tous ceux de Saint-Germain-des-Prés, de Buci et du 6^e arrondissement, depuis son quartier général du 1, rue des Saints-Pères, où elle a soutenu cinquante ans la famille du docteur Poulain, une bénédiction sera célébrée le samedi 12 septembre, à 11 h 30, en la chapelle Saint-Symphorien, à Saint-Germain-des-Prés.

De la part de M. et Mme Thomas Cula, leurs enfants et petits-enfants, M. Rosette De Luca, M. et Mme Florent Cestroni et leurs enfants, M. Roger De Luca, M. Marie-Pierre Poulain, Et toute la parenté.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Communications diverses

- Cette année 5759 pour : Rosh Hashana et Yom Kippour ; rejoignez un synagoge libéral. Faites de ces jours de repentir un moment de réflexion, de fervor et de clarté. Au Mouvement juif libéral de France, hommes et femmes prient ensemble en hébreu et en français. Grâce aux traductions, vous comprendrez et participerez à toutes les prières. Vous saurez ainsi tout le force et tout le sens de ces fêtes. Cette année, poussez la porte, inscrivez-vous pour nos offices de la salle de la Mémorialité : - Rosh Hashana (20 et 21 septembre), - Yom Kippour (29 et 30 septembre). Mouvement juif libéral de France. Réservations : 01-46-37-48-48.

- Vous avez écrit dans Science et Vie mensuel entre 1988 et 1998. Contactez-nous au plus vite au 01-46-48-47-08.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du jeudi 3 septembre sont publiés :

● Défense : une circulaire relative aux inspections par défiance dans des zones spécifiques, menées en application du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, et du protocole sur l'inspection annexé à ce traité.

● Accord international : un décret portant publication du protocole modificatif de l'accord de coopération signé à La Paz le 12 avril 1995 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République bolivienne pour l'Institut bolivien de biologie d'altitude, signé à La Paz le 27 mai 1998.

Au Journal officiel du vendredi 4 septembre sont publiés :

● Intérieur : un décret chargeant le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, de l'intérieur du ministère de l'intérieur (Le Monde du 3 septembre).

● Adoption : un décret relatif à l'agrément des personnes qui souhaitent adopter un pupille de l'Etat ou un enfant étranger.

● Collectivités locales : un décret portant répartition de la dotation globale d'équipement des départements pour l'année 1998.

● Armée : un décret relatif aux volontaires dans les armées. Il fixe les dispositions générales et les conditions du volontariat dans les armées. Les premiers volontaires, qui seront rémunérés, devraient être recrutés au début du mois d'octobre.

● Outre-mer : une ordonnance portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie du code de la santé publique, pour ce qui concerne les organes, tissus, cellules et produits du corps humain ; une ordonnance portant extension et adaptation aux départements, collectivités territoriales et territoires d'outre-mer de dispositions concernant le droit civil, le droit commercial et certaines activités libérales ; une ordonnance relative au régime des activités financières dans les territoires d'outre-mer et les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon ; une ordonnance relative à l'adhésion des chambres d'agriculture de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française à l'assemblée permanente des chambres d'agriculture ; une ordonnance portant disposition particulières aux cessions à titre gratuit des terres appartenant au domaine privé de l'Etat en Guyane et modifiant le code de la santé publique.

● Fonction publique : un décret portant déconcentration en matière de gestion des personnels, des corps de catégorie A relevant du ministère de la jeunesse et des sports.

NOMINATIONS

EMPLOI

Hubert Peurichard a été nommé, mercredi 2 septembre en conseil des ministres, délégué interministériel à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, sur proposition de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Il remplace Hervé Séderoy, qui occupait ces fonctions depuis février 1997.

INÉ le 25 avril 1949 à Brignol-le-Chantre (Vienne), Hubert Peurichard est titulaire d'un doctorat de 3^e cycle en chimie physique et diplômé d'études supérieures sur les méthodes et techniques de formation. Il a été notamment adjoint au délégué régional à la formation professionnelle de Poitou-Charentes (1974-1983), délégué régional à la formation professionnelle de la Réunion (1983-1985), puis du Nord-Pas-de-Calais (1985-1992). De 1985 à 1989, il a été chargé de mission auprès du délégué à la formation professionnelle, responsable des programmes en direction des jeunes. Directeur régional de l'ANPE Nord-Pas-de-Calais de 1992 à 1997, Hubert Peurichard était directeur régional de l'ANPE Ile-de-France depuis septembre 1997.

DIPLOMATIE

Didier Destremau a été nommé ambassadeur à Malte, en remplacement de Patrick Amiot, par décret publié au Journal officiel du 5 septembre.

INÉ le 25 novembre 1937 à Brest (Finistère), Didier Destremau est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr. Il a été notamment en poste à Aden (1977-1980), à Djeddah (1980-1982), à Riyad (1982-1983), à La Nouvelle-Orléans (1988-1991), à Casablanca (1991-1995), ainsi qu'à l'Administration centrale du Quai d'Orsay. Depuis mars 1995, Didier Destremau était ambassadeur au Mozambique.

PALEIS DE LA DÉCOUVERTE

Jean Andouze a été nommé directeur du palais de la Découverte, en remplacement de Michel Demazure, devenu président de la Cité des sciences (Le Monde daté 7-8 juin).

INÉ le 13 novembre 1940 à Cahors (Lot-et-Garonne), Jean Andouze est ancien élève de l'école normale supérieure et titulaire d'un doctorat de sciences physiques et d'un autre d'astrophysique. Attaché de recherche (1964), chargé de recherche (1970), maître de recherche (1975), il est, depuis 1981, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il a été notamment directeur de l'Institut d'astrophysique de Paris (1979-1989), conseiller technique de François Mitterrand à la présidence de la République (1989-1993), président du conseil d'administration de l'Établissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette (1993-1994). Depuis septembre 1996, Jean Andouze était président du groupe de travail Éthique et Énergie auprès de Federico Mayor, directeur général de l'Unesco.

Ingénieurs en informatique, électronique, électrotechnique... Auditeurs, financiers, juristes... Abordez votre rentrée avec le supplément "INITIATIVES" (2 cahiers) du mardi 08 septembre 50 pages d'offres d'emploi

CARNET DU MONDE - TARIFS 98
TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 F HT
TARIF ABONNÉS 95 F HT
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 500 F TTC
Toute ligne suppl. : 60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter
01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96

هكذا من الإصحاح

RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 8 SEPTEMBRE 1998

Au large de Biarritz, la mer voit rouge

Une nappe de colorant va s'étendre momentanément sur l'Atlantique, afin d'étudier les mouvements des courants. Objectif : déterminer la provenance des tonnes de débris ménagers polluant les eaux du golfe de Gascogne

BAYONNE
de notre correspondant
Pour la deuxième fois cet été, jeudi 10 septembre, une nappe rouge va s'étaler sur la mer en face de Biarritz : baigneurs, surfeurs, pêcheurs et plaisanciers sont instantanément priés de rester à la maison. Il ne s'agit pas de quelque dégazage sauvage mais, tout au contraire, de « connaître avec précision les mouvements des courants et l'évolution des masses d'eau au large de nos côtes », explique la mairie de la ville. Pendant douze heures, ce lâcher de rodamine B, un colorant inoffensif, va aider la commune et le district de Bayonne-Anglet-Biarritz à mieux cerner la manière d'améliorer les eaux de baignade. La cité balnéaire pourrait ainsi décrocher le pavillon bleu, label de qualité envié.

S'il s'agit là, essentiellement, de préparer de nouvelles opérations d'assainissement des eaux usées, voire des eaux fluviales, Biarritz n'en aura pas pour autant fini avec la pollution de la mer. Comme le reste de la côte basque, la station voit arriver certains jours, avec les vagues, bouteilles en plastique, bi-

sons d'huile, gobelets, sacs-poubelles. Probablement sans risque bactériologique, cette présence ne rend guère agréable la baignade. Déjà, durant l'été 1997, une véritable nappe de tels débris ménagers flottait entre deux eaux à l'horizon et, chaque jour, plusieurs tonnes de ces bidons indestructibles devaient être ramassés sur la plage.

« Des bateaux, on repêrât des nappes, au large, expliquait alors Didier Borotra, maire (UDF-FD) de Biarritz. L'une d'entre elles a un kilomètre carré, sur un mètre d'épaisseur. J'ai donc demandé au préfet de réunir les maires et les services concernés. Je sais qu'on ne règlera pas cette question en quelques jours, mais cette situation est proprement inacceptable. En effet, on est encore loin d'avoir totalement éclairci l'origine de ces "visiteurs". »

Différents laboratoires y sont allés d'études et d'essais de traçabilité, mais, à ce phénomène déjà ancien, la côte basque a traditionnellement donné une provenance : l'Espagne et ses décharges, tant les restes d'étiquettes et d'inscriptions sont explicites. Et de pointer,



Une pollution venue d'Espagne
ces derniers mois, tout particulièrement La Corogne : à quelques kilomètres de ce port au nord de la Galice, une partie des ordures stockées à l'air libre sont tombées dans la mer, le 10 septembre 1996, un « cadeau » alors chiffré à 100 000 tonnes. Porté par le courant du Portugal le long de la côte cantabrique espagnole, poussé par

des vents d'ouest et mélangé à des bois morts flottants, le tout a abouti depuis, en plus ou moins grande quantité selon les saisons et les marées, dans le cul-de-sac qu'est le golfe de Gascogne, et donc sur les plages des Landes et du Pays basque.

En fait, selon les techniciens de l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (Ifremer), il se pourrait également qu'en haute mer stagne en permanence, entre deux eaux, une masse de débris qui se disloque au gré des circonstances, et dont certains éléments proviendraient aussi des côtes françaises, voire des navires. Le fonds de cohésion européen mis en place par l'Union européenne aide financièrement la Péninsule ibérique à mieux protéger son environnement, et donc celui de ses voisins, mais la mise aux normes sera longue. Pour l'instant, l'Association des maires du littoral basque a affrété, en juillet et août, une barge, *Ur Garbi* (eau propre), pour ramasser les déchets au large de Saint-Jean-de-Luz ou d'Hendaye. De son côté, la Surrifider Fondation, présente à Biarritz, a décidé de faire souche à Bilbao

pour expliquer, là aussi, que la mer n'est pas une poubelle, qu'elle le fait déjà du côté français de la frontière. Saint-Sébastien a d'ailleurs collecté cet été, dans sa baie, entre 5 et 44 tonnes de débris selon les jours. Sur le fond, la ministre française de l'environnement, Dominique Voynet, s'est engagée à traiter le dossier avec son homologue espagnole, Isabel Tocino. Mais comme les législations sont très loin d'être similaires, la mer n'a sans doute pas fini d'en voir de toutes les couleurs.

Michel Garicoix

DÉPÊCHES
■ **ORLY** : les Verts d'Ile-de-France demandent au conseil régional d'intervenir dans le débat sur l'avenir de l'aéroport d'Orly. Estimant « choquant (...) qu'à aucun moment, le ministre des transports n'ait songé à demander l'avis de la première des collectivités territoriales », Michel Vainpouille, vice-président (Verts) de la commission transports du conseil régional d'Ile-de-France, vient de proposer à Jean-Paul Huchon, président de la région, d'organiser avant le 24 septembre, date du prochain conseil d'administration d'Aéroports de Paris (ADP), une audition des différents partenaires touchés par le transfert d'activités et d'emplois d'Orly vers Roissy.
■ **PARCS NATURELS** : le parc naturel régional du Limousin-Périgord, créé par décret le 10 mars (*Le Monde* du 27 mars), a été officiellement inauguré, dimanche 6 septembre, à Bussières-Galaud (Haute-Vienne).
■ **HAUTES-ALPES** : 150 à 200 éleveurs ont manifesté, vendredi 4 septembre, dans les rues de Gap, accompagnés de 300 moutons, pour protester contre « l'inertie des pouvoirs publics » face au « retour du loup » dans les Hautes-Alpes. Les éleveurs ont été reçus à la Direction départementale de l'agriculture et à la préfecture. Des attaques de troupeaux ont eu lieu cet été en Savoie et en Isère, mais les experts n'ont pas encore pu déterminer si elles étaient le fait de chiens errants, de lynx ou de loups.

Un dimanche à Paris, de la Seine revisitée aux vieux « coucou » des Champs-Élysées

VERS MIDI, dimanche 6 septembre, dans les eaux sombres du port de Bercy, un homme tombe, qui vient d'enjamber le parapet du pont en surplomb. « Suicide ? »

REPORTAGE
Sept ventilateurs géants posés sur une digue tournent fougueusement

s'effraient les passants. Cinq policiers de la brigade fluviale, qui tiennent ses quartiers ici même, se précipitent en canot au secours de l'inconnu. En quelques instants, le malheureux est arraché des flots. « Ouf ! ». La victime et les sauveteurs sourient aux photographes. Ils sont « fiers de l'exercice » - puisque c'en est un - réussis sous les yeux de Jean Tiberi, le maire (RPR) de Paris. Ce dernier et sa suite découvrent, avec le public encore parsemé à cette heure, les animations de la première Fête de la Seine, organisée durant tout ce week-end « sur l'eau, sous l'eau et sur les berges ».

A Bercy, des enfants, mais aussi leurs aînés s'initient à un circuit en canoë-kayak sous la vigilance de la Fédération d'Ile-de-France, qui oriente ces néophytes enthousiastes vers des clubs de la région pour des lendemains sur l'eau. Mais déjà, les regards se portent vers des vedettes de la voile venus honorer la fête. Le navigateur Michel Desjoyeux, récent vainqueur de la Solitaire du Figaro, Thomas Coville, équipier d'Olivier de Kerseason sur le record du Tour du monde, et d'autres se préparent à participer aux régates.

De jeunes fans se lancent sans plus tarder dans la course. Trois épreuves se succèdent, pour les tamarans, les dériveurs et les planches à voile. Le trajet, deux aller-et-retour entre deux bouées orange, est symbolique. Mais tout y est... même le vent. Sept ventilateurs géants posés sur une digue tournent fougueusement. On en frissonnerait presque, malgré le soleil généreux. Dominique, membre du club de voile de Saint-Quentin-en-Yvelines, encourage du bord son coéquipier : « Inutile de noter le numéro gagnant, on est là pour le fun. C'est beau la Seine, quand elle n'est pas un désert. » Comme pour des retrouvailles, Michel Desjoyeux promène un regard heureux sur tous ces passionnés de la voile qui l'interpellent avec chaleur.

Bien sûr, des familles entières en rollers, des gamins à vélos jaunes prêtés par la Mairie (un millier de bicyclettes ont été mises à dispo-

tion), des piétons innombrables débouchent sur le port de Bercy, impatients d'admirer ces régates. La Seine, et ses 12,3 kilomètres de promenade sur berge, a su attirer dimanche Parisiens et touristes. La veille, la fête était languissante, menacée par les averse, souffrant du manque d'information. Même le feu d'artifice n'avait pas séduit. Mais aujourd'hui, à deux pas de l'Hôtel de Ville, on fait la queue pour prendre le Batobus qui promène gratis. Il faut attendre une bonne heure pour voguer jusqu'à la tour Eiffel, où se tient une brocante.

RÈVES AÉRIENS
Sur la passerelle de l'île Saint-Louis, la foule est massée autour des bateaux, qui n'en reviennent pas d'un tel succès. Les bateaux-croisières défilent sous les arches, bondés : la Mairie a offert vingt mille places, qui se sont arrachées la veille. Quai de la Tonnelle, des peintres exposent leurs œuvres d'art contemporain. Dans le square du Vert-Galant, on se tremousse sur des musiques de La Nouvelle-Orléans, alors qu'au port de Suffren on chante les airs du vieux Paris, accompagné par les Engoulevants.

Ainsi les habitants redécouvrent leur Seine. Le maire de Paris peut poursuivre son projet d'aménagement pour l'an 2000. « Paris s'est créé sur les berges, explique-t-il simplement, ma volonté est aujourd'hui de rétablir des traits d'union forts entre les quartiers de Paris et le fleuve. » Déjà, se construit la passerelle de Solferino, qui bientôt permettra de passer du Louvre au Musée d'Orsay. Demain, on marchera ainsi du Parc de Bercy à la Bibliothèque nationale de France. Filmeries sur le fleuve et rêve piétonnier sur les quais : la première Fête de la Seine libère l'espace des Parisiens.

Ce même dimanche, en bas des Champs-Élysées, en direction de la Concorde, d'autres flâneurs rêvaient d'autres espaces, plus aériens... D'énormes hélicoptères militaires, un Jaguar rescapé de la guerre du Golfe, de légers biplaces comme on n'en fait plus trônaient, telles des sculptures, faisant s'exhaler les nostalgiques des premiers temps de l'aviation. Posé comme une libellule, l'avion de Blériot, datant de 1906, avec son hélixe de bois précieux et sa frêle carlingue émerveillait les passants. Des équipes poussaient la mise en place de cette exposition célébrant le centenaire de l'Aéro-Club de France qui s'ouvrira le 10 septembre.

Danielle Rouard

BRAVO

L'Espagne

BRAVO

Paradores

Retour vers le passé

Châteaux, romans, châteaux, monastères, palais médiévaux, les Paradores d'Espagne sont des lieux uniques d'hier et d'aujourd'hui. 86 hôtels magiques pour découvrir et apprécier la diversité des paysages, la gastronomie et l'histoire de l'Espagne.

FRANCE Tél. 0206 50 777 ESPAGNE Tél. 90 34 91 513 56 65

Les naufragés de Melilla

Pour des centaines de réfugiés, principalement algériens, l'enclave espagnole de Melilla, sur la côte marocaine, symbolise la porte de l'Europe. Mais les séjours au camp de la Granja finissent souvent par un renvoi au pays d'origine



SANS doute a-t-il secrètement tressailli, quand il a vu, par la fenêtre de l'autocar, l'immense panneau publicitaire représentant le « Fexmaroc » de Nador, avec ses hautes cheminées blanches, voguant paisiblement vers Malaga ou Almeria, au sud de l'Espagne. Encore une heure ou deux et, lui aussi, serait à bon port. Sauvé ou presque. Il venait de sauter une frontière, passant clandestinement de Maghnia (Algérie) à Oujda (Maroc). Résultat à franchir la deuxième ligne rouge, gagner la zone franche de Melilla, ce grain d'Espagne miraculeux, posé sur la côte marocaine, à l'instar de Ceuta, nichée plus à l'ouest, à l'entrée du détroit de Gibraltar. Pas question de traîner en route : « Ceux qui se font pincer au Maroc, on les renvoie automatiquement. »

Par la vitre, la campagne défilait, monotone. Quelques oliviers grisonnants, de vieux sacs en plastique flottant dans la poussière, une hale d'aloès savant l'air immobile : rien de très différent des paysages du nord de l'Algérie et de son Oranie natale. Ce jour-là, un jour de mars 1998, Mahmoud, vingt-six ans, a dit prier très fort, plus fort que d'habitude. « C'était la première fois que je quittais le pays », explique cet ancien étudiant, licencié en sciences islamiques, au regard brun et doux. Le premier tronçon du trajet, de Tiencen à Oujda, via Maghnia, lui a coûté 3 000 dinars (environ 300 francs français). « J'ai donné l'argent à un Algérien rencontré à Tiencen. Mais c'est un Marocain qui m'a fait passer la frontière, près d'Oujda, au poste d'Akid Logfi. Une heure de marche et c'était fait », dit-il. Les réseaux de passeurs, petites mafias transnationales, solidement parrainées, empruntent les circuits de la contrebande - vieille tradition de la région. D'Ocan à Oujda, il n'y a que 200 kilomètres. Et moins de 150 kilomètres de (bonne) route séparent Oujda et Melilla. « On n'a pas besoin de chercher, ce sont les types eux-mêmes qui repèrent les "clients". Ils font le guet dans les gares routières. Au coup d'œil, ils devinent l'argent que tu as en poche et combien ils peuvent t'extorquer. Ils sont rodés, c'est des professionnels », souligne Mahmoud, vaguement soulagé.

Arrivé à l'entrée de Melilla, au poste de Beni Anzar, les choses se sont passées plus simplement encore. La location de la « carte marocaine » (ayant accès à la zone franche, les Marocains franchissent la douane librement, sur simple présentation d'une fiche d'identité) lui a été négociée à 200 francs français. « Les passeurs ont, sur eux, toute une série de papiers marocains, volés ou trafiqués, avec des photos en tous genres : des moustachus, des gros, des maigres... On en a trouvé une qui me ressemblait, poursuit Mahmoud, et on est reparti ensemble, passer la douane à pied. Le policier espagnol a regardé la photo, il a dit « Passe ! ». C'était fini. Un peu plus loin, le Marocain a récupéré sa carte, je ne l'ai plus revu. » Mahmoud France aussitôt jus-

La po Co

1
pe
cel
Fer
Loj
con
tio
tan
lab
Th
1
On
rigi
sibi
via
Ella
tar
Do
dar
lée
Bas
est
tag
ner
cad
gu
phi

KAV
FRA
Trio
Tou
nag
Deh
dun
31 e

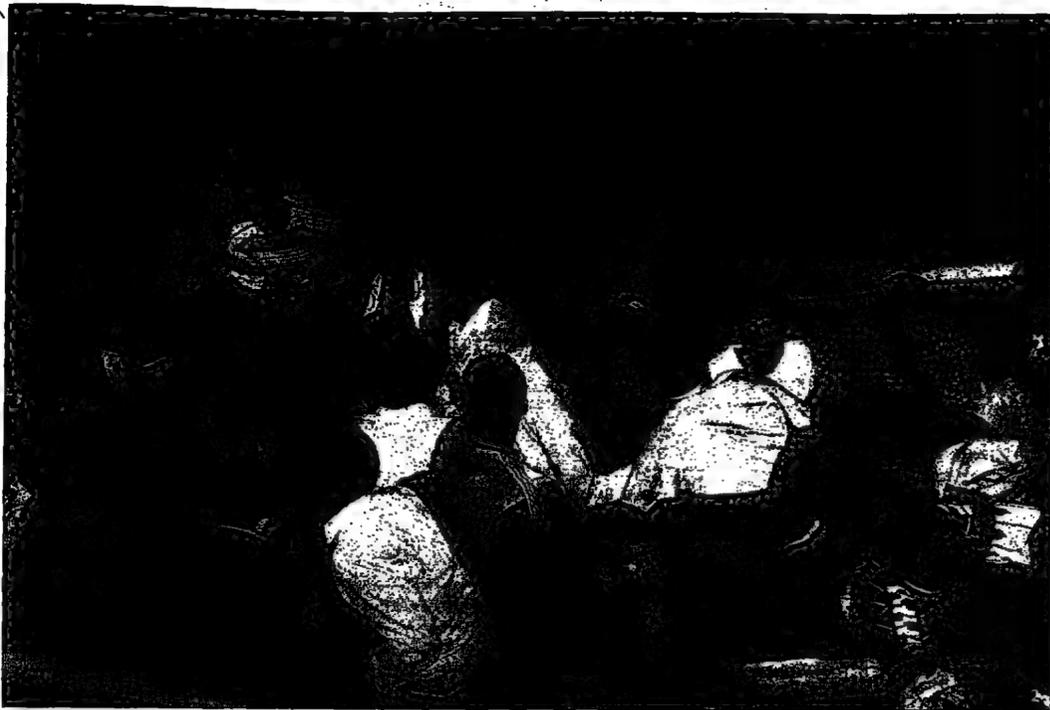
L
n'es
Tou
il ei
en
con
triè
que
gioi
O
par
ceur
par
teat
con
tune
falli
qui
réal

Fil
ton
Sar
(1 h
R
cor
ciné
mar
scré
thun
Mau

MA

U
F

illa
Pour des centaines de réfugiés algériens, encore espagnols de Meïlla sur la côte marocaine symbolise la porte de l'Europe. Mais le jour où le camp de la Croix-Rouge sera fermé, ils seront sans espoir.



PHOTOGRAPHIES : SEBASTIAO SALGADO (Amazonas / Contact Press Images)

1. Ceuta, septembre 1997 : à la différence des Africains noirs, qui bénéficient de l'aide de la Croix-Rouge et de la solidarité de la population locale, les Algériens sont victimes d'une discrimination sévère.
2. Détroit de Gibraltar, septembre 1997 : un bateau tous feux éteints tentant de passer le détroit de Gibraltar, avec, à son bord, 33 clandestins en provenance du Maroc, est repéré par une patrouille de la Guardia civil.
3. Tarifa, juillet 1995 : surveillance des côtes au petit matin par la Guardia civil. Beaucoup de petites embarcations échappent aux détecteurs radars et y débarquent leurs passagers clandestins.
4. Malaga, septembre 1997 : la prison de Los Capuchinos, créée en 1991 dans un ancien bâtiment militaire, abrite 62 hommes et 12 femmes étrangers en voie d'expulsion. Les immigrés clandestins arrêtés dans le détroit de Gibraltar sont expulsés immédiatement, tandis que ceux qui sont arrêtés sur le territoire encourrent des peines aggravées.
5. Région d'Almería, septembre 1997 : une grande partie des produits agricoles importés en Europe viennent de cette région, où la main-d'œuvre est majoritairement originaire du Maghreb ou d'Afrique noire.



qu'au commissariat, déposer sa demande d'asile : pendant un mois, il sera impossible de le renvoyer en Algérie.

Assis sur une table, une guitare sèche sur les genoux, Mahmoud nomme une chanson andalouse, frappant les cordes en cadence. Ils sont cinq ou six à faire comme lui, autour de la prof de guitare. Chaque matin, l'immense hangar aux allures de serre à légumes qui fait office de réfectoire pour les quelque deux cents « pensionnaires » du centre de rétention de Meïlla se transforme en volière. Tandis que les uns s'escriment sur leur guitare, les autres répètent, à voix haute, leur leçon d'espagnol. Noyés dans ce chant, les bénévoles de la congrégation Maria Immaculada exultent. Pendant un mois, l'été, ces jeunes Espagnols passent deux ou trois heures, chaque matin, avec les demandeurs d'asile du campo de Meïlla. Certes, ils ne parlent ni le français ni l'anglais, ce qui limite les échanges. Mais ils sont les seuls ou presque, en dehors des volontaires de la Croix-Rouge, à s'occuper de ces piteux

temps que les cafés et les hammams, considérés comme lieux impies par les fous d'Allah.

« Une nuit, se souvient Mourad, les "terros" sont venus chez nous pour chercher à manger. Mon père leur a donné, il n'avait pas le choix. Heureusement, c'était des types qui traversaient le pays : on ne les a plus revus. » Ses parents ont-ils prévenu les autorités de l'incident, ont-ils demandé de l'aide ? Mourad roule des yeux étonnés. « La police municipale se trouve à deux ou trois kilomètres, mais elle est là pour garder l'usine de ciment », explique-t-il, hésitant, comme s'il n'était pas sûr d'avoir compris la question.

Mahmoud, lui, n'a pas de problèmes avec l'armée. « Les gens comme moi, ils n'en veulent pas, ils pensent qu'on peut être dangereux », lâche-t-il de sa voix douce. Son père, ancien syndicaliste islamiste, a été plusieurs fois arrêté par les forces de l'ordre. Après un séjour de quatre mois, en 1992, au camp de prisonniers de Reggane, dans le Sud saharien, il a été de nouveau embarqué, en novembre 1993, par « des agents

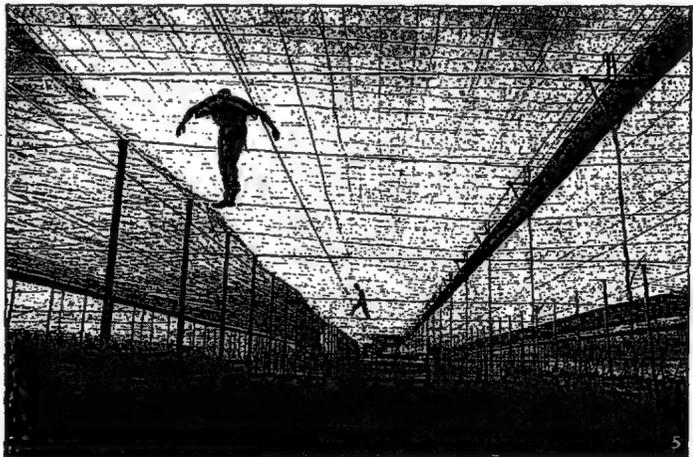
décorés, dans des carcasses de voiture. Aujourd'hui, un haut grillage entoure le campement, gardé jour et nuit par une petite armada de militaires et de vigiles. « Ici, c'est Alcatraz, les flics font ce qu'ils veulent ! », commente, gouailleux, un natif de Mostaganem.

APRÈS le premier mois, durant lequel les demandeurs d'asile sont autorisés à circuler en ville, le campo se transforme, pour beaucoup, en une véritable prison : ceux qui franchissent le portail sont à la merci d'une interpellation policière, avec, au bout du compte, le risque d'être expulsés manu militari jetés sur un bateau, à Alcañices, les Algériens rapatriés sont directement débarqués à Oran. « C'est ce qui arrive, tôt ou tard, à l'immense majorité des demandeurs d'asile », comme le président local de l'Association des droits de l'homme, José Alonso Sanchez. Selon lui, « une petite dizaine d'Algériens sont rapatriés, tous les deux ou trois jours, et mis, discrètement, sur le bateau pour Oran ». Les plus vieux des « pensionnaires » de la Granja assurent que « 120 à 150 » jeunes Algériens auraient ainsi été rapatriés, sur ordre de la police espagnole, « entre le début avril et la fin mai ». Avec l'accueil chaleureux qu'on devine...

« L'Algérie n'est pas officiellement en guerre », argue Fadela Mohatar, journaliste au quotidien local Meïlla Hoy. A titre personnel, la jeune femme se dit pourtant « choquée » de ces méthodes, regrettant l'« indifférence » de l'opinion publique et dénonçant l'« absence de cohésion » des pays de l'Union européenne face au drame algérien.

The-shirt rose et jupe rouge, ses cheveux blonds serrés sous un bandeau, Fatima a préféré — comme tous les réfugiés de Meïlla — donner un autre prénom que le sien. « Tant qu'on n'a pas les papiers... », s'excuse-t-elle. Son mari, un costaud à grosse moustache, esquisse un sourire gêné. Après huit ans passés en France, à travailler « au noir » comme ouvrier agricole, Fati a fait le voyage de Meïlla pour retrouver Fatima et leurs sept enfants, venus, eux, de leur petit village de Fouzet algérien. Un village pas tout à fait comme les autres, puisque situé dans la région de Reizane. Entre la fin décembre 1997 et les premiers jours de janvier, une série de massacres y ont fait, au total, selon certains journaux algériens, près de six cents morts.

« Au village, ça fait longtemps que l'on bloque la porte, le soir, avec des barres de fer. Mais, après ces histoires, on ne dormait plus du tout », se rappelle Fatima. La police ? « Elle a plus peur que nous ! », s'esclaffe la jeune femme, la voix cassée. L'armée ? « Il y a une caserne, à deux kilomètres de notre village. Mais elle n'est pas là pour nous protéger », assure-t-elle. Ceux qui sont allés voir les généraux, pour demander de l'aide, se sont vu remettre, après moult palabres, « deux ou trois vieux fusils de chasse », avec consigne de « se défendre eux-mêmes ». C'est en apprenant, par un coup de téléphone de



Un haut grillage entoure le campement, gardé jour et nuit par une petite armada de militaires et de vigiles. « Ici, c'est Alcatraz, les flics font ce qu'ils veulent ! »

indésirables, arrivés d'Algérie et, pour certains, du lointain Nigeria. « De toute façon, on s'ennuie tellement ! », lâche Ahmed l'Oranais, ancien patron de bar, en terminant de peindre un coquillage : un volier, au soleil couchant, qu'une rivage bordé de palmiers. Ahmed soupire. Il est là depuis presque cinq mois. Au fil des jours, le désir de départ s'aggrave, lancinant, obsédant. Avant que les autorités espagnoles ne décident de leur sort, les réfugiés peuvent attendre plusieurs mois, parfois plus d'un an.

POURQUOI sont-ils partis ? Beaucoup, parmi les Algériens, racontent la même histoire, évoquant les pressions croissantes des armées et des maquisards islamistes. Les premières leur demandent de faire (ou refaire) leurs deux années de service militaire ; les seconds les incitent à « monter au djebel », sous peine de représailles. « Si je rentre, ce sera grave, j'ai désobéi à tout le monde », dit Mourad. Assis à l'écart, en jogging crasseux et tee-shirt trop large, le jeune homme baisse la tête. Il se passe le doigt sous la gorge, un coup sec, pour expliquer ce qui l'a poussé. Quand il a quitté ses parents, au printemps, fuyant son hameau de la région de Chef — une des plus « chaudes » d'Algérie —, il venait de fêter ses vingt ans. Il en avait tout juste douze quand la première coiffée de la ville a été égoragée. Depuis cette date, Mourad n'a plus mis les pieds à l'école. Et, de sa vie, il n'est allé au cinéma : le seul qui existait, à Chef, a dû fermer ses portes — en même

de la Sécurité militaire » de la région d'Oran, et relâché dix jours plus tard. « J'ai vu les traces sur le dos de mon père. C'était bleu, se souvient Mahmoud. Malgré son âge, ils l'ont mis nu et ils l'ont frappé à coups de tuyau. » Mahmoud regarde autour de lui, méditant. « En Algérie, je ne pourrais pas parler librement. Là-bas, celui qui dit les choses, il est mort », ajoute Mahmoud. Son père, arrêté une nouvelle fois en décembre 1994, n'a jamais reparu. « Il était dans un bus, sur la route d'Oran, raconte l'ancien étudiant. A un barrage de contrôle, les policiers ont fait descendre les passagers et ils ont emmené mon père. Depuis, malgré nos recherches, on n'a plus de nouvelles. Devenu « fils de terroriste », Mahmoud a perdu son travail, en septembre 1995. « Même ma mère, les voisins n'osent pas venir la voir. C'est comme s'ils avaient peur d'attraper une maladie. Nous, les enfants, ils nous regardent comme si on était des maudits », soupire-t-il. Il hausse les épaules. « En Algérie, on ne peut pas vivre », résume-t-il.

Il y a 30, les hommes se placent en file indienne, leur plateau d'aluminium à la main. C'est l'heure du déjeuner. Ils avancent docilement, entre deux palissades métalliques, traînant les pieds sur le gravier, jusqu'aux immenses bassines où trépident leur popote. L'armée prépare le repas, la Croix-Rouge distribue : telle est la règle, depuis l'ouverture, en février 1998, du centre de rétention de la Granja, un ancien domaine agricole transformé en terrain vague, coincé entre le barrio Real, l'aéroport et une caserne. Avant, il n'y avait rien. Les réfugiés dormaient

son épouse, la nouvelle des premières hécatombes, que Fati a décidé de tourner la page une bonne fois et d'organiser la fuite des siens vers le Maroc et Meïlla.

Comme une dizaine d'autres familles prises en charge par la Croix-Rouge, Fatima et Fati ont été provisoirement installés, avec leurs sept enfants, dans une des deux pensions situées dans le vieux Meïlla, près du marché couvert. Sont venues s'y ajouter, fin juillet, trois jeunes filles nigériennes, aux gestes brusques, au regard dur. L'une d'elles a mis « plus de dix-huit mois » pour faire le voyage de Lagos. Elle n'en dira pas plus. Quel cauchemar a-t-elle enduré ? Les deux autres refusent d'ouvrir la bouche.

« Les négros ont plus de chance que nous d'être acceptés en Espagne », crache méchamment Kamel, l'un des

pilliers de la Granja. « Entre chrétiens et musulmans, il y a des différences de traitement », insiste-t-il. Depuis le mini-scandale qu'avait provoqué, pendant l'été 1996, ce que la presse espagnole a appelé l'« Opération Meïlla » — l'expulsion brutale d'une centaine de clandestins africains, tous renvoyés, sans distinction, vers la Guinée-Bissau —, le gouvernement espagnol est « devenu plus prudent avec les Africains », reconnaît Fadela Mohatar, leur renvoi étant jugé trop coûteux, financièrement et médiatiquement. Mais il est vrai aussi, ajoute la journaliste, que, depuis cette époque, la situation « s'est normalisée ». Le flot des réfugiés, gros de quelque 1 300 personnes à la fin 1997, s'est drastiquement réduit ; 800 Africains, pris en charge par des ONG, auraient été accueillis en Espagne. Le sort des Algériens est plus

incertain : alors que les familles finissent généralement par être acceptées, l'immense majorité des hommes seuls ont, semble-t-il, été renvoyés à Oran. Aujourd'hui, Meïlla et ses 65 000 habitants accueillent officiellement moins de 250 clandestins. « La frontière est mieux contrôlée, elle le sera de plus en plus », estime la journaliste de Meïlla Hoy, qui juge, comme nombre de ses compatriotes, qu'il faut « tenter de garder stable le chiffre actuel des immigrants ». Une double haie de barbelés, suffisamment large pour laisser le passage aux jeeps de l'armée et aux patrouilles de la Guardia civil, a commencé à être érigée autour de Meïlla. D'ici au début de 1999, les douze kilomètres de frontières devaient être bouclés.

Catherine Simon

Qui a peur du PACS ?

par Dominique Fernandez

NOUS ne sommes pas homophobes, mais... Mais quoi ? Bien que le pacte civil de solidarité ne concerne pas seulement les homosexuels, mais tous les couples non mariés, il est clair que les quatorze mille deux cent treize signatures de maires réunies par Michel Pinton, les dizaines de milliers de lettres de protestation qui affluèrent à l'Hotel Matignon, l'hostilité de beaucoup de députés - même dans les rangs socialistes, où Catherine Tasca est la seule personnalité importante à défendre publiquement le projet - et la levée de bouilliers dans une partie de l'opinion sont dirigées surtout contre un projet qui donnerait un début de légitimité au couple homosexuel et donc à l'homosexualité tout entière.

L'homosexuel, en l'an 2000, continue à dérangier, à inquiéter, à faire peur. Pourquoi ? Parce qu'il est perçu comme un être libre, affranchi des chaînes qui entravent le commun des mortels. Pas de sacrement, pas de contrat, pas de communauté des biens, pas d'enfants : aucun bagage social, le seul lien étant le plaisir réciproque, lien dénouable à tout moment, pacte révoquant d'un jour à l'autre.

Léger et gai, l'homosexuel traverse la vie en se jouant : cette image hante l'hétérosexuel chargé de progéniture et de valises conjugales, « attelé au lourd chariot de la

perpétuation de l'espèce », selon la mémorable formule de Michel Tournier dans *Les Météores*. « La haine du chien enchaîné à l'égard du loup libre et solitaire », voilà ce qu'éprouve l'homme accablé de responsabilités familiales envers l'insolent qui le défie. Si insolent qu'il a rejeté le vieux mot d'homosexuel, qui puait le pharmacie et reflétait une sorte de condescendance médicale de la part de la société dominante, pour s'appeler tout simplement gai.

Gai ! quel toupet, en cette fin de siècle morose ! Bien sûr, je décris une utopie. Le gai peut être aussi triste qu'un autre. Mais, s'il continue à effrayer, à susciter méfiance ou aversion, ce n'est plus, aujourd'hui, pour des motifs religieux. C'est parce qu'il promène, sur le vieux monde écrasé de soucis, le spectre insupportable d'un éternel printemps ludique.

Sous cette apparence séduisante, la réalité est tout autre. Deux hommes ou deux femmes peuvent vivre ensemble, sous le même toit, depuis dix ans, n'importe : ils doivent faire une déclaration de revenus séparée et payer donc les impôts plus lourds que payeraient deux célibataires. Ils n'ont droit, en matière d'assurances, de legs, de donations, à aucun des avantages que la société reconnaît aux couples mariés.

Bien pis, si celui qui avait le bail de l'appartement ou la propriété de

la maison vient à mourir, l'autre est jeté à la rue du jour au lendemain. Dix ans de vie commune, de joies et de peines partagées (et, par dix ans, j'entends une moyenne : de plus en plus, les couples homosexuels ont une durée aussi longue que les couples hétérosexuels, ceux-là résistants de mieux en mieux au temps, ceux-ci de moins en moins bien), dix ans de bonheurs et de malheurs

Une petite vie à deux, une cellule fixe : ceux qui veulent le PACS veulent s'agréger à la maison commune

confondus, ce n'est rien, aux yeux de la loi actuelle, qui empêche ces deux hommes ou ces deux femmes de retirer les bénéfices fiscaux et financiers de leur amour - puisqu'il ne s'agit pas d'autre chose, disons-le crûment.

On a vu des familles qui, ayant jadis rejeté leur enfant coupable du vice « innommable », foncent après son décès comme des vautours pour chasser son ami (e) Interdit (e)

d'héritage et récupérer un bien que le mort n'a pu laisser au survivant. Or, que cherche à instituer le PACS ? Nonlement le mariage ni la possibilité d'adopter des enfants. Ceci est une autre question, pour un programme futur. Dans l'état actuel des choses, c'est mesuré, en faisant un amalgame entre deux projets différents, que d'attaquer le mariage. Le PACS n'a que des objectifs limités. Il constate le lien unissant deux personnes physiques vivant en commun. Fort mesuré, voire timide (et, pour cela, critiqué par les gais plus radicaux), il ne produit des effets qu'au bout de douze mois, deux ans pour la feuille d'impôts, cinq ans pour l'héritage.

En dénonçant ce projet comme une atteinte à la famille, à la société, aux « valeurs », à l'Occident (car le spectre du loup fait tout de suite monter le ton), il me semble que ses adversaires se contredisent. Car demander le PACS, c'est, de loup, se faire un peu chien. C'est proposer un pacte de paix à la société. C'est dire aux époux légaux, aux pères et mères de famille : non, nous ne sommes pas ces dragueurs impénitents, ces prédateurs en manque, ces fauves affamés qui menacent vos enfants. Voyez, l'esprit de subversion s'est affaibli en nous. A rien d'autre nous n'aspirons qu'à une petite vie à deux.

Une petite vie à deux, une cellule fixe : ceux qui veulent le PACS

veulent s'agréger à la maison commune. Le PACS est le ciment social qui cessera de faire d'eux des païens. Voilà le point important, à mon avis, en dehors des questions métaphysiques sur la nature et le sens de l'homosexualité. Il est évident que deux personnes partageant leur vie, leur appartement, leur budget, se retrouvant le soir chez eux, allant au spectacle ensemble, ensemble passant leurs vacances, il est évident que ces deux personnes sont moins « dangereuses » pour l'ordre établi que deux chasseurs solitaires, partant, chacun pour son compte, à l'aventure. Il est non moins évident que ces deux personnes, qui contribuent par leur engagement mutuel à la stabilité de l'édifice social, ont droit aux avantages pécuniaires (impôts, assurances, etc.) et moraux (héritage) dont bénéficient les autres piliers du système en place.

Un des arguments des antipacistes consiste à dire : « Alors donc ! vos couples sont éphémères. Ils ne résistent pas plus de six mois. Vrai et faux. Faux, car, comme je l'ai dit, la durée de ces couples s'allonge, grâce au progrès général de la tolé-

rance et à l'assouplissement des lois. De toute manière, le PACS fixe un minimum de plusieurs mois ou de plusieurs années avant que ses avantages ne deviennent opérants. (Que diraient les couples hétérosexuels, dont beaucoup n'atteignent pas cette durée, s'ils devaient attendre deux ans pour faire une déclaration commune de revenus, cinq ans pour les successions et donations ?)

Vrai, car les conditions historiques qui étaient faites aux homosexuels et les rejetaient dans la marge ont longtemps contribué, et contribuent encore parfois, dans les villages et les campagnes moins ouvertes au changement des mœurs, à les marginaliser, à fragiliser leur union, à les dissuader de s'afficher ensemble. Le PACS, justement, est un essai pour briser ce cercle vicieux et les encourager à bâtir de concert, à renoncer à la traque solitaire, à changer leur printemps ludique en été mûr, leur subversive et inquiétante légèreté en pacte réfléchi.

Dominique Fernandez est écrivain.

Ambiguïtés

par le groupe Paroles

CUS, PIC, CUSC, PACS... les sigles pleuvent. Chaque spécialiste y va de son rapport, donnant ainsi le sentiment au grand public qu'il est exclu de ce débat technique, qui pourtant intéresse au premier chef.

Le gouvernement avait promis de légiférer au sujet de la reconnaissance de l'union - hors mariage - entre deux personnes. Les motifs de cette promesse ne furent pas clairement exposés : mettre fin à des injustices matérielles subies par les concubins, satisfaire les demandes des homosexuels et leur permettre de se marier, rénover le mariage et l'ensemble de la politique familiale... ?

Légiférer au cœur de tant d'ambiguïtés comporte des risques graves, car les questions posées ne sont pas anodines. Un effort de clarification s'impose. Chrétiens, nous souhaitons contribuer au repérage des enjeux et à l'évaluation des modalités proposées pour les atteindre.

Au-delà des options idéologiques et sans énoncer a priori des choix moraux, il serait préférable de partir d'une approche anthropologique et de ses exigences pour la construction d'un être humain, l'épanouissement de toute personne et l'équilibre social.

Peut-on, sans être qualifié aussitôt de réactionnaire à la solde d'une morale étiquée, rappeler que la famille, dans sa fonction éducatrice, a besoin de reposer sur un choix hétérosexuel s'inscrivant dans une perspective de stabilité ? Peut-on, sans être « laxiste », dénoncer les pratiques inadmissibles d'exclusion dont les homosexuels ont souffert et souffrent encore dans la société, tout en refusant d'envisager pour eux un statut de mariage dont la fonction sociale est précise ?

S'agit-il de régler des injustices financières et patrimoniales faites à des personnes vivant un véritable projet commun - fiscalité, héritage, gestion du patrimoine, maintien dans le logement, rapprochement professionnel, pension de réversion... ? Des solutions doivent pouvoir être trouvées au cas par cas en édictant de nouveaux règlements. Face à chaque situation, demandons-nous si l'avantage accordé à certains est la contrepartie d'une mission spécifique confiée aux bénéficiaires.

S'agit-il d'institutionnaliser dans la société française une nouvelle modalité de « vivre ensemble », à côté du mariage ? Cette union regrouperait sous un même statut des réalités très différentes allant du concubinage hétérosexuel, au couple homosexuel, en passant par le simple groupe, créant des avantages pour chacun de ses membres.

Il faudrait alors s'interroger sur les répercussions que ce « mariage à moindre coût » aurait sur l'ensemble du tissu social. En effet, il est probable que ce nouveau statut détruirait peu à peu la proposition du mariage puisque l'expérience montre qu'entre deux statuts sociaux, celui qui impose le moins

d'exigences l'emporte toujours. Les réels besoins actuels de reconstruction d'un tissu social, de stabilité dans l'éducation des enfants, devraient aussi être pris en compte avant de lancer, sans débat de fond, un nouveau « contrat ».

S'agit-il d'une visée anti-mariage et anti-famille, développée au nom de la liberté et de l'équité ? Nous serions alors en désaccord avec un tel projet. Nous croyons en effet que la fidélité d'affection et de sexualité ont un sens dans la construction sociale tout entière. Il y a là une proposition personnelle et sociale, facteur positif d'épanouissement de chaque partenaire, d'éducation des enfants, de cohésion sociale. S'il est évident que certains peuvent choisir un autre modèle, la société ne peut institutionnaliser tous les désirs individuels, sans en mesurer les répercussions sociales globales.

S'agit-il enfin de démontrer l'équivalence ou l'absence de différence entre une union homosexuelle et une union hétéro-

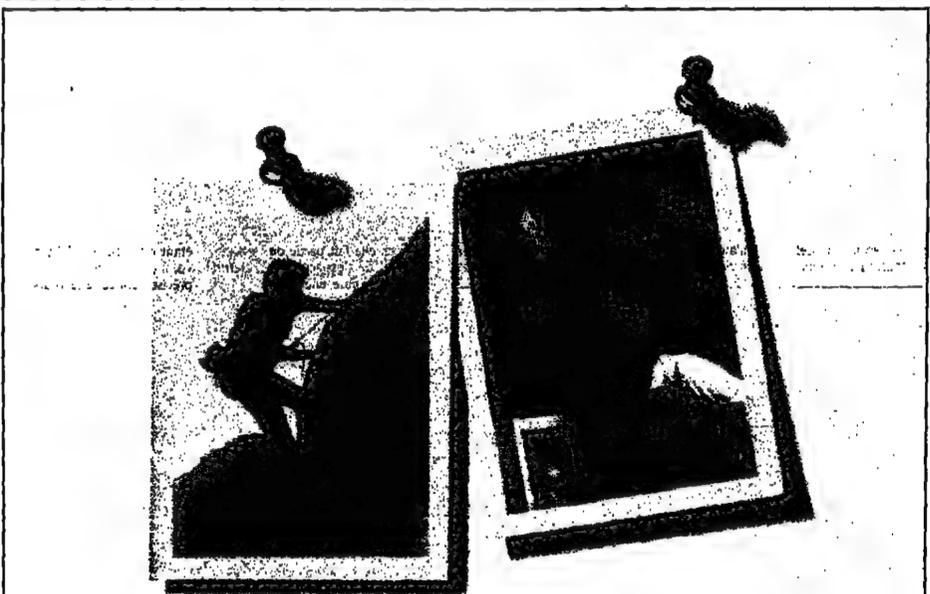
S'agit-il d'une visée anti-mariage et anti-famille, développée au nom de la liberté et de l'équité ? Nous serions alors en désaccord avec un tel projet

sexuelle ? Nous serions en total désaccord sur le seul plan anthropologique. L'homosexualité constitue une limite objective, une difficulté à vivre pleinement la dimension sexuelle de l'altérité. Quant au plan collectif, une société qui mettrait sur le même plan l'homosexualité et l'hétérosexualité travaillerait à sa propre disparition et pourrait compromettre gravement l'éducation des enfants. Mettre sur le même plan les deux conditions, c'est reconnaître le choix de l'individu comme un absolu qui n'est soumis à aucune norme objective morale et sociale.

L'Etat, partagé entre la nécessité de tenir compte de l'évolution des mœurs et le devoir de sauvegarder l'héritage éthique, se doit de tenir compte de ce qu'impose le « vivre ensemble » d'une société. Son rôle ne se limite nullement à assurer une égalité de droit entre les individus. Il a le devoir de soutenir les institutions qui contribuent à la construction du lien social, à commencer par la famille.

Le groupe Paroles est constitué de seize personnalités catholiques de générations, de sensibilités et d'expériences différentes.

La po Co — H: po ni 66 18 10 13 — I pe cel Per Lo, co tio tar lat. Th: i On rig sib viv Elk tar Do da lé Be est tog ne çac gu phi — KAT FRA Trin Tou na@ Del dim 31 o — L n'es Tell Fon fl es en con trit que gioi O par ceur pari feai con une falli qui réal — FIn tou 5AR Q h — R com ché mas scéfi thur Mai — U F I



"Lucent Technologies explore sans cesse de nouvelles voies."

Greenhalgh Le Bras, ingénieur développement chez Lucent Technologies à Rouen.

Dans la vie, je me lance toujours de nouveaux défis. Chez Lucent Technologies, nous sommes tous animés par cette même ambition pour explorer en permanence les technologies de communication de demain.

Lucent Technologies est le premier constructeur mondial de télécommunications.

Nous participons au développement et à la construction de tous les types de réseaux de télécommunications pour les opérateurs et les entreprises : réseaux optiques, réseaux de données, réseaux intelligents, réseaux mobiles...

Présent dans plus de 90 pays, Lucent emploie en France 2 000 personnes dont 500 en R&D. Nous nous appuyons sur la puissance d'innovation des Laboratoires Bell auxquels les télécommunications doivent, parmi de très nombreuses inventions, le transistor, le laser, la technologie cellulaire, les fibres optiques, etc... Avec tous ces atouts, Lucent Technologies vous donne les moyens de construire les réseaux de communication du futur avec les technologies de demain.

Quand la communication progresse, c'est avec nous.™



سكزا من لامل

Marie-José Mondzain, philosophe spécialisée dans la pensée des images

« L'abondance de l'information ne doit jamais se substituer à la liberté du jugement »

Quand Aristote et la querelle des icônes aident à mieux comprendre les enjeux de la violence à la télévision

« D'où vient votre approche de l'image ? »

« J'ai travaillé sur la crise de l'icône à Byzance en l'envisageant non seulement comme une crise théologique mais comme une crise politique. Le débat sur les images saintes permet de comprendre que toute institution a besoin d'image, d'une pensée et d'une gestion de l'image, c'est-à-dire d'une figure de l'invisible. Non seulement il n'y a pas d'institution sans images, mais l'image est, en Occident, la matrice institutionnelle. Construire un monde, c'est définir un système de représentation collectif. »

« On dit couramment que nous vivons aujourd'hui la civilisation de l'image. Qu'en pensez-vous ? »

« Toutes les civilisations sont des civilisations de l'image. L'humanisation passe par le rapport à l'image, qui est le mode sur lequel nous nous libérons de ce qui reste sans image : la transcendance - le « sur-humain » - et la mort - l'« infra-humain ». L'image incarne notre désir de liberté, face à l'invisibilité de ce qui nous échappe et à l'insoutenable de ce qui nous menace. Notre époque n'est donc pas caractérisée par « trop d'image », mais par l'effacement du visible. Ce visible omniprésent pousse le regard à s'élever et suspend l'exercice de la pensée, c'est-à-dire de la liberté. Là se situe la crise : l'image ne peut devenir un objet critique qu'à partir du moment où la parole s'exerce. L'invisible qui saute l'image, c'est la parole. L'image incarne de la parole, l'image est « enclinte » de la langue. Elle est le contraire des images, qui courent la parole. »

« Est-ce vraiment un phénomène récent ? »

« Non mais les systèmes symboliques ont plus en danger aujourd'hui parce que le capitalisme libéral et donc d'une force de reproduction quasi autonome. Le monde de la production, c'est-à-dire des techniques et du marché, a montré le, pour la première fois dans l'histoire humaine. L'hypothèse d'un arrêt de la pensée est possible, que l'absence du symbolique n'entraînerait pas forcément un arrêt de la vie. La productivité continue d'augmenter sans que la pensée ait une responsabilité croissante dans cette évolution. »

« Le discours sur l'effet des images se réfère constamment à un terme emprunté à la philosophie d'Aristote, la catharsis. Que signifie exactement ce mot ? »

« Il signifie « purification », et aussi « clarification » : le phénomène par lequel un objet est traversé par la lumière (celle du soleil ou celle de l'esprit) et devient ainsi intelligible. C'est-à-dire l'effet même de la symbolisation. Aristote utilise catharsis à propos de pathos, la passion. Si la passion a besoin d'un effet clarificateur, c'est qu'il y a des ténèbres. Pathos ne signifie pas « sentiment » ou « sentimentalité », mais désigne l'état dans lequel se trouve tout être vivant en tant qu'il est ébranlé par la vie. L'expérience de la vie est ténébreuse, elle appelle un éclaircissement (catharsis), l'acte symbolique qu'Aristote identifie principalement dans l'écriture de la tragédie. »

« Toute la pensée grecque demande : « Que faisons-nous qui nous fait homme ? ». Réponse : on tire au clair. Et que fait-on quand on tire au clair ? On maîtrise, on prévoit et on communique. Or on ne communique pas dans les ténèbres, où chacun se tient en tant qu'individu, mais en partageant ce qu'on a en commun : les symboles et d'abord la langue. L'art de la tragédie consiste à tirer des ténèbres l'affect individuel pour le mener dans la lumière du partage de la langue, qui permet le récit écrit ou comédien, et de plus, dans celle du partage de l'espace civique, qui est le théâtre. Le théâtre signifie : le lieu de la parole et du regard communs. »

« On est loin du sens habituel où « catharsis » évoque la possibilité de se nettoyer des passions humaines. »

« La catharsis n'a rien à voir avec la purgation, ce n'est pas plus un médicament que la passion n'est une maladie. Nous ne sommes ni des conspiciés ni des purgés, nous sommes des témoins qui demandons la liberté. »

« Vous ne considérez donc pas que le fait de voir des scènes violentes permet de diminuer les comportements violents, comme l'affirment ceux qui se réclament des « vertus cathartiques » des images ? »

« Comme Aristote, je considère que le fait de voir est fondamental, mais insuffisant, s'il n'y a pas possibilité de parole pour celui qui voit. Le spectacle n'a de capacité libératrice que comme partage d'un espace commun, d'un lieu de prise de parole. Si l'image permet une ouverture libératrice, ce n'est certainement pas dans un face-à-face solitaire avec elle, mais dans le rapport à la communauté, à une communauté qui partage la parole et la pensée. Dire que le spectacle de la violence libère de la violence est stupide tant qu'on ne prend pas en compte les dispositifs selon lesquels



est montrée la violence, et les relations avec les spectateurs qui ce spectacle implique. Par ailleurs, le spectacle de la violence n'entraîne ni ne suspend l'exercice de la violence, tout comme le spectacle de la vertu n'entraîne ni ne suspend l'exercice de la vertu. La seule véritable violence est de suspendre la pensée, face-à-face avec le spectacle de la vertu. Leni Riefenstahl n'a pas eu besoin de montrer de la violence

pour induire de la violence.

« De nos jours, l'interrogation sur l'effet des images ne concerne-t-elle que les programmes télévisés ? »

« Le fonctionnement de la télévision tend à couper systématiquement le sujet de sa pensée et de sa parole. Le dispositif fait exactement ce qu'Aristote dénonce : il maintient l'affect dans les ténèbres, empêche de symboliser. Quand on est

privé de la possibilité de faire la différence entre ce qu'on voit et ce qu'on est, la seule issue est l'identification massive, c'est-à-dire la régression et la soumission. La télévision est une plus grande menace que les formes antérieures de spectacle, pour plusieurs raisons. D'abord elle peut être regardée de façon solitaire, dans l'espace privé. Ensuite, elle fait partie du mobilier culturel de l'espace privé, quand elle fonctionne elle interrompt la communication, le flux d'images crée un suspense de la parole. Enfin, les programmes sont conçus pour être « sans réponse », pour susciter une adhésion immédiate, une croyance « sacrée » qui impose le silence. »

« Est-ce aussi vrai, et de la même manière, de l'information télévisée et de la fiction ? »

« Le journal télévisé est plus dangereux, il fait croire à ceux qui le regardent qu'ils voient - une inondation, un massacre en Algérie, une grève - « comme s'ils y étaient ». Tout est transmis sur le mode de la participation à une réalité, en dissimulant qu'il y a des appareils, un montage, un ensemble de contraintes et de choix qui font que, sur place, on n'aurait certainement pas vu la même chose. C'est ce que j'appelle « l'effet balcon », qui donne à croire qu'on voit le monde de sa fenêtre, tel qu'il est. Il s'agit d'une stratégie de pouvoir, suggérant au citoyen que ce qu'on lui transmet est démocratique, sur le

mode : votre faiblesse physique ou sociale vous a empêché d'être là - au match, au crime, etc. -, mais nous avons les moyens de vous rendre la place souveraine du témoin. Il ne s'agit pas de condamner les réelles possibilités de voir qu'offrent les techniques modernes, mais de toujours rappeler simultanément que l'abondance de l'information ne peut jamais se substituer à la liberté du jugement. L'exercice de la liberté ne naît pas d'une accumulation. Ce n'est pas : plus je vois de choses, plus je comprends, mais, toujours : plus je pense, mieux je comprends. »

« Que pensez-vous du discours selon lequel il n'y aurait pas de raison de contrôler les images de fiction parce qu'on verrait « bien pire au journal télévisé » ? »

« Dire cela s'appuie sur des pré-supposés simplistes, par exemple que voir du sang renverrait forcément à la cruauté, ou que toute image de sang serait comparable à une autre. Alors que le sang des informations et celui de la fiction ne sont pas les mêmes, ils ne sont pas employés pour produire les mêmes effets. Le problème n'est pas que la télévision ferait croire que la fiction est réelle mais, au contraire, d'inciter à croire que le réel est toujours réductible à une fiction. Or nous sommes toujours disponibles pour faire basculer dans la fiction ce qui ne nous plaît pas, ce qui signifie abîmer notre identité, notre possibilité d'être libre. »

« Quelle peut être alors l'utilité de la signalétique anti-violence ? »

« Aucune, c'est un leurre démagogique. Elle se substitue à la parole, et elle évacue la véritable violence ou la véritable pornographie, qui est la pauvreté des images, la misère figurative. »

« Pourquoi les illusions engendrées par le spectacle de la télévision sont-elles redoutables ? »

« Pour deux raisons. D'abord parce qu'elle tend à opérer une dissolution du réel comme nous étant extérieur et résistant à notre volonté ou à nos désirs. Or c'est précisément cette résistance du réel qui suscite la pensée et qui incite les humains à se rassembler. Ensuite parce qu'elle combattent le désir d'image, qui nous fait éprouver l'émotion - cette émotion contrainte, jamais donnée d'emblée - qu'est le désir de liberté. Alors que les véritables images, au contraire, permettent l'élaboration symbolique qui rend vivable la réalité au lieu de la fuir, et lui donnent un sens. »

« Mais la télévision, comme technique et comme processus social, ne fait-elle pas elle aussi partie du réel ? »

« Bien sûr. Avec elle, comme avec tous les autres éléments du réel, on peut et on doit exercer sa liberté de penser, même si ce n'est pas ce qu'elle tend à produire d'elle-même. Il ne s'agit pas de combattre la télévision, mais le processus d'identification et d'incorporation qu'elle engendre. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Sur tous les fronts de l'image



MARIE-JOSÉ MONDZAIN

DOCTEUR en philosophie, directeur de recherche au CNRS, Marie-José Mondzain travaille depuis plus de vingt ans sur les doctrines de l'image et sur l'ensemble des productions visuelles : artistiques, religieuses, de propagande politique, etc.

Menant simultanément son travail sur les terrains historiques, théoriques et d'intervention contemporaine (elle participait récemment à un séminaire de l'Inssas sur le thème : « Filmer le Front national »), Marie-José Mondzain, qui a traduit du grec et présenté les textes de Nicéphore le Patriarche :

Discours contre les iconoclastes (Klindeslekt, 1990) met à disposition d'un large public un ensemble de textes fondateurs sur l'image comme outil politique et religieux, élaborés lors de l'affrontement entre défenseurs et contempteurs de l'image (tranché en faveur des premiers par le concile de Nicée de 787). Spécialiste des textes religieux, Marie-José Mondzain a tou-

jours mis cette expertise au service d'une réflexion d'ensemble, dont une première systématisation était présentée dans *Image, icône, économie* (Seuil, 1995), après qu'elle eut résumé les enjeux d'une pensée de l'image dans un bref manifeste, *L'Image naturelle* (Le Nouveau Commerce, 1995).

Dirigeant un cours de philosophie des images aux Beaux-Arts en 1997-1998 après avoir contribué à l'animation du collège iconique de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), elle a participé à de nombreux travaux concernant les arts plastiques - organisation d'expositions, catalogues, contribution à des ouvrages collectifs - et également publié *Michel Ange, La Chapelle Sixtine* (Citadelle Mazenod, 1991), *Van Gogh ou la peinture comme tarantule* (L'Épave, 1996), *Les Dessins du dessinateur* (Éditions du Cercle d'art).

J.-M. F.

Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI »

« La responsabilité des centristes, c'est de définir la souveraineté politique de l'Europe »

« Les centristes forment-ils un mouvement charnière, aujourd'hui à droite, mais qui pourrait être tenté par la gauche si Lionel Jospin menait une politique acceptable ? »

« Absolument pas ! Être centriste, c'est réunir le centre et le centre de la vie politique française, ce François Bayrou va tenter - et j'en suis sûr qu'il y arrivera - de redéfinir. Être centriste, aujourd'hui, pour moi, c'est l'absence de compromis, avec les extrêmes comme sur les valeurs européennes. »

« Nous sommes les héritiers des pères fondateurs de l'Europe, cette famille que vous qualifiez de centriste et que je qualifie aussi de démocrate-chrétienne. Si nous n'ajons pas défendu et imposé l'Europe, personne n'y aurait cru. Nous l'avons défendue et imposée au dessus, aux pourfendeurs, aux maîtres d'hier. »

Cette famille doit, aujourd'hui, montrer l'importance de l'Europe politique. Quand j'ai voté « oui » au traité de Maastricht, en 1992, j'ai vo-

té pour une Europe qui sera un jour à vocation fédérale. La responsabilité de notre famille politique, aujourd'hui, c'est de définir la souveraineté politique de l'Europe. Pour cela, nous appelons à écrire, démocratiquement, une Constitution de l'Europe, qui définit ce qui revient à la fédération, ce qui revient aux États, ce qui revient aux régions. Il y a des choses qui doivent rester au niveau de l'État... »

« Par exemple ? »

« L'identité culturelle d'un pays, l'assurance-maladie, la protection sociale. A l'inverse, est-il normal qu'à une heure et demie de Paris en avion il y ait un homme, Slobodan Milosevic, qui continue le pire des crimes, c'est-à-dire la purification ethnique ? Il a commencé en Bosnie, il y a trois ans ; il continue, aujourd'hui, au Kosovo. Trois cent cinquante mille femmes et enfants sont réfugiés et attendent la ligneur de Rhiver dans les Balkans. Est-ce qu'il faut attendre la décision militaire de M. Clinton pour faire quel-

que chose ? Est-ce que l'Union européenne va rester longtemps (...) sans politique de sécurité commune et sans politique de défense ? »

« Le chemin pour parvenir à l'Europe politique, est-ce l'Europe des nations ou bien le transfert de la souveraineté à une autorité européenne ? »

« C'est la seule question. Si l'on veut une Europe des nations, c'est qu'on se trompe d'époque et de combat. Nous avons besoin de la nation, mais nous avons aussi besoin, sur certains sujets - la défense, la diplomatie, la formation, la technologie, la recherche - d'une Europe politique. Nous avons besoin de transférer certaines souverainetés à la fédération européenne. »

« Nous ne voulons pas élargir l'Union européenne à un seul autre pays tant qu'il n'y aura pas une réforme profonde des institutions. Et nous demandons qu'il y ait un texte préalable, additionnel au traité d'Amsterdam pour le voter. »

« Allez-vous faire une liste commune, pour les élections européennes de juin 1999, avec le RPR, qui était majoritairement hostile, avec Philippe Séguin et Charles Pasqua, au traité de Maastricht ? »

« Nous sommes tout à fait d'accord pour faire la liste la plus large possible, mais il faudra qu'on nous écoute, parce que nous avons eu raison les premiers, depuis les années 50, sur l'Europe ; parce qu'on nous a embêté le pas ensuite ; et parce que l'Europe politique, aujourd'hui, doit suivre l'Europe économique. »

« François Fillon et Eric Raoult proposent que M. Séguin condense cette liste... »

« Attendez donc avant de parler des personnes ! Que le RPR présente le président du RPR, c'est normal. Mais si le RPR ne veut pas définir une souveraineté politique de l'Europe, alors il y aura un problème. M. Séguin avait dit non à Maastricht. Malheureusement, il est pour le traité d'Amsterdam. Donc tout le monde évolue... »

« En 1992, deux grandes forma-

tions appelaient à voter « oui » au traité de Maastricht, le PS et l'UDF. Leur choix européen commun pourrait-il les amener, un jour, à gouverner ensemble ? »

« Pour faire l'Europe, aujourd'hui, il faut bien sûr avoir des convictions européennes, mais il faut aussi jouer le jeu national de l'Europe. Quand je lis le projet de budget pour 1999 de M. Jospin, j'en conclus que nous sommes les mauvais élèves de l'Europe (...). Ce gouvernement socialo-communiste ne joue pas le jeu de l'Europe. Il est pour, peut-être, quand c'est M. Moscovici qui parle, mais il ne le fait pas, en pratique, puisque l'on voit que les déficits vont augmenter. Sur 55 milliards de francs de recettes nouvelles, on met 25 milliards de francs dans les dépenses publiques, pendant que tous les autres pays diminuent leurs déficits ! »

« J'ai été très déçu par le discours du premier ministre à La Rochelle le 30 août. Premièrement, aucune réforme. Fiscalité : rien. Assurance-maladie : rien. Hôpitaux : rien. Re-

traites : rien. Deuxièmement, M. Jospin est repris par les démons socialistes classiques, c'est-à-dire l'augmentation des dépenses publiques. Je sais que cela « passe » bien parce qu'on connaît la version 1 de M. Jospin : l'habileté. Mais la version 2 de M. Jospin, c'est l'autostimulation. »

« On se retrouve exactement dans la même situation qu'en 1989, où la croissance était là après le gouvernement de Jacques Chirac. M. Rocard était très populaire dans les sondages. Il avait beaucoup dépensé la première année. Et puis, retournement de conjoncture. Qu'est-ce qu'on a fait ? On n'a pas voulu couper les dépenses publiques et l'on a augmenté les déficits. M. Jospin ne coupera pas les dépenses publiques, vous le verrez. C'est pourquoi je dis que, la classe socialiste, ce n'est pas la bonne classe européenne. »

Propos recueillis par Amita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-43-17-20-00. Télécopieur : 01-43-17-21-21. Tél. : 206 896 3
Tél. relations clientèle abonnés : 01-43-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Dire toute la vérité

L'accident opératoire dont a été victime Jean-Pierre Chevènement est un drame à la fois privé et public. Ses circonstances sont certes médicales, mais ses conséquences sont politiques. Dans le dispositif gouvernemental de Lionel Jospin, où le premier ministre s'attache à construire son éventuelle majorité présidentielle de demain, M. Chevènement occupe une place à part : ministre de l'intérieur, il est en première ligne sur la fermeté nouvelle affichée en Corse qui met à mal des intérêts occultes ; figure du socialisme français depuis plus de trente ans, il se distingue par des positions internationales qui désorientent certains alliés de la France ; personnalité au franc-parler, il est sans doute, avec Claude Allègre, l'un des ministres dont on peut penser qu'il ne ménagera pas M. Jospin en cas de désaccord.

Pour toutes ces raisons, les circonstances de l'accident dont il a été victime et l'évolution de son état de santé appellent une totale transparence. Rester dans le vague, s'abriter derrière le secret médical, militaire ou d'Etat, c'est le plus sûr moyen de donner prise à la rumeur. Or l'attitude des responsables de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce est loin de répondre à ces exigences, même s'ils se retranchent derrière les volontés de la famille.

Il a fallu attendre près de trente-six heures après le début de l'opération pour qu'un premier communiqué du médecin-chef du Val-de-Grâce soit diffusé, jeudi 3 septembre à 18 h 20. Entre-temps, l'information s'était ébruitée et le premier ministre

avait lui-même diffusé un communiqué. Outre ce long délai, les informations diffusées ne répondent pas à toutes les questions qui, inévitablement, se posent. Dans l'entourage du premier ministre, on ne cachait pas, lundi matin - soit cinq jours après l'opération -, que M. Jospin estimait ne pas avoir « assez » d'informations en provenance du Val-de-Grâce.

Il n'y a, officiellement, qu'une seule certitude : M. Chevènement, opéré pour des calculs de la vésicule biliaire qui devaient, normalement, lui permettre de sortir de l'hôpital dès samedi, a été victime d'un grave accident allergique, suivi d'un long arrêt cardiaque, lors de l'anesthésie. Mais on ne dit rien des procédures suivies pour ce patient particulier, ministre opéré dans un hôpital militaire fréquenté par les hauts personnages de la République, où l'on suppose que, plus encore qu'à l'ordinaire, toutes les précautions sont prises pour éviter l'accident. Or, pour l'instant, aucune réponse n'est par exemple apportée à cette question simple : quand et comment se sont passées les consultations pré-anesthésiques ?

Certes la médecine n'est pas infallible. Mais ce commentaire ne peut venir qu'après un exposé complet des faits. Le ministère de la Défense, dont dépend le Val-de-Grâce, doit au plus vite faire en sorte qu'une enquête exhaustive, la plus indépendante possible, expose les circonstances de ce drame, au nom de son inévitable dimension politique. Ce n'est qu'ensuite qu'il sera permis de conclure qu'il était inévitable.

Le Monde est édité par le SA LE MONDE
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani / Dominique Alduy, directeur général
Directeur général adjoint : Noël-Jean Bergamoni, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ponnard, Pierre Georges, Jean-Vincent Lacroix
Directeur artistique : Dominique Reynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fomont

Mémoires en chef :
Alain Fomont, Eric Izard (éditorial et analyses)
Laurie Carlier (reportages et autres spécialités), Michel Fassin (Droits),
Eric Le Bouder (documentaire), Patrick Bourin (France), Tomoko Masuda (Asie),
Christine Blaud (Europe), Jacques Baud (Afrique), Jacques Serpanti (Cuba), Christian Muzil (Secrétariat de rédaction),
Rédacteur en chef technique : Eric Anas

Mémoires : Robert Solé

Directeur adjoint : Eric Platon / Directeur délégué : Anne Chastagnier
Conseiller de la rédaction : Alain Rollin / Directeur des relations internationales : Daniel Verzet /
Par ailleurs : Jean-François Bessière / Bernard Le Gouez

Conseil de surveillance : Alain Joffe, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Adresses directrices : Robert Devereux (1994-1995), Jacques Fournier (1996-1997),
André Lemaire (1998-1999), André Lemaire (2000-2001), Jacques Lemaire (2002-2003)

Le Monde est édité par le SA Le Monde

Durée de la société : tout au long de son existence (1944-1998)

Capital social : 961 000 \$, Actions : 300 000, Société anonyme de droit français

Association Robert Devereux, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Interpress, Le Monde International,
Le Monde Presse, Jean Press, Le Monde Polygraph, Claude Bernard Participations

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Grandes manœuvres en Champagne

BRUITS de moteurs et de chenilles dans la brume, sentinelles qui grelottent, mitrailleuses braquées dans la fraîcheur grise du petit matin, casques et buffières blanches de la circulation routière, l'habituel appareil des manœuvres militaires a, une fois de plus, envahi la plaine champenoise. Organisées par le général Gilliot, gouverneur militaire de Metz et commandant la 6^e région militaire, ce sont les plus importantes de l'après-guerre.

Mais elles sont loin d'avoir l'ampleur des manœuvres de jadis. Les moyens sont restreints : une décision récente a dégrainé les unités en renvoyant dans leurs foyers certaines catégories d'appelés, et un ordre ministériel a enjoint d'éviter toute dégradation dans les cultures. C'est donc sur l'emplacement des camps de Sully et de Mourmelon que se dérouleront les gros des opérations.

Les opérations seront obligatoirement de forme toute classique : l'étroitesse du terrain concède interdiction tout essai de débordement ou d'enveloppement ; le manque de moyens empêche l'emploi classique de l'aviation, de l'artillerie et des chars. Deux divisions seulement participent à la manœuvre. A 10 heures ce matin, sur la plaine silencieuse que parcourt un vent déjà glacé, les fantassins progressent lentement, salués seulement par les aboiements des chiens. Un grelot de mitrailleuses fait tout à coup fuir quelques lièvres. Les fantassins s'affaillent dans l'herbe humide. Sur une bannière, le groupe des attachés militaires aux uniformes chatoyants donne à la scène une allure de campagne napoléonienne.

Jean Planchais
(8 septembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 06-36-29-04-26

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-79-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-97-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresses Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 06-36-68-03-78

Les généraux attardés de Rangoun

LA BIRMANIE s'enlise dans une triste singularité. C'est en Indonésie que Ne Win, l'ancien dictateur birman, a effectué son dernier voyage à l'étranger en septembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans. A l'invitation de Suharto, ami de trente ans, qu'il avait reçu à Rangoun en février de l'année précédente. Cet échange de visites n'a pas été fortuit. Aux yeux de Ne Win et des généraux qui lui ont succédé au pouvoir voilà dix ans, l'Indonésie de Suharto offrait un modèle alléchant : un général-président, qui avait obtenu sa cinquième étoile au début de cette année, à l'âge de soixante-seize ans, et une armée responsable à la fois de l'ordre intérieur et de la défense, ayant droit de

regard sur les directions des trois partis politiques autorisés et représentés au sein du Parlement et de l'Assemblée consultative du peuple. Un exemple à suivre... L'usure du pouvoir, l'effondrement économique et de sérieux dérapages ont disqualifié trente-deux ans d'« ordre nouveau » et paramilitaire indonésien. Suharto a été contraint de démissionner en mai et, plus récemment, l'armée a engagé poursuites ou enquêtes contre les auteurs présumés, dans ses rangs, d'enlèvements, d'assassinats ou de tortures. Même s'il joue un rôle encore déterminant, le pouvoir militaire, en Indonésie, doit s'accommoder des aspirations de la société civile,

notamment de Pélie et de classes moyennes émergentes dont il est issu et avec lesquelles il exprime, du moins pour l'instant, une solidarité.

En Thaïlande, société plus moderne et aux classes moyennes urbaines plus développées, une mutation du même ordre s'était opérée voilà un quart de siècle. La répression violente par les militaires de manifestations de 1973 à 1976 n'y avait pas prévenu l'inévitable. Le pouvoir absolu de l'armée, qui réglait souvent des comptes internes sur la place publique, y avait définitivement vécu.

La dernière tentative de pouvoir militaire, le coup d'Etat de février 1991, s'est terminée en catastrophe : en mai 1992, après avoir tiré sur des manifestants à Bangkok, les militaires ont été sommés par le roi de regagner des casernes dont ils ne sont pas ressortis depuis.

Si le haut commandement en Thaïlande conserve une influence, notamment sur la politique des frontières, il est désemparé que la crise économique asiatique, qui s'est amorcée dans ce pays en juillet 1997, ait eu pour effets politiques non le retour des militaires mais le vote d'une Charte plus démocratique et un changement constitutionnel de gouvernement. L'armée a joué le jeu, acceptant même d'importantes coupes dans le budget de la défense. Rien ne dit qu'à l'avenir les militaires, en Indonésie encore plus qu'en Thaïlande, ne seront plus amenés à jouer un rôle politique important, mais ils devront au préalable se trouver des alliés et tenir compte de l'air du temps.

UNE SOCIÉTÉ SANS GARDE-FOUS

Restent donc les généraux birman. Grâce à l'aide de la Chine et à quelques achats plus discrets ailleurs, leur armée est nettement mieux équipée aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1988 lorsqu'ils ont repris le pouvoir. 54 effectifs ont, en outre, doublé, ce qui permet de quadrupler le cœur birman de l'Union but en tenant à distance les ethnies armées de la périphérie. Aucune activité politique n'est tolérée : la police politique d'un régime sans partis y veille.

Le dénuement de la Birmanie la prive de classes moyennes qui ont déjà joué un rôle de tampon en Indonésie et surtout en Thaïlande. Forts de cette large marge de manœuvre, les généraux birman n'ont pourtant ni entrepris qui puisse, un jour, favoriser l'émergence de classes moyennes. Face à une société sans garde-fous, ces militaires ont choisi l'impouvoir absolu et la répression sans bornes. Le changement ne pourra donc survenir, le cas échéant, que de façon encore plus brutale qu'à Bangkok en 1973-1976 ou à Djakarta en 1998.

Jean-Claude Pomonti

Politiquement correct par Sajtinac



Notre problème ? Tokyo, pas Moscou

Suite de la première page

De la sorte, les échanges marchands vers le monde extérieur se sont finalement spécialisés sous trois formes cardinales : - sectorielle, avec le cycle de plus en plus court, des matières premières, essentiellement énergétiques, et des instruments financiers, gagés sur le commerce des précédentes ; - géographique, avec l'émergence de la prospère métropole moscovite, en décongestion de plus en plus marquée avec le reste du pays, tel un nouveau Shanghai ; - ethnique enfin, sujet tabou s'il en est, et qui ne le sera plus guère bientôt, avec la revanche sociale quasi instantanée des intellectuels juifs les plus assimilés à la Russie, qui se sont portés d'enthousiasme vers les nouvelles potentialités d'enrichissement et d'ascension, avec cette énergie trop longtemps comprimée par l'antisémitisme ambiant qui rappelle, de façon frappante, celle de leurs devanciers bolcheviks après la révolution d'Octobre.

L'éclatement de cette petite bulle de mondialisation sous l'impact conjoncturel d'une chute du prix des hydrocarbures qui a vite entraîné l'impossibilité d'emprunter à court terme et à des taux très élevés pour combler le déficit budgétaire, provoque le désaffaiblissement de la Russie fondamentale qui ne veut plus de Moscou, des nouveaux riches et d'un rouble fort qui ne la concerne guère, puisque ses pauvres en sont réduits à vivre de troc et de solidarisme paysan et que ses classes moyennes n'ont jamais cessé de rouler en boule de dollars sous les matelas à hauteur semblable de 80 % de la masse monétaire en circulation au 15 août 1998.

Petit à petit, malgré l'hyper-inflation et un effondrement de la distribution dans les capitales qui im-

portent à présent environ 80 % de leur subsistance (sans compter les Mercedes), les Russes se remettent au travail, dans une économie déjà un peu assainie par les efforts courageux des libéraux. Ils pourraient même, après quelques confiscations, spoliations et pogromes légers, récupérer une fraction de leurs recettes fiscales et rembourser sélectivement quelques dettes crées, pour sauver la face d'un Occident désireux de maintenir le contact quel qu'il arrive, en raison des menaces nucléaires qui ne disparaîtront pas. En somme, catastrophe pour l'avenir à court terme d'une démocratie russe qui s'était d'ailleurs trémolamment compromise avec l'argent douteux et le renoncement national, la crise peut aussi hélas accoucher d'un régime autoritaire et « patriotique » stable reposant sur l'entente du maire de Moscou, Loujov, avec les diverses factions néocomunistes. Son impact sur la santé de l'économie mondiale demeure en tant que tel limité.

SYSTÈME CORPORATISTE

Tout autres seraient les conséquences d'une débâcle japonaise : la récession, s'accroissant, pourrait entraîner une aggravation du déficit budgétaire déjà considérable et conduire, après une importante dépréciation du yen, à une nouvelle chute libre des autres monnaies d'Asie, incluant cette fois-ci les deux Chines jusqu'ici épargnées, et peut-être, en bout de trajectoire, atteignant de plein fouet une économie américaine parvenue sans doute au bout de sa plus longue phase ascensionnelle - les sept années Clinton - depuis 1995. Peut-on ici obvier à ce scénario-catastrophe ? Il est vrai que les Japonais ont le don de s'enfermer dans des stratégies entièrement closes lors même qu'ils continuent de posséder, en matière de maîtrise technologique, et de formation intellectuelle, des atouts exceptionnels.

Et, le passage à une économie plus diversifiée et à des coûts salariaux très élevés s'est avéré trop lourd pour un système bancaire administratif, vulnérable par sa soumission au mandarinat du ministère des finances autant que par ses habitudes de déférence envers l'industrie nationale. L'éclatement de

la bulle immobilière au début des années 90 aura fait le reste. Ayant à présent noyé le moteur sous un déficit public énorme et le recours à des taux d'intérêt quasiment négatifs, sans effet sur la consommation et la croissance, il ne reste plus à l'Etat japonais qu'à éponger les bilans de faillite du secteur bancaire et à enrayer la récession par le maintien de ses parts de marché à l'exportation sans trop toucher à la baisse de la parité du yen. C'est pour cela que, très classiquement, le Parti libéral-démocrate a envoyé en mission de sacrifice un faux et sympathique premier ministre, Keizo Obuchi, un shogun presque octogonaire, le ministre des finances Miyazawa, chargé de prendre les mesures les plus difficiles, et un shogun de Fombré, le vice-ministre Goyohen, l'ancien négociateur des accords du Plaza de 1986, qui doit concevoir et vendre aux marchés un plan de sauvetage crédible.

En cherchant à prolonger au maximum l'expansion américaine par une baisse de ses taux et une dépréciation acceptée du dollar, Alan Greenspan et la réserve fédérale font de leur mieux pour rattraper l'allié japonais au bord de la faillite, mais rien n'est encore gagné, malgré la discipline et l'endurance d'une opinion japonaise qui défend pourtant bec et ongles son système administré et corporatiste qui l'a conduit en un demi-siècle à une prospérité inégalée.

Mais admettons un instant que le Japon se sauve dans la sueur et les larmes de cette mauvaise passe, en sera-t-il pour autant reconnaissant à ceux qui lui auront administré une dure chirurgie, provoquant certainement chômage, précarité, et probablement, à la sortie de la crise, un retour au « managed trade », au semi-protéctionnisme américain ? La réponse est sûrement non, ce qui veut dire que l'avenir appartient sans doute, à Tokyo, à une politique assez auto-américaine à l'extérieur, à une coalition nouvelle, dominée par la gauche à l'intérieur. Le chef de l'opposition démocrate Naoto Kan est un ancien militant gauchiste qui joue les Tony Blair, mais s'apprête aussi à inclure ces communistes japonais qui n'ont cessé de prospérer sur les ruines du vieux Parti socialiste. Le pauvre Donald Maclean, vieille tampe britannique bafouée

par Philby, n'avait cessé, dans son refuge soviétique, d'invoquer Andropov de propositions d'alliance russo-japonaise, aux fins d'outrepasser l'encerclement sino-américain de l'Empire et de précipiter la modernisation non occidentale de l'Empire. Chimère de vieillesse sans doute.

Pourtant, cette crise attendue, mais étonnamment simulée, de deux grandes formations sociales également hostiles au libéralisme, également réticentes devant l'ascension du monde chinois, prépare-t-elle pas, après dix ans de course américaine en solitaire, l'émergence enfin d'un nouveau pôle de puissance anti-occidentale. Après tout, c'est au début de notre modernité, entre 1560 et 1640, que japonais puis Russes expérimentèrent, après s'en être servis tout à travers, ces Jésuites portugais et jolons qui prétendaient leur apporter pour toujours les bienfaits d'un ciel unique. Ces vieilles histoires se rejoueraient-elles sous nos yeux incrédules ?

Alexandre Ader pour Le Monde

PRÉCISION

ALEXANDRE DE HUMBOLDT

L'historien des sciences Jean-Marc Drouin, cité dans la page consacrée à l'expédition en Amérique latine du scientifique prussien Alexandre de Humboldt Le Monde du 26 août), tient à préciser que l'importance de ce dernier, insérée dans une formule trop laudative (« Entre Christophe Colomb et lui [Humboldt], il n'y a pas grand-chose »), ne doit pas faire oublier les expéditions antérieures en Amérique latine, ni l'existence d'une vie scientifique locale.

RECTIFICATIF

TOUT, POUR TOUS, PARTOUT

La citation latine « omnia, omnia, ubique » qui figurait dans l'article sur Mohamed Al Fayed Le Monde daté 30-31 août) a été incorrectement traduite par « Tout, tout, partout ». La bonne traduction est : « Tout, pour tous, partout ».

La po Co

H/ po ni 66 18 10 13

1 pel cel Per Loi cou tic tau lab Tin i On rig sib viv Eli tar Do dar lé Bo est ing ner cad gu phi

KAV FRA Tru Tou nag Deb dim 31 o

L n'c Tell Fou li e en con briè que gloi C par ceu par tea con une falli qui réal

Filtu ton Sar (1 h) R ciné mar scé thuz Mau

U F

abus et offre sa gan



AÉRONAUTIQUE Le Salon de Farnborough, qui se tient au Royaume-Uni une année sur deux en alternance avec celui du Bourget, a ouvert ses portes lundi 7 septembre,

jusqu'au dimanche 13. Plus de mille sociétés, originaires de trente et un pays, exposeront cent soixante-neuf avions. ● LE CONSORTIUM européen Airbus y a annoncé, lundi, le lance-

ment de l'A 318. Il remplace le projet d'avion de cent places, lancé en partenariat avec l'industrie chinoise, qui a été récemment abandonné, et devrait coûter dix fois moins cher à

développer, indique Noël Forgeard, administrateur délégué d'Airbus, dans un entretien au Monde. ● LE NOUVEAU patron de l'avionneur européen a pour mission de transfor-

mer ce groupement d'intérêt économique en société par actions. Selon M. Forgeard, cet objectif sera atteint courant 1999, et non au 1^{er} janvier, comme prévu initialement.

Airbus étoffe sa gamme avec un nouvel avion de cent places

Dans un entretien au « Monde », Noël Forgeard, administrateur-gérant du constructeur aéronautique, commente le lancement de l'A 318. Il annonce une hausse de 3 % du prix des appareils et confirme que la transformation en société par actions a pris quelques mois de retard

NOËL FORGEARD, cinquante-deux ans, est administrateur-gérant d'Airbus depuis le 31 mars. Ce polytechnicien, qui fut le conseiller industriel de Jacques Chirac à Matignon, dirigeait jusque-là les activités de défense de Matra (groupe Lagardère).

« Avec plus de 50 % de parts de marché depuis le début de l'année, Airbus Industrie est-il dimensionnement parvenu à atteindre son objectif de battre Boeing ?

« Je me réjouis de cette performance. Et je pense que nous pourrions nous maintenir à ce niveau. Pourtant, les parts de marché ne seront certes pas le critère unique de performance pour nos futurs actionnaires.

« Dès mon arrivée, j'ai été ébloui par la qualité des équipes, la technologie et les produits du groupement d'intérêt économique (GIE) Airbus Industrie. En même temps, j'ai pris conscience de ce que mon prédécesseur appelait les « limites génériques du GIE » et de l'ampleur du chantier à venir. Il faut le plus rapidement possible transformer ce qui n'est pour le moment qu'un consortium commercial, chargé de vendre les avions fabriqués par ses quatre partenaires, en véritable entreprise intégrée et profitable.

« Quelle sera la stratégie de la future société ?

« Du côté des coûts, la réorganisation va nous permettre de mieux piloter nos programmes futurs, de centraliser la politique d'achats et de regrouper les opérations d'après-



NOËL FORGEARD

vente. Sur le plan industriel, il faudra dégager des surplus de productivité. Déjà entre 1992 et 1997, nos partenaires sont parvenus à doubler le chiffre d'affaires moyen par salarié. Il y a encore des périmètres de progrès, et la période de croissance actuelle doit nous permettre de le faire sans préjudice social.

« Du côté de l'offre, je souhaite maintenir et renforcer ce qui différencie Airbus de son concurrent Boeing, à savoir la qualité de ses produits, c'est-à-dire l'avance technologique des avions, le respect des délais de livraison et la supériorité du support client. Grâce à tous ces atouts, nous sommes en mesure de donner un avantage compétitif à nos clients, tout en pratiquant le juste prix, qui est en règle générale supérieur à celui de la concurrence. Dans cet esprit, au Salon de Farnborough, nous avons annoncé une hausse de nos prix catalogue de 3 %.

« Pour décrocher des contrats hautement symboliques et politiques comme celui remporté récemment auprès de British Airways, ne serez-vous pas encore

obligés de déroger à cette règle ?

« Justement pas. Pour cette commande, nous avons proposé un prix sensiblement supérieur à celui de Boeing. Et elle n'était certainement pas politique. Ce serait mal connaître British Airways, dont l'indépendance et le professionnalisme sont universellement reconnus, que de penser cela.

« Quand comptez-vous opérer la transformation d'Airbus ?

« Mes actionnaires, l'allemand Daimler-Benz Aerospace, l'anglais British Aerospace et l'espagnol CASA, sont convenus de transférer l'ensemble de leurs actifs dans le courant de l'année 1999. Ils ont accepté de troquer la pleine propriété de leurs actifs minoritaires, pour chacun d'eux, dans la future société Airbus. Il s'agit d'un acte de foi considérable pour nos partenaires, qui explique qu'ils souhaitent s'entourer de garanties sérieuses.

« Une fois cette transformation juridique accomplie, nous opérerons un transfert immédiat du pouvoir et du contrôle opérationnel. Du jour au lendemain, le nombre des salariés d'Airbus va passer de 3 000 à 35 000, pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 milliards de francs. Il faudra alors environ dix-huit mois pour parachever l'organisation de l'entreprise.

« La crise asiatique modifie-t-elle vos prévisions de croissance du marché aérien et aéronautique ?

« Pour l'instant, elle n'a pas d'effet sur nos commandes globales. Avec 330 avions commandés ferme à fin août, sans compter British Airways, Singapore Airlines, US Airways et quelques autres, nous pourrions dépasser sur l'année les commandes records de 460 appareils l'année passée. Les compagnies asiatiques n'ont annulé aucune commande de gros porteurs. Elles ont en revanche annulé une dizaine d'avions moyen-courriers, très facilement remplacés, et demandé le report d'une quinzaine d'appareils qui devaient être livrés en 1999-2000.

« Sur le moyen terme, je pense que nous devons nous préparer à un retournement de tendance à un moment ou à un autre. D'où la nécessité de réorganiser rapidement notre appareil de production dans une conjoncture extrêmement favorable. Nous prévoyons de livrer entre 280 et 300 appareils en 1999, contre 182 avions en 1997 et plus de 230 cette année.

« Quels sont les nouveaux appareils que vous souhaitez lancer ?

« Je viens d'annoncer, lundi, au Salon aéronautique de Farnborough, l'autorisation qui m'a été donnée par le conseil de surveillance de présenter l'A 318, un avion de 107 places dérivé de la famille A 320. Le programme sera officiellement lancé dans quelques mois, lorsque nous aurons constitué un carnet de commandes satisfaisant. Sa supériorité technique, sa compatibilité avec l'ensemble de la gamme

Airbus et ses performances d'exploitation devraient en faire un succès.

« Est-ce la conséquence de l'abandon du projet d'avion de 100 places en collaboration avec la Chine et Singapour ?

« Nous nous sommes aperçus, avec nos partenaires chinois et singapouriens, que ce projet, qui représentait 2,5 à 3 milliards de dollars de coût de développement, dont une grande partie à la charge de la Chine pour l'acquisition de technologies, n'était pas suffisamment rentable. L'A 318, qui est un avion dérivé, coûtera près de dix fois moins cher à développer. Mais nous avons pu ainsi apprendre à mieux connaître nos partenaires et à apprécier leur savoir-faire et leur sens des affaires. Nous travaillons déjà avec les Chinois sur un nouveau projet encore confidentiel.

« Nous devons nous préparer à un retournement de tendance. D'où la nécessité de réorganiser rapidement notre appareil de production »

de 1999, la rentabilité financière d'un programme dont nous évaluons les coûts de développement à environ 10 milliards de dollars.

« Quels enseignements tirez-vous des difficultés de votre consortium Boeing ?

« Qu'il faut être sûr de pouvoir diminuer ses coûts avant d'en faire bénéficier ses clients, que la conquête de parts de marché n'est pas une valeur d'entreprise suffisante, qu'à jouer trop brutalement avec sa main d'œuvre pour donner des signaux à la Bourse on perd des compétences, et que le management doit rester focalisé sur les questions commerciales et industrielles. Mais rien n'est permanent dans les situations d'entreprise, et Boeing va réagir pour revenir au meilleur niveau. Airbus Industrie doit donc continuer d'être modeste.

« Quelle place tient la réorganisation d'Airbus dans la restructuration d'ensemble de l'industrie aéronautique et de défense européenne ?

« Même si nous allons nous focaliser sur la tâche gigantesque qui nous attend au sein d'Airbus, nous ne pourrions rester insensible à la toile de fond, c'est-à-dire au souhait de nos quatre actionnaires de regrouper, au-delà d'Airbus Industrie, certaines de leurs autres activités dans l'aéronautique et la défense. Non pas que nous ayons vocation à servir de modèle. Il existe d'ailleurs de nombreuses autres sociétés déjà intégrées, dans les hélicoptères, les missiles et les satellites. L'idée qu'Airbus pourrait devenir le tronc commun, dans lequel seraient progressivement intégrées les autres activités, ne me semble pas non plus d'actualité.

« En revanche, la vitesse du processus d'intégration européenne va influencer sur le devenir d'Airbus Industrie. Soit la création de la société européenne unique va très vite, et Airbus Industrie sera alors l'une de ses branches d'activité, la principale. Soit cela prend plus de temps, les regroupements se faisant d'abord métier par métier, et Airbus Industrie devra pouvoir aller de l'avant sans attendre. Elle devra notamment gagner son autonomie financière, et peut-être ses actionnaires souhaiteront-ils, le moment venu, l'introduire en Bourse. »

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn

Le mariage Aerospatiale-Matra renforce l'isolement de Dassault

FARNBOROUGH

de notre envoyé spécial

« C'est mon affaire, si j'ai envie d'être isolé ». Serge Dassault, l'avionneur militaire qui fabrique le Mirage 2000 et le Rafale, n'a toujours pas envie de se marier avec Aerospatiale, groupe aéronautique à qui il manque une activité d'avions de combat. Ni la pression gouvernementale ni le transfert à Aerospatiale des 46 % des parts de l'Etat dans Dassault Aviation, ni la fusion d'Aerospatiale et de Matra, qui le laisse isolé, n'ont entamé sa détermination.

« Lorsque, probablement d'ici à la fin de l'année, Aerospatiale détiendra 46 % des actions, elle sera un actionnaire important, c'est tout », explique M. Dassault, propriétaire du reste du capital, qui n'a pas l'intention de troquer contre une participation dans le groupe Aerospatiale. Il juge plus utile la société conjointe qu'il vient de créer avec British Aerospace pour la recherche sur les futurs avions de combat. « Je n'ai pas l'intention d'être un simple investisseur financier », explique-t-il, après que le gouvernement a choisi, le 22 juillet, de confier au groupe Lagardère (Matra) le beau rôle au sein d'Aerospatiale.

M. Dassault ne se considère pas pour autant fragilisé. Citant d'abord les difficultés essuyées par les fusions comme celle des américains Boeing et de McDonnell Douglas, il estime ensuite que « ce n'est pas en s'alliant à Aerospatiale que Matra vendra plus de missiles ». Refusant de s'inscrire dans

le processus de consolidation européenne dont l'objectif est la constitution d'une société aéronautique unique, il met en doute sa réalisation. « Les sociétés nationales ont posé trop de conditions pour y arriver », explique-t-il, en citant l'opposition de British Aerospace à la présence de blocs d'actionnaires comme Lagardère ou le groupe allemand Daimler-Benz.

M. Allègre prudent sur Arianespace

Claude Allègre, ministre de l'éducation, de la recherche et de la technologie, a déclaré dimanche 6 septembre au Club de la presse d'Europe 1 que « l'avenir d'Arianespace n'est pas décidé » et que les Européens doivent « rester unis ». Dans un entretien à Air & Cosmos, le directeur général du Centre national d'études spatiales avait déclaré que le CNES « est prêt » à réduire sa participation dans Arianespace de 32 % à « environ 20 % » (Le Monde des 6 et 7 septembre).

Allant dans le sens inverse, Aerospatiale et Matra hautes technologies, la branche défense du groupe Lagardère, célèbrent, au salon aéronautique de Farnborough, leur mariage, annoncé il y a plus d'un mois. Pour faire entrer dans les esprits les noces des ex-enemis de trente ans, les deux

sociétés y ont multiplié les symboles. Les missiles Matra trônent en bonne place sur le stand Aerospatiale, la brochure commune vante la complémentarité des produits, et les dirigeants des deux groupes se présentent désormais comme le « numéro un européen ».

ENTRÉE EN BOURSE EN 1999

En interne, le rapprochement prendra plus de temps. Sur le plan juridique, les évaluations ont à peine commencé. Ce n'est qu'en novembre que les deux sociétés devraient s'entendre sur ce point de manière définitive. Le groupe Lagardère devrait prendre entre 30 et 33 % du capital d'Aerospatiale. Le mariage des satellites de l'allemand Daimler-Benz et de Matra Marconi Space, et l'apport, par l'Etat français, de sa participation dans Dassault Avions à Aerospatiale, risquent de perturber les évaluations des deux camps. Les opérations de fusion devraient se dénouer au début de 1999, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier. L'introduction en Bourse, à Paris puis, peut-être, à New York, interviendra avant le milieu de l'année.

Sur le terrain, les choses vont vite. Le complémentarité des activités des deux groupes pose a priori peu de problème. Les avions Airbus et ATR, les hélicoptères, les

missiles sol-air, la fusée Ariane d'Aerospatiale ont peu à voir avec les satellites et les missiles air-air de Matra. La vente, par Aerospatiale, de son activité satellites à Alcatel-Thomson facilite cette intégration. Au risque de rendre furieux Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel, qui a démissionné du conseil d'administration d'Aerospatiale pour signifier son mécontentement.

Aerospatiale et Matra ne prévoient pas de licenciements. Ces deux sociétés se rejoignent de mettre fin à la guerre fratricide qui les opposait sur plusieurs contrats d'armement à l'exportation, comme au Koweït. Le plus délicat, pour les deux groupes en cours de fusion, sera la répartition des postes de commandement. La structure d'une société à directeur devrait être adoptée pour mieux assurer l'équilibre des pouvoirs. De source proche du dossier, Jean-Luc Lagardère pourrait prendre la direction du conseil de surveillance, alors que la présidence du directeur pourrait échoir à Yves Michel, l'actuel PDG d'Aerospatiale. Mais il devra certainement partager le pouvoir opérationnel avec Philippe Camus, le patron de Matra hautes technologies.

C. J.

« Où en sont les études sur l'opportunité de lancer le très gros porteur de plus de 500 places, l'A-3XX ?

« Le lancement de l'A-3XX est une nécessité impérative pour le succès à long terme d'Airbus Industrie. D'abord parce que le monopole de Boeing, avec son 747, perturbe le jeu de la concurrence. Une banque d'affaires estimait récemment que 90 % des marges réalisées par Boeing sont issues des ventes de 747. Ensuite parce que nous ne voulons pas être absent d'un segment de marché que nous estimons à quelque 1 300 appareils sur vingt ans. Mais surtout qui représente le quart en valeur de toutes les ventes d'avions au cours des prochaines années. Reste à vérifier, d'ici à la fin

Un tournant majeur en 1999

● Airbus Industrie a été créé, le 18 décembre 1970, sous la forme d'un groupement d'intérêt économique (GIE) européen. Calculées en nombre d'appareils, ses ventes dépassent celles de son unique concurrent, l'américain Boeing.

● Ses partenaires sont la société publique française Aerospatiale (37,9 % des parts), l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA, 37,9 %), le britannique British Aerospace (BAe, 20 %) et l'espagnol

CASA (4,2 %).

● Le consortium européen doit franchir une étape en 1999, en adoptant la forme d'une société par actions. L'échéance, initialement fixée au 1^{er} janvier 1999, a été repoussée de quelques mois.

● Airbus construit des court et moyen-courriers (familles A 315, A 320 et A 321, auxquels s'ajoutera bientôt l'A 318) et, depuis 1987, des long-courriers bimoteurs (A 330) et quadrimoteurs (A 340). Absent du haut de gamme, le consortium envisage de lancer l'A 3XX, pour contrer le super-jumbo de Boeing.

Pourquoi British Airways achète enfin européen...

DENVER

de notre envoyé spécial

« Il a fallu tendre la perche au consortium européen, le persuader qu'il avait de sérieuses chances de l'emporter, que la compétition avec son rival Boeing se déroulerait à armes égales. » Déconcertant d'entendre Bob Ayling expliquer les raisons de la première commande par British Airways (BA) de moyens-courriers à Airbus... à bord d'un Boeing 777 fambant neuf, lors du vol inaugural Londres-Denver. « BA est le premier client non américain de Boeing et entend le rester », précise aussitôt le directeur général du plus gros transporteur européen.

Le renouvellement de la flotte moyens-courriers a été décidé il y a dix-huit mois. BA venait d'arrêter

un vaste programme de réduction de ses coûts de 10 milliards de francs à l'horizon 2001. La décision était délicate en raison des difficiles prévisions de trafic, de l'apparition de nouveaux concurrents comme Easy Jet ou Debonair, des premiers signes de ralentissement de la conjoncture en Grande-Bretagne. En février 1998, Robert Ayling annonçait la mise en concurrence de Boeing et Airbus, une première dans l'histoire de la compagnie.

Ce quinquagénaire courtis, qui n'a pas son pareil, dit-on, pour négocier un avion au meilleur prix, ne tarit pas d'éloges sur le dynamisme de la force de vente d'Airbus menée par le directeur commercial John Leahy, et sur la détermination de l'administrateur-gérant, Noël Forgeard : « Forgeard a demandé début

avril à me rencontrer. J'ai fait répondre : pourquoi pas demain ? Il était dans mon bureau à la première heure. »

La firme de Toulouse, aveuglée par son obsession de battre Boeing sur ce « marché de la fin du millénaire », n'a-t-elle pas sacrifié ses marges ? Bob Ayling est catégorique : « La presse britannique est portée à l'exagération. Airbus est d'abord une organisation commerciale motivée par le profit. Cela dit, je suis très content des termes négociés. Pour nous, c'est une belle affaire. »

Tony Blair - dont Ayling partage les convictions pro-européennes - a-t-il joué un rôle dans ce changement de cap ? Certains chuchotaient avec insistance qu'Ayling, ancien thurstonien qui porte aujourd'hui le cœur au centre gauche, devait se

faire pardonner sa dureté durant la grève du personnel de bord de l'été 1997. D'autres affirment que, en ces périodes de suppressions d'emplois, le gouvernement travailliste avait grand besoin de cette formidable commande qui assure des dizaines de milliers d'emplois chez British Aerospace, partenaire à 20 % du consortium Airbus. « C'est une décision purement commerciale, motivée par le seul souci d'efficacité, prise dans l'intérêt de nos employés et de nos actionnaires. Le facteur politique n'a eu aucune influence », réplique M. Ayling. Quitte à prétendre ignorer le sobriquet de « Blairbus » dont la City a déjà affublé cette première commande d'Airbus.

Marc Roche

Le Monde
PÖCHES
Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche
Prochaine parution dans Le Monde du jeudi 1^{er} date vendredi 2 octobre

سكزامن لاجل

Une quinzaine de mutuelles font leur entrée dans le capital de la Caisse nationale de prévoyance

La privatisation partielle de la première société d'assurance-vie française sera bientôt engagée

La Caisse nationale de prévoyance (CNP) a tenu du six ans sa privatisation. Cette fois, elle semble sur les rails, avec la publication dans le

Journal officiel du 5 septembre de la liste d'une quinzaine de mutuelles - déjà partenaires du premier assureur-vie français - qui entrent dans

le capital de la CNP. La part réservée au public lors de la prochaine introduction en Bourse devrait se situer à un peu plus de 20 %.

APRÈS SIX ANS d'atermoiements, la CNP (Caisse nationale de prévoyance) pourrait bien être la première privatisation partielle de la rentrée. Une nouvelle étape a été franchie samedi 5 septembre avec la publication au Journal officiel de la liste des sociétés qui entreront au capital de la première société d'assurance-vie française (20 % de part de marché avec 11 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1997). Il était déjà prévu que l'Etat cède une partie de sa participation (aujourd'hui de 42,5 %), pour ne garder que 1 % du capital. Son désengagement se fera presque intégralement au profit des actionnaires actuels, la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui passera de 30 à 40 %, La Poste à 20 %, et les Caisses d'épargne de 10 à 12,5 %. Un décret publié le 23 juillet (*Le Monde* daté 26-27 juillet) précisait que le secteur public conservera au minimum 61 % de la CNP. Les liens avec La Poste seront en outre renforcés, avec la création d'une filiale commune visant au développement des marchés de couverture de prêts et de l'assurance prévoyance et santé.

voiance). La Compagnie suisse de réassurance figure également sur cette liste. La part réservée au public lors de l'introduction en Bourse devrait se situer à un peu plus de 20 %. Le tour de table de la CNP ne réserve pas de surprises. Il reste que le feu vert de Bercy, en principe prévu dans le courant du mois de septembre, dépendra de la situation des marchés. Et les salariés de la CNP restent marqués par les multiples déconvenues à ce sujet. Il n'empêche, « ce sera une bonne opération si elle a lieu », affirme un proche du dossier. En tout cas, analystes et banques d'affaires ne cessent de plancher sur la valorisation de la société, qui oscille entre 15 et 20 milliards de francs, voire plus.

Contrairement aux autres sociétés d'assurances, l'une des difficultés d'évaluer la CNP est qu'elle ne dispose pas de son propre réseau de distribution. Sur la base des fonds propres, de 16,4 milliards de francs fin 1997, l'Etat devrait en tout cas récupérer autour de 7 milliards de francs.

NOMBREUX ÉPISODES

Parallèlement à cette opération, une augmentation de capital de 1,5 milliard de francs est prévue. De même, la possibilité d'émettre 3 milliards de titres subordonnés sera donnée au conseil de la société, ce qui permettrait au groupe de poursuivre son développement à l'étranger.

Amoncée depuis six ans, cette privatisation partielle intervient après de nombreux épisodes. Le directeur de la CNP a été presque intégralement renouvelé. Agé de cinquante-deux ans, Gilles Benoit a remplacé Pierre Damiis à la présidence du directeur de l'assureur. Cet ancien secrétaire général de la Caisse des dépôts et consignations a « la fibre publique ». Patrice Forget et le Jean-Paul Marchent entrent au conseil et remplacent Patrice Raci-Madoux et Patrick Wain. Seul Jacques Duvernois demeure au sein de cette instance.

Cette valse s'explique selon certains par la grève menée en février et en mars par les fonctionnaires mis à disposition de la CNP au nombre de 960, sur un total de 2 400 salariés. Leur sort a été classifié jusqu'en 2008. Les syndicats restent en tout cas très mobilisés. La CGT et FO s'opposent fermement à la privatisation. Les deux syndicats ont protesté, le 7 septembre, dans un communiqué, contre cette introduction en Bourse, qui est selon eux « l'étape fondamentale du processus de privatisation », et qui devrait entraîner à terme « la disparition de l'établissement public CDC ». Ils avaient auparavant critiqué la nomination d'Edmond Alphonzy à la présidence du conseil de surveillance, jugée selon eux comme une « provocation ».

Pascaline Sarati

L'« action de concert », une notion juridiquement incertaine

Elle oppose MM. Bouygues et M. Bolloré

L'« ACTION de concert » est une notion juridique nouvelle, introduite par la loi du 2 août 1989, qui modifie la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, à po-



se les bases d'un nouveau droit boursier. Elle est au cœur du litige protéiforme qui oppose aujourd'hui une société personnellement contrôlée par MM. Bouygues et une société contrôlée par le groupe Bolloré, l'une et l'autre actionnaires du groupe Bouygues (*Le Monde* du 11 août 1998). Les autorités saisies devront qualifier leurs rapports juridiques pour déterminer s'il existe entre elles une « action de concert ».

Mais que recouvre une telle notion ? L'article 356-1-3 de la loi pose que « sont considérées comme agissant de concert les personnes qui ont conclu un accord en vue d'acquiescer ou de céder des droits de vote pour mettre en œuvre une politique commune vis-à-vis de la société ». En décembre 1997, les actionnaires Bouygues et Bolloré avaient eux-mêmes déclaré au Conseil des marchés financiers, l'autorité professionnelle qui surveille le bon fonctionnement du marché boursier, l'existence d'une action de concert.

« POLITIQUE COMMUNE » ? Plus encore, à quel moment doit-on apprécier l'existence de cet accord en vue d'une politique commune ? Seulement au moment de la signature du pacte ou bien dans le suivi des relations entre les deux actionnaires ? Dans le droit classique des contrats, le principe est posé d'une appréciation limitée au moment de la formation de l'accord. Peu importe si l'intention des parties au contrat est altérée par la suite, dans le temps de l'exécution. Mais le Conseil des marchés financiers, en affirmant qu'il « doute » de l'existence d'une action de concert et qu'il « se prononcera en fonction de l'évolution du dossier et, en particulier, du comportement des parties », semble adopter au contraire l'idée qu'une action de concert, effective au début, pourrait disparaître lors de l'exécution de l'accord. C'est notamment sur ce point que l'on attend le jugement du tribunal de commerce de Paris, qui appréciera dans les semaines qui viennent la validité du contrat.

Enfin, et sans épuiser les difficultés de la notion, quel organisme aura le dernier mot pour déterminer si le pacte d'actionnaires doit recevoir ou non la qualification d'action de concert ? Le Conseil des marchés financiers, simple autorité professionnelle, s'est exprimé par un « communiqué » ; à première vue dépourvu de force juridique. Mais le jugement du tribunal de commerce, qui sera sans doute fondé essentiellement sur le droit civil, pourra-t-il contraindre l'autorité de marché à reprendre par la suite la solution qu'il aura, lui, retenue ? De fait, le Conseil des marchés financiers semble ralentir le pas, adoptant une attitude d'attente pour permettre par la suite le meilleur ajustement possible entre la position à venir du tribunal de commerce et la sienne, qui reste à parfaire. Cela accroît l'impression que cette question d'autorité entre les divers décideurs sur une même question de droit n'est pas à première vue résolue. Elle n'est pourtant pas la moins importante. Lorsque les juges et l'autorité de marché auront formulé clairement les critères d'existence de l'action de concert, les pratiques boursières gagneront en sécurité juridique. Cela illustre l'importance du contentieux dans le monde économique et financier, non pas toujours comme source de perturbation, mais au contraire comme moyen de lui procurer une sécurité accrue.

Marie-Anne Frison-Roche (professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)

Les routiers européens entre grève et négociation pour la baisse du temps de travail

PONT DE L'EUROPE à Strasbourg, tunnel du Mont-Blanc, col du Pertuis... les principales frontières européennes devaient être partiellement bloquées, mardi

8 septembre, par les routiers européens. Néanmoins, même ralentie, la circulation devait être possible. Ayant tiré la leçon des derniers conflits français, les routiers espèrent s'attirer la sympathie de l'opinion publique en distribuant des tracts justifiant leur action et en laissant une partie de la voie libre.



PERSPECTIVE

Lancés par la Fédération des syndicats des transports dans l'Union européenne (la FST dont font partie la CFDT et FO et où la CGT siège en tant qu'observateur), cette journée d'action a pour principal objectif de faire pression sur le patronat européen pour qu'il signe un accord sur le temps de travail. En raison de ses spécificités, le secteur des transports n'est pas concerné par la directive de 1993 qui, entre autres, limite la durée maximale du travail hebdomadaire à 48 heures. Seul un règlement, pris au nom de la sécurité routière, tente de limiter le temps de conduite journalière à neuf heures au maximum, mais celui-ci ne prend pas en compte les nombreux temps de pause et d'attente. Conclusion : le temps de travail des routiers est d'environ 60 heures.

Alors que le patronat semblait s'accorder de la situation, deux événements ont poussé la Commission de Bruxelles à exiger un accord sur le temps de travail, faute de quoi elle se saisirait directement du dossier : la pression du gouvernement français après le conflit de l'automne 1997 et la liberté accordée depuis le 1er juillet 1998 aux transporteurs de faire du cabotage. Depuis cette date, un routier espagnol, de retour à Madrid après une livraison à Bruxelles, n'a plus besoin de l'autorisation de l'administration française pour charger des colis à Paris et les livrer à Perpignan. En fait, chacun s'accorde à dire que le risque de voir les Espagnols prendre une part substantielle du marché aux Français est faible. Aujourd'hui, le cabotage représente à peine 1 % du trafic. Qui plus est, sur

le marché international et malgré leurs tarifs défilant toute concurrence, les ardisans espagnols ne font pas le poids face aux entreprises néerlandaises qui gèrent en temps réel leurs 200 camions par satellites.

INCOHÉRENCE COMMUNAUTAIRE

D'avantage que le cabotage, menace plus virtuelle que réelle, les autorités françaises craignent de voir des entreprises transférer leur siège social de l'autre côté des frontières pour ne pas subir la législation française plus contraignante. L'incohérence communautaire qui libéralise le cabotage sans harmoniser les conditions sociales était trop flagrante pour que la Commission n'intervienne pas. Le 13 juillet, Bruxelles a enjoint les partenaires sociaux de trouver un accord avant le 30 septembre. Des groupes de travail paritaires se sont réunis. Chaque délégué dispose d'un projet d'accord. Une rencontre plénière, au cours de laquelle le texte pourrait être signé, est prévue le 18 septembre.

Paradoxalement, ce secteur peu réputé pour ses avancées sociales, serait l'un des premiers branches à conclure un accord important au niveau européen. Le principal article de ce texte indique que « la durée moyenne hebdomadaire de travail ne peut être supérieure à 48 heures. La durée maximale du travail peut aller jusqu'à 60 heures si la durée moyenne calculée sur une période de quatre mois ne dépasse pas 48 heures ». Le seul problème est que l'article 2 qui définit les termes employés établit une subtile distinction entre le « temps de mise à disposition » durant lequel « le travailleur est sur son lieu de travail, prêt à entreprendre son travail normal, même de sa propre initiative, et en général en assurant certaines tâches de surveillance » et « les périodes d'attente » pendant lesquelles « le travailleur n'a pas d'obligations alors qu'il est disponible pour reprendre son travail ». Le texte précise que les « périodes d'attente ne seront pas considérées comme du temps de travail », contrairement à ce que prévoit désormais la législation française.

Chacun de son côté, patronat et syndicats européens réuniront leurs mandats le 17 septembre pour décider ou non de signer le texte le lendemain. Romeo Vivarelli, secrétaire général de la FST, et Wim Smolders, directeur de la déléguation permanente de l'IRU (employeurs) à Bruxelles, sont relativement optimistes. Tous deux estiment être allés aussi loin que possible dans le compromis. « Ce texte n'est pas trop

en décalage avec la pratique française, sauf sur le temps de repos. Le problème majeur est que dans certains pays comme la Grande-Bretagne, les employés veulent des dérogations qui videraient le texte de son contenu », explique Job Le Coq, responsable de la CFDT-Transports qui se dit, néanmoins, favorable à la signature. Paradoxalement, la fédération patronale FNTR dit la même chose mais en tire la conclusion inverse : « les ambiguïtés sur la durée du travail et les possibilités de dérogations ne nous rendent pas très favorables à la signature du texte », explique Christine Di Costanzo, responsable des affaires sociales, tous les Français ont intérêt à une certaine harmonisation ». Pour cette même raison, une autre fédération patronale française, la C.I.T.I, estime au contraire que « l'accord [lui] convient car il s'inscrit dans la perspective d'harmonisation ».

Hubert du Mesnil, directeur des transports terrestres au ministère des transports, se veut optimiste : « Libéraux ou non, tous constatent la progression du trafic routier de 3 % à 5 % par an, la saturation des routes et la menace que constitue l'arrivée des pays d'Europe centrale dans l'Union européenne. Chacun voit qu'il faut calmer le jeu. Le renchérissement du coût du transport routier est une nécessité. Les employeurs, qui constatent que les distances parcourues par les camions s'allongent, que le travail est de plus en plus pénible et que les jeunes ne veulent plus conduire de camions, vont devoir améliorer les conditions de travail et augmenter les salaires. Les plus lucides d'entre eux le savent bien ». La journée d'action du 8 septembre contribuera-t-elle à rendre lucides l'ensemble des fédérations patronales ? Premier élément de réponse le 18 septembre.

Frédéric Lemaître

Vous devez choisir

- une formation, une filière
- une classe prépa
- un lycée...

consultez

notre rubrique Education sur INTERNET

- 3^e cycle avec un annuaire de plus de 800 formations (DESS, mastères, MBA) en fiches détaillées
- Grandes Ecoles avec les résultats nominatifs aux concours d'entrée 98
- Prépas-Bac-BTS-DUT avec les palmarès 97 des classes prépas, lycées et IUT

www.lemonde.fr/education/

www.lemonde.fr/bourse/

LA BOURSE EN DIRECT SUR INTERNET

Les cotations en temps réel et des analyses graphiques actualisées chaque jour

Le Monde

SUR INTERNET

<http://www.lemonde.fr/>

Le journal du jour des 17 heures

Les dossiers

Nos forums

Les services

Le multimédia

Vertical text on the left margin: L R C H P N G H K 12 P e P e L c c t t a J a l 77 O r i g s i l v i n E t t a D t d a l é B o e s t o j n e C a g u p h K A I F R U T r i k T o e n a g F e l d i n 31 0 I n e T e l F o r i l e e n c o r t r i q u e g i o C p a r c e n t p a r t e s c o n u e f a i l l q u i r e a l F i l i u t o n S a r (L h R c o n c i n é m a r s c r t u u M a u U F I

COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 8 SEPTEMBRE 1998

Les consommateurs européens sont partagés sur la publicité

A l'heure des campagnes paneuropéennes, une enquête révèle d'énormes différences de perception de ce mode de communication selon les pays. Les Britanniques, franchement publiophiles, font figure d'exception

LES EUROPÉENS sont-ils publiophiles ou publiophobes ? Les résultats d'une récente enquête, réalisée dans quinze pays par l'institut allemand GfK, montrent qu'il n'existe pas une réponse unique. Alors que les Britanniques trouvent que la publicité est divertissante, les Allemands et les Espagnols sont au bord de l'overdose et la rejettent en bloc. Si les Russes sont également réfractaires, les Français n'ont pas, eux, de position radicale. De cette étude tout en nuances, les publicitaires retiendront qu'en matière de l'efficacité et de l'autocongratulation créative, les populations ne trouvent pas toujours à leur goût la publicité qu'on leur sert.

Pour une majorité écrasante d'Espagnols (88,8 %), d'Allemands (83,6 %) et de Russes (82,9 %), il y a trop de publicité. Dans une moindre proportion, c'est également l'avis des Français, des Autrichiens, des Belges, des Polonais, des Suisses et des Suédois. Le nombre de publicités diffusées - l'Allemagne est le troisième marché publicitaire au monde, après les Etats-Unis et le Japon - n'explique pas à elle seule, selon Mike Burke, co-fondateur du Centre de communication avancée (CCA), cette désaffection : « Dans des pays où le taux de chômage est assez élevé, la publicité déçoit parce qu'elle parle de produits qu'on ne peut pas acheter, explique-t-il. De plus, en période de crise, les annonceurs ont tendance à ne parler que du prix, en le martelant de façon répétitive ». Les Allemands croulaient donc sous les promotions « basiques » sans qualité créative. Les Espagnols, eux, subiraient depuis cinq ans le contre-coup du démarrage tous azimuts de la publicité : « La qualité moyenne des campagnes espagnoles n'est pas formidable », reconnaît Pierre Le-cosse, le patron d'EuroRSCG pour l'Europe.

Dans ce contexte, les Britanniques font figure d'exception. Ils ne se plaignent pas de subir un matraquage publicitaire permanent, au contraire. D'après GfK, ils apprécient tellement leur pub qu'ils en redemandent. Ils sont les seuls - avec les Slovaques - à trouver la publicité divertissante (pour plus de 70 % d'entre eux) et déclarent même qu'il pourrait y en avoir davantage sans que cela les dérange. D'après les professionnels, il n'existerait pas de « frein culturel » à la publicité en Grande-Bretagne. Commerçants dans l'âme, les Britanniques acceptent, sans être choqués, que les fabricants fassent la promotion des produits qu'ils veulent vendre. La qualité créative n'y est pas étrangère.

APPEL A L'INTELLIGENCE

Les publicitaires anglais - pré-censeurs en Europe - conçoivent leurs spots comme de petites histoires où l'humour est toujours présent. « Ils ont une capacité à dire les choses sans le faire ostensiblement, à toujours faire sourire, sans jamais donner l'impression de vendre », explique Jean-Marie Dru, le président de l'activité internationale du réseau TBWA. L'enthousiasme britannique ne surprend pas non plus Hervé Brossard, le patron de DDB en France : « La publicité attire, libère, de vrais artistes. La mise en page des annonces est très travaillée [...] et les publicités, si elles ne sont pas systématiquement divertissantes, sont au moins toujours agréables à regarder ». Et, ajoute-t-il, « la pub britannique respecte l'intelligence des consommateurs ». Derrière les mots, il y a les gros sous : les Anglais dépensent 15 % à 20 % de plus pour un spot télévisé de trente secondes que les Français ou les Italiens.

A contrario, les Allemands ne trouvent pas du tout leur pub

amoureuse. Puisqu'ils veulent tout savoir du produit, « les campagnes sont didactiques, pédagogiques et sans rêve », justifie Danielle Weber, en charge du budget L'Oréal chez Euro RSCG BETC. « Cela correspond à leur état d'esprit », affirment plusieurs professionnels. Les Russes n'apprécient pas davantage la publicité. Leur faible pouvoir d'achat accroît leur frustration devant des publicités pour des produits étrangers au prix inabordable. Le rejet devrait s'accroître avec la dévaluation du rouble

et la crise financière : comment accepter un spot télévisé qui vante, pour une banque, la sécurité de ses dépôts alors que l'établissement financier est au bord de la faillite ? Reste la déception des consommateurs entre ce que les professionnels appellent la « promesse publicitaire » et la réalité du produit qu'on leur vante. Sur ce point, la partie n'est pas davantage gagnée. A part les Anglais, qui estiment à 84,9 % que la publicité est utile parce qu'elle permet une meilleure comparaison entre

les produits - l'Angleterre est le seul pays d'Europe où la pub comparative est autorisée -, et les Allemands qui estiment qu'elle ne sert à rien, les opinions des Européens sont mitigées. Elle est relativement utile selon les Finlandais (59,7 %), les Slovaques (59,7 %) et les Hongrois (58,6 %). Mais seuls les Anglais, les Finlandais, les Hongrois et les Slovaques considèrent qu'elle aide à mieux connaître les nouveaux produits. Une écrasante majorité de Français (89 %) estime, en revanche, que les campagnes poussent les gens à acheter des produits dont ils n'ont pas besoin. L'avis est partagé par les Belges (87,8 %), les Suédois, les Autrichiens et les Espagnols.

Ces premiers résultats, qui devraient être réactualisés chaque année, ne laisseront sans doute pas indifférents les professionnels. Ils montrent, reconnaît Pierre Le-cosse, que « les cultures évoluent, que les consommateurs attendent un peu plus ou autre chose que ce que l'on est en train de leur proposer ».

Florence Amalou

Les traditions nationales de la presse

La presse quotidienne commercialisée très différemment ses espaces publicitaires en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France, aux Pays-Bas, en Suède, en Belgique, en Italie et en Espagne. Si les tarifs sont très standardisés en France, ils sont plus détaillés en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Suède et en Belgique. Et, à l'inverse, simplifiés en Italie, en Espagne et aux Pays-Bas.

Les journaux britanniques, suédois, italiens et espagnols ne font pas de distinction dans leurs tarifs entre des annonces à deux, trois ou quatre couleurs. Seuls les titres français, anglais et allemands se groupent pour proposer la diffusion d'une même publicité dans plusieurs titres pour un prix unique (couplage). Dans la majorité des pays, les quotidiens accueillent fréquemment des encarts publicitaires et autres cadeaux promotionnels. En France, ce type de publicité dans la presse reste exceptionnel.

La nouvelle vague de la presse pour adolescents aux Etats-Unis

LOS ANGELES correspondance

Neuf mois après son lancement, Teen People, un mensuel destiné exclusivement aux adolescents, tire déjà à 1 million d'exemplaires, et son numéro de mai, avec une couverture sur Leonardo Di Caprio, a même atteint le million et demi. Pourtant, le marché américain de la presse adolescente était déjà bien occupé par des mensuels solidement établis : Seventeen, qui paraît depuis cinquante-quatre ans et tire à 2,5 millions d'exemplaires, Teen (1,8 million), YM (2,2 millions), Jump, lancé en 1997, tous avec un prix de vente de 3 dollars environ (17,50 francs). De nouveaux titres sont en préparation.

A en juger par les statistiques et projections du Bureau du recensement américain, les journaux pour teenagers (de 12 à 19 ans) pourraient bien être un des secteurs les plus prometteurs de la presse mensuelle, puisque ce segment de la population a, pour la première fois depuis le début des années 70, le taux de croissance le plus fort. On recensait 27,8 millions d'entre eux en 1990, ils sont 31 millions actuellement et devraient atteindre 34 millions en 2010.

Autant que les éditeurs, les annonceurs sont attentifs au phénomène : le numéro de septembre de Teen People comprend 109 pages de publicité sur un total de 222. Car les teenagers dépensent. D'après Teenage Research Unlimited (TRU), un bureau d'études spécialisé dans cette tranche démographique, ils ont déboursé 84 milliards de dollars (49 milliards de francs) de leur argent personnel en 1997, et 38 milliards des ressources familiales, en tout 122 dollars par semaine (environ 460 francs). De plus, les 12-20 ans représentent 16 % de la population, mais achètent 26 % des billets de cinéma, un phénomène qu'Hollywood suit et nourrit avec intérêt depuis longtemps.

La presse ado traditionnelle se

concentrait sur la beauté, la mode et les garçons, car le lectorat était à 95 % féminin, mais Teen People a une vision différente, plus unisexue (15 % des lecteurs sont des garçons), plus diversifiée. Car, d'après TRU, les adolescents américains contemporains pratiquent davantage le brassage ethnique que leurs parents. Réflétant cette réalité nouvelle, trois des huit premières couvertures de Teen People ont montré une vedette noire.

UN JOB POUR CHELSEA

De même que son aîné People, le magazine présente « des stars et des gens ordinaires qui ont réalisé des choses extraordinaires », explique Christine Ferrand, la rédactrice en chef, âgée de trente-trois ans. Un réseau d'une trentaine d'adolescents reporters et de plusieurs milliers de « trend-spotters » (des détecteurs de tendances) informe la rédaction des orientations de la mode. Les sujets sérieux sont abordés, comme la violence à l'école, les relations inter-ethniques, le droit des homosexuels, le sida, le suicide. Teen People a même proposé un job de consultant à Chelsea Clinton, mais sans succès jusqu'ici.

« Les adolescents d'aujourd'hui dictent le contenu de la culture populaire au reste du pays. Avant, on ne les respectait pas. Maintenant, on épèle leurs goûts, car ils les imposent au marché adulte », affirme sans hésiter la rédactrice en chef de Teen People. Même écho à Seventeen, le vétéran du marché : « Les adolescents de notre époque sont plus sophistiqués, plus informés. Mais attention, ils sont volages ! », explique Roberta Kaplow, la rédactrice en chef. Qui sera leur Leo de demain ? De même que le succès de Titanic est attribué en partie aux jeunes qui ont vu et revu le film, l'essor de la presse ado confirme un nouveau pouvoir culturel et financier des moins de vingt ans.

Claudine Mulard

D'un monde à l'autre...

COMMUNICATIONS & SYSTEMS

Ancrée dans les technologies de l'information, CS Compagnie des Signaux donne aujourd'hui la priorité à son développement international et à sa dynamique commerciale globale. Elle crée sa nouvelle marque : CS Communications & Systems, et son nouveau logo. Cette nouvelle marque fédère l'ensemble des filiales du Groupe autour de ses quatre divisions opérationnelles : Télécom, Systèmes Techniques, Systèmes d'Information d'Entreprise, Sécurité.



COMMUNICATIONS & SYSTEMS

AGENDA

MARDI 8 SEPTEMBRE
GRANDE-BRETAGNE: production industrielle en juillet.
ALLEMAGNE: chiffres du chômage en août.
RÉSULTATS SEMESTRIELS d'Air Liquide, du Comptoir des entrepreneurs, de Legrand et de Norwicht Union.

MERCREDI 9 SEPTEMBRE
ALLEMAGNE: publication du PIB du deuxième trimestre.
RÉSULTATS SEMESTRIELS de la Société générale, des CIM français, de Seita et de PSA Peugeot-Citroën.

JEUDI 10 SEPTEMBRE
ÉTATS-UNIS: demandes hebdomadaires d'allocation chômage et balance des comptes courants au 2e trimestre.
RÉSULTATS SEMESTRIELS de la BNR, du CCF, de Promodès, Paribas et Sema Group.

VENREDI 11 SEPTEMBRE
FRANCE: publication de la balance des paiements de juin 1998 et de l'indice provisoire des prix à la consommation d'août.
EURO: conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne et conférence de presse de Wim Duisenberg, président de la BCE.

AFFAIRES

INDUSTRIE
AÉRONAUTIQUE: Noël Forgeard, administrateur-gérant d'Airbus Industrie, annonce le lancement de l'A318 à l'occasion de l'ouverture du Salon aéronautique de Farnborough.

LA FARGE: le groupe français de matériaux de construction compte investir 6 à 8 milliards de francs en Asie du Sud-Est, soit près de la moitié de ses investissements sur deux ans, dont quelque 3 milliards en Chine, a indiqué samedi à Pékin son PDG Bertrand Collomb.

CONCEPT: l'éditeur français de logiciels va être cédé par le Consortium de réalisation (CDR) du Crédit lyonnais à la société informatique norvégienne Agresso.

COMPAGNIE DES SIGNAUX: le groupe français se rebaptise CS Communications and Systems, afin de promouvoir sa notoriété à l'étranger, où il veut réaliser 50 % de son chiffre d'affaires en l'an 2000, contre 30 % actuellement.

RHÔNE-POULENC: les syndicats exigent un accord-cadre sur les 35 heures et refusent de participer aux négociations décentralisées proposées par la direction.

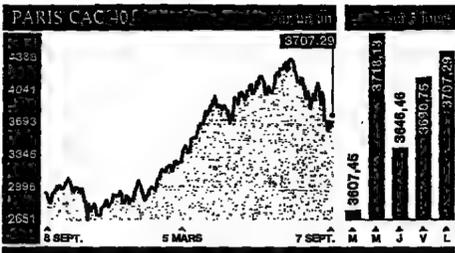
AIR CANADA: la compagnie a mis au chômage technique 11 000 de ses 18 000 employés syndiqués, vendredi 4 septembre, troisième jour de grève de ses pilotes, qui revendiquent des hausses de salaires. Air Canada a annulé l'ensemble de ses vols de samedi et dimanche.

FINANCES

CRÉDIT LYONNAIS: le président de Paribas, André Lévy-Lang, interrogé samedi 5 septembre sur Radio Classique, a déclaré qu'il était « tout à fait envisageable » que sa banque prenne une participation dans le capital de la banque publique qui doit être privatisée, « si la question se posait ».

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE: l'intersyndicale de l'établissement financier en cours de privatisation a reçu le volet social de l'offre d'achat déposée par les investisseurs américains GMAC et Bass et estime qu'il « confirme l'incohérence du projet industriel ». Une assemblée générale du personnel est convoquée mardi 8 septembre.

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde », www.lesmondes.fr



Principaux écarts au règlement mensuel

Tableau à double colonne montrant les hausses et baisses de divers indices boursiers.

LES PLACES BORSIÈRES

PARIS

LUNDI 7 SEPTEMBRE, à la mi-séance, la Bourse de Paris confirmait sa reprise dans le sillage du net rebond des places asiatiques quelques heures plus tôt. L'indice CAC 40 progressait de 0,97 % à 3 726,57 points vers 12 heures. Les valeurs bancaires, très attaquées à la fin de la semaine dernière, se reprenaient. Les actions du CCF et de la BNP s'appréciaient respectivement de 5,6 % et de 3 %.

TOKYO

LUNDI 7 SEPTEMBRE, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a bondi de 5,3 %, à 14 790,06 points. Ce rebond a été initié par des achats de fonds de pension publics et par la bonne tenue du yen.

HONGKONG

A LA MI-SÉANCE, l'indice Hang Seng grimpeait lundi de 8,6 %, à 8 132,14 points. Cette hausse faisait suite aux mesures annoncées ce week-end pour renforcer le lien entre le dollar de Hongkong et le dollar américain.

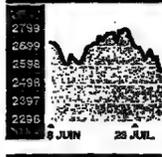
NEW YORK

VENREDI 4 SEPTEMBRE, l'indice Dow Jones a finalement terminé la séance en baisse de seulement 0,55 %, à 7 640,25 points. Très affecté par la chute de la Bourse de Sao Paulo, le marché américain s'est repris à la veille du week-end.

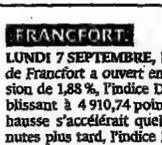
Indices boursiers

Tableau des indices boursiers européens et asiatiques.

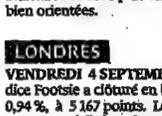
PARIS SBF 120



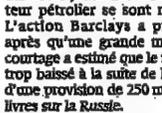
NEW YORK



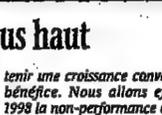
LONDRES



FRANCFORT



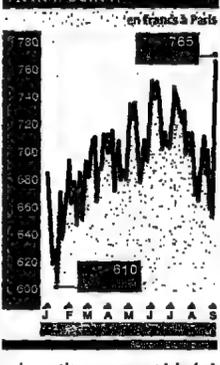
TOKYO



Valeur du jour : Sanofi au plus haut

« SOYEZ PATIENT », recommandait en juin Goldman Sachs dans une étude réalisée sur Sanofi. Il n'aura finalement fallu que trois mois pour que l'action de la société pharmaceutique décolle. Vendredi 4 septembre, le titre a atteint son plus haut de l'année, 765 francs, avec une progression de 4,8 % en séance.

Action Sanofi



tenir une croissance convenable du bénéfice. Nous allons effacer en 1998 la non-performance de 1997... a-t-il déclaré. La branche santé a enregistré des résultats satisfaisants. Sanofi a été portée par le lancement de deux nouveaux médicaments : Fibesartan et le Clopidogrel qui ont réalisé des ventes mondiales supérieures à 500 millions de francs.

L'action Sanofi présente également un caractère spéculatif dans la perspective d'une vente d'une partie des actions détenues par Elf Aquitaine, principal actionnaire de la société. La semaine dernière, Philippe Jaffré, PDG du pétrolier, a encore laissé planer le doute sur l'avenir du groupe : « Sanofi peut clairement continuer à se développer de façon durable et très rentable en s'appuyant, cas par cas, sur des alliances. Mais il est aussi clair qu'un rapprochement réussi avec une autre société pharmaceutique amplifierait les perspectives de développement et de rentabilité. » Sanofi ne cache pas que la branche beauté a vocation à quitter le groupe.

Joël Morio

MONNAIES

Dollar: la devise américaine a poursuivi sa baisse face au yen et aux monnaies européennes lundi 7 septembre. Le billet vert s'est ainsi enfoncé un temps sous les 132 yens, tombant jusqu'à 131,83 yens, son plus bas niveau depuis quatre mois. Le dollar était également en repli face au franc, à 5,7795 francs, et au mark, à 1,7240 deutschemark, contre respectivement 5,7945 francs et 1,7313 deutschemark vendredi. La faiblesse du dollar est liée au fait que les marchés craignent un nouvel accès de faiblesse de la Bourse de New York en raison des incertitudes qui pèsent sur l'économie américaine et des difficultés des économies sud-américaines. Des ventes importantes de fonds américains ont aussi contribué à la faiblesse du dollar, ont indiqué des opérateurs. Mark: la devise allemande regagnait le terrain perdu vendredi face au franc français à 3,3524 francs pour 1 deutschemark, contre 3,3470 francs vendredi en fin d'après-midi.

Cours de change

Tableau des cours de change pour diverses monnaies.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt pour différents pays.

Matif

Tableau des cours matifs pour divers indices.

Marché des changes

Tableau des devises et des marchés des changes.

TAUX

France: le rendement des obligations d'Etat d'une durée de 10 ans s'inscrit à la hausse, à 4,36 %, lundi 7 septembre aux premières minutes de cotation. Sur le Matif, le contrat à terme sur le notional, qui sert d'indicateur de l'évolution du marché obligataire, perdait 11 centimes et s'établissait à 108,25 points. Allemagne: le rendement des emprunts d'Etat à dix ans était en légère hausse, lundi 7 septembre vers 9 heures. Il s'établissait à 4,24 % contre 4,22 % vendredi. La reprise de la Bourse allemande poussait les investisseurs à quitter le marché obligataire qui a servi de refuge pendant la tourmente boursière de ces dernières semaines. Etats-Unis: le rendement de l'obligation du Trésor américain à 30 ans s'est établi, vendredi 4 septembre, à 5,286 % contre 5,299 % jeudi. La baisse de Wall Street a continué de favoriser les marchés obligataires.

ÉCONOMIE

M. Camdessus exhorte les marchés « à faire preuve de discernement »

MICHEL CAMDESSUS, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), a estimé, dimanche 6 septembre, que « dans une situation de panique générale, il est important d'inviter l'ensemble des opérateurs et des marchés à faire preuve de discernement ». « Autant on peut comprendre des inquiétudes concernant la Russie, autant traiter avec la même panique les pays d'Amérique latine ou d'autres pays est totalement injustifié », a-t-il ajouté.

UKRAÏNE: le FMI a octroyé un prêt d'un montant de 2,2 milliards de dollars à l'Ukraine, qui a été contrainte de dévaluer de facto sa monnaie dans la foulée de la crise financière en Russie.

RUSSIE: le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a mis en garde samedi la Russie contre la tentation de recourir à la planche à billets.

Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont appelé la Russie à mettre en œuvre des réformes allant dans le sens d'une « économie sociale de marché » et à éviter tout retour à une économie dirigée. (Lire page 4.)

Le premier ministre russe déstabilisé, Viktor Tchernomyrdine, a affirmé dimanche que la crise en Russie n'était pas « une tragédie », et que le pays pouvait éviter la chute du rouble et la pénurie alimentaire.

Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a estimé que les problèmes économiques et financiers actuels de la Russie s'expliquent notamment par l'absence d'un véritable programme économique.

FRANCE: 63 % des Français sont optimistes sur l'évolution de la situation économique dans les six prochains mois, selon un sondage CSA - La Tribune paru lundi. Ils sont 58 % à être « très ou assez pessimistes ».

Environ 2,3 millions de personnes ont bénéficié de l'un des dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi en 1997, contre 2,4 millions en 1996 (-4 %), dont un nombre croissant de jeunes, selon une étude du ministère de l'emploi publiée samedi.

Le président du CNPF, Ernest-Antoine Solère, note, dans un entretien publié lundi dans le quotidien Libération, que « tout le monde ne chausse pas du 35 », mais « ne nie pas que, à la faveur des 35 heures, l'organisation du travail, les conditions de travail et la productivité s'améliorent ».

EUROPE: le commissaire européen Yves Thibault de Silgny a affirmé, samedi à Cernobbio (Italie), que « face à la crise financière actuelle, l'Europe ne doit surtout pas changer de politique économique, mais au contraire poursuivre ses efforts de réduction des déficits publics ».

ALLEMAGNE: Reimut Jochimsen, membre du conseil de la Bundesbank, s'est prononcé samedi contre des baisses de taux d'intérêt pour faire face à une menace de récession, qu'il a jugée « exagérée ».

JAPON: le gouvernement nippon pourrait augmenter le montant de l'enveloppe prévue pour renforcer les fonds propres des banques de l'Archipel, affirme lundi le quotidien Asahi Shimbun. L'effort consenti jusqu'ici par Tokyo en faveur de ses banques atteint 30 000 milliards de yens, qui se décomposent en 13 000 milliards destinés à recapitaliser les établissements en difficulté passagère et 17 000 milliards destinés à garantir les dépôts des établissements faillis.

ÉTATS-UNIS: le président américain, Bill Clinton, a cherché à rassurer les investisseurs samedi en affirmant que l'économie américaine était « sur la bonne voie, malgré la volatilité extrême dans les marchés financiers mondiaux ».

NOMINATION

BAYER: Miguel Sieler, quarante-neuf ans, a été nommé à la tête de Bayer France. Entré chez Bayer en Allemagne en 1976 avant de rejoindre sa filiale française en 1994, il a occupé différentes fonctions au sein du groupe à Bruxelles, en Brézel et au siège à Leverkusen.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre

Taux de report : 3,50

Cours relevés à 12h30

CAC 40 +0,34% CAC 40 3703,31

Table of French stock market indices and company prices, including CAC 40, CAC 40-1, and various company tickers like B.N.P., C.F. Lyonnais, etc.

Table of international stock market indices and company prices, including indices like Nikkei, Dax, and various international company tickers.

Table of international stock market indices and company prices, including indices like Nikkei, Dax, and various international company tickers.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Table of bond prices and yields, including various government and corporate bonds.

ACTIONS FRANÇAISES

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of French stock prices, including various company tickers and their current market values.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of international stock prices, including various foreign company tickers and their current market values.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Table of second market stock prices, including various company tickers and their current market values.

CEOSIS

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of CEOIS stock prices, including various company tickers and their current market values.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of New Market stock prices, including various company tickers and their current market values.

MARCHÉ LIBRE

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of Free Market stock prices, including various company tickers and their current market values.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 4 septembre

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Table of SICAV and FCP prices, including various investment funds and their current market values.

CDI

Une sélection Cours de clôture le 4 septembre

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Table of CDI prices, including various investment funds and their current market values.

OC PARIS

Une sélection Cours de clôture le 4 septembre

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Table of OC Paris prices, including various investment funds and their current market values.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Une sélection Cours de clôture le 4 septembre

LUNDI 7 SEPTEMBRE

Table of Société Générale prices, including various investment funds and their current market values.

Handwritten text in Arabic script: 'مكتبة النور'

SPORTS Alors que Richard Virenque et ses coéquipiers de Festina disputent depuis le 5 septembre le Tour d'Espagne, l'affaire de « dopage organisé » au sein de l'équipe

prend une nouvelle dimension. ● DANS SON ÉDITION DU 7 septembre, France-Soir publie les procès-verbaux d'audition des coureurs de l'équipe Festina placés en garde à

vue pendant le Tour de France, le 23 juillet, après les aveux de leur directeur sportif Bruno Roussel. ● DÉVALANT LES ENQUÊTEURS, Laurent Brochard et Alex Zülle, notamment,

ont raconté par le menu leurs prises régulières d'EPO et d'hormones de croissance. Richard Virenque et Pascal Hervé ont nié avoir utilisé consciemment des produits illicites.

● DANIEL BAAL, le président de la Fédération française de cyclisme « appelle à une adhésion sans limite des coureurs pour éradiquer le fléau du dopage ».

Le dopage rattrape l'équipe Festina au départ du Tour d'Espagne

La publication dans « France-Soir » des aveux de plusieurs coureurs, lors de leur garde à vue du 23 juillet à Lyon, relance l'affaire. Richard Virenque, seul à nier, paraît de plus en plus isolé

CORDOUE

de notre envoyé spécial
Heureux comme un cycliste en Espagne, Richard Virenque pensait retrouver les siens dans le calme. Moins de deux mois après la tornade judiciaire qui s'est abattue sur lui pendant le Tour de France, le leader de l'équipe Festina a repris sa place au sein de la crème du cyclisme international, pour disputer, du 5 au 27 septembre, le tour d'un pays guère regardant en matière de lutte anti-dopage. Avec Alex Zülle, l'un des autres favoris de la Vuelta, toute l'équipe Festina affichait son « grand moral » et son envie « d'oublier tous les problèmes », « de ne penser qu'au cyclisme ».

qué Laurent Brochard aux enquêteurs. Alex Zülle a reconnu qu'il utilisait l'EPO depuis quatre ans « en prévision de chaque course importante ». Le coureur suisse a également indiqué que dans son ancienne équipe, ONCE, « la pratique de l'EPO s'opérait de la même manière ». « Je pense aujourd'hui qu'on peut trouver de l'EPO au sein de toutes les grandes équipes cyclistes ». Comme ses coéquipiers, Alex Zülle a raconté qu'il s'était, « pour la première fois » cette année, injecté des hormones de croissance.

Selon Christophe Moreau, l'achat des produits dopants était financé par une caisse alimentée par les coureurs, qui versaient leurs gains de course sur un

compte ouvert en Andorre au nom des « Amis de Festina Spécial gain annuel des coureurs ». « A cela venait s'ajouter les gains laissés par Virenque à l'issue du Tour, précise-t-il. Avant que cette somme ne soit redistribuée à chacun d'entre nous, une partie était prélevée pour servir à payer les produits reconstituants utilisés pendant la saison par le docteur Ryckaert ».

Avant de prendre le départ du Tour d'Espagne, samedi 5 septembre à Cordoue, Richard Virenque assurait qu'il était toujours « confiant », que son équipe restait « soudée » en dépit des dissensions mises au jour devant les enquêteurs. « Je suis comme je suis, les autres sont comme ils sont.

Chacun a réagi à sa façon, en fonction des engagements qu'il avait avec ou telle ou telle personne », explique-t-il, énigmatique.

Alors que l'Union cycliste internationale (UCI) vient de suggérer des suspensions de six à douze mois pour les coureurs pris en faute lors du Tour de France, le grimpeur de Festina affiche une attitude de prudence, nouvelle chez lui : « C'est toujours inquiétant de savoir que l'UCI veut nous suspendre. Mais pour le moment, ce n'est que des on-dit. Le jour où cela deviendra plus menaçant pour nous, on s'en préoccupera ». Laurent Brochard, lui, ne « lit pas les journaux » et attend des nouvelles de l'UCI : « On verra ».

Pour les Festina et pour tous les autres exclus du Tour, la Vuelta était l'endroit tout indiqué pour effectuer un retour en fanfare. L'Espagne est une terre accueillante aux coureurs, encore traumatisés par la cascade de révélations sur leur « préparation scientifique » : la direction de la Vuelta, prévenante, avait annulé une incursion de quelques dizaines de kilomètres sur le territoire français.

Privés d'exploits en France, Richard Virenque et Alex Zülle avaient fait de cette épreuve leur objectif de fin de saison. Leur gain d'enthousiasme n'avait pas échappé au groupe horloger qui les salarie : l'entreprise Festina clame partout qu'elle n'avait jamais connu une telle notoriété, et

qu'elle n'avait jamais vendu autant de montres en Espagne et au Portugal. Cette euphorie a choqué, mais Richard Virenque est venu au secours de son employeur. Des propos librement tenus par la direction de l'entreprise auraient été « mal interprétés ».

An rendez-vous de Cordoue, dans la touffeur andalouse, le peloton était de bonne humeur. Il n'y avait là que du beau monde : Jeroen Blijlevens et ses coéqui-

pers de TVM, héros malheureux d'un autre feuilleton à scandales sur la route du Tour ; l'équipe Casino, avec, dans ses rangs, l'italien Rodolfo Massi, premier coureur mis en examen ; les quatre formations espagnoles qui avaient abandonné en France ; des équipes italiennes et néerlandaises dont les véhicules techniques avaient rejoint l'Espagne par la mer plutôt que par les routes françaises, peu sûres en ce moment ; et enfin, prescrits parmi les proscrits, tous les Festina.

Richard Virenque a pu vérifier en Espagne que sa popularité était intacte. Son rôle de croisé contre les différentes autorités, sportives, policières ou médiatiques, lui vaut toujours la reconnaissance du public. Sa traversée du désert ? Il ne souhaite pas s'étendre sur la question : « Je n'ai pas envie de me replonger là-dedans ». Son sourire se fige brièvement : « Cela laissera sûrement quelques traces au plan mental ». Dans l'adversité, il n'abandonne pas sa posture favorite, celle qu'il affectionne sur sa bicyclette, offensive mais désordonnée : « Je me tiens sur mes gardes/Je ne me laisserai pas faire ».

Eric Collier

« C'est toujours inquiétant de savoir que l'UCI veut nous suspendre. Mais pour le moment, ce n'est que des on-dit. Le jour où cela deviendra plus menaçant pour nous, on s'en préoccupera »

Les déclarations faites par les coureurs à la police

● ALEX ZÛLLE : « Je reconnais faire usage de produits d'EPO depuis quatre ans à peu près. La première fois, c'était à l'époque où je courais pour l'équipe espagnole ONCE. Je faisais usage de ce produit en prévision de chaque course importante, comme le Tour de France, le Giro et le Tour d'Espagne à raison de deux injections d'EPO 2000 par semaine, et cela 3 à 4 semaines avant la course et pendant toute la durée de celle-ci. (...) Lorsque je faisais partie de l'équipe ONCE, cette pratique de l'EPO s'opérait de la même manière, et je peux dire que la vingtaine de coureurs cosmopolites d'EPO sous contrôle des docteurs Nico Terrados et un préposé José (...) Je ne peux pas le prouver, mais je pense aujourd'hui qu'on peut trouver de l'EPO au sein de toutes les grandes équipes cyclistes.

● LAURENT BROCHARD : « Je ne peux pas évaluer les quantités qui m'ont été injectées par piqûres sous-cutanées (...) J'ai également utilisé des hormones de croissance, en quantité très limitée (...) Je précise bien que je n'ai jamais été demandeur de ces deux produits près du Dr Ryckaert. Roussel nous mettait la pression permanente pour que nous ayons des résultats. Il n'hésitait pas à nous inciter à consulter le médecin et si besoin à avoir recours au produit habituel (...) Quand j'ai tenté de cesser de prendre de l'EPO, je me suis posé la question de savoir si mes performances cesseraient de même niveau. Je n'ai donc pas osé m'arrêter. (...) Comme notre équipe en prend, si les autres

équipes veulent rester performantes, elles doivent utiliser les mêmes procédés. »

● CHRISTOPHE MOREAU : « (...) Dès lors, je savais que je marchais sous EPO et que j'allais me trouver dans l'équipe des grandes courses (...) Avant chaque course, Ryckaert me faisait plusieurs injections en fonction de l'objectif recherché (...) À ma connaissance, tous les équipiers du Tour cette année ont suivi ce protocole. Je veux bien sûr parler des 9 coureurs exclus cette année. Les gains annuels des courses de toute l'équipe étaient versés sur un compte ouvert par un dirigeant technique, en Andorre, au nom des « Amis de Festina Spécial gain annuel coureurs ». Avant que cette somme ne soit redistribuée à chacun d'entre nous, une partie était prélevée pour servir à payer les produits reconstituants utilisés pendant la saison par Ryckaert. »

● RICHARD VIRENQUE : « Je n'ai jamais demandé de produits dopants. D'ailleurs, je n'en ai pas besoin (...) En ce qui me concerne, j'ai toujours fait confiance au Dr Ryckaert. Mais, après cette histoire, je ne peux évidemment pas certifier que le Dr Ryckaert ne m'a jamais administré de produits dopants à mon insu. »

● PASCAL HERVÉ : « Nous avons effectivement reçu des injections par le Dr Ryckaert (...) Cependant, j'affirme que j'ignorais la nature exacte des produits injectés. Si les produits sont des produits dopants, c'est donc que j'ai été trompé. »

m'aurait apportée (...) La sous-cutanée ne dure que quelques secondes et un membre de l'équipe Festina vient récupérer la seringue qui est placée dans un sac poubelle. »

● ARMIN MEIER : « Chez Festina, je n'ai eu que de l'EPO (...) Au sein de l'équipe, je connais un collègue qui ne prend pas de produit dopant, parce qu'il m'a dit au cours de discussions, l'avis de Christophe Bassano. Ses résultats s'en ressentent d'ailleurs (...) Avant d'arriver chez les Festina, je me procurais mes produits moi-même en Suisse, où l'achat est possible sur ordonnance médicale (...) Un fait, chez Festina, je considère que le coureur était bien suivi médicalement, et au niveau de la prise d'EPO, c'était beaucoup plus sécurisant. Au moins, j'avais un avis médical. »

● LAURENT BROCHARD : « Je ne peux pas évaluer les quantités qui m'ont été injectées par piqûres sous-cutanées (...) J'ai également utilisé des hormones de croissance, en quantité très limitée (...) Je précise bien que je n'ai jamais été demandeur de ces deux produits près du Dr Ryckaert. Roussel nous mettait la pression permanente pour que nous ayons des résultats. Il n'hésitait pas à nous inciter à consulter le médecin et si besoin à avoir recours au produit habituel (...) Quand j'ai tenté de cesser de prendre de l'EPO, je me suis posé la question de savoir si mes performances cesseraient de même niveau. Je n'ai donc pas osé m'arrêter. (...) Comme notre équipe en prend, si les autres

équipes veulent rester performantes, elles doivent utiliser les mêmes procédés. »

● CHRISTOPHE MOREAU : « (...) Dès lors, je savais que je marchais sous EPO et que j'allais me trouver dans l'équipe des grandes courses (...) Avant chaque course, Ryckaert me faisait plusieurs injections en fonction de l'objectif recherché (...) À ma connaissance, tous les équipiers du Tour cette année ont suivi ce protocole. Je veux bien sûr parler des 9 coureurs exclus cette année. Les gains annuels des courses de toute l'équipe étaient versés sur un compte ouvert par un dirigeant technique, en Andorre, au nom des « Amis de Festina Spécial gain annuel coureurs ». Avant que cette somme ne soit redistribuée à chacun d'entre nous, une partie était prélevée pour servir à payer les produits reconstituants utilisés pendant la saison par Ryckaert. »

● RICHARD VIRENQUE : « Je n'ai jamais demandé de produits dopants. D'ailleurs, je n'en ai pas besoin (...) En ce qui me concerne, j'ai toujours fait confiance au Dr Ryckaert. Mais, après cette histoire, je ne peux évidemment pas certifier que le Dr Ryckaert ne m'a jamais administré de produits dopants à mon insu. »

● PASCAL HERVÉ : « Nous avons effectivement reçu des injections par le Dr Ryckaert (...) Cependant, j'affirme que j'ignorais la nature exacte des produits injectés. Si les produits sont des produits dopants, c'est donc que j'ai été trompé. »

ONCE, cette pratique de l'EPO s'opérait de la même manière, et je peux dire que la vingtaine de coureurs cosmopolites d'EPO sous contrôle des docteurs Nico Terrados et un préposé José (...) Je ne peux pas le prouver, mais je pense aujourd'hui qu'on peut trouver de l'EPO au sein de toutes les grandes équipes cyclistes.

● LAURENT BROCHARD : « Je ne peux pas évaluer les quantités qui m'ont été injectées par piqûres sous-cutanées (...) J'ai également utilisé des hormones de croissance, en quantité très limitée (...) Je précise bien que je n'ai jamais été demandeur de ces deux produits près du Dr Ryckaert. Roussel nous mettait la pression permanente pour que nous ayons des résultats. Il n'hésitait pas à nous inciter à consulter le médecin et si besoin à avoir recours au produit habituel (...) Quand j'ai tenté de cesser de prendre de l'EPO, je me suis posé la question de savoir si mes performances cesseraient de même niveau. Je n'ai donc pas osé m'arrêter. (...) Comme notre équipe en prend, si les autres

équipes veulent rester performantes, elles doivent utiliser les mêmes procédés. »

● CHRISTOPHE MOREAU : « (...) Dès lors, je savais que je marchais sous EPO et que j'allais me trouver dans l'équipe des grandes courses (...) Avant chaque course, Ryckaert me faisait plusieurs injections en fonction de l'objectif recherché (...) À ma connaissance, tous les équipiers du Tour cette année ont suivi ce protocole. Je veux bien sûr parler des 9 coureurs exclus cette année. Les gains annuels des courses de toute l'équipe étaient versés sur un compte ouvert par un dirigeant technique, en Andorre, au nom des « Amis de Festina Spécial gain annuel coureurs ». Avant que cette somme ne soit redistribuée à chacun d'entre nous, une partie était prélevée pour servir à payer les produits reconstituants utilisés pendant la saison par Ryckaert. »

● RICHARD VIRENQUE : « Je n'ai jamais demandé de produits dopants. D'ailleurs, je n'en ai pas besoin (...) En ce qui me concerne, j'ai toujours fait confiance au Dr Ryckaert. Mais, après cette histoire, je ne peux évidemment pas certifier que le Dr Ryckaert ne m'a jamais administré de produits dopants à mon insu. »

● PASCAL HERVÉ : « Nous avons effectivement reçu des injections par le Dr Ryckaert (...) Cependant, j'affirme que j'ignorais la nature exacte des produits injectés. Si les produits sont des produits dopants, c'est donc que j'ai été trompé. »

● DANIEL BAAL : « Je rappelle que nous avons ouvert une procédure. La commission de discipline de la Fédération se réunira à la fin du mois pour juger et décider des sanctions conformément aux vœux de l'Union cycliste internationale qui nous a laissés jusqu'au 1^{er} octobre pour régler l'affaire. En attendant, je ne veux pas commenter des procès-verbaux de la police publiés par la presse. J'ai demandé depuis longtemps déjà au procureur de la République de nous transmettre les PV pour nous permettre de trancher en toute connaissance de cause. Moi, j'attends toujours les documents. »

2 Laurent Brochard dit s'être fait lui-même des injections de produits dopants. Devrait-il être déposé de son titre de champion du monde ?

TROIS QUESTIONS A... DANIEL BAAL

1 En tant que président de la Fédération française de cyclisme et vice-président de l'Union cycliste internationale, comment réagissez-vous à la publication des aveux de dopage de plusieurs coureurs de la Festina ?

Je rappelle que nous avons ouvert une procédure. La commission de discipline de la Fédération se réunira à la fin du mois pour juger et décider des sanctions conformément aux vœux de l'Union cycliste internationale qui nous a laissés jusqu'au 1^{er} octobre pour régler l'affaire. En attendant, je ne veux pas commenter des procès-verbaux de la police publiés par la presse. J'ai demandé depuis longtemps déjà au procureur de la République de nous transmettre les PV pour nous permettre de trancher en toute connaissance de cause. Moi, j'attends toujours les documents.

2 Laurent Brochard dit s'être fait lui-même des injections de produits dopants. Devrait-il être déposé de son titre de champion du monde ?

Je rappelle que nous avons ouvert une procédure. La commission de discipline de la Fédération se réunira à la fin du mois pour juger et décider des sanctions conformément aux vœux de l'Union cycliste internationale qui nous a laissés jusqu'au 1^{er} octobre pour régler l'affaire. En attendant, je ne veux pas commenter des procès-verbaux de la police publiés par la presse. J'ai demandé depuis longtemps déjà au procureur de la République de nous transmettre les PV pour nous permettre de trancher en toute connaissance de cause. Moi, j'attends toujours les documents.

Non. Le règlement de l'UCI ne le prévoit pas. Il faudrait que Brochard reconnaisse s'être dopé spécifiquement pour cette course pour décider de son déclassement. Or cela n'étonnerait qu'il s'en soit douté. On ne peut pas revenir en arrière. Nous ne pouvons que respecter l'échelle des sanctions qui prévoit une suspension de six à douze mois.

3 L'image de marque du cyclisme sort un peu plus terni encore de ce dernier épisode.

Depuis les premières révélations sur l'affaire Festina, le 10 juillet, notre image est en souffrance. Tant

que les investigations judiciaires ne seront pas achevées, je m'attends à d'autres révélations. Il y aura des déclarations contradictoires entre coureurs. Certains vont admettre leurs torts et d'autres prouver de leur innocence. Ce qui est important, c'est la manière dont nous réagirons lorsque la tempête médiatique et judiciaire se sera calmée. J'en appelle à une adhésion sans limite des coureurs pour éradiquer le fléau. Je me battrais de toutes mes forces pour réhabiliter le cyclisme.

Propos recueillis par Elle Barth

Eric Collier

Hélas, après un week-end apaisé, les Festina ont été rattrapés par les affaires de dopage. Dans son édition du 7 septembre, France-Soir publie les procès-verbaux des coureurs entendus par la police le 23 juillet dans les locaux du SRP de Lyon. Placés en garde à vue après l'arrestation de leur soigneur, Willy Voet, et les aveux de leur directeur sportif, Bruno Roussel, sur le système de « dopage organisé » mis en place dans l'équipe, cinq des huit coureurs engagés par Festina dans le Tour de France ont donné de nombreux détails sur les méthodes en vigueur dans leur équipe.

Si Richard Virenque et Pascal Hervé ont nié avoir utilisé consciemment des produits illicites, leurs coéquipiers - Alex Zülle, Armin Meier, Laurent Brochard, Christophe Moreau et Laurent Dufaux - ont été plus directs sur la réalité de leur préparation. « Bruno Roussel nous mettait la pression permanente pour que nous ayons des résultats », a expli-

qué Laurent Brochard aux enquêteurs. Alex Zülle a reconnu qu'il utilisait l'EPO depuis quatre ans « en prévision de chaque course importante ». Le coureur suisse a également indiqué que dans son ancienne équipe, ONCE, « la pratique de l'EPO s'opérait de la même manière ». « Je pense aujourd'hui qu'on peut trouver de l'EPO au sein de toutes les grandes équipes cyclistes ». Comme ses coéquipiers, Alex Zülle a raconté qu'il s'était, « pour la première fois » cette année, injecté des hormones de croissance.

Selon Christophe Moreau, l'achat des produits dopants était financé par une caisse alimentée par les coureurs, qui versaient leurs gains de course sur un

compte ouvert en Andorre au nom des « Amis de Festina Spécial gain annuel des coureurs ». « A cela venait s'ajouter les gains laissés par Virenque à l'issue du Tour, précise-t-il. Avant que cette somme ne soit redistribuée à chacun d'entre nous, une partie était prélevée pour servir à payer les produits reconstituants utilisés pendant la saison par le docteur Ryckaert ».

Avant de prendre le départ du Tour d'Espagne, samedi 5 septembre à Cordoue, Richard Virenque assurait qu'il était toujours « confiant », que son équipe restait « soudée » en dépit des dissensions mises au jour devant les enquêteurs. « Je suis comme je suis, les autres sont comme ils sont.

Chacun a réagi à sa façon, en fonction des engagements qu'il avait avec ou telle ou telle personne », explique-t-il, énigmatique.

Alors que l'Union cycliste internationale (UCI) vient de suggérer des suspensions de six à douze mois pour les coureurs pris en faute lors du Tour de France, le grimpeur de Festina affiche une attitude de prudence, nouvelle chez lui : « C'est toujours inquiétant de savoir que l'UCI veut nous suspendre. Mais pour le moment, ce n'est que des on-dit. Le jour où cela deviendra plus menaçant pour nous, on s'en préoccupera ».

qu'elle n'avait jamais vendu autant de montres en Espagne et au Portugal. Cette euphorie a choqué, mais Richard Virenque est venu au secours de son employeur. Des propos librement tenus par la direction de l'entreprise auraient été « mal interprétés ».

An rendez-vous de Cordoue, dans la touffeur andalouse, le peloton était de bonne humeur. Il n'y avait là que du beau monde : Jeroen Blijlevens et ses coéqui-

pers de TVM, héros malheureux d'un autre feuilleton à scandales sur la route du Tour ; l'équipe Casino, avec, dans ses rangs, l'italien Rodolfo Massi, premier coureur mis en examen ; les quatre formations espagnoles qui avaient abandonné en France ; des équipes italiennes et néerlandaises dont les véhicules techniques avaient rejoint l'Espagne par la mer plutôt que par les routes françaises, peu sûres en ce moment ; et enfin, prescrits parmi les proscrits, tous les Festina.

Richard Virenque a pu vérifier en Espagne que sa popularité était intacte. Son rôle de croisé contre les différentes autorités, sportives, policières ou médiatiques, lui vaut toujours la reconnaissance du public. Sa traversée du désert ? Il ne souhaite pas s'étendre sur la question : « Je n'ai pas envie de me replonger là-dedans ». Son sourire se fige brièvement : « Cela laissera sûrement quelques traces au plan mental ». Dans l'adversité, il n'abandonne pas sa posture favorite, celle qu'il affectionne sur sa bicyclette, offensive mais désordonnée : « Je me tiens sur mes gardes/Je ne me laisserai pas faire ».

Eric Collier

Eric Collier

Malgré sa défaite à l'US Open de tennis, Steffi Graf ne renonce pas à sa carrière

NEW YORK
de notre envoyée spéciale
Elle essuie une météo blonde dans sa serviette, range ses affaires et s'enfuit vers la sortie. Elle entend les applaudissements, envoie un rapide geste de la main sans regarder derrière. C'est fini. En moins d'une heure, dimanche 6 septembre, Steffi Graf vient d'être éliminée des internationaux des États-Unis par Patty Schnyder (6-3, 6-4). La chaleur de la nuit ne peut réconforter un public transi de stupeur. Pour la première fois depuis son apparition, en 1984, à l'US Open, Steffi disparaît vite, dans une encanée où elle avait triomphé cinq fois.

Elle était revenue pour gagner. Les Américains et d'autres la plaçaient parmi les favorites entre les wonder-kids que sont Venus Williams et Anna Kournikova ou bien Lindsay Davenport ou Martina Hingis. Steffi était arrivée pimpante à l'US Open, forte d'une victoire au tournoi de Bos-

ton, la première depuis longtemps. Elle riait, elle avait presque perdu ses traits de madone inquiète. Elle disait juste : « Je suis là pour me faire plaisir », mais le plaisir s'était affilé au fil des tours.

Et maintenant, de sa voix tenue, elle dit : « Dans une défaite pareille, j'apprends combien il est difficile de revenir et combien le temps qu'il faudra pour y parvenir sera plus long que je ne le pensais ». Et, dans son sourire contrit, elle lance : « Je reviendrai ».

Elle était partie un jour de juin 1997, battue en quart de finale aux Internationaux de France par Amanda Coetzer, quand elle était tenant du titre. Le circuit avait appris plus tard que Steffi avait rallié un hôpital allemand où elle s'était fait opérer du genou gauche. En publiant le communiqué, le chirurgien avait ajouté : « Je me demande comment elle marchait encore. »

Steffi a raté les trois derniers

rendez-vous majeurs de l'année. Elle est revenue à Hanovre en février et a déclaré forfait pendant sa demi-finale contre Lindsay Davenport, à Indian Wells, au printemps : un muscle de la cuisse cette fois. Roland-Garros ne l'a pas vue, Paris s'est demandé si elle reviendrait un jour. Elle venait d'avoir vingt-neuf ans. Steffi a espéré d'une bonne saison sur gazon, théâtre de ses plus grandes gloires. Mais elle s'est arrêtée au troisième tour de Wimbledon.

Le circuit, qui découvre des teenagers survoltés, la dit perdue pour le tennis. Mais elle se rebelle : « Je n'ai pas encore tout donné de ma vie au tennis ». Elle annonce-t-elle au tournoi de Montréal. Elle se déclare remise des affaires judiciaires et fiscales qui l'ont inquiétée pendant des mois et ont conduit son père en prison pendant près de trois ans. Quelques jours après, Steffi Graf confie qu'elle n'a pas été loin de

tout lâcher pour refaire sa vie : « Ma conscience m'a permis d'entrevoir que je pouvais vivre sans le tennis », dit-elle.

Ce qui la retient encore, c'est ce plaisir toujours si présent, cette fièvre de jouer, d'être aimée. Dans son tennis, elle aime de nouvelles choses : cette sensation de tout redécouvrir après une convalescence et cette envie de rencontrer des jeunes et de les faire plier. Mais l'âge et les blessures lui permettent moins d'assurer ses coups droits.

Ce dimanche soir, elle est lâchée par son bras et incapable de régler ses coups. Elle a tenté de tempérer son inquiétude. Les coups à géométrie hyper-variable de Patty Schnyder l'en ont empêché ; elle a voulu prolonger les échanges pour lui faire perdre pied. Patty lui fait trop calme pour accepter un début de colère.

La défaite de Steffi Graf est aussi la victoire de l'une des protagonistes de la saison. 26^e mon-

diale au début, Patty Schnyder s'est hissée parmi les dix premières joueuses mondiales en gagnant quatre tournois, sur surface dure comme sur terre battue. Avec Martina Hingis, elle a qualifié la Suisse pour la finale de la Fed Cup, une première dans l'histoire du pays. Elle a dix-neuf ans et se qualifie de « calme et réaliste ».

Les Suisses, qui l'ont longtemps appelée Heidi, du nom de la gentille gamine du livre, se souviennent aujourd'hui qu'elle est Patty. Car Patty a fini par apprendre que le tennis n'était pas affaire de gentillesse. Dimanche, bien rivée à ses coups de gauchère et grâce à un poignet comme élastique, elle n'a pas fait de quartier devant une joueuse qu'elle « respecte infiniment ».

M^{lle} Schnyder garde désormais sa « gentillesse » pour sa deuxième passion : le piano.

Bénédictte Mathieu

que les investigations judiciaires ne seront pas achevées, je m'attends à d'autres révélations. Il y aura des déclarations contradictoires entre coureurs. Certains vont admettre leurs torts et d'autres prouver de leur innocence. Ce qui est important, c'est la manière dont nous réagirons lorsque la tempête médiatique et judiciaire se sera calmée. J'en appelle à une adhésion sans limite des coureurs pour éradiquer le fléau. Je me battrais de toutes mes forces pour réhabiliter le cyclisme.

Propos recueillis par Elle Barth

Eric Collier

Marcelo Rios éliminé

L'Espagnol Carlos Moya accède aux huitièmes de finale des Internationaux des États-Unis après avoir arraché, dimanche 6 septembre, une nouvelle fois la victoire en cinq sets contre l'Américain Jan Michael Gambill (6-2, 3-6, 3-6, 6-3, 7-6).

Le Chilien Marcelo Rios, tête de série n° 2 a chuté face au Suédois Magnus Larsson, 34^e joueur mondial (6-1, 6-7, 2-6, 6-3, 6-2). Rios, qui a encaissé 17 aces, avoue ne pas s'être adapté au ciment.

Dans le tableau féminin la Française Nathalie Dechy n'a pu mener à terme ses bonnes intentions contre Martina Hingis et s'en est allée battue par la numéro un mondiale et tenant du titre (6-4, 6-4). La Française a pourtant réalisé un match vigoureux, utilisant la force des coups de la Suisse pour mieux lui retourner en points gagnants.

Bénédictte Mathieu

Bénédictte Mathieu



Rupert Murdoch veut racheter Manchester United, le club le plus riche du monde

Le magnat australo-américain propose 5,5 milliards de francs pour le club anglais

Les pourparlers sur la vente du meilleur club anglais de football de ces dix dernières années ont atteint leur phase terminale, si l'on en croit la

presse britannique. Le groupe de télévision par satellite BSkyB de Rupert Murdoch a déjà conclu un premier accord financier avec le direc-

teur général du club pour la cession des 14 % du club. Le ministre des sports, Tony Banks a émis des réserves sur la légalité de l'opération.

QUOI de plus normal que d'appréhender que l'un des hommes les plus riches du monde veuille devenir propriétaire de l'une des entreprises sportives les plus prospères de la planète ? Rupert Murdoch, serait donc sur le point de racheter Manchester United. Le magnat australo-américain a proposé 5,5 milliards de francs (5,77 milliards de dollars) pour l'acquisition du meilleur club anglais de ces dix dernières années. Selon le *Sunday Telegraph* et l'*Observer*, le groupe de télévision par satellite de Rupert Murdoch, BSkyB, aurait déjà conclu un accord financier avec le directeur général du club, Martin Edwards, qui serait disposé à vendre les 14 % de parts qu'il possède en échange de 80 millions de livres (800 millions de francs environ). Après que Tim Allen, le directeur de BSkyB, eut qualifié de « spéculation » l'existence d'un tel accord, un communiqué de la chaîne a confirmé, dimanche 6 septembre, que des négociations avaient bien eu lieu.

Les pourparlers ont débuté il y a cinq mois et ont été menés par la banque d'affaires américaine Gold-

man Sachs. L'opération s'est faite dans le plus grand secret. Ni le manager du club, l'écossais Alex Ferguson, ni les joueurs n'ont été avertis. L'annonce de ce rachat spectaculaire n'a soulevé aucune objection du côté de la Fédération anglaise de football (FA), ni même auprès de la Premier League, qui gère le championnat professionnel de première division. Seul le ministre britannique des sports, Tony Banks, a émis des réserves en indiquant que l'opération devra sans doute passer devant l'OTF, l'organisme chargé du contrôle de la concurrence en

Grande-Bretagne. Le *Financial Times* du lundi 7 septembre indique que la société d'investissement britannique ENIC (English National Investment Company) avait également l'intention d'entamer des négociations avec l'équipe du Lancashire, ceci dans le but d'élargir son propre conglomérat de clubs (AEK Athènes, FC Biele, Glasgow Rangers, Slavia Prague, Vicence). Que Rupert Murdoch soit aujourd'hui sur le point de prendre le contrôle de Manchester United n'est sans doute pas un hasard. L'homme d'affaires entretient des

liens privilégiés avec le football anglais depuis plusieurs années. BSkyB, qui est détenue à 40 % par Murdoch's News Corporation, possède en effet l'exclusivité des rencontres de Premier League depuis 1992. Sky est également partie prenante dans MUTV (Manchester United TV), la première chaîne de télévision entièrement consacrée à un club de football, dont le lancement est programmé pour le milieu de cette semaine.

Car Manchester United n'est pas un club comme les autres. Avec un chiffre d'affaire de 380 millions de francs et un bénéfice de 280 millions, l'équipe aux onze titres de champion d'Angleterre et aux neuf victoires en Cup est une entreprise extrêmement florissante. Passé maître dans l'art du marchandage, Manchester United est également l'un des rares clubs britanniques à voir ses actions augmenter régulièrement à la bourse de Londres. Rupert Murdoch n'a pas jeté son dévolu sur le premier club venu.

Frédéric Poter (avec AFP et AP)

L'ombre de la Superligue

L'annonce du probable rachat de Manchester United par Rupert Murdoch survient alors que le football européen et, tout particulièrement, les responsables anglais discutent à bâtons rompus sur la création d'une Superligue européenne de football. Ce projet - qui réunirait 36 clubs du continent dans une configuration proche de celle des ligues américaines - sera financé, s'il voit le jour par plusieurs grands groupes audiovisuels européens ayant l'intention de développer le système du pay per view. Le groupe de M. Murdoch fait partie de ces promoteurs. Jeudi 3 septembre, les clubs anglais de première division ont « unanimement » rejeté l'idée de Superligue, de peur d'avoir à subir des représailles de l'Union européenne de football (UEFA).

Didier Gailhaguet est élu président de la Fédération des sports de glace

Il hérite d'une situation financière désastreuse

DIDIER GAILHAGUET a succédé à Bernard Goy à la présidence de la Fédération française des sports de glace (FFSG), samedi 5 novembre, à l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue à La Brègne, près de Toulouse. Agé de quarante-cinq ans, l'ancien champion de France de patinage artistique (1974 et 1975), ex-entraîneur national (1985-1992), directeur des équipes de France de patinage (1993-1998) et coordinateur de la préparation olympique pour Nagano, a mis sur sa réputation de technicien et sur l'appui officieux du président sortant et du ministre de la jeunesse et des sports.

Didier Gailhaguet a, en outre, joué sur les dissensions qui minent le hockey sur glace, premier des sports de la FFSG en licenciés (17 506 en 1997 contre 14 899 au patinage artistique). Il a assuré sa victoire en transigeant peu avant l'élection avec le président du Comité national de hockey, Patrice Pourtalet, également candidat à la présidence de la FFSG. Il a promis d'ouvrir en faveur de l'autonomie que réclame sa discipline depuis longtemps.

La concurrent le plus sérieux de M. Gailhaguet, Jean-Marc Peillex, président du club de hockey de Saint-Gervais et trésorier général de la FFSG, qui œuvrait également depuis deux ans au redressement financier d'une fédération ruinée, n'y a pas résisté. Il n'a obtenu au

premier tour que 431 voix contre 556 à M. Gailhaguet, le reste des voix se répartissant entre Patrice Pourtalet et Alain Masotti. Au deuxième tour, Gailhaguet s'est imposé avec 693 voix contre 449 à M. Peillex sur 1 148 exprimées.

LES COURSES FRANÇAISES

Travailleur impérial, Didier Gailhaguet n'aime guère partager le pouvoir. Déjà très actif et influent en coulisses en matière de gestion de l'équipe, il a désormais les cotées franches grâce à l'adoption, samedi, de nouveaux statuts fédéraux renforçant le pouvoir exécutif. Aux comités nationaux qui régissent jusqu'à présent chaque discipline sont substituées des « commissions nationales » cantonnées à l'organisation de la « base ».

L'ampleur de la tâche qui attend le nouveau président pourrait le contraindre à déléguer. Membre depuis l'été du conseil de la Fédération internationale de patinage (ISU), il doit s'attaquer au plan de continuation et de redressement étalé sur dix ans destiné à éponger le passif de 54 millions de francs de la FFSG. En outre, il lui faut régler l'avenir financier car le contrat avec TF1, principal bailleur de fonds de la FFSG avec 15 millions de francs par an, prendra fin le 1^{er} juillet 1999.

P. Jo.



Stéphane Diagana termine la saison par une victoire

AVEC UN TEMPS DE 45'30, Stéphane Diagana a gagné, samedi 5 septembre, le 400 m haies de l'épreuve russe de la Golden League. Au terme d'une saison marquée par les blessures et par une chute en demi-finale des championnats d'Europe de Budapest, le champion du monde de l'épreuve a ainsi privé son rival américain, Bryan Bronson (5^e en 48 s 94), de la prime réservée aux athlètes invaincus. Cette année, deux hommes et une femme, tous trois considérés comme des « stars de l'athlétisme », se sont ainsi partagés le million de dollars. Si le Marocain Hicham El Guerrouj, détenteur du record du monde du 1 500 m, n'a guère éprouvé de difficulté pour s'adjuger sa septième victoire (3 min 32 s 03), l'Éthiopien Haile Gebrselassie (3 000 m) s'est plus difficilement imposé (7 min 50 s 00) devant le Kenyan Luke Kiptosgei (7 min 50 s 87). Enfin, Marlon Jones a mis un point d'honneur à s'octroyer le 100 m (10 s 83) en plus du concours de la longueur (7,13 m).

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : sur son parquet, Villeurbanne, premier de la saison l'an passé, s'est fait surprendre (72-63) par Chalon, samedi 5 septembre, lors de l'ouverture de la saison du championnat de France. Pourtant privé pour six semaines de son international Thierry Cadou, blessé à un tendon, le champion de France Pau-Orthez n'a eu aucun problème face à Gravellines (79-54). Le premier choc de la compétition, qui opposait le Paris Saint-Germain à Cholet, l'aîné de la Coupe de France, a tourné à l'avantage de l'équipe francilienne qui s'est imposée (70-53). Résultats : Antibes-Dijon, 83-81 ; Evreux-Nancy, 65-88 ; Toulouse-Le Mans, 59-83 ; Villeurbanne-Chalon-sur-Saône, 63-72 ; Pau-Orthez-Gravellines, 79-54 ; Montpellier-Limoges, 46-56 ; Béziers-Levallois, 60-47 ; PSG-Racing Cholet, 70-53.

■ **CANOE-KAYAK** : malgré la présence de six bateaux en finale, l'équipe de France n'a pas obtenu de médaille aux championnats du monde de course en ligne qui se sont terminés dimanche 6 septembre à Szeged (Hongrie).

■ **GOLF** : sur le parcours de la Wantzenau (par 72), John Senden a gagné l'Open de Strasbourg, dimanche 6 septembre, sa deuxième victoire sur le circuit satellite européen. Avec un total de 276, soit 12 sous le par, l'Australien s'est imposé au premier trou du barrage face à l'Anglais Darren Lee.

■ **MOTOCYCLISME** : après sa chute le 23 août à Bano (République tchèque), l'Australien Michael Doohan, sur 500 cm³, a pris une revanche sur l'Italien Max Biaggi, dimanche 6 septembre, en gagnant le Grand Prix d'Imola. A quatre épreuves de la fin du championnat du monde, le pilote Honda signe sa cinquième victoire de la saison, la 5^e de sa carrière, et revient à 4 points de son rival romain qui a terminé à la troisième place. En 250 cm³, le public transalpin a assisté à un beau triplé italien avec le succès de Valentino Rossi (Aprilia) devant Loris Capirossi (Aprilia) et Stefano Perugini (Honda).

■ **RUGBY** : devant leur public, Bourgoin, Natbonne et le Stade français, qui jouaient au Parc des Princes, se sont respectivement imposés face à Toulon (28-9), Nîmes (42-9) et Castres (40-13), samedi 5 septembre, lors de la troisième journée du championnat de France. Avec neuf points, ces trois équipes se partagent la place de leader de la poule 1. Dans la poule 2, Montferrand, seul en tête avec 8 points, a stoppé la marche en avant de Béziers (23-18). Enfin, dans la poule 3, Brive a battu Colomiers (32-7), pendant que le Stade toulousain, devant un Grenoble ému, a réalisé le score le plus large du week-end (57-3).

■ **LOTTO** : résultats des tirages n° 71 du Loto effectués samedi 5 septembre. Premier tirage : 5, 19, 25, 32, 35, 44 ; numéro complémentaire : 28. Rappports pour 6 numéros : 6 991 145 F ; 5 numéros et le complémentaire : 104 330 F ; 4 numéros : 5 970 F ; 4 numéros et le complémentaire : 276 F ; 4 numéros : 138 F ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F ; 3 numéros : 14 F. Second tirage : 3, 16, 22, 27, 30, 31 ; numéro complémentaire : 39. Rappports pour 6 numéros : 7 578 165 F ; 5 numéros et le complémentaire : 91 760 F ; 5 numéros : 5 525 F ; 4 numéros et le complémentaire : 260 F ; 4 numéros : 130 F ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F ; 3 numéros : 14 F.

VOUS qui refusez qu'on vous dicte vos choix, choisissez votre classe affaires : Club Opale ou Club Azur.

Nous sommes la seule compagnie à vous proposer deux classes affaires sur les lignes intérieures : Club Opale, le meilleur d'AOM. Club Azur, la classe de vos déplacements professionnels.

0 803 00 1234*

Minitel : 3615 AOM (1,29 F/min) ou contactez votre agence de voyages.



AOM. Vous n'êtes pas qu'un passager. Orly Sud - Nice, Marseille, Perpignan, Toulon.

va commercia



Pluie par l'Ouest

MARDI, une vaste dépression est située au large de l'Irlande et dirige un flux de sud-ouest perturbé sur la France. Une nouvelle perturbation traverse le pays d'ouest en est, avec de la pluie faible en général.

autres régions l'après-midi. Il fera de 19 à 21 degrés l'après-midi. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le temps restera maussade, avec de la pluie faible et éparse une bonne partie de la journée.



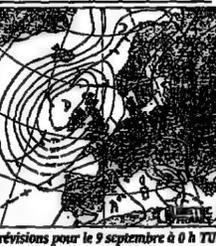
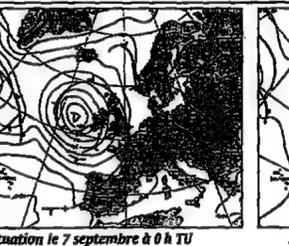
LE CARNET DU VOYAGEUR

PAYS-BAS. Déjà présent aux Pays-Bas avec 35 établissements exploités sous ses différentes enseignes, le groupe Accor vient de procéder au rachat de la chaîne hôtelière néerlandaise Postillion, qui rejoint désormais le réseau des hôtels Mercure.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Rome, London, New York, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Moscow, Tokyo, Sydney, etc.



MULTIMÉDIA

Pioneer va commercialiser le premier écran plat haute définition

Le fabricant japonais fait un pas de plus vers « le cinéma à la maison »

UNE DIAGONALE de 129 cm (50 pouces) en format 16/9 avec une épaisseur de 9,8 cm et la définition d'un moniteur d'ordinateur. De quoi s'approcher de l'image au point de se trouver dans une situation très proche de celle du spectateur d'un écran de cinéma.

grammes de télévision numérique. Bien entendu, le tarif de tels écrans les rend inaccessibles pour la plupart des particuliers, même si on commence à les trouver en vente à la fin ainsi que chez Carrefour ou Darty.



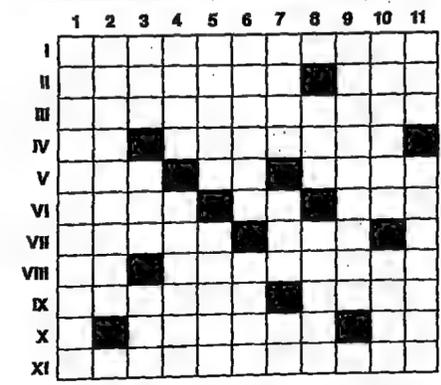
Le fabricant japonais fait un pas de plus vers « le cinéma à la maison ». L'image, en revanche, rompt encore l'illusion. Le rapport format/ définition d'un téléviseur à tube cathodique, très grand format et en 16/9, ne peut rivaliser avec les pro-

jecteurs de films en 35 ou 70 mm utilisés par les salles obscures. En dépassant le mètre de diagonale sans obstruer la pièce, les écrans plats apportent une solution qui reste imparfaite si la résolution de l'image n'est pas améliorée. C'est tout l'intérêt de l'innovation de Pioneer, qui associe la plus grande taille d'écran du marché avec l'image la plus fine.

(DVD-RW), les écrans plasma et les décodeurs de télévision numérique, indique Shungo Minato pour définir la nouvelle stratégie de Pioneer, marquée par un changement de logo, le 24 août. A l'origine, il y a trente ans, spécialisée dans les entreprises acoustiques, l'entreprise entre dans l'ère numérique. En 2005, elle estime que 40 % de son chiffre d'affaires sera réalisé avec de nouveaux produits.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98214 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT I. Venu du Brésil, il vit pauvrement. - II. Pourra prendre Pair. Sans fantaisie. - III. Elles ne jouent plus de mécaniques, mais elles gardent un rôle moteur. - IV. En progrès. Comme des lois bien codifiées. - V. Vivier littéraire. Lettres de crédit. Des coutures dans le ciel. - VI. Peut tout avaler. Fait la liaison. Personnel. - VII. Un bon point au kendo. Bien remué. - VIII. Interjection. Fit passer l'information. - IX. Remis sur

pieds. Jamais vu, on le croit abominable. - X. Renvoie au niveau de la ceinture. Préposition. - XI. Un cran au-dessus. VERTICALEMENT I. Aident le facteur de Polympe dans ses déplacements. - 2. Fait main. - 3. Sommet. Sur la bande parisienne. Signal sonore. - 4. S'intéresse à nos intentions. Renvoie au foyer. - 5. Vallée d'exploit pour Héradès. Apprécier le travail. - 6. Sa queue sert

encore. Fis un ensemble. - 7. Indique le changement. Comparaison énergétique. Article. - 8. An Nigeria. Tout tourne autour de lui. - 9. Recherche d'alliances à droite et à gauche. - 10. Toute la culture du monde. Egoutté à moitié. - 11. Plaisirs que l'on retrouve à table. Poèmes aux rimes multiples. Philippe Dupuis SOLUTION DU N° 98213 HORIZONTALEMENT I. Féminisation. - II. Apure. Arioso. - III. Ire. Galantin. - IV. Tétrade. Tara. - V. Dut. Théma. - VI. Ives. Ri. Ainsi. - VII. Vessies. - VIII. Acnés. Ban. - IX. Rouge. Marine. - X. Surestimasse. VERTICALEMENT I. Fait divers. - 2. Epreuve. Ou. - 3. Muettes. Ur. - 4. Ir. Sage. - 5. Négatrices. - 6. Adrien. - 7. Salée. Semi. - 8. Ara. Ma. Sam. - 9. Tintait. Ra. - 10. Iota. Nabis. - 11. Ostris. Ans. - 12. Non alignée.

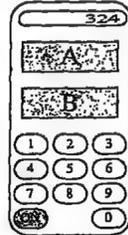
LAFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 85

Encore une calculatrice bizarre !

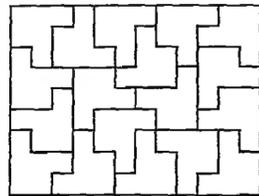
CETTE CALCULATRICE est bizarre. Outre les touches numériques, elle possède deux touches insolites, A et B. Lorsqu'un nombre N est affiché sur l'écran : - En pressant sur la touche A, on obtient la somme de N et du nombre qui a les mêmes chiffres, mais dans l'ordre inverse. Ainsi, 324 devient 324 + 423 = 747. - En pressant sur la touche B, on obtient un nombre de même longueur

que N, égal à la différence (absolue) entre N et le nombre qui a les mêmes chiffres, mais dans l'ordre inverse. Ainsi, 324 devient 423 - 324 = 99. - Vous introduisez un nombre de trois chiffres, et appuyez successivement sur B puis sur A. Quel nombre s'affiche alors ? - Et avec quatre chiffres ? Elisabeth Bussier et Gilles Cohen Copyright POLE 1998



LES PUBLICATIONS DU MONDE Un ancien numéro vous manque ? 3615 LEMONDE

Solution du problème n° 85 paru dans Le Monde du 1er septembre Il existe 35 hexaminos différents. Voici un pavage du rectangle 9 x 12 avec les hexaminos « H ». Il en existe probablement beaucoup d'autres (qui ne se déduisent pas de celui-ci par symétrie) à vous de les découvrir.



Le Monde est édité par le SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'éditeur. Imprimeur du Monde 12, rue M. Guibourg 94892 Ivry cedex. Directeur général : Dominique Alday. Directeur général : Stéphane Corne. 75226 PARIS CEDEX 05. Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA « L'Empereur » : ainsi l'avaient surnommé ses compatriotes au soir de sa vie, qui vient de finir : une marque de respect non dépourvue d'ironie à l'égard d'un réalisateur longtemps mal aimé et mal compris au Japon, alors que le monde entier le reconnaissait, et découvrirait grâce à lui l'existence du cinéma nippon. ● TRENTÉ FILMS ja-

lonnant une carrière placée sous le signe d'une utopie humaniste issue des traumatismes de l'enfance et des espoirs de l'après-guerre. Mais c'est surtout la puissance expressive de ses images, proposant une synthèse entre les formes traditionnelles japonaises et les représentations occidentales, qui caractérise cette œuvre au lyrisme puissant. ● CE STYLE

porte des réalisations d'une grande variété, comprenant des fresques historiques, des films noirs, des chroniques réalistes, des adaptations théâtrales ou des fables oniriques.

La mort d'Akira Kurosawa, maître des cérémonies de la beauté

L'auteur de « Rashomon » et des « Sept Samourais » est mort le 6 septembre à son domicile. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Mal aimé dans son pays, le réalisateur avait fait découvrir le cinéma japonais au monde entier par ses œuvres au lyrisme puissant

IL ÉTAIT NÉ le 23 mars 1910 dans le quartier d'Omori à Tokyo, dernier d'une famille de sept enfants. Son père, officier descendant d'une lignée de samouraïs, enseignait les arts martiaux. Le grand tremblement de terre du Kanto, le 1^{er} septembre 1923, qui détruit une grande partie de Tokyo, est le premier traumatisme qui marquera l'univers du futur cinéaste, dont les films évoqueront la fragilité des ordres et puissances qui semblent les mieux établis (le séisme figurera explicitement dans *Barberousse*). A dix-huit ans, Akira Kurosawa cherche sa voie dans les arts plastiques, il s'inscrit à l'école Doshusha, où l'apprentissage porte principalement sur la peinture occidentale (il gardera l'habitude de dessiner, avec un talent certain, les plans de ses films).

Il fréquente également avec assiduité les cinémas, en compagnie de son frère Heigo, qui exerce le métier et l'art du *benshi* (acteur qui, au Japon, jouait les voix des personnages dans les films muets). Il découvre ainsi la plupart des grands films occidentaux des années 20 et du début des années 30. Il est alors proche des cercles intellectuels d'extrême gauche, illégaux. En 1933, après que l'avènement du parlant eut réduit les *benshi* au chômage, Heigo se suicide. « *Souvent je continue à me demander : et si... et si mon frère ne s'était pas suicidé, serais-je entré dans le monde du cinéma, comme ce fut le cas ?* », écrit le cinéaste rédigeant, à soixante-deux ans, *Comme une autobiographie* (Seuil/Cahiers du cinéma), ouvrage d'une étonnante finesse d'analyse et d'un courage certain, aussi émouvant qu'instructif.

En 1936, Akira Kurosawa répond à une petite annonce des studios de cinéma PCL (qui deviendront l'une des *Majors* nipponnes, la Toho), qui recrutent des assistants. Il s'initie à la réalisation, ainsi qu'à l'écriture de scénario et au montage, aux côtés d'un réalisateur chevronné, excellent pédagogue sinon artiste de premier plan, Kajiro Yamamoto.

En 1943, en pleine guerre mondiale, donc dans des conditions de contrôle idéologique extrême, il débute en réalisant *La Légende du Grand Judo*. L'évocation des arts martiaux traditionnels est appréciée des censeurs comme du public, en revanche le film est amputé d'une partie des scènes d'amour entre le héros et sa dulcinée. Le succès est tel qu'il entraînera la réalisation d'une suite, et assure les débuts professionnels de son aîné.

Durant la première période de sa carrière, Kurosawa tourne un film contemporain commandé par l'armée impériale peu avant sa défaite (*Le Plus Beau*), un film de genre et d'époque (*Les hommes qui marchent sur la queue du tigre*) qui sera condamné par les militaires nippons comme par l'occupant américain, il co-réalise *Ceux qui bâtissent l'avenir* pour soutenir les syndicalistes en grève et signe, dans le même esprit, *Je ne regrette rien de*



Akira Kurosawa photographé à Tokyo, en 1991.

ma jeunesse, puis la chronique sociale *Un merveilleux dimanche*. Ensuite il met en scène son premier chef-d'œuvre, *L'Ange ivre*. Cette histoire, construite autour d'un médecin traumatisé par son expérience à la guerre et d'un gangster, marque sa rencontre avec celui qui deviendra durant quinze ans son acteur fétiche, Toshiro Mifune. Sur-tout, dès 1948, le film annonce l'essentiel de ce qui sera désormais, par-delà l'extrême diversité des genres, des registres et des thèmes, la manière unique de Kurosawa.

Un style fait de lyrisme puissant, de jeu sur les codes établis du cinéma, de métissage des influences, et d'une ironie subtile qui irrigue les fresques grandioses comme les drames les plus sombres. Ce style, on le retrouve lorsque Kurosawa adapte Gorid (*Les Bas-fonds*), Dostoevski (*L'Idiot*) ou Shakespeare (*Le Château de l'araignée d'après Macbeth* ou, moins directement, *Ran d'après Le Roi Lear*), lorsque sa réflexion sur la fragilité des apparences s'inspire de Pirandello (*Rashomon*) ou d'une tradition médiévale nipponne (*Kagemusha*). Il est présent dans le film historique à grand spectacle (*Les Sept Samourais*), dans la chronique intimiste (*Vivre*), dans le portrait plus grand que nature d'un homme d'exception

(*Barberousse*), ou dans des films de genre d'une savoureuse virtuosité, où domine parfois l'action (*La Forteresse cachée*) et parfois l'humour (*Yojimbo*, *Sanjuro*).

L'année de réalisation de *L'Ange ivre* est aussi celle de la première tentative de Kurosawa de parvenir à l'indépendance économique, en créant sa propre société de produc-

tion (*Barberousse*), ou dans des films de genre d'une savoureuse virtuosité, où domine parfois l'action (*La Forteresse cachée*) et parfois l'humour (*Yojimbo*, *Sanjuro*).

tant et désespéré, sera un tel échec qu'il ruine la société et même Kurosawa à une tentative de suicide, le 22 décembre 1971.

C'est grâce à une coproduction avec l'URSS, *Dersou Ouzala*, qu'il peut recommencer à travailler quatre ans plus tard. Rien ne semble plus éloigné du cauchemar halluciné des mendicants de

travailler. Ses deux derniers films, montrés à la sauvette comme des obligations envers un grand vieillard, sont de purs merveilles de jeunesse insolente et insolite.

Kurosawa parvient au grand âge passe outre à tout ce qu'on attend de lui (et le dit effrontément). *Rhapsodie en août* est une petite histoire de famille peu à peu emportée dans plusieurs cyclones concentriques, celui de la guerre et de la mémoire de la bombe, celui des relations entre Japonais et Américains, mais surtout la fureur contre une génération qui a failli, humainement, moralement : la sienne.

Entre les maîtres classiques (Ozu, Mizoguchi, Naruse...) et les jeunes loups de la nouvelle vague (Oshima, Imamura, Yoshida...), Kurosawa et ses collègues (notamment les trois autres fondateurs de la *Yoshi no kai*) ont échoué à imposer un style nouveau à une société qui, combinant son attachement très profond aux traditions et une entrée sans réserve dans le développement moderne et la consommation à l'occidentale, ne voulait pas de cette exigence humaniste et esthétique.

Sur le mode narquois, suprêmement élégant d'une comédie enfantine, c'est ce que constate Ma-

dadayo. Il développe ainsi un des thèmes de *Rêves*, qui avait été accueilli comme un monument quand il aurait fallu écouter l'entrelacement de ses mélodies secrètes. Mal aimé de ses compatriotes (le grand public, au Japon peut-être plus assoupli encore qu'ailleurs de surenchère spectaculaire, et les cinéphiles lui reprochant de n'avoir été ni un pur classique ni un destructeur radical de forme), Kurosawa aura été l'objet de malentendus aussi parmi nombre de ses admirateurs étrangers - parmi lesquels, outre les Scorsese et Coppola, Jean Renoir et John Ford, Satyajit Ray, Federico Fellini et Abbas Kiarostami.

Pas assez japonais, ont dit ses détracteurs. De fait, depuis quarante ans, son nom aura été le mieux - sinon le seul - patronyme d'un réalisateur japonais connu hors du Japon. On mesure mal aujourd'hui (surtout en France, terre de chérophilie cosmopolite) l'importance qu'eut la découverte de *Rashomon* par le Festival de Venise 1951. La planète cinématographique ne s'enrichissait pas seulement d'un grand auteur, elle découvrait jusqu'à l'existence d'un cinéma japonais, voire prenait pour la première fois conscience que le cinéma n'était pas seulement euro-nord-américain.

A la fin de sa vie, au Japon, on appelle Kurosawa *Tenzo*, « L'Empereur » : respect pour une statue vivante, mais d'avoir été copié par les Américains (*Les Sept Samourais* devenant *Les Sept Mercenaires*) et par les Européens (*Yojimbo* devenant *Pour une poignée de dollars*) passait encore pour une faute de goût plutôt que pour la preuve d'une réussite.

Pas assez japonais, disaient-ils. On pas assez original. Akira Kurosawa n'était sans doute pas le plus radical des artistes. Il est peut-être en revanche le réalisateur d'après-guerre qui aura, avec le plus d'exigence, incarné l'impuissance naturelle de l'art cinématographique, sa puissance synchrétique unique. Et qui, au sortir d'un conflit mondial qui avait engendré Auschwitz et Hiroshima, aura tenté avec ces moyens singuliers du cinéma de donner corps à l'utopie d'une fusion bénéfique des apports humains de toutes origines.

Indépendamment de toutes les avancées commerciales, sociologiques, politiciennes on dépendant de la mode, ce rêve ne pouvait passer que par la beauté.

Il suffit, pour s'en convaincre, de se laisser aller au mystère insoufflé de la couleur rouge d'un drap où reposent des matonnettes dans *Rêves*, à l'aspect étrange que prennent soudain des poutres dans *Barberousse*, ou de se remémorer le choc de l'ombre et de la lumière dans le train du *Chien errant*.

An point de croisement de cet espoir pour l'humanité et de cette magie des formes se tient le génie d'Akira Kurosawa.

Entre les maîtres classiques (Ozu, Mizoguchi, Naruse...) et les jeunes loups de la nouvelle vague (Oshima, Imamura, Yoshida...), Kurosawa et ses collègues (notamment les trois autres fondateurs de la Yoshi no kai) ont échoué à imposer un style nouveau à une société qui, combinant son attachement très profond aux traditions et une entrée sans réserve dans le développement moderne et la consommation à l'occidentale, ne voulait pas de cette exigence humaniste et esthétique.

Sur le mode narquois, suprêmement élégant d'une comédie enfantine, c'est ce que constate Ma-

adayo. Il développe ainsi un des thèmes de *Rêves*, qui avait été accueilli comme un monument quand il aurait fallu écouter l'entrelacement de ses mélodies secrètes. Mal aimé de ses compatriotes (le grand public, au Japon peut-être plus assoupli encore qu'ailleurs de surenchère spectaculaire, et les cinéphiles lui reprochant de n'avoir été ni un pur classique ni un destructeur radical de forme), Kurosawa aura été l'objet de malentendus aussi parmi nombre de ses admirateurs étrangers - parmi lesquels, outre les Scorsese et Coppola, Jean Renoir et John Ford, Satyajit Ray, Federico Fellini et Abbas Kiarostami.

Pas assez japonais, ont dit ses détracteurs. De fait, depuis quarante ans, son nom aura été le mieux - sinon le seul - patronyme d'un réalisateur japonais connu hors du Japon. On mesure mal aujourd'hui (surtout en France, terre de chérophilie cosmopolite) l'importance qu'eut la découverte de *Rashomon* par le Festival de Venise 1951. La planète cinématographique ne s'enrichissait pas seulement d'un grand auteur, elle découvrait jusqu'à l'existence d'un cinéma japonais, voire prenait pour la première fois conscience que le cinéma n'était pas seulement euro-nord-américain.

A la fin de sa vie, au Japon, on appelle Kurosawa *Tenzo*, « L'Empereur » : respect pour une statue vivante, mais d'avoir été copié par les Américains (*Les Sept Samourais* devenant *Les Sept Mercenaires*) et par les Européens (*Yojimbo* devenant *Pour une poignée de dollars*) passait encore pour une faute de goût plutôt que pour la preuve d'une réussite.

Pas assez japonais, disaient-ils. On pas assez original. Akira Kurosawa n'était sans doute pas le plus radical des artistes. Il est peut-être en revanche le réalisateur d'après-guerre qui aura, avec le plus d'exigence, incarné l'impuissance naturelle de l'art cinématographique, sa puissance synchrétique unique. Et qui, au sortir d'un conflit mondial qui avait engendré Auschwitz et Hiroshima, aura tenté avec ces moyens singuliers du cinéma de donner corps à l'utopie d'une fusion bénéfique des apports humains de toutes origines.

Indépendamment de toutes les avancées commerciales, sociologiques, politiciennes on dépendant de la mode, ce rêve ne pouvait passer que par la beauté.

Il suffit, pour s'en convaincre, de se laisser aller au mystère insoufflé de la couleur rouge d'un drap où reposent des matonnettes dans *Rêves*, à l'aspect étrange que prennent soudain des poutres dans *Barberousse*, ou de se remémorer le choc de l'ombre et de la lumière dans le train du *Chien errant*.

An point de croisement de cet espoir pour l'humanité et de cette magie des formes se tient le génie d'Akira Kurosawa.

Un style fait de lyrisme puissant, de jeu sur les codes établis du cinéma, de métissage des influences et d'une ironie subtile qui irrigue les fresques grandioses comme les drames les plus sombres

En 1959, profitant du succès commercial de *La Forteresse cachée* et s'appuyant sur l'apparition d'une « nouvelle vague » qui remet en cause le système des studios, il en fonde une deuxième puis, en 1969, une troisième, *Yoshi no kai*, en compagnie de ses collègues Kon Ichikawa, Masaki Kobayashi et Keisuke Kinoshita. La première production à l'enseigne de ces « Quatre Cavaliers », l'inoubliable *Dodes'kaden* d'un onirisme fulgu-

L'hommage tardif d'un pays qui ne sut pas le reconnaître

La médaille de l'honneur national pourrait lui être décernée à titre posthume

TOKYO de notre correspondant « Le rideau est tombé sur le cinéma de Kurosawa » ; « Cinquante ans de perfectionnisme esthétique » ; « Le grand homme du cinéma japonais » ; « Le prestigieux cinéaste », l'homme de « l'âge d'or du cinéma japonais » : l'ensemble de la presse, qui annonce en première page la mort du metteur en scène, ne tarit pas d'éloge sur celui qu'elle nommait volontiers l'« empereur Kurosawa » pour manifester le respect mêlé d'une certaine appréhension devant la haute figure du personnage.

Akira Kurosawa, qui a été le premier représentant du sep-

tième art à recevoir le plus haute distinction réservée aux artistes, pourrait se voir décerner à titre posthume la médaille de l'honneur national.

Mais c'est aussi sur l'honneur, passionné de cinéma, qu'insistent certains critiques. « Au Japon, on a trop accentué le côté sévère de Kurosawa », écrit ainsi l'*Asahi*, qui compare l'irrépressible désir du cinéaste de se rendre au studio dès le matin à celui de « l'enfant qui a du mal à s'endormir à la veille d'une excursion le lendemain ».

« Ce génie hors du commun avait d'abord un profond amour pour le cinéma mais l'industrie cinématographique n'a pas répondu

à cet amour en lui donnant les moyens de faire valoir son talent », ajoute le quotidien, qui estime que Kurosawa « lutta toute sa vie contre les maux de l'industrie cinématographique nipponne ».

« DU DÉSESPOIR À L'ESPOIR » Avec la disparition de Kurosawa, après celle de l'acteur Mifune et à la veille de la fermeture d'une seconde salle légendaire pour les cinéphiles de Tokyo, c'est un peu comme si « on sonnait le glas du cinéma japonais », estime Yasuhiko Haseda, directeur de l'une d'elles, Namikiza, dans le quartier de Ginza.

Selon le critique de cinéma Tadao Sato, « alors qu'au lendemain

de la défaite [de la seconde guerre mondiale], le cinéma japonais avait sombré dans l'apathie, un film comme *Ikiru* (Vivre) (1952) résonna comme un message : « Soyez responsable de votre propre vie » ».

Pour le critique de cinéma américain Donald Richie, qui consacra un livre au cinéaste (*The Films of Akira Kurosawa*), celui-ci était un philosophe dont la matière était le cinéma et pour lequel la faiblesse même de l'homme était l'essence de son être. « Le passage du désespoir à l'espoir est sans doute le principal message des films de Kurosawa. »

Philippe Pons

Les films, les livres

- **Filmographie.** *La Légende du Grand Judo* (1943), *Le Plus Beau* (1944), *La Nouvelle Légende du Grand Judo* (1945), *Les Hommes qui marchent sur la queue du tigre* (1945), *Ceux qui bâtissent l'avenir* (1946, coréalisateur), *Je ne regrette rien de ma jeunesse* (1946), *Un merveilleux dimanche* (1947), *L'Ange ivre* (1948), *Le Duel silencieux* (1949), *Chien errant* (1949), *Scandale* (1950), *Rashomon* (1950), *Lion d'or à Venise*, Oscar du meilleur film étranger), *L'Idiot* (1951), *Vivre* (1952), *Les Sept Samourais* (1954), *Vivre dans la peur* (ou *Chronique d'un être vivant*, ou *Si les oiseaux savaient*, 1955), *Le Château de l'araignée* (1957), *Les Bas-fonds* (1957), *La Forteresse cachée* (1958), *Les salauds dorment en paix* (1960), *Yojimbo* (1961), *Sanjuro* (1962),

- Entre le ciel et l'enfer* (1963), *Barberousse* (1963), *Dodes'kaden* (1970), *Dersou Ouzala* (1975, Oscar du meilleur film étranger), *Kagemusha* (1980), *Palme d'or à Cannes*, *Ran* (1985), *Rêves* (1989), *Rhapsodie en août* (1990), *Madadayo* (1993).
- **Bibliographie.** *Comme une autobiographie*, d'Akira Kurosawa (Seuil/Cahiers du cinéma), Kurosawa, de Hubert Niogret (Rivages), Akira Kurosawa, d'Ajdo Tassone (Flammarion). *Le Livre de Ran*, de Bertrand Raison (Cahiers du cinéma/Seuil). Akira Kurosawa, *Études cinématographiques* 165-169 (Lettres modernes). *Pour un observateur lointain*, de Noël Burch (Cahiers du cinéma/Gallimard). A voir : le film *AK*, réalisé par Chris Marker durant le tournage de *Ran*.

Stanley Green

هكذا من الامل

Stanley Greene, photographe de l'invisible

Visa pour l'image expose les clichés pris par le reporter américain à Dzerzhinsk, ville russe ravagée par la pollution. Le festival, qui fêtait son dixième anniversaire, a par ailleurs décerné ses prix, dont celui du reportage d'actualité et du magazine

Exposé jusqu'au 13 septembre au couvent Sainte-Claire de Perpignan dans le cadre du festival Visa pour l'image, l'Américain Stanley Greene a gagné un pari périlleux : photographe l'invisible, révéler par l'image l'hor-

reur qui se cache derrière la beauté apparente. Dzerzhinsk, le lieu de son enquête, est une ville industrielle située à 200 km de Moscou. De tout temps, on a fabriqué ici des armes chimiques, et la pollu-

tion fait courir des dangers mortels à ses habitants. Le problème, pour le photographe, c'est qu'il n'y a « rien à voir », si ce n'est des paysages bucoliques et « des gens qui vont au marché pour acheter des carottes ». Stan-

ley Greene a donc choisi de juxtaposer des clichés de paysages, en couleurs et des portraits en noir et blanc, donnant une importance centrale à la légende, à la violence des témoignages.

STANLEY GREENE, Visa pour l'image, couvent Sainte-Claire, rue Général-Derrija, 66000, Perpignan. Tél. : 04-68-66-18-00. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 13 septembre.

PERPIGNAN

De notre envoyé spécial Stanley Greene est un photographe de quarante-neuf ans qui propose au couvent Sainte-Claire l'exposition la plus riche du festival Visa pour l'image. Tout est dit en quelques mots éparpillés dans un calendrier et qui scandent pour décrire son projet : « Ne crois rien de ce que tu entends ; crois peu à ce que tu lis ; ne crois pas tout ce que tu vois » il ajoute : « En Russie, tout n'est que fumées et miroirs ».

Le sujet en question est Dzerzhinsk, la capitale de l'industrie chimique russe. On y trouve une ville cachée qui, sous couvert de fabriquer des produits de consommation, fabrique depuis toujours des armes chimiques et serait devenue « la ville la plus polluée du monde », selon Stanley Greene.

Le sujet est d'une extrême difficulté photographique. Deux photos en attestent. La première est un paysage de campagne vide, smooth et riche en nuances de couleurs pastel. On se demande ce que la photo fait là. La seconde, floue, difficile à déchiffrer - il s'agit en fait d'un document filmé - représente un bébé né avec un cœur à l'extérieur de son corps. « La pollution de notre région provoque des anomalies chez les ju-

vus, dit un médecin en légende. 80 % à 90 % des résidents ont des systèmes immunitaires ravagés. Il y a de la diatome dans le lait maternel. Le taux de pollution de l'air est dix fois supérieur à la normale, celui du sol cent fois supérieur, et celui des fruits et légumes mille fois trop élevé ».

Quand il est arrivé, Stanley Greene a été désorienté par l'impression visuelle : « Je pensais tomber sur une épouvantable zone industrielle et j'ai trouvé des paysages bucoliques avec des gens qui se promènent et vont au marché pour acheter des carottes ». Les autorités locales entretiennent ce mirage : « Il n'y a aucun problème de santé publique », assure un responsable photographique et inventé par Greene.

L'HONNEUR DEVIÈRE LA BEAUTÉ

Bref, il n'y a « rien à voir » à Dzerzhinsk. Cette ville au nom imprononçable, située à 200 km de Moscou, souvent ne figure pas sur les cartes occidentales. « On ne la trouve que sur les cartes militaires russes », dit Stanley Greene. Nombre de fonctionnaires moscovites disent ignorer son existence. La population est muette derrière les façades grises.

« C'est une ville fantôme », ajoute le photographe. Beaucoup voudraient partir, mais n'ont pas les moyens : « Nous changerions de maison, pour aller au cimetière ».

des gaz utilisés par l'armée russe en Tchétchénie ou en Afghanistan. « Je croyais pouvoir marcher dessus, raconte Greene, et je me suis enfilé dans la croûte pour être pris jusqu'à la taille. Mon interprète m'a sauvé la vie ».

Stanley Greene tient alors un sujet périlleux : « Photographe l'invisible ». Comment transformer en reportage l'anti-photographique, com-

Les Visas d'or à Alexandra Boulat et Zed Nelson

Le festival Visa pour l'image, qui, pour son dixième anniversaire, a accueilli en deux semaines plus de 2 000 professionnels du monde entier (photographes, responsables d'agences, éditeurs photo de journaux, fabricants de matériel) a décerné samedi 5 septembre ses prix, les Visas d'or. La photographe française Alexandra Boulat (Sipa Press) a reçu le Visa d'or du meilleur reportage d'actualité pour son travail sur la guerre au Kosovo. Elle et le photographe Pierre Boulat, qui fut un des grands reporters de Paris-Match et de Life, Alexandra Boulat a été primée par un jury de six éditeurs photo de la presse internationale. Dans la catégorie magazine, le Visa d'or est allé au photographe britannique Zed Nelson (agence IPG-Cosmos) pour un reportage sur la culture des armes aux États-Unis. Pour le meilleur travail photographique d'un quotidien, le Visa d'or est revenu au journal barcelonais La Vanguardia pour un reportage de Kim Mauresa sur l'excursion en Afrique.

ment révéler l'horreur qui se cache derrière la beauté apparente ? Comment montrer une pollution qui imprègne la terre, l'herbe, l'eau, et ravage le corps alors que l'expression « produit toxique » a longtemps été banale des dictionnaires ? « En cherchant la solution, j'étais en tête le film Le Magicien d'Oz dans lequel la sorcière fabrique un joli coquelicot empoisonné », Greene adopte des parti-

culs des paysages, de l'autre des victimes. Réaliser les premiers en couleurs, et les seconds en noir et blanc. Donner aux textes et légendes une place centrale.

Le contraste entre la douceur des paysages et la violence des témoignages est la clé de l'exposition. « Je m'intéresse de plus en plus au dialogue texte-images, reconnaît Stanley Greene. Quelqu'un m'a même dit que

« J'ai un journaliste frustré ». Il est en fait un fou d'informations qui vit plus à Moscou qu'à Paris, enregistre tous ses entretiens, lit énumérément, aime déchiffrer les cartes. Le sujet se construit avec les kilos de notes écrites qu'il accumule : « Quand je les consulte, c'est comme une créature en train de naître ».

Stanley Greene reste aussi très simple, minimal dans les images pour laisser l'œil à dialoguer avec les

PAS UN « TOURISTE DU DÉSASTRE »

Le reportage de Stanley Greene s'oppose à la majorité des images exposées et projetées durant ce dixième Visa pour l'image de Perpignan. Ces dernières reposent en effet essentiellement sur l'émotion du sujet (toutes les souffrances de la terre), un sens du spectaculaire et de l'exotisme (révéler ce qui est lointain) et une esthétique du cadrage et de la lumière largement empruntés à la peinture classique (harmonie des formes, beauté des lumières, contrastes des plans, jeux de couleurs).

Par rapport à ces stéréotypes répétés et ces « belles images » censées « parler d'elles-mêmes », Stanley Greene propose un travail considéré par des professionnels comme le degré zéro de la photographie. Mais qui est bien plus au cœur de la question de l'information, son aspect trompeur, la façon dont le public déchiffre les photos. « J'ai de plus en plus de mal avec les photjournalistes qui calculent leur lumière sur le terrain et parlent de la beauté des tirages. Je ne veux pas être un touriste du désastre ».

Michel Guerrin

Johnny Hallyday, incroyable bête de scène, conquiert le Stade de France

JOHNNY ou non double ? Qu'importe, l'hélicoptère était vital. Il s'est posé sur le toit du Stade de France, le 5 septembre au soir. La foule a levé les mains au ciel. Sur l'écran géant et rond comme un œil, défilait alors des images de Johnny en pleine course, filin au ventre, sautant du haut des rochers vitrés du grand stade. Montage ou pas, c'est Action Man au bord du gouffre. Épiqué, il disparaît, et voilà qu'il surgit d'en bas, d'une trappe, tel le magicien David Copperfield, le fiancé de Claudia Schiffer. L'hélico s'éloigne. Au SDF comme chez Spielberg, on aime les hélicos, on les applaudit avec émotion. Sur tout quand il y a dedans le seul chanteur français capable de faire avaler par son engagement physique les pires clichés - des mimitochères pour la chanson *Albumes le feu*, une descente en taudat à glissière vers la seconde scène installée en milieu de pelouse, lieu choisi, tel comme à Bercy en 1993, pour interpréter en vitesse un pot-pourri des tubes anciens.

Grosso modo, musiciens et répertorie n'ont pas beaucoup changé. Johnny Hallyday y a ajouté des thèmes de la génération *Obispo* et repêché quelques raretés (*La fille aux cheveux noirs*, de Philippe Labro). Mais l'habillage prend un coup de démesure : forcément musclé, forcément gros, un peu pompé sur U2 ou les Rolling Stones. C'est la victoire de la séduction. Côté musiciens ou côté producteur, il faut faire le cog, monter qu'on en a, Johnny Hallyday en a-t-il besoin ? En scène, il a tellement de présence et de voix qu'il pourrait émuvoit en chantant l'annuaire - l'effet est vérifié par ce que je sais, liste de banalités

existentielles écrites pour lui par Pascal Obispo.

Johnny Hallyday est de ces interprètes qui ne laissent jamais tomber une chanson avant de l'avoir vaincue, qu'il s'agisse des *Coups* (adaptation d'*Dyptique*, de Stévie Wonder, servie par des choristes façon Ronettes), d'*Oh! Carolé*, standard de Chuck Berry ou de *Sur ma vie* de Charles Aznavour (aux rappels), Pascal Obispo, Jean-Jacques Goldman, Patrick Bruel ou Florent Pagny, conviés à épancher la vedette au SDF, sont, à côté, des petits gars. Bruel le sait, qui fera un jour peut-être son Stade de France, acteur doué de cette *Rock'n'roll attitude* définie par Michel Berger, sans doute le seul compo-

siteur français qui ait réussi à habiller Johnny Hallyday à sa juste taille.

TROIS CENTS CHORISTES

Sur l'écran, l'œil bleu de la star, le bouc, la boucille d'oreille, le déhanchement. On projette aussi des images d'Ike et Tina Turner, d'Elvis Presley ou de Johnny June. Johnny Hallyday, bastion avancé de l'american dream en France, doit sans doute autant à Chuck Berry qu'à Yvonne George ou Frédéric, qui n'étaient pas des rockeuses, mais pratiquaient déjà l'usage intensif de la liberté, jusqu'à finir dans les brouillards de l'héroïne, de la « coco » et de l'alcool.

Au Stade de France, il a choisi de simer sa dette outre-Atlantique. On donc s'arrêtera l'hégémonie culturelle des États-Unis, déployée ici même par les footballeurs de l'équipe de France fêtant leur victoire au Mondial sur l'air de *I Will Survive*. Un mois et demi plus tard, la kitchissime Gloria Gaynor est relayée par Johnny Hallyday montant de la pelouse en harley Davidson - elle est bien cinquantaine, mais elle n'a pas la gueule de l'hélico - et changeant de costume (du skai noir à la veste à paillettes), sur le *James Bond Theme* - aussi populaire que l'hélico.

Johnny Hallyday en scène, c'est autre chose que les mignardises de feu d'artifice. Le chanteur a la di-

mension des lumières démentes de Jacques Rouveyrolis, qui nimbe les élégants piliers du stade de bleu, note les gradins dans les symboles de *peace and love* et l'amour des fans dans un magma de rouge et de lasers verts. Il a la dimension des joueurs de tambour japonais kodo, qui viennent battre le rythme autour de trois cents choristes alignés en aube blanche sur un pont-levis (géant). Accompagné par l'Orchestre symphonique d'Europe, le chanteur fait de *Diego* (libre dans sa tête) un morceau de bravoure. Il y assume l'éclatante solitude de l'artiste, sa responsabilité entière.

Véronique Mortaigne

Le dernier survivant en France de la rock'n'roll attitude

CHACQUE NATION crée son exception en matière de rock'n'roll. L'Italie a généré Adriano Celentano, adoré pour toujours pour *24 mila baci*, le Brésil adulte encore son playboy des années twist Roberto Carlos et l'Argentine Cliff Richard.

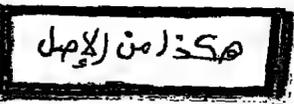
Si les « 24 000 baisers » d'Adriano Celentano ont traversé les frontières, aucune chanson de Johnny Hallyday n'a connu le succès international. C'est normal en France : Michel Sardou, Jean-Jacques Goldman ou Francis Cabrel, les plus grands vendeurs français, demeurent inconnus à l'étranger. Les efforts de lancement de notre rocker en chef sur le marché anglo-saxon (avec l'album *Rough Town*, en anglais, paru en 1994) ont connu à peu près autant de succès que ceux déployés par l'industrie du disque espagnole pour positionner Luis Miguel sur le marché français. On se souviendra d'un concert sans faille de Johnny Hallyday donné alors au Midem de Cannes devant un parterre de professionnels anglo-saxons impavides. Bête de scène, Johnny Hallyday est un chanteur de « cover » - les versions locales, plus ou moins transformées,

des originaux américains. Johnny Hallyday est, disait un critique, « un chanteur protéiforme ». Ce serait une des raisons de sa longévité. Un autre serait son entêtement à rester un chanteur de l'époque glorieuse du show-business, celle des années 60, marquée par des personnalités fortes et cultées, tel Eddie Barclay.

bohème et de la rock'n'roll attitude, le chanteur a toujours gardé cette inclination à acheter la première Ferrari qui passe, la première moto qu'on lui met sous le nez. La maison de disques rattrape les coups, paie ses arrières d'impôts, rachète la Lorada, sa propriété de Saint-Tropez, finance les voyages sur le yacht *Only You I*. En contrepartie, l'artiste fonctionne sur une sorte d'avance sur recettes permanente. Le cas est assez atypique pour attirer l'attention des nouveaux propriétaires de PolyGram, le groupe canadien Seagram.

XIX^{ème} FESTIVAL PIANO AUX JACOBINS TOULOUSE SEPTEMBRE 1998
K. G. Sebok, 10; H. Grimaud, 11; N. Frené, 15; R. Goode, 17; R. Muraro, 18; F. Braley, 22; B. L. Gelber, 24; G. Rosen, 25; F. Say
Renseignements 05 61 22 40 05

Logos of sponsors: DNP, Le Monde, L'Express, LE POINT



Eric Rohmer sauve la Mostra de la médiocrité

Un hommage a été rendu dimanche à Akira Kurosawa

La Mostra de Venise, qui avait révélé Akira Kurosawa en 1951 en lui décernant le Lion d'or pour *Rashomon*, a rendu hommage à « l'Empereur », mort dimanche

VENISE de notre envoyé spécial La présentation de *Conte d'automne*, le nouveau film d'Eric Rohmer, aura été une bénédiction en ce week-end calamiteux qui a vu se succéder le très moyen *Rounders* de John Dahl et, surtout, les terribles *Il Giardini dell'Eden* et *Hilary et Jackie*.

Il Giardini dell'Eden s'attache à la vie de Jésus, entre 12 et 30 ans. Si le réalisateur italien Alessandro D'Alatri insiste sur la formation intellectuelle de Jésus, il montre aussi beaucoup trop la chevelure ample de son personnage, sa manière de se passer les mains dans les cheveux et de tortiller des fesses, comme Richard Gere dans *American Gigolo*.

Hilary et Jackie, du Britannique Anand Tucker, raconte la carrière de la violoncelliste Jacqueline Du Pré (Emily Watson, qui est, depuis *Breaking the Waves*, abonnée aux rôles d'illuminée) et sa relation conflictuelle avec sa sœur. Le réalisateur décrit le génie dans les termes les plus caricaturaux. La pauvre Jacqueline Du Pré n'a, hor-

mis son talent d'interprète, aucune qualité : elle est obsessionnelle, jalouse de sa sœur, veut lui prendre son mari, et rend son propre époux, Daniel Barenboim, malheureux.

La presse ne s'était pas trompée en faisant, à l'issue de la présentation de *Conte d'automne*, une ovation à son auteur. Magali (Béatrice Romand), une femme de quarante ans, propriétaire d'une exploitation viticole, se sent particulièrement seule depuis que ses enfants sont partis. Isabelle (Marie Rivière), sa meilleure amie, décide de lui trouver un compagnon en plaçant une petite annonce dans un journal. Elle trouve un candidat de bonne tenue en la personne de Gérard. De son côté, Rosine, la fille de Magali, décide de présenter à sa mère Etienne, son professeur de philosophie, avec qui elle a eu une liaison auparavant. Si Magali n'est guère emballée par ce dernier, elle est séduite par Gérard, qu'elle pense être l'amant d'Isabelle. Mais le détail de l'histoire ne rend pas compte d'une œuvre si réussie. De plus en plus, les dialogues des films de Rohmer perdent de leur signification. Les personnages se parlent, mais ils ont depuis longtemps cessé de se comprendre. *Conte d'automne* est peut-être le film le plus muet.

Rounders, de John Dahl, ne s'embarrasse pas d'une telle complexité. On regarde ce film comme on lit un livre, avec une voix off compréhensible qui vous explique toutes les subtilités du poker et la psychologie du joueur professionnel. Matt Damon, dont l'arrivée à Venise, le samedi 5 septembre, avait monopolisé l'attention de presque tous les journaux italiens, interprète un jeune étudiant doué pour le poker, qui se remet d'avoir perdu, un soir, l'argent qui devait lui servir à payer son inscription à l'université. *Rounders* ressemble à un parcours touristique destiné à satisfaire la curiosité du spectateur sur le poker, sans laisser la moindre zone d'ombre sur ce jeu. Comme dans beaucoup de films américains, les pièces du puzzle de *Rounders* s'emboîtent trop bien : l'étudiant exerce sa passion pour le jeu et finit par battre le joueur qui l'avait plumé (un mafieux russe, interprété par un John Malkovich d'anthologie), rembourse ses dettes et retrouve sa petite amie. Le poker n'est pas un jeu de hasard, nous explique le film ; le cinéma de John Dahl nous plus, soumis à une mécanique stable produisant un récit policé et sans surprise.

Samuel Bhamentfeld

Michel Bouquet excelle à restituer l'ordinaire nazi de Thomas Bernhard

AVANT LA RETRAITE, de Thomas Bernhard. Armand Delcamp (mise en scène). Avec Michel Bouquet, Juliette Carré, Fanny Delbecq.

THÉÂTRE DE L'ATELIER, place Charles-Dullin, Paris-18^e. M^e Anvers. De 50 F à 250 F. Durée : 2 heures. Du mardi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 15 h 30. Jusqu'au 25 octobre.

L'Allemagne, une trentaine d'années après la chute de Hitler. Trio. Lui, Rudolf Höller, président de tribunal à la veille de la retraite, est un ancien officier SS et ex-directeur d'un camp (pas Auschwitz, précise-t-il). Elle, Vera, la sœur aînée, vraie meneuse de la revue, ne dédaigne pas la couche de ce frère qu'elle a caché et nourri pendant dix années après-guerre. Reste Clara, la plus jeune sœur, « de gauche » dans la version française, ce qui se traduit ici par la lecture du quotidien *Die Zeit*. Paralysée depuis un bombardement américain, elle est le souffre-douleur parfois ambigu du couple abominable. Pour Vera et Rudolf, c'est jour de fête : comme chaque année, ils célèbrent clandestinement l'anniversaire de la naissance de Himmler. Vera a repassé l'uniforme nazi, ciré les bottes, sorti le cristal et l'argenterie. A Clara, elle tend un costume de déportée. Rudolf et Vera feuillettent l'album d'une vie : Autriche, Pologne, Ukraine, Russie, Pologne. Instantanés de la haine en actes, l'unique substance qui irrigue leur cerveau.

PERVERSION DES MOTS Jamais la manière bernhardienne n'a été aussi limpide que dans cette « comédie de l'âme allemande ». Petites touches implacables, ne laissant rien au hasard, découvrant les fragments enfouis comme sous le pinceau de l'archéologue, jusqu'à extraire le corps intact de l'ordinaire nazi. Ce n'est pas tant le passé qui resurgit que la permanence des sentiments qu'il révèle. Leur expression. Cette lâcheté devant le risque d'être découvert, mêlée d'un curieux sentiment d'impunité soutenu par l'idée que la bataille n'est pas perdue. Dans ces bouches, chaque mot est pervers, y compris le plus répété d'entre tous, celui d'abjection. D'autant plus souvent invoqué que ces personnages n'ont aucune conscience de leur infamie.

Au théâtre de la révéler. Bernhard choisissait ses metteurs en scène. Au premier abord, ici, sa mort est patente. Un comédien va brusquement retourner la situation. Il apparaît au second acte, effondré dans un fauteuil. Bernhard s'est souvent targué (*Entretiens avec Krista Fleischmann*, L'Arche) de « n'écrire que pour des acteurs », et surtout pas « pour un public ». La preuve est faite, ici, qu'il a écrit sans le savoir le rôle de Rudolf pour cet acteur très précis nommé Michel Bouquet.

Avec Bouquet, même la poussière devient matière théâtrale. D'emblée, il paraît s'en extraire, ses yeux en quinquets allumés au feu des bourreaux. Un simple bouton arraché suscite un détachement de violence paralysant. Chaque phrase prend un contour nouveau, imprévisible à la lecture, nécessaire, d'autant plus effrayant qu'il paraît extraire du plus banal des individus. Ses tremblements, ses élan mortifères dessinent la silhouette d'un monstre toujours actif, qui peut avouer, dans la même phrase, avoir « un peu peur de la retraite », et avoir « dû se faire violence » pour envoyer des milliers de juifs à la chambre à gaz. Qu'est-ce qu'un tire nazi ? Michel Bouquet répond en balayant les stéréotypes grand-guignolesques par un hoquet de mort, répété, qui résonne comme une menace vive en suspens.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS Les lendemains de Clint, désenchantés

An sein de la rétrospective consacrée à Clint Eastwood, classique crépusculaire à Hollywood, les deux films programmés ces lundi et mardi, *Pale Rider* (1985) et *Un monde parfait* (1993) sont des sommets paradoxaux, et de ce fait un peu inestimés. Pourtant à fond la logique des deux principaux genres où il s'illustra, le film noir et le western, c'est comme si le héros - aussi taciturne derrière que devant la caméra - en retournait subitement la logique, pour faire apparaître, nues et embroussées, ces deux déesses tutélaires du génie : l'Amérique et la fiction. Le cowboy muet, justicier sorti de ténébères qu'il n'éclaircirait pas (*Pale Rider*), et le fil impuissant lancé aux besaces d'un Kevin Costner ventripotent flanqué d'un gosse au masque de *Indiana* (*Un monde parfait*) sont deux figures inoubliables d'une mise à sac discrète des mythes. C'est splendide,

et c'est - on ne s'en rend pas toujours compte - très courageux. *Pale Rider* : le 7, à 21 h 30 ; *Un monde parfait* : le 8, à 21 h 30. Le Quartier latin, 5^e. Tél. : 01-43-26-84-63.

Road Jim Carwright (né en 1958) est l'un des représentants les plus acérés de la nouvelle génération des dramaturges britanniques. Cet adepte des titres brefs (*Rose, La Vera, Bains ou Judo*) est passé ces derniers temps à des annonces plus explicites comme *J'ai léché le doigt d'une pute* dont Stanislas Nordey avait présenté une lecture cet été à Saint-Denis. *Road* (Rue), sa première pièce, jette trente et un personnages - dockards, skids, prostituées, chômeurs - une nuit de beuverie sur une route du Lancashire. En émergeront quelques lumières sur un air d'Otis Redding. *L'Européen*, 5, rue Biot, Paris-17^e. M^e Place-de-Chilly. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 70 F et 90 F, jusqu'au 30 octobre.

8 représentations exceptionnelles

LA TRAGÉDIE OPTIMISTE

de Vsevolod Vichnevsky
mise en scène Bernard Sobel
du 17 au 25 septembre
Théâtre de Gennevilliers
01 41 32 26 26 - métro Gabriel-Peri

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Arrière-pays de Jacques Nolot (France, 1 h 30).
D'une brosse à dents de Jacques Késsadian (France, 1 h 43).
L'Heure magique de Robert Benton (Etats-Unis, 1 h 34).
L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux de Robert Redford (Etats-Unis, 2 h 40).
Nostalgies groupées de Jean-Paul Salomé (France, 1 h 41).
Si je t'aime... prends garde à toi (*) de Jeanna Labruna (France, 1 h 50).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

FESTIVALS

Alfred Hitchcock
Mr and Mrs Smith : le 7, à 19 h 55 ; *Le Faux Coupable* : le 8, à 14 h 05, 16 h, 20 h.
Le Champ-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60).
Billy Wilder
Sep 7 Ans de réflexion : le 7, à 20 h, 22 h ; *Ariane* : le 8, à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).
Jacques Demy
Lola : le 8, à 22 h 35 ; *Les Parapluies de Cherbourg* : le 7, à 22 h 25, le 8, à 14 h ; *Les Démoniaques de Rochefort* : le 7, à 20 h 20, le 8, à 18 h 35 ; *Lady Oscar* : le 8, à 16 h 15 ; *Une chambre en ville* : le 8, à 20 h 45.
L'Entrepre, 14^e
La Filmothèque. Spécial Cary Grant
Arnie et Vieilles Dantelles, de Frank Capra : le 7, à 19 h, 21 h 30 ; *Indiscrétions*, de George Cukor : le 8, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).
Benoît Poitvin
L'Enfer : le 7, à 19 h 15 ; *L'Extravagant Mr Deeds* : le 8, à 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15.
Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).
Sergueï M. Eisenstein
Que viva Mexico I : le 8, à 12 h.
Dorfer, 18^e (01-43-21-41-01).
Jeanne Moreau
Ascenseur pour l'échafaud, de Louis Malle : le 7, à 20 h, 22 h ; *L'Adolescente*, de Jeanne Moreau : le 8, à 16 h, 20 h, 22 h.
Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65).
Martin Scorsese
Les Affranchis : le 7, à 21 h 40 ; *Taxi Driver* : le 8, à 22 h.
Le Champ-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60).
Les Maxx Brothers
Une nuit à Casablanca : le 7, à 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; *Un jour au cirque* : le 8, à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
Action Ecclési, 5^e (01-43-29-79-89).
Oscon Welles
La Dame de Shanghai : le 8, à 13 h 50, 17 h 40.
Le Champ-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60).
Max Ophüls
Lola Montez : le 8, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Plaisir* : le 7, à 20 h, 22 h.
Reflet Médias, salle Louis-Jouvet, 5^e (01-43-54-42-34).

John Cassavetes

Mesure d'un bookmaker chinois : le 8, à 13 h 15, 17 h 30, 21 h 45.
Les Trois Luxembourg, 6^e (01-46-83-97-77).
Marguerite Duras
Jaune, le Soleil : le 8, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; *Nathalie Granger* : le 7, à 20 h ; *Les Vies de Vera Brantze* : le 7, à 22 h.
La République, 11^e (01-48-05-51-33).
Satyajit Ray
Le Royaume des diamants : le 7, à 21 h ; *Le héros* : le 8, à 15 h 15, 19 h 30.
Les Trois Luxembourg, 6^e (01-46-83-97-77).
Roberto Benigni
La Voce della luna : le 8, à 12 h.
Le Champ-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60).
Ingmar Bergman
Le Silence : le 7, à 20 h, 22 h ; *Jeux d'été* : le 8, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Saint-André-des-Arts 1, 6^e (01-43-26-48-18).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Dany Dorzi Orchestra
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3^e. M^e Saint-Michel. Le 7, à 21 h 30. Tél. : 01-43-26-65-05. De 60 F à 70 F.
Quasimodo
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-43-26-65-05. 80 F.
Jon Gordon Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6^e. M^e Saint-Germain-des-Prés. Les 7 et 8, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

RESERVATIONS

L'Aspèler
de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Gilles Bourdet, avec Marianne Epin, Wojtek Pzsoniak, Monique Matclair, Marie-Christine Orry, Nicole Dubois, Claire Beaudoin, Sylviane Goudé, Daniel Langlet, Pierre-Stéphane Montagnier, Pascal Nivolski et en alternance Julian Gutierrez, Nathanaël Serreau et William Touil.
Théâtre hébertot, 78bis, boulevard des Batignolles, Paris 17^e. M^e Rome. Du 11 septembre au 31 décembre. Tél. : 01-43-87-23-23. De 100 F à 220 F.
Victor ou les Enfants au pouvoir
de Roger Vitrac, mise en scène de Philippe Adrien, avec Micha Lesort, Pierre Dicit, Catherine Vinatier, Marie Vialle, Laurent Stocker, Phodini Papadimitriou, Marianne Héro, Olivier Lemon, Patricia Franchino et Emmanuel Renon.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Méanour, Paris 12^e. M^e Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du 12 septembre au 8 novembre. Tél. : 01-43-26-36-36. De 50 F à 110 F.

Leçon de géométrie dans l'espace amoureux

COSI FAN TUTTE de Mozart. Avec Melanie Diener (Fiordiligi), Randi Stone (Dorabella), Pietro Spagnoli (Guglielmo), Kurt Strelt (Ferrando), Isabel Monar (Despina), Carlos Chausson (Don Alfonso), Orchestre de chambre de Lausanne, Jonathan Darlington (direction). Gilbert Deflo (mise en scène), William Odland (décors et costumes), Bruno Boyer (lumière). THÉÂTRE DU JORAT, les 11 et 15 septembre à 19 heures, le 13 à 17 heures. De 48 F à 460 francs français. Tél. : (00-41) 21-310-16-00.

LAUSANNE (Suisse)

Au Théâtre du Jorat, cette grange en bois où l'Opéra de Lausanne ouvre sa saison, la scène est dépourvue, seulement meublée à l'occasion de quelques fauteuils ou tapis. Dans cet environnement, Deflo transforme Fiordiligi et Dorabella en objets d'étude. Elles se distinguent surtout par leurs robes, bleue pour la sage Fiordiligi, rouge orangé pour Dorabella la délurée. Le metteur en scène fait de Guglielmo et de Ferrando, leurs fiancés véritables et leurs soupçons déguisés, des silhouettes géométriques. Don Alfonso et Despina ? Le premier est un vieillard ricanant, la seconde une soubrette gambadante.

Dans ce parti pris de description presque clinique, mais teintée d'ironie, Deflo montre un incontestable

savoir-faire : diagonales tracées au cordeau, entrées et sorties coordonnées, déplacements symétriques. On aurait pourtant envie de chiffonner ce strict ordonnancement qui laisse peu de place aux émois, aux élans, aux affolements, aux balancements des corps et des âmes. La direction de Jonathan Darlington ne fait rien pour assouplir le spectacle. L'Orchestre de chambre de Lausanne, d'ordinaire mieux inspiré, sonne sec, sans la rondeur, la sensualité, ni même la vivacité nécessaires. Par contre, les ensembles, nombreux et essentiels dans *Così*, sont en place, et la distribution, comme habituellement à Lausanne, est homogène. Kurt Strelt (Ferrando) fait valoir de jolies demi-teintes de ténor mozartien, mais pousse trop souvent sa voix. Pietro Spagnoli est un Guglielmo honnête et sans éclat. Carlos Chausson, Alfonso efficace, grasseye parfois dans les basses. Isabel Monar aborde le rôle de Despina pour la première fois, avec un atoutage un peu forcé et une voix agile. Randi Stone compose une Dorabella discrète, dont le timbre sombre se marie idéalement avec celui, clair et quasi scraphique, de Melanie Diener. La jeune cantatrice allemande, qui fut, cet été, une des Elvire du *Don Giovanni* d'Als-Provence, chante Fiordiligi. La pureté de ses aigus, son aisance prouvent ses belles qualités vocales. Sa sensibilité, bien que réservée, est aussi évidente.

Pierre Moulinier

Ecoutez, c'est plus fort.



BFM 96.4 PARIS

LA NOUVEAU nouvelle radio de l'Info L'INFO

- Lyon 95.3 • Marseille 93.8 • Lille 96.4 • Bordeaux 107.3 • Nice 104.4
- Nantes 107.2 • Aix-en-Provence 93.8 • Toulon 87.9 • Grenoble 100.8 • Strasbourg 106.9
- Cannes 104.4 • Nancy 104.1 • Orléans 99.7 • Caen 107.1 • Bruxelles 107.6
- 3615 BFMPLUS* • Diffusion sur TPS • Chroniques et rendez-vous sur INFONIE.

هكذا من الامل

KIOSQUE
LE MONDE / MARDI 8 SEPTEMBRE 1998

Diana et Dodi vus du Caire

Un numéro hors-série et hors de prix de l'hebdomadaire féminin « Nossel Donia », comportant de nombreuses photos de la princesse disparue et proclamant la thèse du complot, connaît un vif succès en Egypte

DODI EL FAYED en Romeo et Lady Di en Juliette continuent de faire des ravages dans la vallée du Nil. En effet, pratiquement tous les magazines ont sorti un dossier spécial à l'occasion du premier anniversaire, le 30 août, de la mort de ce qu'on appelle ici le « couple du siècle ».

Mais les affaires étant les affaires, on ne compte pas moins de 45 pages de publicité, les annonceurs estimant la publication un excellent outil pour véhiculer les produits de luxe.

MARCHÉ NOIR

Ce numéro hors-série qui a été tiré à 150 000 exemplaires, un autre record dans l'histoire de la presse égyptienne, marche si bien



qu'un marché noir s'est installé. Au-delà des photos, les lecteurs sont en effet attirés par ce qui demeure aux yeux de nombreux d'entre eux, un véritable mystère.

sur lequel le soleil s'est couché ne pouvait pas accepter que le beau-père du futur roi d'Angleterre soit un musulman originaire de la vallée du Nil occupée durant soixante-dix ans par les Anglais.

Alexandre Buccianti

DANS LA PRESSE

EUROPE 1

Alain Duhamel
Edouard Balladur taxe le gouvernement. Jospin d'immobilisme et le met au défi de citer une réforme courageuse (donc, le cas échéant, impopulaire) réalisée depuis quinze mois.

dans le monde entier, ne sont pas tentés de considérer le libéralisme comme la potion magique et la réponse à tout.

THE WALL STREET JOURNAL

L'allocution de Viktor Tchernomyrdine devant la Douma, vendredi 4 septembre, devrait passer à la postérité comme celle d'un des discours de politique économique les plus étranges de tous les temps.

nancière d'urgence, M. Tchernomyrdine a proposé bizarrement vendredi de couper la poire en deux. La Russie fera fonctionner de façon « contrôlée » la planche à billets, probablement jusqu'à la fin de l'année.

MARIANNE

Jean-François Kahn

S'interroger sur l'imminence d'une crise mondiale, alors que sont déjà frappés une quarantaine de pays - dont Israël - la deuxième puissance militaire du monde, la deuxième puissance économique, et les pays qui connaissent jusqu'ici la croissance la plus vigoureuse, relève de la méthode Coué: la crise est là ! (...)

EN VUE

Les membres du Parti communiste chinois (PCC) appellent leur dirigeant « boss » ou « patron » de préférence à « camarade ».

Des parents ont fini par dénoncer les « mariages bizarres », aux dires des villageois, de Yang Jia, un instituteur du Sichuan, en Chine, qui plusieurs fois par jour, depuis trois ans, avait pris l'habitude d'emmener ses élèves au fond de la classe pour les violer, en défendant aux autres de tourner la tête sous peine de punitions.

Dan Burton, élu républicain de l'Indiana, président de la commission des affaires gouvernementales de la Chambre des représentants, farouche adversaire, qui reconnaît une liaison extraconjugale avec une femme dont il a un enfant, n'admettra pas qu'on le compare à Bill Clinton.

Les policiers, las d'agiter leur drapeau, ont dû actionner la sirène, pour mettre fin, jeudi 3 septembre, sur l'autoroute de Naples à Bari, aux effusions sexuelles d'un couple dont le véhicule zigzagait fortement.

Dimanche 6 septembre, se croyant arrivé, Kheshtia Zenbadi, Géorgien qui s'était embarqué clandestinement à bord d'un cargo pour rallier les Etats-Unis, a plongé prématurément dans les eaux du canal de Suez où le bateau faisait escale seulement.

Le tribunal correctionnel de Saint-Denis n'a finalement retenu aucune charge contre Hamada Anli, Français d'origine comorienne, marié, père de sept enfants, chef de rayon dans un magasin de Lyon, récemment arrêté dans le Rhône, aussitôt transféré à l'île de la Réunion, placé là-bas sous les verrous. La justice ne paiera pas son billet de retour.

Robert Flajolet, ancien maquignon, a été récemment condamné à 90 mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Besançon. Il tondait ses protés, des curés octogénaires de France-Comté, en les endonnant avec de belles paroles, pour satisfaire son vice, le jeu.

Oyo Nyimba Iguru Rudi IV, six ans, roi des Toros, royaume traditionnel ougandais, qui rentre dans son pays après un séjour dans une école maternelle en Grande-Bretagne, promet à ses sujets de nommer au plus tôt les membres de son gouvernement.

Jonathan Richter, né en Ukraine, autrefois membre d'un kolkhoze au Kazakhstan, habitant depuis 1994 à Zwickbrücken, dans l'ouest de l'Allemagne, doyen des Allemands, qui a fêté, dimanche, son 110^e anniversaire avec une gonée de mousses russes, a reçu du président Roman Herzog une photo dédiée et quelques marks.

Francis Pisanl

Christian Colombani

setiathome.ssl.berkeley.edu

Une expérience unique pour ceux qui souhaitent inviter des extraterrestres dans leur ordinateur

L'INVITATION est étonnante: « Chaque participant aura une chance, faible mais fascinante, de voir son ordinateur détecter un léger murmure en provenance d'une civilisation extérieure à notre planète. »



monde. La technique a déjà été utilisée pour le décodage de codes et pour la réalisation d'effets spéciaux destinés à des films commerciaux, qui demandent une énorme puissance de calcul.

désireux de participer au projet téléchargement gratuitement: « Comme un économiseur d'écran ordinaire, celui-ci s'active quand vous cessez d'utiliser votre ordinateur et s'éteint dès que vous recommencez à travailler », expliquent les responsables du site.

Le SETI Institute est désormais connu du grand public, notamment parce que l'écrivain Carl Sagan s'est inspiré de la vie de l'un de ses membres, Jill Cornell Tarter, pour écrire le scénario de Contact, un film avec Jodie Foster, sur l'écoute des extraterrestres.

L'imagination au pouvoir par Alain Rollat

CHEZ les hommes politiques, l'imagination a ses saisons que les caprices de la météo ne connaissent pas. Chez Edouard Balladur, par exemple, elle fleurit toujours à l'automne, de préférence dans les jardins de TF1.

France. Il en résulte un magnifique échange de connivence. Sollicité en direct, Johnny Hallyday se fit un plaisir de proclamer que M. Balladur est homme de confiance.

dimanche soir, l'arrivée imminente, sur le marché pharmaceutique, dans le sillage du Viagra, d'une série de produits destinés à doper les mémoires engourdies.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173 par mois

Subscription form for 'Le Monde' magazine, including fields for name, address, postal code, and payment details.

FILMS DE LA SOIRÉE

- 20.10 La Jeune Fille et la Mort
20.30 Alexandre Nevski
20.30 La Kermesse des aigles
20.40 Piers Attacks

- 20.50 Les Sorcières
20.55 Association de malfruits
21.00 Passion d'amour
22.20 La Horde sauvage

NOTRE CHOIX

19.55 Odysée
New York, déclaration d'amour à une ville
Difficile d'appréhender dans ses mouvements, ses mutations et surtout dans son rythme cette « ville qui ne dort jamais »...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 19.05 Le Bigill
19.50 Le Journal de l'été
20.00 Journal, Météo
20.35 Le Comte de Monte-Cristo

ARTE

- 19.00 Un garage fou-fou-fou
19.30 Le Château des Italiens
20.00 Reportage

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Qui a tué Salvador Allende?
Invités: Jorge Magaña, Claude Lévy, Joël Dubé, de jeunes Chiliens, enfants de réfugiés en Belgique.

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs
Invités: Rudyg, Samuel Le Bihan, Dj Sedoy, Jean-Marie LeBlanc, Jean-Pierre de Mondotard.
19.00 Envoyé spécial, les années 90

20.30 Chés et merveilles
20.35 Bismarck, la guerre oubliée
20.40 Des animaux et des hommes
21.00 La Cité République

THÉÂTRE

21.00 Petit théâtre sans importance

TÉLÉFILMS

20.30 Les Carnassiers
20.55 Le Comte de Monte-Cristo
20.55 D'après
22.25 Je voudrais descendre

DOCUMENTAIRES

19.05 Histoires d'opéra
19.30 Le Château des Italiens
19.30 Les Dangers de la mer
19.45 L'odyssée du gangster

SPORTS EN DIRECT

1.20 Tennis, US Open

MUSIQUE

18.00 All That Jazz, Montreux 90
21.00 Andréa Chtiérou
22.35 Phil Collins

FILMS DU JOUR

- 13.25 Mon homme Godfrey
13.35 Rock
13.55 André
14.55 Le Profond Désir des dieux
17.45 Maria's Lovers

- 21.25 Taxi Driver
21.40 Le Camp de grâce
21.55 La Route
23.15 La Taverne de Phildaris

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 23.00 De l'actualité à l'histoire
15.00 Le Rwanda en 4
17.00 Envoyé spécial, les années 90

19.05 Les Musiciens de l'étrange
19.15 L'Honneur perdu des Dominicains
19.30 Une playmate contre la misère

MUSIQUE

20.15 Vladislav Tchernouchenko
21.00 Concert européen au Théâtre
22.30 La Grande Parade du jazz

DOCUMENTAIRES

17.30 Einstein, un mythe, un homme
17.45 La Bataille du Chili
18.00 De la bourgeoisie à l'URSS
18.00 et 23.00 Jazz Memories

DANSE

17.30 William Foytche, danseur et chorégraphe

THÉÂTRE

0.15 Le Dialogue dans le mariage

TÉLÉFILMS

19.00 Le Destin de Rossel
20.10 La Poursuite du vent
20.30 Les Grandes Familles

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision...

NOTRE CHOIX

23.15 Arte
Marguerite Yourcenar, une vie d'écrivain

Une leçon de liberté

QUAND UN ÉCRIVAIN a la personnalité de Marguerite Yourcenar, on peut craindre que le lecteur ne soit tenté par une approche événementielle de sa vie. La qualité première du film de Dominique Gros et des interventions de ses invités est d'avoir mis au premier plan la littérature. Certes, les instants essentiels d'une existence marquée par une enfance sans mère et avec un père qui, comme le souligne Joysane Sauvignac, ne correspondait pas au stéréotype du père, par la passion de la liberté et la conscience des infélicités servitudes, par l'honneur du fascisme et du nazisme, par le goût de la vérité sont soulignés avec fermeté.

Mais c'est avant tout de littérature qu'il s'agit. De ce miracle qui a voulu qu'un 26 décembre 1951, dans l'île des Monts-Déserts (Maine), une femme qui croyait ne plus rien attendre des livres a su vivre la vie d'un empereur en 138. Ces Mémoires d'Hadrien, commencés dans la première jeunesse, abandonnés, perdus, recréés font de Marguerite Yourcenar non une romancière historique, mais un mythe. Deux libertés convergent, deux tempéraments, deux cultures, deux destins deviennent amis. C'est le secret de la création littéraire. Philippe-Jean Catanchi au Mont-Notre, Jacqueline Risset dans la Villa Adriana analysent avec une remarquable profondeur ce processus, fondé sur une intuition mais aussi sur un travail acharné d'identification et, si l'on suit Jacqueline Risset, sur un tournant inattendu qui la rapproche de Bataille et de Mallarmé.

Alternant avec les interventions de ces lecteurs qui ne s'approprient jamais l'œuvre mais tentent d'en comprendre les ressorts, l'écrivain lui-même, avec cette élocution affective et légèrement trépidante, parle des femmes, du bonheur, de l'inutilité et de la nécessité du combat, de l'impossibilité de décrire l'amour heureux. La maison, intacte, transformée en musée, garde le charme feutré d'une vieille dame impériale qui a traversé le XXe siècle mais préfère les détours de l'Antiquité et de la fin du Moyen Âge parce qu'ils offrent des héros plus proches de sa seule réalité: celle des mots écrits, de fantômes qui mystérieusement prennent corps et lui rendent son propre corps.

René de Ceccatty

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 13.55 Les Feux de l'Amour
14.45 Arabesque
15.40 La loi est la loi
16.40 Sunset Beach

LA CINQUIÈME ARTE

- 13.30 et 17.35 100 % question
13.55 Les Lumières du music-hall
14.25 La Cinquième rencontre

FRANCE 2

- 13.50 Derrick
14.55 Place en garde à vue
15.50 Tercet
16.45 La Chance aux chansons

FRANCE 3

- 13.25 Littoral. Photo des mers
13.40 La Fête de l'Oregon
15.10 Le Trésor des mers du sud

M 6

- 13.35 Une étrange disparition
15.15 Les Routes du paradis
16.10 Boulevard des clips

FRANCE 2

- 17.55 Hartley, cours à vie
18.45 Friends
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000

M 6

- 18.00 Highlander
18.00 Sliders, les mondes parallèles
19.00 Les Routes du paradis

FRANCE 3

- 17.45 Le Kadox
18.20 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour

M 6

- 18.00 Les Musiciens de Lyon
18.05 Jazz, suivez le thème
18.45 Friends

CANAL+

- En clair jusqu'à 19.35
19.30 Le Journal de l'emploi
19.35 Rock
19.45 Le Kadox

M 6

- 19.00 Sliders, les mondes parallèles
19.05 Les Routes du paradis
19.10 Boulevard des clips

FRANCE 2

- 19.05 Les Enjeux internationaux
20.00 Les Chemins de la musique

FRANCE 3

- 19.05 Les Enjeux internationaux
20.00 Les Chemins de la musique

RADIO

- 19.45 Les Enjeux internationaux
20.00 Les Chemins de la musique

de M. Chevenon
d'un roman

L'état de M. Chevènement pose à M. Jospin la question d'un remaniement gouvernemental

L'hôtel Matignon estime officiellement que le débat est « prématuré »

« SON ÉTAT est toujours stationnaire et alarmant. » En prononçant ce dernier mot sur l'état de santé de Jean-Pierre Chevènement, dimanche 6 septembre, au « Club de la presse d'Europe 1 », le ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, ignorait-il qu'il allait provoquer une multitude d'interrogations sur l'état de santé réel ou supposé - de Jean-Pierre Chevènement ? Lundi matin, M. Allègre estimait « ridicule » qu'on l'interroge sur l'utilisation de ce terme fort, précisant même : « Je ne sais pas ce que veut dire le mot alarmant ».

Victime d'un grave accident lors de l'anesthésie préalable à une opération sur la vésicule biliaire, le 2 septembre, à l'hôpital d'Instruction des armées du Val-de-Grâce, à Paris, le ministre de l'Intérieur était toujours dans le coma, lundi matin 7 septembre, et sa situation était « stable », selon une bonne source. Son état de santé ne présentait « pas de changement » par rapport au bulletin médical diffusé samedi (lire ci-dessous) par les autorités militaires, dont l'attitude dans la transmission des informations soulève quelques réserves.

« Nous sommes toujours dans la phase critique et les soins de réanimation intensive se poursuivent », précisait le dernier communiqué des médecins militaires diffusé samedi après-midi. Lundi matin, une bonne source confiait au Monde que le suivi effectué pendant la nuit révélait « plutôt une amélioration des indicateurs biologiques et une consolidation des éléments déjà enregistrés ». A la fin de la semaine dernière, les médecins avaient décelé et commencé à résorber des complications hépatiques. Si l'équipe médicale est « incertaine » sur l'état neurologique réel de M. Chevènement, selon cette source, elle n'exclut « pas une sortie du coma ».

Cette série de questions sans réponse autour de l'état de santé du ministre de l'Intérieur soulève, bien évidemment, des interrogations sur les retombées politiques de l'empêchement prolongé de M. Chevènement. C'est autour de la composition du gouvernement que celles-ci se cristallisent, bien que l'hôtel Matignon les considère « prématurées », voire « déplorables ». L'intérêt du ministre de l'Intérieur, assuré par Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'État chargé de Fourme-mer, depuis le 3 septembre, pourrait difficilement se prolonger pendant « plusieurs mois », si l'état de santé de M. Chevènement ne présentait pas une amélioration notable.

L'absence du ministre de l'Intérieur n'est pas sans conséquence non plus sur l'expression du Mouvement des citoyens, dont M. Chevènement est le président. Si Georges Sarre, numéro deux du MDC, s'interdit toute intervention publique en la circonstance, il est tout aussi évident que cette formation de la gauche « pluridéologique » ne pourra rester muette dans les différents débats politiques qui s'annoncent, du budget à la ratification du traité d'Amsterdam.

« Je ne sais pas ce que veut dire le mot alarmant ». Le ministre assurait qu'il ne disposait d'aucune information particulière sur l'état de santé de son collègue de l'Intérieur, disant qu'il avait seulement voulu exprimer son « inquiétude » sur les éventuelles séquelles neurologiques pouvant affecter M. Chevènement. Le ministre de l'Éducation nationale précisait que, pour l'heure, « les médecins ne savent rien ».

Olivier Biffaud

Questions sur les conséquences du choc opératoire

IL ÉTAIT toujours difficile, dans la matinée du lundi 6 septembre, d'avoir des informations précises permettant d'établir un pronostic sur l'état de santé de Jean-Pierre Chevènement. Le dernier bulletin de santé, publié samedi après-midi, précisait simplement : « Nous sommes toujours dans la phase critique et les soins de réanimation intensive se poursuivent. Il n'est pas encore possible de formuler un pronostic fiable ». Interrogé par l'agence Reuter, un responsable de l'équipe médicale précisait qu'il n'était pas possible de dire si Jean-Pierre Chevènement se trouvait toujours dans le coma, car « nous l'avons endormi pour lui permettre de supporter les inconvénients de la réanimation. Il est donc difficile de faire la part de ce qui est le sommeil et de ce qui est le coma ». La même source, médicale, précisait, samedi, que les médecins étaient préoccupés par les conséquences rénales et hépatiques du choc anaphylactique qu'avait subi le ministre de l'Intérieur.

Ce lundi matin, le service d'information et de relations publiques des armées (Sirpa) faisait savoir au Monde que l'équipe médico-chirurgicale dirigée par M. Chevènement était composée du professeur Jean-Pierre Daly, chef de la clinique médicale du Val-de-Grâce, du professeur Jean-Louis André, spécialiste de chirurgie viscérale, et de deux autres collègues.

Restent deux questions importantes, pour l'heure sans réponse. La première, qui conditionne en partie le pronostic, concerne la gravité du choc hépatique. Les médecins de l'unité de soins intensifs du Val-de-Grâce sont aujourd'hui particulièrement préoccupés par les complications hépatiques dont souffre le ministre de l'Intérieur. Lorsque surviennent des atteintes hépatiques, les médecins anesthésistes-réanimateurs parlent de « fôle de choc ». Il s'agit d'un tableau caractérisé par l'apparition et le développement d'une insuffisance hépatique majeure entraînant de multiples complications, notamment hématologiques.

Jean-Pierre Chevènement étant toujours placé dans une sorte de « coma thérapeutique » induit par différents médicaments, il est toujours impossible aux médecins de se prononcer quant à la nature et à l'intensité des séquelles neurologiques qui pourraient avoir, chez lui, été induites par le choc anaphylactique et le long arrêt cardiaque qu'il a subi. Et le fait que les médecins ne puissent actuellement pratiquer d'examen par scanner ou appareil de résonance magnétique nucléaire indique que l'état de santé du ministre de l'Intérieur est très précaire. Dans l'attente de ces examens le scénario le plus redouté par les réanimateurs est celui de l'apparition progressive d'un syndrome dit « de défaillance multiviscérale » (SDMV), cause fréquente de décès dans les services de réanimation. Ce syndrome se caractérise par l'apparition de plusieurs défaillances viscérales d'évolution progressive conduisant dans la quasi-totalité des cas au décès sans qu'une cause précise puisse être retrouvée.

La seconde question concerne les examens qui ont été pratiqués avant l'intervention, afin de détecter une éventuelle allergie à des produits anesthésiques. Le 6 janvier 1975, M. Chevènement avait été victime d'un accident de voiture à Botans (Territoire de Belfort). Souffrant d'une luxation de hanche et d'une légère fracture (Le Monde du 8 janvier 1975), il avait été hospitalisé à Belfort. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir s'il avait alors été anesthésié avec un produit curarisant et si, dans ce cas, il avait présenté des signes, même minimes, d'allergie. Ce point est extrêmement important dans la mesure où cette réaction, survenue vingt-trois ans avant l'accident opératoire de M. Chevènement, aurait pu suffire à sensibiliser durablement son organisme. Dans ce cas, une seconde administration du produit allergisant - par hypothèse, un composé curarisant utilisé pour obtenir un relâchement musculaire complet du patient - aurait pu déclencher un choc anaphylactique gravissime. Mais il ne s'agit-là que d'une hypothèse et rien n'exclut aujourd'hui que M. Chevènement ait pu faire un choc anaphylactique imprévisible.

Cela dit, plusieurs spécialistes rappellent que les tests cutanés permettant de rechercher une sensibilisation aux curares myorelaxants sont aujourd'hui pratiqués dans certains services. Ces tests sont pratiqués par des allergologues à la demande des anesthésistes lorsqu'existe une présomption de sensibilisation (une manifestation allergique survenue lors d'une intervention précédente ou un terrain allergique connu). Un résultat positif à l'un de ces tests permet à l'anesthésiste, soit de conclure à une contre-indication formelle à tous les curares myorelaxants, soit de choisir un autre produit curarisant moyennant une prémédication intensive au moyen de produits antihistaminiques et corticoïdes anti-allergiques.

Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

Lire aussi notre éditorial page 16

La « grande muette », trop muette ?

Plusieurs médecins militaires ne cachent pas aujourd'hui une certaine irritation devant le quasi-mutisme auquel sont tenus leurs confrères de l'hôpital du Val-de-Grâce. « Nous ne comprenons pas que l'on en dise aussi peu sur les circonstances de l'intervention chirurgicale du ministre de l'Intérieur », a confié l'un d'eux au Monde, sous couvert de l'anonymat. Nos collègues du Val-de-Grâce sont des médecins à la compétence reconnue, qui sont amenés à soigner très fréquemment des personnes importantes, françaises et étrangères. Le renom international de cet établissement hospitalier n'est plus à faire. Or aujourd'hui cet accident et l'absence d'informations précises sur les circonstances dans lesquelles il est survenu font que l'on se met à douter. Tout se passe comme si la « grande muette » était toujours là. Ce n'est pas acceptable.

anesthésistes-réanimateurs, le professeur Yves Durand et le docteur Georges Mion. On précisait également au Sirpa que le caractère quelque peu laconique de ces bulletins tient à la volonté de M^{me} Nisa Chevènement de garder « une certaine discrétion » et donc ne pas voir rendues publiques des informations plus précises de nature médicale. « Nous sommes tenus par la volonté de M^{me} Chevènement, qui ne souhaite pas que l'on communique trop et les bulletins médicaux que nous avons publiés ont tous été rebuts par elle », précise-t-on auprès du Sirpa. On in-

complications hépatiques dont souffre le ministre de l'Intérieur. Lorsque surviennent des atteintes hépatiques, les médecins anesthésistes-réanimateurs parlent de « fôle de choc ». Il s'agit d'un tableau caractérisé par l'apparition et le développement d'une insuffisance hépatique majeure entraînant de multiples complications, notamment hématologiques.

Philippe Masson. A 11h 30, c'est au tour des membres du cabinet d'être reçus par M. Queyranne, qui assure : « J'attends le retour de M. Chevènement ».

Sur le marché des changes, la monnaie japonaise a continué à se redresser, lundi, à Tokyo. Elle est montée jusqu'à 131,83 yens pour un dollar, son cours le plus élevé depuis quatre mois. En une semaine, elle a regagné plus de 6 % vis-à-vis du billet vert. Selon les experts, cette reprise n'est pas due aux signes d'amélioration de la situation économique dans l'archipel, toujours aussi difficile. Les opérateurs de marché ont en revanche le sentiment que le nouveau gouvernement nippon est décidé à prendre des mesures concrètes pour relancer l'économie et assainir le système bancaire.

Chronologie

- Mardi 1^{er} septembre : avant son hospitalisation au Val-de-Grâce, pour l'extraction de calculs biliaires, Jean-Pierre Chevènement avait prévenu les membres de son cabinet que son absence serait de courte durée. Il avait notamment indiqué à ses conseillers qu'ils pourraient lui transmettre les dossiers dès le vendredi. Il estimait être en mesure de reprendre des activités normales dès le mardi 8 septembre.
Mercredi 2, 9 h 05 : publication du communiqué que le ministre de l'Intérieur avait demandé à son cabinet de diffuser à 9 heures. Ses collaborateurs exécutent la consigne.
Mercredi matin : l'accident survenu lors de l'opération est d'abord tenu secret par les médecins intervenants. Selon un proche du ministre, même les policiers du service de sécurité affectés à la protection de M. Chevènement, au Val-de-Grâce, ignoraient la longue réanimation qu'il avait dû subir après un arrêt cardiaque.
Seul Alain Richard, le ministre de la défense, a été rapidement tenu au courant. Il a ainsi pu prévenir le ministre de l'Intérieur, entouré de M. Chevènement, y compris le directeur de son cabinet, Charles Barbeaux, n'ont été informés de l'état de santé du ministre que mercredi en fin d'après-midi.
Jeudi 3, 11 h 47 : la nécessité de nommer un ministre intérimaire précipite les choses. Il n'est plus possible de garder le secret. L'hôtel Matignon décide de publier un communiqué faisant état d'une « complication » survenue lors de l'intervention.
Vendredi 4, au matin : Jean-Jack Queyranne, ministre de l'Intérieur par intérim, prend ses fonctions en réunissant, à 9h 30, les directeurs du ministère, ainsi que le préfet de police de Paris,

Le deuxième bulletin était publié 24 heures plus tard. Il faisait état d'un « coma réactif ». Le troisième bulletin, publié samedi 5 septembre, annonçait que l'état de santé « restait stationnaire », que l'on se trou-

Le 6 janvier 1975, M. Chevènement avait été victime d'un accident de voiture à Botans (Territoire de Belfort). Souffrant d'une luxation de hanche et d'une légère fracture (Le Monde du 8 janvier 1975), il avait été hospitalisé à Belfort. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir s'il avait alors été anesthésié avec un produit curarisant et si, dans ce cas, il avait présenté des signes, même minimes, d'allergie. Ce point est extrêmement important dans la mesure où cette réaction, survenue vingt-trois ans avant l'accident opératoire de M. Chevènement, aurait pu suffire à sensibiliser durablement son organisme. Dans ce cas, une seconde administration du produit allergisant - par hypothèse, un composé curarisant utilisé pour obtenir un relâchement musculaire complet du patient - aurait pu déclencher un choc anaphylactique gravissime. Mais il ne s'agit-là que d'une hypothèse et rien n'exclut aujourd'hui que M. Chevènement ait pu faire un choc anaphylactique imprévisible.

Le 6 janvier 1975, M. Chevènement avait été victime d'un accident de voiture à Botans (Territoire de Belfort). Souffrant d'une luxation de hanche et d'une légère fracture (Le Monde du 8 janvier 1975), il avait été hospitalisé à Belfort. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir s'il avait alors été anesthésié avec un produit curarisant et si, dans ce cas, il avait présenté des signes, même minimes, d'allergie. Ce point est extrêmement important dans la mesure où cette réaction, survenue vingt-trois ans avant l'accident opératoire de M. Chevènement, aurait pu suffire à sensibiliser durablement son organisme. Dans ce cas, une seconde administration du produit allergisant - par hypothèse, un composé curarisant utilisé pour obtenir un relâchement musculaire complet du patient - aurait pu déclencher un choc anaphylactique gravissime. Mais il ne s'agit-là que d'une hypothèse et rien n'exclut aujourd'hui que M. Chevènement ait pu faire un choc anaphylactique imprévisible.

Le 6 janvier 1975, M. Chevènement avait été victime d'un accident de voiture à Botans (Territoire de Belfort). Souffrant d'une luxation de hanche et d'une légère fracture (Le Monde du 8 janvier 1975), il avait été hospitalisé à Belfort. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir s'il avait alors été anesthésié avec un produit curarisant et si, dans ce cas, il avait présenté des signes, même minimes, d'allergie. Ce point est extrêmement important dans la mesure où cette réaction, survenue vingt-trois ans avant l'accident opératoire de M. Chevènement, aurait pu suffire à sensibiliser durablement son organisme. Dans ce cas, une seconde administration du produit allergisant - par hypothèse, un composé curarisant utilisé pour obtenir un relâchement musculaire complet du patient - aurait pu déclencher un choc anaphylactique gravissime. Mais il ne s'agit-là que d'une hypothèse et rien n'exclut aujourd'hui que M. Chevènement ait pu faire un choc anaphylactique imprévisible.

Le 6 janvier 1975, M. Chevènement avait été victime d'un accident de voiture à Botans (Territoire de Belfort). Souffrant d'une luxation de hanche et d'une légère fracture (Le Monde du 8 janvier 1975), il avait été hospitalisé à Belfort. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir s'il avait alors été anesthésié avec un produit curarisant et si, dans ce cas, il avait présenté des signes, même minimes, d'allergie. Ce point est extrêmement important dans la mesure où cette réaction, survenue vingt-trois ans avant l'accident opératoire de M. Chevènement, aurait pu suffire à sensibiliser durablement son organisme. Dans ce cas, une seconde administration du produit allergisant - par hypothèse, un composé curarisant utilisé pour obtenir un relâchement musculaire complet du patient - aurait pu déclencher un choc anaphylactique gravissime. Mais il ne s'agit-là que d'une hypothèse et rien n'exclut aujourd'hui que M. Chevènement ait pu faire un choc anaphylactique imprévisible.

LES ÉTATS-UNIS MENACÉS : La déstabilisation de cette dernière zone - la Bourse brésilienne a encore cédé 6,13 % à la veille du week-end - menace directement les États-Unis, qui en sont un partenaire commercial et financier privilégié : elle pourrait rapidement avoir des conséquences sur la politique monétaire américaine et obliger la Réserve fédérale (Fed) à abaisser ses taux directeurs. « Il n'est pas concevable que les États-Unis puissent rester une oasis de prospérité sans être affectés par un monde qui subit de plus en plus de tensions », a confié, vendredi, son président Alan Greenspan. « Au printemps et cet été, le comité monétaire de la Fed était surtout inquiet d'un réveil de l'inflation mais, lors de la réunion d'août, les risques sont devenus plus équilibrés », a-t-il ajouté. Une baisse des taux d'intérêt américains, lors de la prochaine réunion de la Fed prévue pour le 29 septembre, rendrait le dollar moins attractif en le privant d'une partie de sa rémunération.

Pierre-Antoine Delhommeas

DIVORCE FRANCO-ALLEMAND : Karine Koch, la mère de famille française qui refuse de regagner l'Allemagne avec sa fille de dix-huit mois, a été reçue lundi 7 septembre au matin au ministère de la justice par le bureau d'entraide judiciaire (Le Monde daté 6-7 septembre).

Page du Monde daté dimanche 6-7 septembre 1998 : 591 516 exemplaires 1



IDÉES
Crise systémique
ou redistribution
de la croissance
mondiale ?
page IV

CONJONCTURE
L'Afrique
et l'Union européenne
renégocient
le cadre
de leurs échanges
page V

Le Monde

ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 8 SEPTEMBRE

ENQUÊTE
Leçons amères
des crises
asiatiques
page VI

ANNONCES



IMMOBILIÈRES
pages VII et VIII

L'imbroglie russe

DOSSIER

Une nation en transition, reléguée au rang de pays en développement par une économie en décomposition contrôlée par d'anciens apparatchiks et des affairistes, avec une société à vif écartelée entre une poignée de nouveaux riches arrogants et une majorité écrasante de miséreux résignés, et, enfin, un appareil d'Etat verrouillé livré aux oukases d'un président atteint par la maladie autant que par le discrédit personnel, mérite-t-elle de siéger au G 7 ?

▼ La situation était préoccupante bien avant la dévaluation du rouble. L'Occident le savait...

population (officiellement créditée d'un PIB par habitant de 3 200 dollars par an) vit en dessous du seuil de pauvreté et des dizaines de millions de salariés n'ont pas reçu, depuis des mois, le moindre salaire.

Le « mérite » reconnu à la Russie devait alors davantage aux milliers d'ogives nucléaires dont dispose encore le Kremlin et à son héritage géostratégique qu'au bilan que pourrait revendiquer, aujourd'hui, Boris Eltsine à la veille d'un départ d'autant plus soudain qu'il y a plus grand-chose à laisser dans le pays.

Autant d'éléments, ajoutés à l'augmentation exponentielle de la criminalité et à l'effondrement des systèmes de protection sociale, qui expliquent pourquoi ce pays de 147 millions d'habitants et de 17 millions de kilomètres carrés répartis sur sept fuseaux horaires se situe au 77^e rang mondial.

Dans le même temps, l'espérance de vie masculine a été ramené de 69 à 58 ans, le taux de natalité de 14,7 à 9,5, tandis que le taux de scolarisation baissait de 5 %. A ce jour, et bien avant que le rouble subisse une dévaluation de fait de 60 % en deux semaines, près de 75 % de la

- Un pouvoir délégué et une économie délabrée p. II
- Entretien avec Gérard Wild (Cepii) p. II
- Entretien avec Evguen Iassine, ministre de l'économie sortant p. III
- A Moscou, les magasins reprennent des allures soviétiques p. III

« programme d'ajustement structurel » rédigé sur papier carbone. Mais il fallait à tout prix - et le « trou » est aujourd'hui abyssal - aider la Russie, convertie à l'économie de marché et aux « réformes ». Quitte à fermer les yeux sur tout le reste.

C'est d'ailleurs le même discours rabâché sur les « réformes » qu'a tenu le président américain lorsqu'il s'est entretenu, du 1^{er} au 3 septembre, à Moscou, avec un homologue russe par moments momifié. Récusant par avance tout constat de cécité collective, les pays du G 7 ont tenu le même langage.

Mais la Russie, que l'on doit cependant créditer de quelques avancées démocratiques (ne serait-ce que des élections libres) et d'un début de culture de marché, a tout essayé depuis la démission de Mikhaïl Gorbatchev : les réformes radicales d'Egor Galdar pendant la période 1992-1993 et celles, plus timorées, de la deuxième vague libérale conduite à partir de 1997 par l'extrême-droite Tchoubaïls-Nemtsov. Tous ont échoué.

Ce dont la Russie a besoin d'abord, ce n'est pas d'un harcèlement idéologique sur les sempiternelles « réformes », mais d'un pouvoir politique digne de ce nom, sachant capable de restaurer un minimum de confiance dans le pays, dans ses institutions comme dans son économie. Quitte à emprunter momentanément des chemins de traverse. La voie suivie jusqu'à présent n'a débouché que sur une impasse.

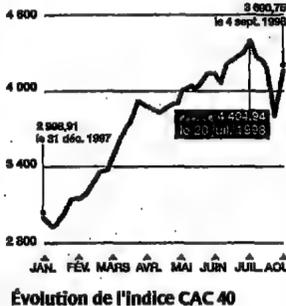
Serge Marti

CHRONIQUE

par Sophie Gherardi

Le salaire de l'argent

Ah, rendez-moi les marchés de Provence où le seul risque est d'acheter la pêche un peu trop mûre ! Les marchés financiers, avec leurs convulsions d'ampleur planétaire, sont angoissants. La panique y circule à toute vitesse, avec des effets ravageurs. Depuis le temps, on aurait pourtant dû s'y habituer. Cela va faire soixante-neuf ans que, pour la première fois, la chute d'un indice boursier a eu des conséquences mondiales. C'était à Wall Street, le 24 octobre 1929, jour fumeux resté dans les mémoires sous le nom de Black Thursday. Nul ne peut ignorer depuis que les grands désordres dans la sphère de l'argent se répètent, tôt ou tard, sur l'activité réelle.



Évolution de l'indice CAC 40

L'actuelle phase d'instabilité devrait nous inciter à un peu d'introspection. Chacun sait bien que le désordre ne date pas de cet été - il remonte au moins à l'été 1997, qui vit la débâcle des places financières asiatiques, et plus vraisemblablement à la dévaluation du peso mexicain fin 1994. Ces soubresauts ont rendu presque immédiate des réactions dans un monde débarrassé de tout contrôle des capitaux.

Par ailleurs, il y a une certaine hypocrisie à ne parler de « crise » que quand une monnaie, un indice boursier ou toute autre valeur cotée s'effondre brutalement. Il y a belle lurette que l'on sait que le danger commence avec la hausse, quand celle-ci se découple à l'évidence de la valeur objective des titres échangés. L'explosion n'est que la première phase du cycle maniaque-dépressif de la spéculation. Quand la Bourse de Paris gagne plus de 40 % en six mois, alors que la richesse nationale grimpe péniblement à un rythme annuel de 3 %, il est clair qu'un cycle de spéculation pathologique est enclenché.

Les spéculateurs, justement, parlons-en. Derniers la figure médiatique d'un George Soros, habile surfeur sur les marchés de taux internationaux et par ailleurs généreux mécène en Europe de l'Est, se profilent les milliers d'opérateurs salariés des banques, agents de change, cambistes et autres

« zinzins » (investisseurs institutionnels) du monde entier et, au-delà, les dizaines de millions de « petits épargnants ».

Sur les marchés financiers, nous y sommes tous, que nous en soyons conscients ou non. Certes, la proportion des Français détenant directement un portefeuille boursier reste modeste. Mais par des mécanismes comme les fonds communs de placement, l'assurance-vie, les sicav ou même l'épargne d'entreprise, les petits ruisseaux de l'épargne individuelle viennent grossir le fleuve des capitaux investis sur les marchés. Les ordres de grandeur sont impressionnants : plus de 3500 milliards de francs en contrats d'assurance-vie, plus de 1500 milliards de francs en sicav.

Lorsqu'un épargnant cherche à investir, son réflexe sera souvent de demander à son gestionnaire de sicav le plus haut rendement possible. Les palmarès de performances des sicav régulièrement publiés dans la presse encouragent d'ailleurs cette attitude. Poussés par la concurrence, les gestionnaires peuvent être amenés à prendre des risques excessifs pour garantir des rendements qui ne sont pas toujours justifiés.

Même les grandes gestions réputées prudentes ont du mal à faire admettre à leurs clients que réclamer 10 % de rendement annuel garanti sur leurs placements, quand les taux d'intérêt sont inférieurs à 5 % et l'inflation est à zéro, n'est tout bonnement pas raisonnable. Mais l'épargnant avisé est, à son modeste niveau, un pousse-au-crime sur les marchés financiers : son message au gestionnaire est de rechercher le rendement à la fois haut et sûr (ce qui est contradictoire) et de fuir le risque à la moindre alerte (ce qui est facteur de déstabilisation).

Face à ces millions d'Européens, d'Américains et de Japonais vieillissants qui comptent sur des rendements éternellement hauts et stables - véritable salaire de l'argent - les spéculateurs de haut vol ne pèsent pas bien lourd. Ces derniers sont finalement moins dangereux : ils savent, eux, que si le rendement est élevé, le risque l'est aussi.

COMPUTER BENCH

TEL: 01 49 58 11 00 - FAX: 01 46 78 19 11
13, rue Ambroise Croizat, 93014 Villiers lez Paris Cedex
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h. PARKING CLIENTS & VISITEURS

MACINTOSH POWERBOOK

1400c/166 Mo/2 Go/CD 8x/Team 13"	9 444	11 300
63/233 32 Mo/2 Go/CD 20x/Team/56K/Team 13"	10 390	12 500
63/233 32 Mo/2 Go/CD 20x/Team/56K/Team 13"	11 290	13 610
63/233 32 Mo/2 Go/CD 20x/Team/171/Team 13"	16 290	19 640
63/233 32 Mo/2 Go/CD 20x/Team/171/Team/56K/Team 14"	18 390	22 170
63/266 64 Mo/4 Go/CD 20x/Team/171/Team/56K/Team 14"	22 490	27 120
63/300 192 Mo/8 Go/CD 20x/Team/171/Team/56K/Team 14"	32 190	37 620

Pour tout achat d'un PowerBook Série G3, Computer Bench vous offre un sac de transport Exclusif Apple

METEZ UN PC

PowerBook Série G3 pour seulement 895€
de plus dans le cas d'un achat simultané d'un PowerMac G3 avec manoir 17" ou 20" Apple. Offre valable jusqu'au 30/09/99

WINDOWS 95 - VIRTUAL PC

895€

GuideMac N°12

le magazine de référence des utilisateurs Macintosh

Guide Mac est aussi disponible en kiosque au prix de 25F déductible de tout achat chez Computer Bench

MAGISTÈRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Une formation d'excellence en économie appliquée aux grands problèmes internationaux.

durée : 3 ans - stage annuel à l'étranger.

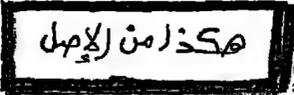
Derniers entretiens le 22 septembre réservés aux étudiants ayant obtenu au minimum 13 de moyenne au DEUG ou l'équivalent.

Inscriptions avant le 15 septembre.

Contact : Solange Debas
Téléphone : 04-73-43-12-01
Télécopie : 04-73-43-12-28
E-mail : s.debas@cerdi.u-clermont.fr

CERDI
65, boulevard François Mitterrand
63000 CLERMONT-FERRAND

مكتبة الأصيل



L'imbroglie russe : un pouvoir délétère et une économie délabrée

La crise qui secoue la Russie ne commence pas le lundi 17 août 1998, avec une dévaluation de fait de 34 % du rouble. Paradoxalement, c'est une réforme bienvenue qui est à l'origine de l'effondrement.

En 1995, l'inflation galopante et une chute du rouble démontrent au Kremlin qu'il n'est plus possible de financer le déficit budgétaire en imprimant des billets de banque neufs. Décision est prise de substituer l'emprunt à la planche à billets. Des bons du Trésor très attractifs (70 % d'intérêts annuels), les GKO, sont créés. Une mesure qui réduit immédiatement le taux d'inflation de 18 % à 3 % mensuels. Le système de l'emprunt est sain, à condition de créer simultanément les moyens de rembourser, notamment au moyen d'une administration fiscale efficace et non corrompue.

Las, l'élection présidentielle de 1996 pose le pouvoir à multiplier les remises fiscales, tout en repoussant à plus tard les faillites bancaires et industrielles. Un cercle vicieux s'installe : faute de rentrées fiscales suffisantes, l'Etat ne peut payer ni ses fournisseurs, ni ses fonctionnaires, ni les retraités, lesquels ne peuvent - ou ne veulent - plus acquitter leurs impôts. L'économie se démonte et l'Etat perd ses moyens : les impôts atteignent 36 % du PIB, fin 1997 ; la moitié des transactions relèvent de l'économie grise et échappent à l'impôt ; le déficit budgétaire se creuse à 4,8 % du PIB au cours du premier semestre 1998.

Loin de se méfier de ces évolutions, les acteurs économiques baignent dans l'euphorie. Les capitaux affluent sur les GKO, au point que leur rendement tombe à 20 % l'an. Cette abondance de liquidités tient de la cavalerie : les capitaux frais permettent de payer des intérêts et de rembourser les premiers spéculateurs. Or les marchés prennent conscience que la crise asiatique risque de mettre en péril la Russie, dont la dette extérieure dépasse les 140 milliards de dollars.

Un premier coup de semonce boursier et monétaire intervient en octobre 1997. Deuxième craquement : la baisse de la demande asiatique fait chuter les cours du pétrole. Les prévisions du budget 1998 volent en éclats. Troisième craquement : le refus de la Douma, dominée par les communistes, de voter les réformes fiscales demandées par Sergueï Kirilenko, nommé premier ministre en mars.

Le 20 juillet, le FMI propose un prêt de 22,6 milliards de dollars sur deux ans. Les mineurs en grève

▼ La crise résulte avant tout de la défiance envers l'Etat. Celui-ci ne réussit à lever que 50 % de l'impôt qui lui est dû

barrent les voies ferrées pour obtenir le paiement de leurs salaires.

C'est une nouvelle secousse, née des déceptions provoquées par la pusillanimité du programme du nouveau gouvernement japonais, qui annonce l'explosion. Le 11 août, la Bourse de Moscou perd 9 % et les GKO atteignent le taux de 150 % à neuf mois. Le 12, le financier George Soros préconise une dévaluation du rouble de 15 % à 25 %, aussitôt refusée par le premier ministre. Le premier versement de 4,8 milliards de dollars du FMI est vite épuisé à soutenir le cours du rouble autour de 6,3 pour 1 dollar et à assurer le service de la dette. Tout le monde sait que la Russie ne pourra pas assurer les échéances d'octobre. La fuite devant la monnaie se fait générale : l'entreprise qui assure le transport du pétrole par pipeline demande à ses clients de différer leurs paiements.

Le 14 août, Boris Eltsine affirme « qu'il n'y aura pas de dévaluation ». Le 17, M. Kirilenko annonce la dévaluation de fait de 34 % : le cours de la monnaie nationale perd désormais l'équivalent d'une bande de 6 à 9,5 roubles pour 1 dollar ; le remboursement de la dette extérieure est suspendu pendant quatre-vingt-dix jours et celui de la dette intérieure, sine die. On apprendra, le 25 août, que les créanciers ne retrouveront que 30 % de leurs avoirs.

Le 21 août, la Douma demande la démission de Boris Eltsine, qui lui offre, le 23, la tête de son premier ministre. Celui-ci n'aura gouverné que cent vingt-deux jours. Il laisse sa place à son prédécesseur, Viktor Tchernomyrdine, qui est refusé par la Douma.

UNE DÉFIANCE GÉNÉRALISÉE

L'effondrement se poursuit : les banques suspendent les ventes de devises et le rouble s'échange au marché noir à plus de 20 pour 1 dollar ; les prix des produits importés doublent ; les Moscovites se ruent dans les magasins pour parer à la pénurie annoncée.

La crise russe est d'abord une crise de confiance dans l'Etat. Ce qui signifie que toutes les réformes à venir souffrent de l'absence d'un promoteur solide, et

reconnu comme tel. L'Etat ne réussit à lever que 50 % de l'impôt qui lui est dû, et le système fiscal est aberrant.

« Contrairement aux autres pays, le fardeau de l'impôt touche en premier lieu les entreprises et non pas les ménages. La charge fiscale est lourde : de nombreux impôts sont calculés sur la base du chiffre d'affaires et non pas sur celle des profits. De plus, la base imposable a été gonflée par la comptabilité russe, très peu adaptée au phénomène de l'inflation. (...) Les gouvernements successifs ont multiplié les amendements (en tout plus de 2000) qui ont rendu le régime fiscal confus et aléatoire, particulièrement dissuasif pour l'économie formelle », lit-on dans le Bulletin des études économiques de Paribas.

Mais les incohérences des gouvernements russes ont affaibli plus encore la discipline fiscale. Les autorités ont multiplié les exemptions et les remises d'impôt (notamment au moment des élections), diffusant l'idée que toute taxe pouvait faire l'objet d'un marchandage.

« Les contribuables se montrent réticents à remplir leur devoir civique, considérant l'Etat comme un prédateur plutôt que comme le premier responsable de l'organisation de la vie économique et sociale du pays », explique Marie-Agnès Crosnier, économiste.

DÉMONÉTARISATION

Une culture non monétaire s'est installée. Qu'il s'agisse des salaires ou des dettes interentreprises, les arriérés de paiements se sont accumulés au point d'atteindre aujourd'hui 36 % du PIB. L'Etat a lui-même contribué au processus en retardant le paiement des salaires des fonctionnaires. Pour les entreprises, le non-paiement des salaires ou des dettes peut relever aussi bien de la contrainte monétaire proprement dite - panne de liquidités - que d'une stratégie visant à « dégraisser » les effectifs en écourant les travailleurs.

Quant au troc, il représente au moins 50 % des échanges. Dans la métallurgie ou la construction, « le troc fait partie d'une stratégie de production et n'est pas un frein », écrit Yves Zlotowski, consultant, dans une étude consacrée à la crise des paiements en Russie et publiée par le Centre d'études et de recherches internationales (CERI, Fondation nationale des sciences politiques). Il apparaît comme un moyen de contourner le fisc ou de pallier le risque monétaire, tout en confortant un réseau de relations entre apparatchiks de l'administration ou du secteur productif. Le retour de la planche à billets comme unique moyen

pour l'Etat de payer les fonctionnaires et les dettes signe la faillite de la confiance. Conséquence logique : la fuite devant la monnaie risque de s'accroître.

Au plan industriel, la machine à produire des biens intermédiaires ou de consommation est à bout de souffle. Car, pendant les années fastes, nul n'a songé à investir. Jérôme Sgard, chercheur au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), indique ainsi qu'en 1970, 41 % des équipements industriels en activité en Russie avaient moins de cinq ans d'âge. Ce ratio est tombé à 29,5 % en 1990 et à 8,5 % en 1996.

LA PAUVRETÉ VA S'ACCROÎTRE

Les investissements étrangers, qui comptaient pour 4 % seulement du total, ne risquent guère de jouer un rôle moteur. Les 10 à 12 milliards de dollars entrés en Russie en 1998 sont allés presque exclusivement s'investir en bons du Trésor (GKO) à haut rendement. Méfiant envers le capitalisme étranger, les Russes n'ont guère encouragé les investisseurs.

Au plan social, la pauvreté va s'accroître. Le revenu moyen, qui avait déjà baissé de 40 % entre 1992 et 1997, chute désormais dans l'incompréhensible. Le seul de pauvreté, qui avoisinait 400 francs par mois, touchait déjà 33 millions de personnes en 1996. Avec un éventuel retour de l'hyperinflation, l'ensemble des arriérés de salaires (48 000 milliards de roubles en janvier 1997) part en fumée.

Ces chiffres doivent toutefois être tempérés du fait de l'économie parallèle. Comme le fait remarquer Marie-Agnès Crosnier, « les gains que cette économie parallèle procure sont apparemment conséquents, puisque les travailleurs russes du secteur public ou privatif arrivent à vivre en touchant leur salaire avec six mois de retard en moyenne ».

LE POUVOIR DES RÉSEAUX

Contrairement aux apparences, un certain ordre règne en Russie. Marie Mendras, chercheur au CNRS et au CERI, explique dans un article récent l'auto-organisation de la société russe. Les administrations - Etat, régions... - continuent à donner aux fonctionnaires un pouvoir « surdimensionné et souvent incontrôlé », qui leur permet de maintenir leur position stratégique dans un environnement mouvant. « Même les mafias, au sens de véritables organisations criminelles », n'ont pas jusqu'ici mis en danger le système bureaucratique hérité du brejnevisme. Mais elles ont appris à fuir, si bien que l'administration est devenue un vecteur de corruption ins-

titutionnelle. « Non seulement le fonctionnaire peut privilégier un acteur sur un autre, mais il peut surtout accélérer une procédure, ce qui est parfois crucial en affaires ».

La bureaucratie contribue à la formation d'une « économie de l'ombre ». Elle sanctionne la sous-déclaration des revenus et la sous-déclaration dans les paiements en nature ou les opérations de troc, accorde des réductions d'impôts directes aux contribuables... Bref, les apparatchiks façonnent un ordre souterrain qui ne peut être appelé désordre, même s'il s'agit de la mise en place d'une économie officielle.

Le pouvoir des réseaux et des services interpersonnels prospère comme à l'époque soviétique, favorisé par « l'interconnexion entre élites politiques et élites économiques. Sous Brejnev, un directeur de kolchoz pouvait occuper à un moment de sa carrière un poste d'apparatchik dans une institution de l'Etat ou du parti. La différence entre apparatchiks et responsables économiques n'était pas tranchée ». Tous servaient le parti et l'Etat, « et leur réseau personnel en particulier ».

Aujourd'hui, cette imbrication de l'administratif et de l'économique se fait vraisemblablement au profit des nouveaux barons de la finance et de l'industrie. Un « tycoon » comme Boris Bezouovski a bâti sa fortune sur Logovaz, une société de distribution de voitures, il a ensuite pris la tête d'Aeroflot, compagnie aérienne à la tête de laquelle il a placé le gendre d'Eltsine, le contrôle Sibneft, un groupe pétrolier, et possède en propre une chaîne de télévision et plusieurs titres de presse. Il est crédité d'un rôle majeur dans le litige de l'ancien premier mi-

nistre et le retour avorté de Tchernomyrdine.

Ces nouveaux « chefs d'entreprise » financent les campagnes électorales, font et défont les gouvernements. Ils sont aujourd'hui un obstacle au développement de la loi et au respect du droit.

DIRIGISME ET PAGAILLE

Les responsables du groupe communiste à la Douma ont déclaré qu'il fallait « défaire » l'économie, nationaliser les banques et les entreprises stratégiques, défendre « les monopoles naturels », c'est-à-dire le secteur pétrolier et gazier, contre les concurrences étrangères. Certains observateurs en ont conclu que l'économie soviétique était de retour. Cette éventualité est peu vraisemblable, car le démantèlement des outils d'intervention - comme le Plan - ne permet plus aucun contrôle digne de ce nom. La faible rentrée des impôts le prouve.

Il est vraisemblable que la nouvelle politique du gouvernement mélangera le dirigisme et la pagaille. La nécessité de se prémunir contre la fuite des capitaux obligera à un contrôle des changes. Pour empêcher les dépôts de bilan, qui traumatiseraient la population, l'Etat pourrait avoir recours à des nationalisations. Afin d'assurer le paiement des salaires des fonctionnaires et des retraités, la planche à billets s'est remise à fonctionner : le 31 août, les policiers et les militaires ont été payés avec des roubles tout neufs. Les mineurs suivront. L'hyperinflation pourrait en résulter, comme en 1992, où le rythme avait atteint 500 % à 600 % par an.

Alain Faujas et Yves Mamou

Bibliographie

- Le Dossier noir des mafias russes, de Hélène Blanc (Balzac-Lévy, 1998, 180 p., 85 F).
- Retour sur FURSS : économie, société, histoire, dirigé par Jacques Sapir (L'Harmattan, 1997, 253 p., 140 F).
- Le Chaos russe : désordres économiques, conflits politiques, décomposition militaire, de Jacques Sapir (La Découverte, 1996, 328 p., 150 F).
- La Crise des paiements en Russie, expression d'un consensus social ?, d'Yves Zlotowski (« Les Etudes du CERI », n° 43, août 1998).
- Europe centrale et orientale, Communautés des Etats indépendants en 1997 : acquis et disparités économiques (« Le Courrier des pays de l'Est », n° 421, août 1997, La Documentation française, 178 p., 150 F).
- Les Economies d'Europe de l'Est : Europe centrale, Europe orientale, Russie depuis 1989, de Dominique Redor (Seni, 1997, 94 p., 36 F).
- La Russie aujourd'hui, de Claude Cabanne, Vera Sidlova et Elena Tchistakova (Sirey, 1996, 158 p., 96 F).
- Monnaie et finances dans la tradition en Russie : un dialogue franco-russe, de Victor V. Ivaner, Jacques Sapir (L'Harmattan, Maison des sciences de l'homme, 1996, 304 p., 170 F).
- Un Etat pour la Russie, dirigé par Marie Mendras (Complexe, 1993, 160 p., 59 F).

Gérard Wild, chercheur au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii)

« Ce qui a été réalisé en Russie exclut tout retour en arrière »

« La Russie est en décomposition économique et politique. Quelles différences voyez-vous entre la crise russe et la crise asiatique ?

— Au premier abord, il y a des ressemblances : dans les deux cas, on a affaire à des systèmes où l'intermédiation financière est fragile et fonctionne de manière peu transparente. Mais il y a aussi d'importantes différences. Les pays d'Asie du Sud-Est sont beaucoup plus intégrés dans l'économie mondiale : les capitaux impliqués, les enjeux financiers y étaient nettement plus importants.

— Ensuite, la santé économique des pays d'Asie repose en grande partie sur leur capacité à exporter des produits manufacturés, de sorte que la dévaluation améliore leur compétitivité. La Russie est un pays essentiellement producteur de matières premières, assez peu impliqués dans le marché international, et donc la dévaluation n'a qu'un impact très faible sur sa capacité exportatrice réelle.

— Mais la différence fondamentale tient au fait que la Russie effectue une transformation radicale, d'une autre nature que celle qu'a pu faire par exemple l'Indonésie, et beaucoup plus compliquée. Dans les pays d'Asie, l'allocation des ressources résultait déjà du fonctionnement des marchés, de l'ouverture internationale.

— En Russie, il s'agit de mettre en place non seulement des marchés, des prix libres, une monnaie, des institutions, des banques, des

entreprises privées, mais aussi de modifier le regard que porte la société sur le fonctionnement même de l'économie.

— Quelle est la réalité de l'ampleur de la crise financière, sur-tout bancaire ?

— Il existe 1 500 banques. Beaucoup sont en danger. On assiste en Russie à une crise de maturation économique et sociale. Le système d'intermédiation financière se met en place dans des conditions extrêmement difficiles. Il doit affiner son organisation, améliorer la compétence de ceux qui s'en occupent, clarifier ses rapports avec le système productif et le système politique.

— Même sans la crise asiatique, il était prévisible que, dans ce pays en transition vers le marché, il y ait des secousses. Ce sont des moments à la fois négatifs et positifs de la construction d'un système d'allocation de ressources par le marché. On l'a vu en Pologne, on l'a vu dans tous les pays en transition vers le marché. Le risque, avec cette crise aggravée par le contexte international, c'est qu'elle remette en cause l'idée même de la transformation.

— Quel est selon vous le maillon le plus faible : le système financier, le Kremlin, la société ?

— C'est la société, et sa capacité à maîtriser une construction nécessairement chaotique. Mais il y a aussi un apprentissage très spécifique à la Russie, qui est celui de la relation entre le centre et la périphérie. Dans ce pays gigantesque,

multinational, l'une des constructions essentielles dans le champ politique et économique est celle du fédéralisme.

— Pensez-vous que des réformes ont réellement été conduites dans le pays ?

— Je crois que c'est une erreur de dire que rien n'a été fait. Les dirigeants russes ont fait des choses décisives - la libération des prix en 1992, la convertibilité du rouble - dans un cadre qui est resté démocratique.

Souvenez-vous, fin 1991, il y avait 1 % d'inflation par jour, d'innombrables monnaies cherchaient à se créer dans l'ex-empire soviétique, il y avait vingt Yougoslavies possibles. Ne disons pas que l'aide du Fonds monétaire international (FMI) et des Occidentaux a été à fonds perdus. Ce pays a appris énormément de choses de 1992 à aujourd'hui.

— Bien sûr, il y a eu des exclus et des perdants dans cette transformation. Mais quand les gens ont été consultés, en 1996, ils ont voté pour l'homme qui avait provoqué le choc, c'est à dire pour Eltsine.

— Quelle issue politique entre-voyez-vous à la crise ?

— Je sais que je suis un peu isolé dans cette analyse mais, pour moi, la réaction négative à la nomination de Tchernomyrdine est révélatrice d'une certaine maturité. La réaction des Russes a été : « Si je continue de retirer mon argent, c'est que j'ai compris qu'à terme l'alliance avec les communistes n'est pas bonne pour moi, car elle

est facteur de désordre économique et social. » La dissolution de la Douma serait sans doute une solution très risquée, mais meilleure que la démission d'Eltsine. Même si les gens votent pour les communistes.

— Peut-être ont-ils besoin de cet apprentissage, comme c'est arrivé en Bulgarie. Après, il n'y aura qu'à attendre la prochaine crise, l'hyperinflation et les nouvelles réactions. La transition, c'est un processus d'apprentissage social.

— Est-ce que vous excluez un schéma sanglant, des révoltes ?

— Oui, je pense pour l'instant. Mais si on a un gouvernement Tchernomyrdine-communiste, une politique qui conduit à émettre de la monnaie, on va retrouver la situation de la fin de Gorbachev, ce qu'il faudrait éviter. L'autre hypothèse, et j'espère que ça va être la bonne, c'est celle où M. Tchernomyrdine comprend que la société ne veut pas de son alliance avec les communistes et de la politique d'émission monétaire et de contrôle direct qu'il propose. Avant atteint d'une certaine façon le plancher du rouble, on mettrait en place une politique de réforme plus radicale encore que celle que proposait M. Kirilenko.

La solution pourrait être de créer un conseil monétaire interdisant toute émission monétaire qui ne soit pas couverte par une réserve en dollars ou en marks. Le discours de M. Tchernomyrdine, vendredi 4 septembre devant la

Chambre haute du Parlement russe va dans ce sens. Le problème est qu'il faut des réserves, or il ne reste plus grand-chose à la Russie. Les Bulgares ont eu besoin de deux ou trois milliards de dollars, les Russes auraient besoin de vingt ou trente. Mais sur les vingt-deux milliards de dollars promis par l'Occident, il en reste dix-huit à dépenser ; on pourra déjà utiliser ceux-là. La question est de faire passer ça devant un Parlement anti-FMI d'où l'idée de dissoudre.

— La Russie a-t-elle vraiment sa place au sein du G 7 ?

— Si vous ne mettez pas la Russie, vous allez avoir un G 2, il y aura les Etats-Unis et l'Europe. Les critères de constitution du G 7 ne sont économiques qu'en apparence. En réalité, ils sont également politiques. La Russie étant la puissance nucléaire que l'on sait, mieux vaut l'avoir dedans que dehors.

— Cela signifie que la communauté internationale doit continuer à aider la Russie ?

— Oui, c'est inévitable. Si l'on se dirige vers un accrochage direct sur une monnaie occidentale, ce qui politiquement est dur à faire passer, mieux vaut que ce soit le dollar que l'euro. Pour les Russes, les Européens sont des petits, tandis qu'ils ont une espèce de fascination-répulsion pour les Etats-Unis qui pourrait mieux faire passer un accrochage au dollar.

— Certains reprochent au FMI, depuis 1993, de n'avoir fait qu'injecter de l'argent...

— Bien sûr, on peut lui faire quelques reproches. Mais le FMI a quand même imposé la norme du respect de la conditionnalité. Sans conditionnalité, les prix ne se seraient pas stabilisés, on n'aurait pas eu l'arrêt de la chute de la croissance. Certains disent : « Il aurait fallu que le FMI, la Banque mondiale prennent en charge certains investissements concrets dans l'économie, dans l'industrie alimentaire ou le textile, fabriquent un TGV Moscou-Saint-Petersbourg... »

Mais tant que vous n'avez pas identifié les bonnes entreprises et les mauvaises, les bonnes régions et les mauvaises, comment voulez-vous intervenir plus intelligemment que les Russes eux-mêmes ?

— La logique consiste à avoir un cadre, à l'intérieur duquel vous laissez les agents économiques trouver les solutions. Si la société russe s'est familiarisée avec le marché, c'est parce qu'il y a eu le FMI et sa conditionnalité, la Banque mondiale et les multiples programmes de coopération, notamment européens.

— Il y a certes de quoi être inquiet, mais ne rêvons pas : la construction d'un nouveau système est un processus lent, d'autant plus lent que le pays est grand, que la société a soixante-dix ans de communisme derrière elle, et que la Russie est une grande puissance. Mais ce qui a déjà été réalisé, exclu, à mon avis, tout retour en arrière.

Propos recueillis par Serge Marti

ANNÉES EST-DE : UNE LO

MISSIONS l'echec d'un...
venait seulement sur

MOSCOU LES M...
D

relabrée

هكذا من الجاهل

Les années Eltsine : une longue transition chaotique

- 1990
 - Mai : élection de Boris Eltsine à la tête du Parlement russe.
 - Juillet : le Parlement entérine la loi sur la propriété du citoyen et légalise la propriété privée.
- 1991
 - Juin : dissolution du Comecon, le marché commun des pays ex-communistes.
 - Juin : élection de Boris Eltsine à la présidence de la Fédération de Russie.
 - Décembre : démission de Mikhaïl Gorbatchev, dissolution de l'Union soviétique et fondation

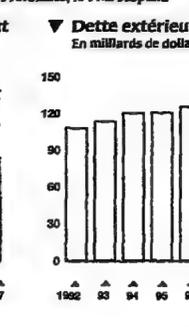
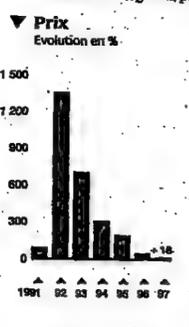
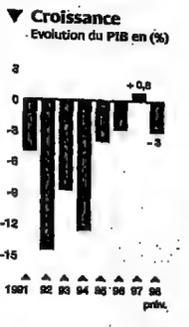
- de la Communauté des Etats indépendants (CEI).
- 1992
 - Janvier à août : lancement, à l'initiative du premier ministre, Egor Gaidar, de réformes économiques radicales (libéralisation des prix, réduction des subventions, ouverture des frontières, convertibilité du rouble, privatisation...).
 - Décembre : mise à l'écart d'Egor Gaidar au profit de Viktor Tchernomyrdine.
- 1993
 - Avril : Boris Eltsine remporte le référendum organisé par ses soins

- pour pallier le conflit qui l'oppose au Soviet suprême.
- Septembre : dissolution du Parlement et convocation d'élections législatives anticipées ; retour d'Egor Gaidar au poste de vice-premier ministre.
- Décembre : premières élections multipartites et adoption d'une nouvelle Constitution renforçant le pouvoir présidentiel.
- 1994
 - Janvier : démission d'Egor Gaidar et de Boris Fiodarov (des réformateurs) du gouvernement de Viktor Tchernomyrdine.

- Juin : rééchelonnement de la dette russe.
- Décembre : début de la guerre de Tchétchénie.
- 1995
 - Mars : début d'émission des GKO, des bons du Trésor visant à financer la dette intérieure.
 - Novembre : le FMI accorde un prêt de 6,3 milliards de dollars.
 - Décembre : Guennadi Ziouganov arrive en tête des élections législatives et les communistes deviennent le premier parti à la Douma.

- 1996
 - Janvier : éviction du libéral Anatoli Tchoubals.
 - Février : le FMI prête 10,2 milliards de dollars.
 - Juillet : Boris Eltsine est réélu pour quatre ans à la présidence.
 - 1997
 - Mars : Boris Eltsine, sorti de convalescence, reconduit le gouvernement Tchernomyrdine, nomme Anatoli Tchoubals aux privatisations, et fait entrer au gouvernement Boris Nemtsov, un autre réformateur.
 - Novembre : inquiet de la lenteur des réformes, le FMI suspend

- le versement d'une tranche de prêt de 700 millions de dollars.
- 1998
 - Mars : Boris Eltsine congédie Viktor Tchernomyrdine et nomme au poste de premier ministre le jeune Sergueï Kirienko.
 - Juillet : le FMI accorde un prêt historique de 22,6 milliards de dollars à la Russie.
 - 17 août : le gouvernement Kirienko dévalue le rouble, entraînant une crise financière.
 - 24 août : Boris Eltsine se sépare de Sergueï Kirienko et rappelle Viktor Tchernomyrdine à la tête du gouvernement.



Evgueni Iassine, ministre de l'économie sortant

« Nous subissons l'échec d'une politique de réforme qui s'appuyait seulement sur Boris Eltsine sans se soucier du Parlement »

MOSCOU
de notre correspondante

L'économiste et académicien Evgueni Iassine (64 ans) était l'une des personnes chargées par Mikhaïl Gorbatchev de réfléchir à la transition vers l'économie libérale. Par la suite, il a été l'instigateur du « programme à moyen terme » du gouvernement russe présenté par Boris Eltsine au sommet du G7 à Munich, en 1992. Nommé par le dernier ministre de l'économie, il a participé à toutes les tentatives de réformes esquissées dans le pays. Par un oukase signé fin juillet, Boris Eltsine l'a relevé de ses fonctions, tout en le priant de rester sur son lieu de travail jusqu'à la fin de l'année. C'est de là qu'il a répondu aux questions du Monde.

« Comment interprétez-vous la crise actuelle ? Est-ce la défaite totale des libéraux ?

« Je ne le pense pas. Certes, il s'agit d'un grave échec dans une immense bataille. Mais ce n'est pas une catastrophe aux yeux de l'histoire. Aucun réformateur n'a encore bien fini en Russie. Pour ceux qui sont concernés aujourd'hui, c'est pareil. Il était clair que l'euphorie réformatrice du début des années 90 ne pouvait pas durer. L'immensité de l'espace, la distorsion sans pareille de l'économie soviétique et l'obstruction des députés rendaient impossible ici les succès enregistrés dans les petits pays en transition.

« Nous avons lancé trois tentatives successives de stabilisation financière. Celle de 1992, puis de 1993-1994, qui ont échoué. Celle de 1995-1996 avait apparemment réussi, avec une inflation réduite à 11 % par an. Mais on n'a pas su prendre alors les mesures rigoureuses qui s'imposaient pour remplacer les rentrées que procurait l'inflation, par un assainissement du budget.

« Réduire les dépenses est une entreprise difficile en année électorale. Réformer le système fiscal, c'est long. On s'est alors jetés sur des méthodes « non inflationnistes ». En pensant que, ultérieurement, c'est la dette elle-même qui nous obligerait à resserrer les vis. A ce moment-là, les investisseurs affaiblis, on ne ressentait pas le danger. Mais après la réflexion de Boris Eltsine, il y a eu sa maladie. En son absence, personne ne décidait de rien. Et Viktor Tchernomyrdine n'est pas très porté à la rigueur.

« Quelles sont les raisons qui ont entraîné l'échec de l'expérience Kirienko, dont le programme a été rédigé avec votre concours ?

« On a franchi les limites sur la dette. Fin 1997, on pouvait encore s'en sortir, mais il y a eu l'Asie, le

pétrole... Je pense malgré tout que le renvoi de Tchernomyrdine en mars était une grave erreur. Le programme Kirienko ne pouvait réussir qu'avec un Parlement coopératif.

« Et les marchandages de l'été avec le FMI ont été trop longs. Le FMI, qui n'aurait pas dû, une fois qu'il avait décidé d'ouvrir sa ligne de crédit de 22 milliards, réduire légèrement, comme il l'a fait, la première tranche versée, pour bien montrer qu'il restait sur ses gardes. Les investisseurs ont compris ce signal négativement, alors que tout le but de l'opération était de les rassurer.

« Est-ce l'application de la théorie qui veut que le pouvoir, dans un grand pays stratégique comme la Russie, a le droit d'être irresponsable ?

« Non, c'est l'échec d'une politique de réforme qui s'appuyait seulement sur Boris Eltsine, sans se soucier du Parlement. Les réformateurs espéraient qu'une base sociale naîtrait toute seule. Mais le temps leur a manqué. Il était hélas contradictoire, dans un pays comme la Russie, de lutter en même temps pour la démocratie et pour l'économie de marché. On

a marché pour la défense de nos principes démocratiques une fois, en octobre 1993, avec nos chars contre le Parlement. On ne peut pas le faire deux fois. Si, chaque fois, vous montrez à la population que, au nom de l'avenir, on peut violer les règles du jeu, il n'y aura jamais rien de solide.

« Le FMI n'aurait pas dû, une fois qu'il avait décidé d'ouvrir sa ligne de crédit de 22 milliards de dollars, réduire légèrement, comme il l'a fait, la première tranche versée, pour bien montrer qu'il restait sur ses gardes. Les investisseurs ont compris ce signal négativement, alors que tout le but de l'opération était de les rassurer »

« On entend pourtant des rumeurs selon lesquelles des chars sont à nouveau mobilisés autour de Moscou ?

« Non, c'est justement ce qui n'arrivera pas. Il faut vivre et s'ap-

puyer sur la base sociale existante, conservatrice. Nous n'avons qu'une issue : s'appuyer sur la majorité parlementaire, non libérale, appelée à symboliser l'union nationale. On élira un nouveau Parlement, un nouveau président, et on souffrira encore plus. Le rouble va tomber, l'inflation monter, l'émiss-

ion monétaire, qui a, de fait, déjà commencé, est inévitable. Ce serait bien de limiter l'inflation à 30 % ou 40 % par an, comme en Pologne. Moins, c'est impossible. On ne peut plus serrer trop les vis :

les gens et les entreprises n'ont plus les réserves dont ils disposaient encore en 1995. Mais il faudra bien relancer une quatrième tentative de stabilisation monétaire. Seulement, cela peut prendre encore trois ou quatre ans.

« L'économiste Ilarionov, qui affirme que la crise russe provient d'un manque de vrai libéralisme et non de ses excès, veut que le FMI cesse toute aide à la Russie, car elle ne fait que corrompre ses dirigeants, dispensés ainsi de mener une politique de rigueur. Qu'en pensez-vous ?

« M. Ilarionov a souvent de très bonnes idées, mais parfois il se trompe. Il y a le souhaitable et le possible. Je pense que la Russie doit continuer à payer sa dette extérieure. Pour cela, elle doit créer des sources de revenus, car elle a peut-être perdu, en faisant défaut, tout accès aux crédits extérieurs autres que ceux de la Banque mondiale et du FMI. La situation ici va être critique et je crains beaucoup que, sans aide étrangère, la Russie ne se relève pas.

« A l'automne 1996, la presse avait publié une lettre confidentielle que vous adressiez à

M. Tchernomyrdine, le mettant en garde contre la poursuite d'une politique uniquement monétariste, sacrifiant toute aide à l'investissement.

« Oui, cette lettre fut volée dans son bureau, le texte publié est exact. Le problème était que l'argent budgétaire manquait toujours pour le système d'encouragement aux investissements que nous avions préparé, avec des crédits pratiquement sans intérêt couvrant une petite partie du coût de projets rentables, choisis sur concours. C'est vrai, il fallait sans doute s'arrêter alors, réduire les emprunts, casser la progression de la dette. Mais il est facile de juger après coup.

« Il fallait sans doute aussi faire la dévaluation du rouble avant le 17 août, mais les conséquences en sont si terribles qu'on a eu peut-être raison de la retarder tant qu'existait le moindre espoir de l'éviter. Il fallait également élargir le corridor de fluctuation du rouble dès le début, passer à un cours flottant. Il fallait faire tant de choses...

Propos recueillis par Sophie Shihab

A Moscou, les magasins reprennent des allures soviétiques

MOSCOU
Correspondance

Depuis une semaine, la boulangerie-confiserie du numéro 8 de l'avenue Koutousov a retrouvé des allures de magasin soviétique. Des boîtes de chocolats russes, modèles et tailles différents, ont été joliment empilées les unes sur les autres, occupant un pan entier de mur. La petite vitrine, à gauche et extrait dans le magasin, offre un choix de bonbons et de paquets de gâteaux, dont certains ne sont plus en vente. « Ce sont les dernières marchandises que nous avons, explique un vendeur. Nos stocks sont épuisés et nos fournisseurs refusent de nous approvisionner, espérant que le rouble remonte un peu. »

ÉTAGERES VIDES

Devant elle, le présentoir en plastique qui, il y a encore une semaine, était rempli d'amandes et de fruits secs est vide. Sur l'étagère sont exposés les six derniers paquets de flocons d'avoine. En cette fin de matinée, le magasin est désert. « Nous n'avons pas encore augmenté nos prix. Pour l'instant nous écouons nos vieilles réserves de produits russes. Mais les gens ont déjà acheté ce qui valait

▼ Au lendemain de la dévaluation, les clients se sont rués sur certains produits pour les stocker. Depuis, la hausse des prix les fait fuir

la peine d'être stocké. Nous attendons que ça s'arrange... », explique nonchalamment la caissière, qui se demande si, à ce rythme, elle aura encore du travail dans un mois.

Sur le trottoir d'en face, dans un petit kiosque en préfabriqué ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le contraste est saisissant. Les vitrines regorgent toujours de produits alimentaires. Importés essentiellement. Un Russe, représentant de commerce de « Mars », rempli avec la vendeuse en chef les derniers formulaires, avant d'aller chercher dans son camion la livraison de la semaine : confiseries et glaces.

La crise a-t-elle changé quelque chose ? « On continue à livrer autant qu'avant, mais la question est

de savoir si, après la hausse des prix, toutes ces marchandises vont être vendues. » A en juger par l'air ébahi d'une cliente qui balade au regard l'étagère des vins et spiritueux, la pilule sera difficile à avaler. En l'espace d'une semaine, une bouteille de Martini est passée de 75 à 140 roubles (!) ; tous les alcools importés ont augmenté en moyenne de 80 % à 100 %.

Les rares produits russes proposés - lait, beurre, fromage - n'ont pas non plus échappé à cette valse des étiquettes : ils sont de 15 % à 30 % plus chers. « Pour le moment, les gens ont du mal à s'habituer à ces prix... Certains entrent et ressortent immédiatement en nous lançant des regards noirs. Mais ne croyez pas que nous fassions des profits sur leurs dos. Tout est devenu plus cher. Pour nous aussi », plaide un jeune vendeur.

A quelques rues de là, un grand magasin de bricolage-meubles-vaisselle a, lui aussi, révisé ses prix. A l'exception de ceux des rayons qui proposent des produits russes, dont les vieux stocks continuent d'être écoués.

Au rayon vaisselle, la directrice d'une école privée est venue acheter trois piles d'assiettes pour « ses élèves ». Elle se défend de faire des réserves avant que les

prix n'augmentent : « Non, j'avais tout simplement besoin de renouveler mon stock d'assiettes pour la cantine. Le temps où tout le monde, à la moindre alerte, se précipitait pour acheter, est terminé. Les Russes ont maintenant une autre mentalité », explique-t-elle.

Une vendeuse affirme néanmoins le contraire, racontant qu'au lendemain de l'annonce de la dévaluation, le magasin avait été pris d'assaut par une foule de gens paniqués, décidés à « placer » leurs roubles dans les articles en porcelaine les plus chers. « C'est devenu plus calme. Mais, regardez, tout ce qui est de bonne qualité a été dévalué... »

A l'entrée du magasin, une femme fait la démonstration de « l'accessoire qui donne un second souffle aux aspirateurs » : une brosse miracle made in France. « Dépêchez-vous d'acheter pour 199 roubles [170 francs], la semaine prochaine ça coûtera au moins 220 ! », lance-t-elle à deux femmes qui hésitent.

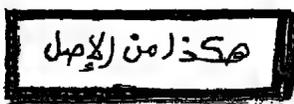
LUSTRES CLINQUANTS

Pour les autres articles importés (soit 80 % des produits vendus dans le magasin), il est déjà trop tard. Ainsi, la hausse des prix a assommé les amateurs - nombreux en Russie - de lustres clinquants

et autres lampes rococo et dorées, importées d'Italie. L'air éteint, le chef de rayon fait des mots croisés en attendant le client. « Nous avons dû corriger tous nos prix la semaine dernière. En prenant comme référence le dollar à 20,5 roubles [contre 6,15 roubles avant la dévaluation]. La situation est totalement floue. Nos fournisseurs ne savent plus quoi faire. Rester sur le marché russe, alors que l'on parle déjà de nationalisations ? Se retirer avant qu'il ne soit trop tard ? Mais le pire c'est que, aujourd'hui, avec la menace d'une paralysie totale du système bancaire russe, nous ne pouvons plus leur donner l'assurance que s'ils continuent à nous livrer des marchandises, ils toucheront leur argent... »

Bref, les lustres, qui aujourd'hui coûtent en moyenne 4 000 roubles (2 000 francs), risquent de continuer à se balancer longtemps encore au-dessus de sa tête, alors que les coffres-forts du rayon d'en face n'attirent plus que les curieux. Comme cette retraitée à lunettes qui prend un air offusqué quand on lui demande si elle a l'intention d'en acheter un : « Ah ! la mauvaise blague. Vous voulez peut-être que j'y mette ma retraite ? »

Agathe Duparc



Crise systémique ou redistribution de la croissance mondiale ?

par Dominique Vallet

Quelle que soit l'issue de la crise du Japon et des pays émergents ainsi que du drame russe, la croissance et les équilibres monétaires et financiers des grandes zones économiques mondiales resteront durablement perturbés.

L'effondrement du baht, le 2 juillet 1997, a fait basculer l'Asie du miracle à la crise. Qu'ils souffrent des mêmes maux que la Thaïlande (Malaisie, Indonésie, Philippines, Corée) ou que leur gestion soit plus sage (Singapour, Hongkong, Taïwan), tous les pays de la zone ont été touchés : les devises et les Bourses ont reculé en six mois de 30% (indice synthétique pour neuf pays, Chine comprise), avant de se redresser entre janvier et mars.

Après la crise indonésienne qui, en avril-mai, a cassé les anticipations d'une normalisation progressive, la crise du yen est venue aggraver les inquiétudes en juin. La plausibilité d'une crise systémique, où s'enchaîneraient des dévaluations compétitives, a finalement suscité une réaction salutaire : sévère mise en garde de la Chine, qui ne pouvait rester indifférente à ce risque majeur, et intervention concertée des Etats-Unis et du Japon pour enrayer la chute du yen.

La partie n'est pas jouée : les résistances naturelles à l'austérité obligée vont rendre le redressement difficile partout, et les interrogations subsistent sur l'engagement du nouveau gouvernement japonais dans l'assainissement bancaire et les réductions d'impôts. Si les monnaies des pays émergents d'Asie résistent (l'indice synthétique oscille autour de 75, sur une base 100 en juin 1997), le yen reste fragile. Quant aux Bourses, leur repli rapide depuis juillet fait que leur cours n'est plus qu'à la moitié de leur valeur d'avant la crise : pour un Américain ou un Français, le prix d'une acquisition en Bourse dans l'Asie émergente a été divisé par près de trois en un an !

Les perspectives russes sont d'autant plus alarmantes que l'on ne voit pas comment la situation politique peut déboucher sur un gouvernement assez solide pour gérer le pays (en commençant par lever des impôts) en respectant les conditions attachées à l'aide internationale. L'effondrement du rouble, aujourd'hui de facto inconvertible, et celui de la Bourse (les cours ont été divisés par six en un an) ne sont que l'expression d'une profonde défiance qui rend le pays ingérable. A considérer seulement le poids économique de ce pays (voisin de celui de la Corée du Sud), l'effondrement russe pourrait être qualifié d'événement mineur à l'échelle mondiale. Mais la Russie a le statut d'un ex-grand et demeure une puissance nucléaire.

Les Bourses occidentales qui, au premier semestre, avaient vu leurs cours (parfois déjà irrémédiablement) dopés par le reflux des capitaux vers les places sûres - le « flight to quality » - ne s'y sont pas trompées : le décrochage brutal du dernier lundi noir, même s'il a été partiellement corrigé le lendemain, a conduit à une chute qui atteint désormais 15% à 20% depuis les points hauts atteints à la mi-juillet.

La contagion s'étend non seulement aux pays émergents d'Amérique latine, où les situations économique et politique demeurent fragiles, mais aussi aux pays d'Europe de l'Est ; le peso mexicain a perdu plus de 10% depuis le 1^{er} août, la couronne tchèque plus de 6%. Elle atteint les producteurs de pétrole (Venezuela), et même les pays industriels (Australie, Nou-

velle-Zélande, Canada) les plus directement touchés par la baisse de la demande asiatique et le recul des prix des produits de base. Rien d'étonnant, dans ces conditions, si certains augures évoquent une récession mondiale. Ce point de vue est extrême et une issue plus probable nous paraît être un ralentissement et une redistribution de la croissance mondiale.

Comme on ne peut espérer qu'une consolidation progressive des pays en crise (30% du PIB mondial), leur demande intérieure et leurs importations, après l'effondrement récent, ne reprendront que lentement. L'Asie émergente, en particulier, ne redeviendra pas un moteur pour la croissance mondiale avant quelques années.

Si la chute des exportations de l'Occident vers l'Asie (plus de 30% depuis la mi-1997) était enrayée, la réduction de la croissance serait atténuée, par rapport aux derniers trimestres, dans les pays développés. Mais les Etats-Unis et l'Europe ne pourront plus compter que sur leur dynamique propre pour nourrir leur expansion. Encore faut-il souligner que la compétitivité asiatique renforcée augmentera la part de la demande intérieure occidentale satisfaite par les importations. La détérioration des balances commerciales Etats-Unis-Asie et Europe-Asie, même si elle est aujourd'hui amplifiée par un différentiel de croissance très élevé, exprime déjà cette nouvelle donne concurrentielle.

La crise des pays émergents devrait avoir des effets différenciés sur les pays occidentaux : ralentissement sensible aux Etats-Unis, moindre en Europe continentale, qui pourrait se retrouver en position de leader de la croissance mondiale

Les prix des matières premières et du pétrole ont subi le contrecoup de la crise, le recul sur un an atteignant, par exemple, 25% pour le cuivre, 20% pour l'aluminium et 32% pour le pétrole. La demande atone (croissance mondiale réduite et moindre consommation de la zone asiatique, très forte importatrice de produits de base) exerce un rebond à court terme, et les anticipations d'inflation doivent être revues à la baisse.

Aux Etats-Unis (21% du PIB mondial), la décélération de l'activité sera plus brutale que prévu. Les difficultés du Mexique et du Canada (32% des exportations américaines vont vers ses partenaires de l'Alena), le ralentissement probable de l'Amérique latine (9% des exportations) s'ajoutent à la crise asiatique pour limiter les débouchés à l'exportation et creuser le déficit commercial américain. La Chine, le Japon et les pays émergents d'Asie absorbent 27% de leurs exportations, plus que l'Europe (22%). Les perspectives de stagnation, voire de

recul, des profits devraient peser sur l'investissement productif. La vigueur de la demande des ménages (consommation et achat de logements) pourrait enfin être tempérée par l'inversion du climat boursier : l'effet de richesse est vraisemblablement beaucoup plus fort aux Etats-Unis qu'en Europe continentale.

En outre, l'inflation américaine, modérée jusqu'ici par le dollar fort, puis par le recul du prix des matières premières, devrait à terme s'aligner sur la dérive des coûts salariaux unitaires (un peu plus de 3%).

Même si elle s'appuie d'ores et déjà sur une monnaie crédible, l'Europe - hors Royaume-Uni, dont le cycle est spécifique - ne pourra, comme les Etats-Unis, compter que sur le dynamisme de sa demande intérieure pour alimenter sa croissance. Cela dit, sa capacité de résistance semble meilleure que celle des Etats-Unis : le chômage encore très élevé (11,9%) dans l'Euroland y limite la dérive salariale, alors que les créations d'emplois soutiennent la demande des ménages. L'investissement, longtemps atone, est en outre en accélération rapide.

Certes, la récession asiatique, l'effondrement de la Russie (important en particulier pour l'Allemagne), le freinage de l'Amérique latine (touchant d'abord l'Espagne) et le ralentissement américain freineront la croissance des exportations ; certes, le choc boursier à Wall Street a eu pour effet immédiat un décrochage à Paris ou à Francfort. Mais les perspectives de profit, actuellement beaucoup plus favorables sur le Vieux Continent, pourraient y faciliter un redressement ultérieur, d'autant que la surveillance boursière était plus prononcée à New York qu'en Europe continentale.

Au total, la crise des pays émergents devrait avoir des effets différenciés sur les pays occidentaux : ralentissement sensible aux Etats-Unis, moindre en Europe continentale, qui pourrait se retrouver en position de leader de la croissance mondiale.

Bien plus, si les inflexions devenaient plus menaçantes, des réactions budgétaires (aux Etats-Unis uniquement, par exemple via un allègement des impôts) et monétaires sont envisageables. Dans le noyau dur de l'euro, les taux directeurs ont été relevés à 3,5% à l'automne dernier, sur l'anticipation d'une reprise vigoureuse et d'un retour de l'inflation vers un rythme voisin de 2% fin 1998 : avec un glissement des prix inférieur à 1% en Allemagne et en France, on est loin du seuil de tolérance des banquiers centraux. Ceux-ci pourraient (devraient-ils ?) reconnaître le changement de climat et rétablir une hiérarchie plus normale des taux, en s'inspirant de la baisse des taux à long terme, accentuée depuis mai.

A moyen terme, l'Europe continentale, malgré la compétitivité renforcée de ses concurrents, devrait bénéficier d'un environnement international plus porteur. Ainsi les premières années de l'Euroland vont être celle d'un double test : capacité du Vieux Continent à générer une croissance autonome, tout d'abord, puis à résister à une concurrence internationale accrue, ensuite. Même si on garde une confiance raisonnable sur les perspectives d'une croissance européenne soutenue, on est bien loin du rêve de « l'enfance dorée de l'euro ».

Dominique Vallet est directeur des études et de la stratégie de Natexis.

LIVRES

La présence de Hayek

par Philippe Arnaud

HAYEK ET L'ECOLE AUTRICHIENNE de Stéphane Longuet, Nathan, 192 p., 69 F.

Au moment où Hayek est publié en Chine populaire, alors que des conférences lui sont consacrées à l'université de Pékin, il peut être intéressant de se replonger dans la pensée de celui dont on dit que les thèses hostiles à l'Etat-providence inspirèrent Margaret Thatcher. Avec Hayek, étiqueté ultra-libéral, voire réactionnaire, « le risque est de s'en tenir à une adhésion ou un rejet a priori », prévient Stéphane Longuet, maître de conférences à l'université de Valenciennes.

De fait, rien ne justifie l'un ou l'autre. Certes Hayek s'est trompé, comme beaucoup. Il a d'ailleurs reconnu ses erreurs, sur le keynésianisme en particulier. Mais il a aussi vu clair avant la plupart. Sa vie, son œuvre, et ses amitiés en témoignent. Cet essai précis, pédagogique, nous propose de mieux le connaître.

Friedrich August von Hayek est né à Vienne, le 8 mai 1889. Diplômé de droit et de sciences politiques, il enseigne à l'université de Vienne dès 1929. En 1931, il s'exile en Angleterre où il devient professeur à la London School of Economics. Il acquiert la nationalité britannique au moment de l'Anschluss. En Angleterre, il fait la connaissance de Keynes. Il deviendra son ami tout en combattant ses idées, nous dit son biographe.

Le terme d'école autrichienne recouvre au moins trois générations d'économistes autrichiens, dont Menger et Mises, parties prenantes du courant marginaliste, né dans les années 1870. Hayek appartient à la troisième génération. Mais il est le plus connu de tous, ne serait-ce que parce qu'il a reçu, en 1974, le prix Nobel d'économie.

Pour Hayek, « l'inflation est le mal économique absolu », écrit Stéphane Longuet. La thèse fondamentale de Hayek est qu'une politique monétaire expansionniste peut donner l'illusion d'un redressement de l'activité, mais à terme se traduit par des distorsions de la structure des prix, des dysfonctionnements de l'économie, et in fine un chômage massif. Sa théorie du « cycle des affaires » tente d'expliquer les crises par l'insuffisance d'épargne.

Hayek est un « homme homme », avec ce que cela peut comporter de lucidité, et parfois de frilosité. Lucide, Hayek l'est sûrement dans son analyse du totalitarisme, avant Hannah Arendt. Dans *La Route de la servitude*, paru en 1944, son ouvrage le plus polémique et le plus connu, Hayek se livre à une attaque en règle du socialisme. Pour lui, ce dernier ne peut conduire qu'à la suppression des libertés. Mais frileux, Hayek l'est aussi vis-à-vis des politiques keynésiennes expansionnistes, dont il reconnaît après coup qu'il ne pensait pas qu'elles auraient marché « aussi longtemps ».

En 1946, Hayek fait venir à Londres le philosophe autrichien Karl Popper, exilé en Nouvelle-Zélande. Dans ses mémoires, Popper remercie Hayek de lui avoir deux fois « sauvé la vie ». Il faut dire qu'ils ont alors deux adversaires communs : l'hitlérisme et le stalinisme.

Popper règle son compte au premier dans *Misère de l'historicisme*, que publie en 1946 *Economica*, dont Hayek est rédacteur en chef. Hayek s'occupe, lui, du scientisme dans *Scientisme et sciences sociales : essai sur le mauvais usage de la raison* (traduit de Pangloss par Raymond Barre, Plon, 1986). Le scientisme, c'est « l'imitation servile de la méthode et du langage des sciences », écrit Hayek. « L'application des méthodes des sciences exactes aux sciences sociales en fait des disciplines objectivistes qui ne prennent pas en compte la diversité des interprétations individuelles et la subjectivité des faits sociaux. »

Si Hayek dénonce, à la fin des années 1940, le socialisme planificateur, c'est parce qu'il n'est rien d'autre que « l'application des principes de la mécanique à l'ensemble de la société ». On comprend mieux, en lisant l'ouvrage de Stéphane Longuet, la raison de sa défense contre vents et marées de l'économie de marché, qui le fait apparaître comme le « défenseur attardé » d'un capitalisme libéral très contesté dans le contexte interventionniste de l'après-guerre. D'ailleurs, en 1947, au début de la guerre froide, il crée la très conservatrice Société du Mont Pèlerin, chargée de combattre l'influence du socialisme et de l'interventionnisme.

Pour Hayek, l'économie n'est pas un système fermé, où un planificateur pourrait calculer, puis imposer aux agents économiques une allocation des ressources jugée optimale. Elle est un système ouvert. De nouveaux besoins s'y créent sans cesse. Seul le marché, qui est une procédure de découverte à lui tout seul, permet une allocation optimale. Cette défense et illustration d'une « société ouverte », où la volonté individuelle peut s'épanouir, se retrouve chez Popper.

L'individu est au centre de la démarche de l'école autrichienne. « L'individualisme méthodologique » en est le ciment. Celui-ci remplit une « fonction critique », explique Stéphane Longuet. Pour Hayek, « la plupart des objets de l'action humaine ne sont pas des faits objectifs ; ils ne peuvent en aucune manière se définir en des termes physiques ». Les sciences de la nature et les sciences sociales sont radicalement différentes. Ainsi Hayek rejette-t-il la mathématisation accrue de l'économie.

La Constitution de la liberté (1960), qui vient de paraître à Pékin, est une autre œuvre majeure de Hayek. Il y développe notamment la thèse de la supériorité de la société libérale moderne. Une société qui est une réalité intermédiaire entre nature et artefact. La thèse de Hayek, qui se méfie des politiques volontaristes, est que la société est construite par l'action des hommes, mais qu'elle dépasse toujours leurs intentions. De sorte que la sagesse collective réside davantage « dans une tradition qui a passé le test du temps que dans une quelconque autorité politique ».

Si la lecture de ce livre, destiné à un public averti, s'avère parfois ardue, soulignons la qualité des choix éditoriaux. De nombreux extraits d'ouvrages, ceux de Hayek en particulier, permettent de se faire une meilleure idée d'un courant qui connaît depuis les années 1980 un « incontestable renouveau », comme l'écrit l'auteur.

« Aujourd'hui, déclare Hayek en 1986, il est presque hérétique de rappeler que la connaissance scientifique n'est pas la seule de toutes nos connaissances. » Il est mort en 1992, à l'âge de 93 ans.

PARUTION

LES GRANDES ETAPES DE L'HISTOIRE ECONOMIQUE, d'Yves Carsalade

Issu d'un cours d'histoire économique dispensé à l'Ecole polytechnique, ce livre a la clarté du manuel par son découpage, mais est d'une lecture agréable. Tout en suivant le déroulement historique de l'économie moderne, à partir de la révolution industrielle, l'auteur ne néglige pas les autres aspects d'une réalité en mutation : politique, mouvements sociaux, relations internationales. Il donne en contrepoint l'évolution de la théorie économique. Une synthèse particulièrement riche. (Ellipses, 384 p., 170 F.)

Réduire l'écart gazole-essence sans pénaliser les routiers

par Remy Prud'homme

Le gouvernement va proposer au Parlement de réduire l'écart des prix entre essence et gazole, en jouant sur les impôts qui font l'essentiel des prix. L'objectif est foncièrement bon. L'idée plus générale d'une « fiscalité écologique », c'est-à-dire assise sur les pollutions, aussi. C'est d'ailleurs ce que les économistes préconisent depuis la naissance de l'économie de l'environnement, il y a plus de trente ans. Pendant longtemps pourtant, les environnementalistes ne voulaient pas entendre parler de ces « taxes internalisantes ». Ils ont évolué, et dans le bon sens : tant mieux.

Mais l'argumentation présentée à l'appui de la proposition d'augmentation de la fiscalité du gazole relève de la prestidigitation. La France, nous dit-on, est un pays où la différence de prix entre essence et gazole est plus grande qu'ailleurs. Nous devons nous aligner sur le reste de l'Europe. Donc augmenter l'impôt qui pèse sur le gazole pour réduire cette différence de prix. Qui pourrait s'inscrire contre ces évidences ? Eh bien, ceux qui regardent les chiffres.

La prémisse majeure du raisonnement qui nous est présenté, abondamment reprise par tous les médias, est en effet correcte. Il est vrai que la différence de prix entre gazole et essence est plus grande en France qu'ailleurs. Il est vrai aussi que cette différence s'explique principalement par les impôts qui pèsent sur les carburants. L'essence est partout plus taxée que le gazole, mais cette surtaxation est plus marquée en France qu'ailleurs.

Cependant ces données sur les écarts donnent une vue tronquée, et de ce fait trompeuse, de la réalité. Car les impôts sur les carburants sont plus lourds en France que dans le reste de l'Europe. Cela est vrai non seulement des impôts sur l'essence, mais aussi des impôts sur le gazole.

Beaucoup de sociétés de transport sont dans une situation difficile. Bientôt, ces entreprises surtaxées vont devoir affronter sur leur territoire la concurrence des sociétés d'autres pays européens

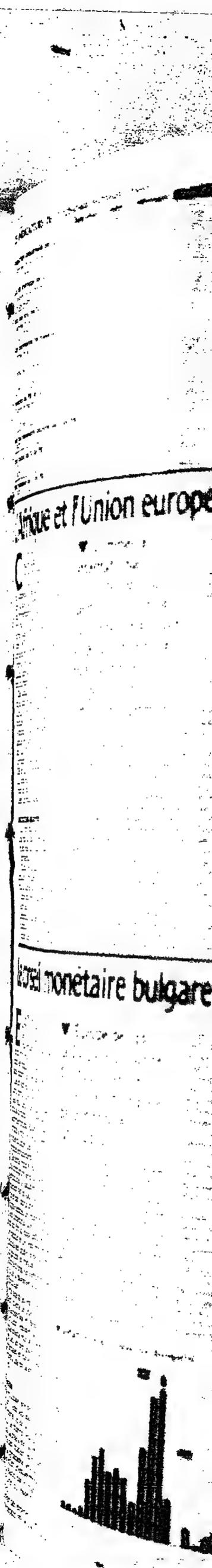
Le gazole est imposé à 3,2 francs par litre en France, contre seulement 2,9 francs par litre en Europe en moyenne. Seulement trois pays taxent le gazole plus lourdement que nous : le Royaume-Uni, la Suède et l'Italie. Dans les onze autres pays de la Communauté, la fiscalité du gazole est plus légère qu'en France. On ne peut pas toujours être premier. Nous le

sommes en ce qui concerne la fiscalité de l'essence, mais nous ne sommes que quatrième en ce qui concerne la fiscalité du gazole.

Faut-il redire qu'une augmentation de la fiscalité des transports a des conséquences économiques sérieuses ? Beaucoup de sociétés de transport sont dans une situation difficile, certaines sont au bord de la faillite. Les routiers, qui travaillent beaucoup pour des salaires modestes, sont menacés de chômage. Bientôt, ces entreprises surtaxées vont devoir affronter sur leur territoire la concurrence des entreprises d'autres pays européens. Le moment est mal choisi pour augmenter encore leurs charges. On nous dit qu'un système de détaxe sera mis en œuvre au bénéfice des professionnels des transports. Mais ceci vide la mesure de l'essentiel de sa portée puisque les véhicules non pénalisés consomment les deux tiers du gazole.

L'argument de l'harmonisation européenne, en tout cas, est à double tranchant. Vous voulez réduire l'écart de prix entre essence et gazole à ce qu'il est en moyenne au niveau européen ? C'est bien simple : il suffit d'alléger les taxes sur l'essence. On fera ainsi coup double. On rapprochera le poids de la fiscalité sur l'essence de la moyenne européenne, et les amateurs d'harmonisation seront contents. Les écologistes aussi, puisque leur objectif principal est de réduire cet écart.

Remy Prud'homme est professeur à l'université Paris-XII.



LIVRES
La présence
de Hayek

سكزا من الإجمالي

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	juillet	juillet	juin	juin	juin	mai
Production industrielle (en %)						
Dernier mois connu	-0,7	-0,7	-1,5	-2,1	-0,1	-0,5
Sur 12 mois	1,8	-1,2	3,6	0,7	-0,2	2,7
Taux de chômage (en %)						
Dernier mois connu	4,5	4,1	10,9	12,5	4,7	8,4
Un an en avant	4,9	3,4	11,6	12,5	5,4	9,0
Indice des prix (en %)						
Dernier mois connu	0,1	-0,6	0,2	0	-0,4	0
Sur 12 mois	1,5	-0,1	0,9	1,8	2,6	1
Solde commercial (en milliards)						
Dernier mois connu						
(monnaies nationales)	-19,7	1,344	9,7	4,884,2	-1,9	1,5
Cumul sur 12 mois						
(monnaies nationales)	-206	13,162,9	131,9	47,396,3	-16,2	17,9
(monnaies nationales)	-206	101,9	73,5	27	-26,6	12,6
Croissance du PIB (en %)						
Dernier trimestre connu	98,12	98,11	98,11	98,11	98,11	98,12
(rythme annuel)	1,6	-5,3	3,9	-0,4	4	1,8
Sur 12 mois	3,6	-3,7	3,0	2,5	2,9	3,1
Solde des paiements courants (en % du PIB)						
1997 (estimations OCDE)	-2,5	3,2	0,4	3,7	-1	-2,9
Déficit public (en % du PIB)						
1998 (prévisions OCDE)	0,1	-2,7	-2,4	-2,5	-0,4	2,1
1997 (estimations OCDE)	0,4	-3,5	-2,3	-2,6	-0,8	1,8
Dette publique en % du PIB						
1997 (estimations OCDE)	60,3	96,5	60,7	118,5	52,1	89,2

LA RÉCESSION DE L'INDUSTRIE BRITANNIQUE SE CONFIRME

Le ralentissement de la production manufacturière enregistré en Grande-Bretagne dès la fin de l'année dernière s'est confirmé au deuxième trimestre et devrait s'accroître au troisième trimestre. La dernière enquête mensuelle de la fédération patronale CBI, en juin, révèle une dégradation accélérée du climat des affaires. Les carnets de commandes globaux sont en fort recul depuis mai. Cette contraction s'explique par une baisse de la demande intérieure, aggravant le recul déjà constaté des commandes extérieures. Jusqu'à présent, la consommation intérieure avait permis de compenser les pertes de parts de marché, liées à la surévaluation de la livre sterling. Si les organismes d'enquêtes comme l'Institute of Directors n'hésitent pas à parler d'effondrement de la confiance chez les chefs d'entreprises industrielles, c'est plutôt un simple déclin qu'on constate dans le secteur des services.



À RETENIR EN FRANCE

Indicateur	1997	1998	1999	2000
Produit intérieur brut (en milliards de francs)	1 370	1 370	1 370	1 370
Population (en millions)	59,4	59,4	59,4	59,4
Chômage (en millions)	2 965 400	2 965 400	2 965 400	2 965 400

L'Afrique et l'Union européenne renégocient le cadre de leurs échanges

Ces mois-ci débutent les négociations pour le renouvellement de la Convention de Lomé qui accorde, multilatéralement, le libre accès au marché européen aux exportateurs de soixante et onze pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Or voici que cette convention, longtemps célébrée comme un modèle, voit des doutes sérieux planer sur son renouvellement. Elle accuse, il est vrai, son âge sur le plan politique: les pays des Caraïbes se tournent vers les grands voisins américains; l'Afrique voit émerger des puissances politiques, avec l'Afrique du Sud (UE), l'Union européenne se tourne toujours plus vers l'OCDE et les pays émergents d'Asie. La convention apparaît chaque jour un peu plus, un héritage de liens coloniaux surannés.

Commerces internationaux
L'Europe pourrait demander, comme contrepartie au libre accès à son marché, que l'Afrique s'organise en « marchés communs »

prise bien plus difficile sur le plan politique, car elle ne permet pas de présenter la baisse de la production comme le résultat d'un processus de négociation fondé sur des concessions réciproques avec des pays partenaires. Ainsi la libéralisation des pays subsahariens reste lente, et continue de protéger des monopoles domestiques inefficients, même pour des produits aussi essentiels au développement économique ou à la simple survie que le ciment ou la farine.



min, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo). La voie des marchés communs peut être une solution, mais elle n'est pas une panacée, pour deux raisons principales. Premièrement, éliminer les barrières aux échanges entre pays subsahariens ne va pas, contrairement à l'Europe des années 60, être un moteur puissant de la croissance car les produits que ces pays produisent sont les mêmes (coton et produits agricoles tropicaux), d'où un intérêt limité aux échanges intra-marché commun. Ce défaut pourrait être réduit, mais de peu, si un unique marché commun couvrait toute l'Afrique subsaharienne; mais, il s'agit alors d'une organisation d'environ quarante-cinq pays (rappelons que l'UE est anglosaxonne à l'idée de passer à vingt-cinq membres).

Sans cette condition indispensable, le remède des marchés communs sera pire que le mal. A cet égard, l'expérience de l'Uemoa ne peut que susciter des inquiétudes: son tarif douanier commun est la moyenne de six pays à droits de douane élevés et d'un pays à droits de douane moyens (le Bénin). Il reste trop élevé et les gains de libéralisation qu'il pourra apporter risquent d'être trop faibles pour entraîner l'adhésion politique nécessaire. Il faut rappeler le bilan sans équivoque des quarante dernières années: pour un succès - l'Union européenne - il y a eu plus de cent trente accords de marché commun signés et ratés.

INDICATIONS NÉGATIVES
La Convention accuse aussi son âge sur le plan économique: elle n'est pas un moteur puissant de croissance - et ne l'a jamais été. Toutes les estimations économiques n'ont cessé de montrer que les faibles gains apportés par l'accès préférentiel aux marchés européens étaient plus que contrebalancés par des incitations négatives - dont celle de se cantonner dans la production de

quelques produits. Au cours de cette dernière décennie, la croissance des pays d'Asie, exclus de la convention, a achevé la démonstration de la marginalisation de l'Afrique. La convention a contribué à ce que les pays subsahariens ne voient pas les changements profonds de l'économie mondiale (les pays africains de la zone CFA étant en plus handicapés par le taux de change trop élevé du franc CFA imposé par la France) et soient les grands absents de l'Uruguay Round.

Absents de l'Uruguay Round, les pays subsahariens se sont sentis « lâchés » par l'Union européenne (UE) qui, à cette occasion, a abaissé ses droits de douane envers tous les pays - c'est-à-dire les pays non-ACP, puisque les pays ACP jouissent de droits nuls -, réduisant d'autant le degré de préférence qu'elle accordait aux produits ACP. En fait, les choses sont plus complexes: les baisses de droits de douane consenties par l'UE lors de l'Uruguay Round ont été, en large partie, annulées par des mesures prises ultérieurement par cette dernière, comme des droits antidumping à l'encontre de produits exportés par des concurrents des pays subsahariens (des arides en coton par exemple). Que faire pour rétablir cette situation passablement dégradée? La solution en vogue à Bruxelles

est que l'UE pourrait demander, comme contrepartie au libre accès à ses marchés, que l'Afrique s'organise en « marchés communs ». Un marché commun consiste à éliminer les barrières aux échanges entre les pays membres et à établir un tarif douanier unique entre les pays membres et le reste du monde. Certains Européens zélés vont même jusqu'à proposer un découpage de l'Afrique en plusieurs marchés communs, rappelant le temps des partages impérialistes que l'on croyait révolu. En Afrique, certains marchés communs sont en cours de formation, comme l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) qui regroupe sept pays (Bé-

TARIFS DOUANIERS
En second lieu, on pourrait espérer un effet de taille: des marchés communs plus grands permettraient d'accroître l'efficacité d'entreprises actuellement fortement protégées parce qu'opérant sur des marchés minuscules. Mais le PNB de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne est plus faible que celui des seuls Pays-Bas, et le PNB des sept membres de l'Uemoa est une petite moitié de celui de la ville de Paris. Un « grand » marché africain, déclenchant de vrais ef-

Patrick A. Messerlin
professeur à l'IEP Paris

Le conseil monétaire bulgare: une option pour la Russie?

En raison de l'actuel désastre économique en Russie, la proposition d'établir dans ce pays un régime monétaire de *currency board* (en français: conseil monétaire) regagne un certain intérêt. L'idée en avait été avancée à plusieurs reprises ces dernières années, mais cette fois, elle prend plus de substance: le 4 septembre, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine a proposé d'instaurer un conseil monétaire, sans toutefois le nommer explicitement.

Europe de l'Est
La Bulgarie est sortie du chaos. Elle a eu recours à l'indexation de sa monnaie sur le dollar

Bulgarie, qui est passée l'an dernier sous *currency board*, est que ce choix s'est imposé en réponse à un épuisement politique et financier comparable à celui de la Russie aujourd'hui: chute du gouvernement, insolvabilité de l'Etat et du système bancaire, fuite généralisée devant la monnaie nationale, blocage des capacités d'emprunts internationaux, vieillissement rapide de l'appareil industriel après plusieurs années sans restructuration et sans investissement. Ce n'est qu'à ce point-là que les contraintes imposées par ce régime semblent se jus-

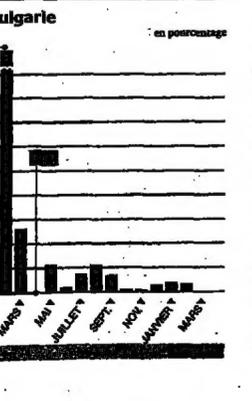
tifier; et non pas, par exemple, dans le cas du Brésil ou même de l'Indonésie, pour lesquels on a pu aussi évoquer une telle option. Depuis qu'elle a atteint ce point bas, en janvier et février 1997, la Bulgarie a eu plutôt de la chance. D'abord, à court terme, les crises politique et financière ont été résolues assez vite. Alors que l'expérience des années antérieures portait plutôt au pessimisme, l'économie politique interne du pays a permis de sortir rapidement du chaos initial. Cela est une leçon importante pour la Russie: que l'on compte en mois ou en semaines, tout prolongement de la haute inflation accroît massivement son coût final, en termes d'appauvrissement collectif, de chute de la production ou d'échec de la reprise.

de février 1997), le budget est légèrement excédentaire, le solde courant en équilibre, et les salaires réels en augmentation. Nul doute que devant un tel bilan les Russes voteront en masse pour ce régime super-monetariste. Les limites de l'expérience sont toutefois très visibles aussi. Après une première phase de rattrapage, la production stagne à des niveaux bas, les exportations ne sont pas très dynamiques, il n'y a pas de reprise du crédit à l'économie et les privatisations avancent lentement.

Jérôme Sgard
Cepii

Cette règle du jeu est donc exactement l'inverse de celle qu'on observe aujourd'hui en Russie: depuis plusieurs semaines, la Banque centrale injecte massivement des fonds dans les principales banques commerciales et travaille ainsi activement à une prochaine hyperinflation.

Inflation mensuelle en Bulgarie



La stabilisation bulgare s'est poursuivie ensuite avec la mise en place effective du *currency board*, en juillet 1997: l'inflation annuelle est désormais inférieure à 25% (contre 240% pour le seul mois

ESAM

2ème CYCLE
GESTION ET ADMINISTRATION
DES ENTREPRISES
TITRE HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT NIVEAU II (MAÎTRISE)
RECRUTEMENT À BAC+2

- Formation polyvalente de haut niveau à la maîtrise des techniques de gestion, finances, marketing, ressources humaines
- 6 mois de stage en entreprise, en France ou à l'étranger
- Préparation du diplôme de l'EMA (European Management Academy)

DERNIÈRES SESSIONS
JEUDI 10 SEPTEMBRE
MERCREDI 16 SEPTEMBRE

ESAM - ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ADMINISTRATION ET DE MANAGEMENT
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
Tél. : 01 40 03 15 20
01 40 03 15 65

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR
GROUPE IGS

سكزامن لامل

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

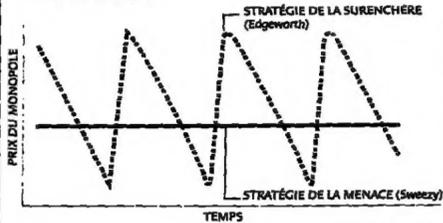
La concurrence des crocodiles

Entendue comme l'ouverture des nations à une concurrence plus large, la mondialisation est souvent présentée sous deux aspects opposés. Dans la version guerrière, la concurrence s'apparente à la lutte pour la vie où seuls subsistent les plus forts.

Dans la version pacifique, l'entreprise est au contraire une espèce de bernard-l'ermite qui trouve son refuge dans des coquilles laissées vacantes. Pour trouver sa niche, il suffit à l'entreprise de la chercher.

Ces deux représentations opposées ont probablement une part de vérité, puisque les conseils des consultants aux chefs d'entreprise se présentent souvent sous la forme : pour gagner, il faut être le meilleur et savoir s'adapter.

Prix du marché



Mais, chez les économistes, aucun de ces deux modèles n'a semblé satisfaisant. La modélisation de la concurrence doit logiquement aboutir à la domination finale du plus fort, incontestée et durable.

Le modèle de la niche est tout aussi douteux. D'une part, l'expérience montre que les entreprises qui durent changent plusieurs fois d'activité ou de produit.

Mais c'est surtout sur le plan théorique que la microéconomie s'est démarquée de ce type de référence « biologique ». En fait, pour modéliser une entreprise, c'est-à-dire pour simuler son comportement à partir d'un programme simple, il faut la doter d'une caractéristique plutôt « humaine » : la capacité d'identification.

Un modèle de ce type est la concurrence du duopole, définie par Bertrand (1883). Son principe est simple : mettez deux crocodiles dans le même marigot ! La lutte est sévère puisque celui dont le prix est le plus avantageux rade le marché et ne laisse rien à l'autre.

Chacun doit alors définir sa stratégie en fonction de celle de l'autre, mais en sachant que l'autre est dans la même situation. C'est ce qui donne à ces crocodiles algorithmiques leur touche d'humanité.

La première fut précisée par Sweezy (1939) : le prix que pratiquent les entreprises s'avère finalement très stable, et correspond au prix que pratiquerait un monopole.

Plusieurs résultats s'en déduisent (Maskin et Tirole, 1988) : la paix de Sweezy peut très bien dégénérer dans la guerre d'Edgeworth si la demande globale qui est adressée aux entreprises varie brutalement.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

PARIS INTERNATIONAL GOLF CLUB. Golf privé. Parcours dessiné par Jack Nicklaus à 25 minutes de Paris. Lieu de séminaire, restauration de qualité piscine couverte, tennis, encadrement des enfants.

Leçons amères des crises asiatiques

TOKYO de notre correspondant Selon un adage de l'économie libérale « les marchés n'ont jamais tort ». Sans doute. Mais ceux qui les guident par leurs analyses sont moins « infallibles ».

La mauvaise information des marchés sur les réalités de la région explique pour une large part la débâcle en cours

Dans une analyse décapante récemment publiée par l'International Herald Tribune, l'économiste Philip Bowring, qui suit depuis un quart de siècle cette partie du monde, montre combien l'« mystère financier international » sur « l'impact global » d'un yen dévalué et son effet entraînant sur la dévaluation du yuan chinois sont le fruit d'une ignorance de la situation de la région.

Ce que l'on a baptisé « la crise asiatique » a suscité une volée d'interprétations aussi hâtives que celles qui, il y a quelques années, présentaient l'Asie d'un « miracle » comme le nouveau centre du monde.

Aujourd'hui, les laudateurs d'hier (banquiers, « spécialistes » improvisés ou diplomates) pourfendent, dans un sursaut inspiré de vertu, le manque de transparence (clientélisme et autres) de régimes qu'ils portaient au ciel.

leur collision, ne sauraient être assimilées. Les crises asiatiques ont pour origine des déséquilibres extrêmes (crise de change), conjugués à des erreurs de politiques économiques.

On ne peut donc que saluer des analyses plus posées comme celle d'Alain Guillouet, Crise(s) asiatique(s), leçons provisoires, publiée dans le numéro d'août de la Revue d'économie financière. On aurait sans doute pu souhaiter qu'elle fût plus incisive sur les responsabilités occidentales dans ces crises ou sur l'échec du Japon à les pallier.

Les marchés étaient-ils mieux au fait des réalités ? En rien. L'exemple de la Thaïlande est révélateur : dès 1996, écrit l'auteur de l'étude, la crise était prévisible (dégradation des paiements extérieurs), mais « l'évaluation est restée ignorée des marchés qui baignaient encore dans l'euphorie de la croissance rapide ».

La Corée présente un cas de figure un peu différent, « représentatif du caractère nouveau de ces crises » : c'est moins la situation extérieure que les déséquilibres structurels internes – surendettement et stratégie avouée de conglomérats (chaebols) – qui ont fait dérailler le pays lorsque l'activité s'est ralentie.

Alain Guillouet, qui traite essentiellement des crises de l'Asie du Sud-Est et de la Corée, distingue ces dernières de celle que traverse le Japon : il s'agit, dans ce dernier cas, d'une économie mûre et d'une récession « classique », conjuguée à un problème financier. Si, selon l'auteur, on peut parler pour le reste de la région de « crise unique dans la mesure où les fragilités structurelles sont souvent communes et surtout où les effets de contagion l'ont souvent unifiée », les crises japonaise et asiatique, qui présentent un danger par

mois avant que Séoul ne demande l'aide du Fonds monétaire international.

Les enseignements de ces crises, estime Alain Guillouet, sont divers : nécessité d'une politique de change flexible ; régulation du système financier ; élargissement des règles prudentielles ; nécessité d'équilibrer l'ouverture aux flux de capitaux en privilégiant le long terme ; transparence du fonctionnement de l'économie. Et les perspectives de redressement restent incertaines.

Il ne faudrait pas pour autant que « ces crises occultent les atouts de la région ». A condition que l'assainissement financier soit entrepris, « ces pays ont vocation à repartir sur le chemin de la croissance rapide au début du siècle prochain », assure-t-il.

De sérieuses incertitudes n'en restent pas moins sur la stabilisation de la région, avec l'inconnue indonésienne. Si l'avenir dépend largement du « pôle de stabilité chinois » et des engagements de Pékin de ne pas dévaluer le yuan, « on peut cependant s'interroger sur la stabilité structurelle de ce pays », écrit Alain Guillouet.

Aussi, conclut l'auteur, le processus de redémarrage sera-t-il plus long que dans le cas du Mexique en 1995-1996 : en raison d'un marasme bancaire plus profond et de la simultanéité des crises au plan régional, mais aussi de l'absence d'un soutien venant du Japon comparable à celui des Etats-Unis dans la crise mexicaine.

Philippe Pons

Comment le risque financier se transmet à l'Amérique latine

Après l'Asie, la Russie... l'Amérique latine ? La Colombie a dévalué son peso, le 2 septembre. La crise qui ébranle le monde financier depuis plus d'un an s'étend, comme prévu, jusque-là, la crise asiatique n'ayant pas sensiblement affecté les pays d'Amérique latine, à part une chute brutale et brève des marchés fin 1997.

La chute a continué tout au long de la semaine suivante. Les observateurs financiers, inquiets, ont les yeux rivés sur le Brésil, géant du continent, qui a pu jusqu'à présent éviter la dévaluation.

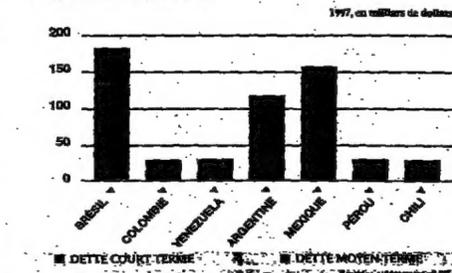
Parmi tous les scénarios examinés par les banquiers ces derniers mois, celui « catastrophe » de fortes dévaluations en cascade dans la plupart des pays d'Amérique latine, ayant des répercussions jusqu'à Wall Street et entraînant la chute des taux d'intérêt américains, n'est pas exclu.

Dès novembre 1997, les taux d'intérêt brésiliens avaient été relevés et un plan d'austérité mis en place. « Si le Brésil tient la route, le reste des pays va tenir, mais les attaques contre le réal sont conjuguées et si le Brésil ne tient pas, même le dollar va en pâtir », affirme Luis Miotti, consultant à la Caisse des dépôts et consignations et profes-

La chute des prix des matières premières et la méfiance à l'égard des pays émergents affectent directement le sous-continent

seur à l'université Paris-XVII. Car une tourmente financière au Brésil pourrait entraîner l'Argentine (dont le Brésil est le principal client) et le Mexique, « trois pays dont le montant de la dette représente entre 400 et 500 milliards de dollars... comment alors éteindre cet incendie ? », poursuit Luis Miotti.

Endettement extérieur



L'impact de la crise asiatique sur l'économie latino-américaine est réel. La décelération de la croissance économique mondiale et la chute des prix des produits de base, la diminution de la demande en Asie, la concurrence des produits des pays asiatiques qui ont dévalué, l'augmentation du coût de financement extérieur et la persistance d'un climat de méfiance à l'égard des marchés dits « émergents » représentent, à différents niveaux, les principales causes de transmission de la crise.

ains (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Pérou et Venezuela) ne destinent que 10,5 % de leurs exportations au Sud-Est asiatique (Japon compris) et la baisse de la demande en Extrême-Orient a donc eu un impact modéré. Mais cette moyenne recouvre de fortes disparités : des pays comme le Pérou (plus de 25 %) ou le Chili (38 %) sont beaucoup plus dépendants de la clientèle asiatique que la Colombie (4 %) ou le Venezuela (2 %).

En revanche, la concurrence accrue des pays asiatiques qui ont dévalué – et l'effet de substitution en faveur de leurs produits qui a suivi – joue un rôle important. Cela est notamment vrai pour les exportations manufacturières en direction des Etats-Unis : les pertes mexicaines dans ce secteur sont déjà estimées à plus de 5 milliards de dollars. Surtout, la baisse du prix des matières premières – notam-

d'une part : la plupart des investisseurs en Asie du Sud-Est et en Russie possèdent un portefeuille d'actions à travers des fonds d'investissements spécialisés dans les pays émergents ; la vente d'actions, qu'elle soit russe ou asiatique, entraîne donc directement une chute dans tous les pays émergents. L'autre effet de contagion, mimétique celui-là, découle du repli des avoirs vers des pays moins risqués, comme l'Europe et les Etats-Unis.

Selon une étude de l'équipe économique de la Caisse des dépôts et consignations publiée en février 1998, « le Brésil, l'Argentine et le Pérou semblent être les pays les plus exposés à la crise. L'Argentine et le Brésil sont fragilisés par l'ampleur de leurs besoins de (re) financement, alors que le troisième est surtout touché par son insertion dans le commerce extérieur. En outre, la position du Brésil est déstabilisée par la fragilité globale qui découle des déséquilibres macro-économiques et que le plan lancé le 10 novembre 1997 tente de corriger ».

Toutes les études soulignent cependant la rapidité des gouvernements sud-américains à réagir. « La crise du Sud-Est asiatique a contribué à relancer dans plusieurs pays des réformes déjà engagées. La Banque interaméricaine de développement s'est félicitée en avril 1998 de ce que les réformes des marchés financiers en cours apportent des débuts de réponse aux nouveaux risques de crise », constate la dernière étude économique de la Banque Sudaméricaine (juillet-août 1998).

Mais la libéralisation des économies – beaucoup plus coûteuse en financement en Amérique latine qu'en Asie – prônée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, en l'absence de réels mécanismes de contrôle et de régulation internationaux, est de plus en plus mise en cause par les experts. La propagation de la crise asiatique, notamment en Amérique latine, était prévue de longue date. Sans instrument de régulation à l'échelle internationale, elle devient pratiquement inévitable.

Anne Proenza

IMMOBILIER

VENTES

FONDS DE COMMERCE

A vendre matériel Mag-espaces pour grandes surfaces 42, rue Maro-Seguin 22960 Trégueux 1500 m² (2) bons rapports T. 02-40-89-32-97

BUREAUX

78 Buc-Versailles, bureaux-entrepôt très bien situé T. 06-07-67-45-00

BOUTIQUE

Paris 14^e, murs boutiques, Av. Maine 58 m² + 35 m² a/sol Loy. 85 800/An net. 800 000 F. 01-45-43-58-76

APPARTEMENTS

PARIS 1^{er}
M^e PYRAMIDES, bel Hausmannien. Studio 40 m², culs. équipée neuve, sdb, wc séparés. 850 000 F
GERER 01-42-65-03-03
M^e MICHAULT
06-07-74-89-82

PARIS 3^e

2 P. 698 000 F
A.L.M. - 01-53-01-99-01

GRAND 6 P. ASC.

A.L.M. - 01-53-01-99-01

PARIS 4^e

LE-SAINT-LOUIS
Grand 6 P. P. Px: 4 950 000 F
A.L.M. - 01-53-01-99-01

2/3 P. 985 000 F

A.L.M. - 01-53-01-99-01

ARSENAL -

- 4 P. + studio 2 100 000 F
- 5 P. standing 2 480 000 F
- SAINT-PAUL -
7 P. 2^e ét. asc. 3 985 000 F
Gd Lot 5 P. 7 300 000 F
A.L.M. - 01-53-01-99-01

PARIS 5^e

STUDIO 620 000 F
A.L.M. - 01-53-01-99-01

ST-MEDARD, Imm. anc. rev. 4 P.

4 P. calme, clair, obs. exp. 1 800 000 F
Gay-Lussac 01-43-25-97-16

JARDIN DES PLANTES

Bel. Imm. Pdt. 2 P. calme, TB. rap. qual. prix. GAY-LUSSAC 01-43-25-97-16

* St-Michel, Imm. 10^e ét. él.

asc. calme, 3 p. duplex 81 m² chaux, soléil - 01-43-35-16-36

MONTMARTRE

Duplex av. ter. et jard. véranda pos., 5 fenêtres sur jard., calme et reposant, Imm. de charme, petite copro., 2 P., culs. équipée, cave, park. pos. Px: 2,175 MF
Tél.: (D) 01-45-35-71-09
(P) 06-07-27-28-60
(B) M. CHASSANG
Tél.: 01-53-77-41-00

PARIS 7^e

ALMA-UNIVERSITÉ 7 P. 280 m²
ét. asc. + studio 35 m² - serv. 15 m² boiserie lustrée + parking - 01-45-55-86-18

RUE DE BABYLONE

Bel imm. pierre, 4 P. 92 m² # ét. asc. sud, chaux, vue dégagée LITRE - 01-45-44-44-45

QUINOT SUR JARDINS

dans hôtel part. de charme, lustrés pied-à-terre, 120 m² LITRE - 01-45-44-44-45

PARIS 8^e

AV. MARCEAU 4 P.
A.L.M. - 01-53-01-99-01

ENCHÈRE

NOTAIRE - 01-42-95-53-81
422 RUE ST-HONORÉ
4 P. 102 m², 5^e ét.
Mise à prix: 1 650 000 F.
Visites 7 et 15/9 de 15 h à 17 h, 12/9 de 11 h à 13 h.

RUE BEAULOU 285 m²

Imm. 1930 Volumes Services Park. Trav. - 01-47-05-24-25

BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Courcelles studio 4^e étage, clair, calme. 400 000 F. - 01-43-59-14-05

MADELEINE
Studio 28 m², 2^e ét. réalt. 650 000 F.
GÉRER - 01-42-65-03-03
Madame MICHAULT
Tél.: 06-07-74-89-82

PARIS 10^e

FG ST-DENIS, proc. 2^e 6 P. 170 m², soléil, calme, Viager libre 2 états XTMMO - 01-40-25-07-05

PARIS 11^e

MAISON 5/6 P.
Style Lot, partail état A.L.M. - 01-53-01-99-01

Bastille - Pdt, asc.

5 P. 2 150 000 F
A.L.M. - 01-53-01-99-01

STUDIOS M^e BASTILLE

A PARTIR DE 300 000 F
Tél.: 01-49-14-67-82

BASTILLE 3/4 P.

Pdt, asc., parking, superbes volumes, parquets, cheminée. Px: 1 850 000 F. 5^e place samedi 10 h à 13 h 52, bd Richard-Lenoir.

OPÉRA-BASTILLE

Imm. XVIII^e siècle
5 P. PLEIN SUD, VUE
Tél.: 01-49-14-67-82
PIERRE ET STRATÉGIE

PARIS 12^e

DAUMESNIL
Récant Gd studio, Bon état, calme, soléil, 490 000 F
GAY-LUSSAC 01-43-25-97-16

ARSENAL - GD STUDIO

sur jol jardin 588 000 F.
A.L.M. - 01-53-01-99-01

BASTILLE 6 P.

A.L.M. - 01-53-01-99-01

12^e M^e Plozet, récant dem. él. sdb.

03 ch., 2 bns., 2 wc, 99 m², terrasses

84 m², pl., calme - 01-43-35-16-36

Bd de Picpus 2 P.

dem. él., terrasse, imm. récent, parking. - 01-43-59-14-05

VILLAGE

Place Jeanne d'Arc, Imm. ancien appts. de 2 ou 3 P., surface moyenne 52 m² s/cour et jardin. Prix intéressant. GÉRER: 06-80-91-44-79 ou 01-42-65-03-03

MONTMARTRE

Bel. Imm. Pdt. Chère 6^e ét., asc., 150 000 F. GAY-LUSSAC 01-43-25-97-16

PTE CHÂTILLON 5 P. 102 m²

+ Balc., + 2 boxes, + cave. 4^e élév., récant-standing 1 400 000 F. - 01-45-43-58-76

Montparnasse récant magnif.

stud. él. ch. rénové, ss vitraux 29 m² soléil - 01-43-35-16-36

PARIS 15^e

Sèvres-Lecourbe, Imm. 1930 asc. 4 P. 77 m², él. él., soléil, urgent - 01-43-35-16-36

PARC BRASSERIE, récant dem. él. sud

triple liv. 2 chbres, culs. 2 bns. él. nf. park. - 01-43-35-16-36

ENCHÈRE

NOTAIRE - 01-89-70-80-21
67, RUE BRANCION
Studio 14 m², 1^{er} ét.
Mise à prix: 95 000 F.
Visites 14 et 23/9 de 14 h à 16 h, 3/10 de 10 h à 12 h.

PARIS 16^e

MUETTE 200 m² Moderne, Réception 100 m² - balcon vue - parking - 5,85 MF
Burger SD - 01-40-53-92-03

PARIS 17^e

M^e MALESHERBES 7 P. 275 m²
1^{er} ét. beau volume, gd stand. Mde poss. 21 000 F le m²
JDG IMMO - 06-08-33-20-42

BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

PARIS NOTAIRES Services

Pouvoir d'achat immobilier à Paris Evolution de 1990 à 1998

1990	(Exemple)	1998
1 300 000 F	Apport Personnel	300 000 F
2 8 000 F/mois	Capacité de Remboursement	8 000 F/mois
3 9,50 %	Taux de Crédit (Taux fixe / 15 ans - Assur. inclus 0,50 %)	6,50 %
4 766 125 F	Capacité d'Emprunt	918 375 F
	Augmentation de la capacité d'emprunt à mensualité constante	19,9 %
5 1 066 125 F	Budget total de l'acquisition (1 + 4)	1 218 375 F
6 9,60 %	"Frais de notaire" en % (Droits et émoluments)	8,00 %
7 93 383 F	"Frais de notaire" en F (5 x 8)	90 250 F
8 972 742 F	Solde pour l'achat du logement (5 - 7)	1 128 125 F
9 25 105 F/m ²	Prix du m ² moyen, ancien & libre (Paris 15 ^e me arrdt - Source Ch. des notaires)	16 624 F/m ²
10 38,7 m ²	Surface du logement acheté (8 / 9)	67,9 m ²
	Progression du pouvoir d'achat en m ²	75,5 %

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1^{er}

Téléphone: 01.44.82.24.00 Internet: www.paris.notaires.fr

PARIS 10^e

VILLETTE
Beau 3 P., sud, 55 m² URGENT 690 000 F
XTMMO - 01-40-25-07-05

BOULOGNE

M^e Port-de-Sèvres
vue panor. sur parc St-Cloud 5 P. 115 m² balc. 9^e ét. 3 chbres, e-de-brs, e-d'eau 2 wc, cave, 2 park. 1 850 000 F
GÉRER 01-42-65-03-03
M^e MICHAULT
Tél.: 06-07-74-89-82

COURBEVOIE près gare

réalt. récant sur voie piétonne, 3 P. 78 m², 2^e ét. cave, park. 1 900 000 F
GÉRER 01-42-65-03-03
M^e MICHAULT
Tél.: 06-07-74-89-82

LEVALLOIS

A 2 pas du parc DE LA PLANCHETTE APPTS DE QUALITÉ, de la chère d'étudiant au 4^e P. à partir de: 12 400 F/m² libres et occupés et 10 900 F/m² AD VALOREM
Tél.: 01-58-59-77-77

ILE DE LA JATTE

Dans petit immeuble 1930 grand standing s/Seine et voie piétonne Apprt occupé 710 m² + balcon 17 m² Libérable sous 18 mois Excellent état, abte box. AD VALOREM
01-58-59-77-77

VIT-DE-MARNE

Près bois Vincennes et RER Triplex 230 m² - Terrasse véranda - 3 park 3,8 MF
Burger SD - 01-40-53-92-03

ABLON (SEINE) (94)

appt. 70 m², réalt. parc. 15 mn Austerlitz, RER C abte expo - balcon - Interph. cuis. au soléil, sdb, 2 chb., sdb, cave - portes blind. réalt. neuf 650 000 F
Tél.: 01-44-75-65-85 HB

ST-MANDÉ-CENTRE

Imm. Hausmannien 5 P. 110 m² dble sdb, + 3 chbres. 2 200 000 F
Tél.: 01-48-08-58-59

IMMEUBLES

ENCHÈRE
NOTAIRE 01-42-79-78-77 - PARIS 11^e -
24, rue du Mont-Trabor 2 bâtiments 2 300 m² env. en partie occupés. Mise à prix: 22 250 000 F. Visites les 8 et 10/9 de 15 h à 17 h.

PARKINGS

Spécial Investisseurs et collectionneurs de park. gardés Park. simple à partir de 70 000 F Park. double à partir de 90 000 F
GÉRER 06-80-91-44-79 ou 01-42-65-03-03

MAISONS

PARIS RÉGION PARISIENNE

ST-MANDÉ-BOIS

Maison 240 m² hab. + jard. 400 m² dble sdb, + 6 chbres 4 800 000 F
Tél.: 01-48-08-58-59

ÉTRANGER

ESPAGNE C. BRAVA BEGUR vers ABLAVA, maison vue s/mer, boisée, calme, 4 chbres, gar. TB rapport qualité prix. 600 000 F à nég. T. GB: 00-44-16-34-82-88-04

PROPRIÉTÉS

PROVINCE
CHATEAU AURIBEAU-CANNES CONSTR. 1980 715 m², 9 sdb, 2 piscines, patio, fontaine, asc. vue 360° Parc 2 ha, hôtellerie poss. 4,95 MF.
Tél.: 04-93-40-75-58

DOMAINE

(87) Haute-Vienne propriétaire vend magnifique domaine élevage, culture, château 18/19^e, 5 fermes avec dépend. 350 ha de terre et pris d'un seul tenant 34 km de Limoges, 65 km Poitiers, 85 km Angoulême - Libre à la vente 6 500 000 F
Tél.: 09-13-26-18-89.

A vd. 8 km Colmar, région,

vignobles, vaste maison rénovée. 3 nvs: Pds 240 m², 1^{er} ét. 230 m², combles 220 m² au. bel soléil, jard. 533 ans, plcs. px: 3 MF 09-89-47-30-95 ou 00-43-12-52-57-51

A 65 m au sud de Paris, direct

46 Gare SNCF MONTARGIS. Splend. prop. de caract. à amén. sur soléil terr. 07 ha clos arboré. Entrée, récept., sdb, cathéd., mezzan., 9-à-mang. Cuisine tout équipée, 3 chbres, sdb, wc, chaudi. cent. au gaz. Cave, cellier, garage. Habitat. de suite. Aucun tract. par tabl: 880 000 F, crédi 90 %.
Tél.: 02-38-85-22-92 24 h/24.

Région parisienne

Entre Paris et Deauville 70 km de Paris, Jd. pet. mais., petit parc, Px: 950 000 F.
Tél.: 01-48-25-98-28 Fax: 01-46-04-83-65

VIAGERS

Rue Bayard 8^e, 105 m² Imm. standing 4^e asc. occupé 89 ans 1 100 000 + 13 000/m Logesse 01-45-55-88-18.

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. Urgent 100 à 120 m² PARIS Paiement comptant chez notaire, 01-48-73-48-07

LOCATIONS

OFFRES MEUBLÉS
Luxe pavillon école F2 tout équipé, au Moule (Guadeloupe) Proc. plage et commerces Tél.: 01-49-79-32-82 (18 h)

PARIS 20^e

Chère 9 m² + balc. clair, calme, 7^e ét., asc., chaudi., douche 1 500 F + charges
Tél.: 03-21-33-74-44 (S.)

VIDES

ETUDE LAFFITTE
01-40-45-76-11

LES JARDINS LECOURBE

179 RUE LECOURBE

EN LOCATION

Sans commission d'agence Disponible immédiatement

RESIDENCE NEUVE 3 ET 4 PIECES

SUR PLACE 6 Jrs/7 - 10 h à 19 h.

AGIFRANCE LOCATIONS

01-49-03-43-40

M^e CHARONNE

Rue Camille-Maignat Résidence calme - F4 103 m², park., cave, 7 797 F c.c. Hon. 4 488 F - F5 105 m², 3 chbres balc., cave, park., 8 337 F ch. comp., Hon. 4 848 F

AGIFRANCE LOCATIONS

01-49-03-43-40

AV. BOSQUET - M^e

Dans Imm. de prestige 5 P. 128 m² 1^{er} ét. balc. Loyer TTC: 20 307 F Comm. TTC: 13 418 F

AGIFRANCE LOCATIONS

01-49-03-43-40

M^e CITE UNIVERSITAIRE

Chauffage collectif - F2 de 65 m², park. cave. Loyer TTC: 5 800 F Comm. TTC: 3 398 F - F3 de 65 m², loggia-balc. Loyer TTC: 6 982 F Comm. TTC: 3 982 F Cave et park. inclus.

AGIFRANCE LOCATIONS

01-49-03-43-40

RUE DES BALKANS

Dans petite résidence récente avec jardin - F2 55 m², balc. 3^e 5 042 F c.c., Hon. 3 015 F réalt. à neuf - F3 70 m², balc. + park. 2 chbres, sdb, 5 480 F ch. comp. - Hon. / 3 183 F - F4 85 m², balc. 4 m², park. 6 468 F c.c., Hon.: 3 728 F.

Le mensuel qui vous aide à acheter dans le neuf.

IMMO NEUF

Tous les mois, chez votre marchand de journaux.

AGIFRANCE LOCATIONS

01-49-03-43-40

هكذا من الإيجل

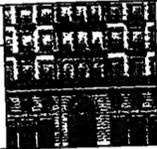
VIII / LE MONDE / MARDI 8 SEPTEMBRE 1998

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

2^e arrondissement

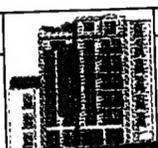
<p>La 6 rue de la Paix 75002 Paris</p> <p>Commercialisation : GEORGE V PROMOTION TEL. 01 55 21 07 21 Fax 01 55 21 07 22</p>		<p>NOUVELLES RÉALISATIONS DERNIERS APPARTEMENTS</p> <p>Une adresse au prestige universel, à 60 mètres de la Place Vendôme, la "6 rue de la Paix" est un magnifique immeuble qui donne sur un jardin historique.</p> <p>Des prestations très luxueuses pour vos appartements.</p> <p>Livraison 1^{er} trimestre 1999.</p> <p>Surface 40 m² - 2^e étage : 1 500 000 francs 4 pièces 112 m² - 6^e étage : 4 670 000 francs</p> <p>Renseignements et visite sur rendez-vous - TEL. 01 55 21 07 21</p>	
--	--	--	--

RÉGION PARISIENNE

78 Carrière-sur-Seine

<p>Résidence "La Vallière" 4340, route de Cluses 78 Carrière-sur-Seine</p> <p>Maitrise : Groupe FRANIM TEL. 01 47 28 48 09</p>	<p>LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS de 3 P ou 4 P, Métrage de ville à prix, à partir de 13 000 000 F.</p> <p>Construction exceptionnelle - prestations de qualité exceptionnelle.</p> <p>Calme total dans un cadre de verdure au bord de Seine.</p> <p>5 km de la Défense - Labels QUALITEF et PROMOTELEC.</p> <p>PAS et plus à leur 09.</p> <p>APPARTEMENT MOBILE sur place, de jeudi au samedi de 15h à 18h (autres jours sur rendez-vous)</p> <p>TEL. 01 39 07 26 10</p>	
---	--	--

16^e arrondissement

<p>La 5 rue de la Tour 75016 Paris</p> <p>Commercialisation : GEORGE V PROMOTION TEL. 01 55 21 07 21 Fax 01 55 21 07 22</p>		<p>LIVRAISON IMMÉDIATE</p> <p>Petit immeuble de 5 appartements sur jardin historique.</p> <p>Prestations luxueuses - Cuisine entièrement équipée.</p> <p>3 pièces 130 m² au 3^e étage : 3 900 000 francs + parking</p> <p>Renseignements et visite sur rendez-vous - TEL. 01 55 21 07 21</p>	
--	---	--	---

NEUF ET RÉSIDENTIEL
PARUTION LE LUNDI (DATÉ MARDI)
POUR ACHETER, INVESTIR...
RENSEIGNEMENT :
01 42 17 39 45

17^e arrondissement

<p>L'Atelier 11, rue Dombay 75017 Paris à 2 pas de la Madeleine</p> <p>Maitrise et Commercialisation : ANGIDE sur rendez-vous TEL. 01 53 65 60 60</p>	<p>NOUVEAU PROGRAMME</p>	<p>STUDIO, 25 PIÈCES, 5 PIÈCES, 7 PIÈCES EN DUPLEX Livraison 2^e semestre 1999.</p> <p>A proximité du Parc Monceau et du quartier commerçant de la rue Lefebvre, dans une rue calme, découvrez une petite résidence de 5 appartements dont un duplex avec terrasse. L'espace architecturalement fini (mobilier, éclairage, sanitaires et balcons) sera complété : grande terrasse avec plafond, verrière, terrasse.</p> <p>Prestations haut de gamme : parquet, moquette dans les salles de bains, ascenseurs, vidéos électriques, équipements de sécurité, Parkings. Plus personnalisés.</p> <p>ANGIDE sur rendez-vous : 01 53 65 60 60</p>	
--	---------------------------------	---	---

19^e arrondissement

<p>Les Allées Boulevard des Fêtes des Saussaies rue Adolphe Milla - 75019 Paris NOUVEAU PROGRAMME</p> <p>Réalisation : SOFERIM Commercialisation : ASTYAM CONSEIL 9, rue Vignon 75008 Paris TEL. 01 47 42 13 13</p>		<p>A 200 m du métro Porte de Pantin</p> <p>Face à 25 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'entrée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : porcelaine, chauffage gaz, ascenseurs et balcons. GAZ ET QUALITEF.</p> <p>Programme de 6 pièces, 30 appartements disponibles.</p> <p>A partir de 17 500 F le m² hors parking.</p> <p>Aménagement extérieur.</p> <p>Preuves de vente sur place ouvert : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.</p> <p>Rue Adolphe Milla, 75019 Paris. TEL. 01 45 45 17 09.</p>	
--	---	---	---

IMMO NEUF

**Le mensuel
qui vous aide
à acheter
dans le neuf.**

**Chez votre
marchand
de journaux.**

*Les jardins
d'Anacréon*

*Paris XVI, le calme et le charme
en lisière de l'avenue Mozart*

A côté de la villa Montmorency,
dans ce lieu au charme
jalousement préservé,

George V Promotion construit
deux immeubles remarquables
(du studio au 5 pièces, duplex)
donnant sur un superbe
jardin privé.

Sur 2600 m² de
jardins privés,

3 et 7, rue Henri Heine

26, rue de la Source

Aménagement Parisien

Tel : 33 (0) 1 55 21 07 21

Fax : 33 (0) 1 55 21 07 22

GEORGE V
promotion

nous partageons vos exigences